

# RAPPORT DE GESTION 2012



# Le présent document est imprimé sur du papier Nautilus, label «L'Ange Bleu»



# L'Ange Bleu

Label d'origine allemande, l'Ange Bleu garantit la fabrication du papier à 100% à base de vieux papiers et le respect d'une réglementation stricte sur les produits chimiques utilisés.



# Répertoire

Conseil communal	3 - 1	3
Municipalité	15 - 2	24
Administration générale-Personnel		
Administration générale	27 - 3	38
Service du personnel	39 - 4	15
Finances-Cultes	<b>47</b> - 5	54
Centre technique communal		
Urbanisme-Travaux	57 - 7	1
Bâtiments-Environnement	72 - 8	34
Culture-Jeunesse-Sport	85 - 10	)2
Etablissement primaire	103 - 10	)6
Etablissement secondaire	106 - 11	0
Sécurité publique-Informatique-Population		
Sécurité publique	111 - 11	7
Informatique-Population	119 - 12	<u>?</u> 5
Sécurité sociale	127 - 14	<del>1</del> 3

# Ville de Renens

# Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2012

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

### Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 4 et 93c),
- du règlement du Conseil communal de Renens du 1er juillet 2006 (art. 111 à 118),

la Municipalité de Renens a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur la gestion 2012.

# Conseil communal

### Bureau

### Du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012

Présidente Mme Nathalie KOCHER-JACCARD

1ère Vice-présidenteMme Nicole DIVORNE2ème Vice-présidentM. Gérard DUPERREXScrutateursMme Catherine WICHTM. Christopha LINIVI

M. Christophe HINVI

Mme Irène FREI-PREMET

### Du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013

Présidente Mme Nicole DIVORNE

1ère Vice-président M. Gérard DUPERREX

2ème Vice-président M. Michele SCALA

Scrutatrices Mme Irène FREI-PREMET

Mme Gisèle MARTIN

Mme Myriam COLEMAN

### Pour la législature 2011-2016

Secrétaire Mme Yvette CHARLET
Secrétaire suppléante Mme Agathe BARREAU
Huissier M. François TABANYI
Huissier suppléant M. Ismaïl MENDELAWI

# Conseil communal

### Séance d'information -Commission communale de naturalisation

Le mercredi 25 janvier, une séance d'information, destinée aux membres de la Commission communale de naturalisation, a été organisée sur le thème de la procédure de naturalisation. Mme Delphine Magnenat Braillart, juriste à l'Etat, a rappelé la procédure cantonale et présenté le Secteur cantonal des naturalisations. Mme la Syndique et M. Anne Lafond, Cheffe de bureau au Greffe municipal, ont de leur côté rappelé la procédure et les directives internes sur le plan communal. Mme Marta Pinto, Déléguée à l'intégration, a fait une présentation de la permanence Info-Naturalisation.

### Sortie de législature

La sortie de législature ou journée de détente du Conseil communal a eu lieu le samedi 23 juin 2012. C'est Mme Nathalie Kocher, Présidente 2011-2012, qui a organisé cette manifestation dense et intéressante.

Le rendez-vous était prévu à la Salle de spectacles et le programme a débuté par un accueil sympathique de Mme Kocher avec le café et les croissants. Les participants ont ensuite été emmenés en minibus à Vevey où ils ont eu l'honneur d'être reçus par des membres de la Municipalité, particulièrement par M. le Syndic Laurent Ballif ainsi que par M. Yves Durand, Responsable du Musée Chaplin, M. Giovanni Pezzoli, Architecte et M. Pierre Smets, Délégué à la communication, afin de vivre une journée intense aux multiples facettes telles que:



Visite du Manoir de Ban, à Vevev



Historiques et culturelles:

- Visite du Manoir de Ban (Domaine Chaplin)
- Découverte des fresques Chaplin et démarche de réhabilitation du quartier de Gilamont



Visite du quartier de Gilamont, à Vevey

Futuristes et écologiques:

 Présentation des Moulins de la Veveyse, plus important Eco quartier de Suisse



Repas à la Fête Multiculturelle de Vevey

Gustatives, colorées et festives:

- Dégustation et découverte des vins de la Ville de Vevey
- Repas à la Fête Multiculturelle

#### Artistiques:

 Visite du Musée Jenisch qui réouvrait ses portes ce jour-là après 2 ans de travaux.

Ce programme attrayant et parfaitement organisé a été vivement apprécié par les participants et son instigatrice Mme Kocher ne peut être que félicitée et remerciée pour cette belle journée, ainsi que M. Didier Divorne, qui a fourni les photos.

### Rencontre Municipalité/ Partis et Groupes politiques/ Bureau du Conseil

Le lundi 15 octobre, une rencontre a eu lieu entre la Municipalité, les Partis et Groupes politiques et le Bureau du Conseil, représenté par la Présidente, les Vice-présidents et la Secrétaire. L'ordre du jour était le suivant:

- Augmentation du nombre de séances du Conseil communal et organisation pratique de celles-ci
- 2. Apéritif de fin d'année ou pas?

#### 3. Taxe au sac:

- Introduction par Mme Marianne Huguenin, Syndique, avec description du contexte politique
- Présentation des aspects légaux et pratiques par M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Directeur des Bâtiments-Environnement
- c. Discussion générale, avec présentation de différentes incidences financières par M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, Directeur des Finances-Cultes.

Lors de cette rencontre, il a été décidé:

- Qu'il n'y aura pas de séance supplémentaire du Conseil communal au mois de juin;
- Que le Bureau du Conseil proposera des modifications au Règlement du Conseil communal, soit:
  - a. Modification de l'article 64 Début des séances à 20h00
  - b. Modification de l'article 65 Suppression de l'appel nominal au début des séances du Conseil communal
  - Ajout d'un article spécifiant le principe de lecture de longs rapports;
- Qu'en ce qui concerne les dépôts de préavis, un seul point à l'ordre du jour sera mentionné. Mme la Présidente ouvrira la discussion à la fin de la lecture de ce point de l'ordre du jour;
- De la suppression de l'apéritif de fin d'année lors de la séance de décembre;
- Du maintien du début de la séance du mois de décembre à 19 h.00.

Ces décisions feront l'objet d'un préavis du Bureau du Conseil à l'intention du Conseil communal, lequel sera déposé au début 2013.



# Séance de passation des pouvoirs

La cérémonie de passation des pouvoirs entre l'ancienne et la nouvelle Présidente du Conseil communal s'est déroulée le lundi 2 juillet à la Buvette de la Salle de spectacles.

Mme Nathalie Kocher-Jaccard, Présidente sortante, a transmis le sceau du Conseil communal et la clé du carnotzet à la nouvelle Présidente, Mme Nicole Divorne.

M. Daniel Rohrbach, Compère-Président 2010-2011, a ensuite ouvert les assises de la Confrérie des Anciens Présidents du Conseil. Selon les us et coutumes de cette honorable Confrérie, il a remis à Mme Nathalie Kocher-Jaccard, future Compère-Présidente, la traditionnelle boîte «souvenir» et le diplôme signé par tous les anciens Présidents présents. Après les discours d'usage et les moult remerciements, un apéritif a été offert par la Municipalité aux participants (membres de la Confrérie et des Bureaux du Conseil 2011-2012 et 2012-2013). La soirée s'est poursuivie de façon conviviale autour d'un repassurprise organisé par le Compère-Président sortant M. Rohrbach.

#### Coupe des sapins

La traditionnelle journée de «coupe des sapins» s'est déroulée le jeudi 6 décembre à Bottens. Mme Nicole Divorne, Présidente du Conseil communal, s'est mise dans la peau de la bûcheronne du jour pour couper le magnifique sapin qui décore, durant



6 décembre 2012 Coupe des sapins à Bottens

2 juillet 2012 Mme Nicole Divorne, Présidente, reçoit le sceau du Conseil communal remis par Mme Nathalie Kocher, ancienne Présidente les fêtes de fin d'année, la Salle de spectacles. Mme Divorne a parfaitement tenu son rôle ainsi que la tronçonneuse. Selon la coutume, le repas de midi a été pris en commun au refuge de Bottens.

## Rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2011

Le rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2011, avec les réponses de la Municipalité aux diverses observations, remarques et vœux formulés, a été adopté par le Conseil communal le 21 juin 2012.

Toutefois, suite aux réponses de la Municipalité, une observation a été maintenue, soit:

Observation 7 - Foyer Sainte-Famille - La Commission de gestion déplore que sur les 35 places disponibles aucun accueil pour «les 0 à 3 ans» n'ait été prévu.

Réponse de la Municipalité: La structure du Foyer Sainte-Famille n'a pas été modifiée lors du changement et elle a été reprise telle quelle avec ses structures. La répartition du nombre d'enfants sera examinée dans le cadre de la planification en matière de lieux d'accueil, en tenant compte de tous les équilibres nécessaires, familiaux, géographiques et financiers.

<u>Réponse de la Commission</u>: La Commission de gestion maintient son observation et attend plus de renseignements sur la planification en matière de lieux d'accueil.

Réponse de la Municipalité 2013:

La planification des lieux d'accueil de iour pour les enfants est en cours et intègre l'augmentation de places au Foyer Sainte-Famille, conformément au préavis N° 109-2011. Toutefois, la direction du Foyer ne souhaite pas créer des places pour les bébés en raison des investissements nécessaires tant au niveau des adaptations architecturales que du taux d'encadrement plus élevé requis pour cette tranche d'âge, selon les normes édictées par le Service de protection de la jeunesse. La création de places pour les enfants âgés de 0 à 2 ans et demi est étudiée dans la perspective d'un agrandissement de la crèchegarderie Le Tournesol ou à la Farandole, dans un horizon de 2 ans.

### Retransmission des séances du Conseil communal

La Ville de Renens diffuse depuis septembre 2011 les séances du Conseil communal en direct sur www. renens.ch, elles sont également accessibles dès le lendemain matin sur le même site avec un chapitrage par point de l'ordre du jour.

Les séances du Conseil communal sont également retransmises en différé à la TV sur le canal Info des téléréseaux lausannois, qui diffuse déjà les séances du Grand Conseil vaudois et les Conseils communaux de Lausanne et Prilly. Ce canal numérique inclus dans l'abonnement du téléreseau renanais peut encore être pour quelque temps également capté sur un canal analogique, pour les ménages non encore équipés en numérique.

# Sommaire des décisions du Conseil communal

#### Séance du 19 janvier 2012

- Assermentation de M. Xhevat Gashi, élu en remplacement de M. Jakup Ahmetti, démissionnaire.
- Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller, intitulé «Pour une politique plus active du logement demandant à la Municipalité d'acheter ou de construire des logements et de les louer à prix coûtant, afin de les soustraire à la spéculation immobilière»

Décision: Nomination d'une commission.

#### Séance du 23 février 2012

- Assermentation de M. Vito Vita, élu en remplacement de Mme Sylvia Mermoud, démissionnaire.
- Désignation de M. Vito Vita en qualité de membre de la Commission des finances, en remplacement de Mme Sylvia Mermoud, démissionnaire.
- Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller, intitulé «Pour une politique plus active du logement demandant à la Municipalité d'acheter ou de construire des logements et de les louer à prix coûtant, afin de les soustraire à la spéculation immobilière»



Création d'un terrain multisports aux Baumettes

Décision: Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

 Préavis N° 7-2012 - Baumettes -Création d'un terrain multisports sur la parcelle contiguë à la halle de tennis et aménagements paysagers -Amendement

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à réaliser un terrain multisports à l'avenue des Baumettes et ses aménagements paysagers.
- 2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 220'000.- Fr. 225'000.- TTC pour financer ce projet, avant déduction d'une éventuelle subvention cantonale du Fonds du Sport et d'un don d'un Club Service et de construire une table de ping-pong à l'endroit le plus propice.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3620.060.329 - Baumettes - aménagement d'un terrain multisports et aménagements extérieurs.

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'article 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes. Les subventions, au moment de leurs versements, viendront en déduction de la valeur résiduelle encore à amortir.

### Séance du 29 mars 2012

- Assermentation de M. Frédéric George, élu en remplacement de M. Grégory Mettraux, démissionnaire.
- Postulat de Mmes Irène Frei-Premet et Véronique Bovey-Diagne,

intitulé «Soutenons la biodiversité à Renens»

Décision: Nomination d'une commission

 Préavis N° 8-2012 - Réponse de la Muncipalité au postulat de M. le Conseiller communal Pascal Golay, intitulé «Encourageons les voitures électriques»

Décision: Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Pascal Golay, intitulé «Encourageons les voitures électriques».

• Préavis N° 9-2012 - Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Eric Aeschlimann, intitulé «Produire du courant propre: photovoltaïque et éolien»

Décision: Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Eric Aeschlimann, intitulé «Produire du courant propre: photovoltaïque et éolien».

• Préavis N° 10-2012 - Réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Irina Krier, intitulé «Chauffer efficace? Pour un diagnostic sur le territoire de Renens à l'aide de la thermographie aérienne»

Décision: Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Irina Krier, intitulé «Chauffer efficace? Pour un diagnostic sur le territoire de Renens à l'aide de la thermographie aérienne».

 Préavis N° 11-2012 - Rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2011 - Réponse de la Municipalité aux interventions suivantes: Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Crédits d'investissement», du 5 octobre 2006 / Postulat de M. Roland Divorne relatif à la Grange, du 6 septembre 2007 / Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois, horizon 2011», du 7 juin 2007 / Postulat de M. Roland Divorne intitulé «Informer pour mieux vivre à Renens», du 10 avril 2008 / Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009 / Postulat du Groupe «Les Verts» et de Mme Irène Frei intitulé «Des coursiers à vélo à Renens. Un élément dynamisant supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre Ville?», du 21 janvier 2010 - Amendement

Décision: Le Conseil communal

- Approuve le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2011.
- Considère qu'il a été répondu aux postulats suivants:
- 1. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Crédits d'investissement», du 5 octobre 2006.
- 2. Postulat de M. Roland Divorne relatif à la Grange, du 6 septembre 2007.
- 4. Postulat de M. Olivier Barraud intitulé «Ouest lausannois, horizon 2011», du 7 juin 2007.
- 5. Postulat de M. Roland Divorne intitulé «Informer pour mieux vivre à Renens», du 10 avril 2008.
- 9. Postulat du Groupe «Les Verts» et de Mme Irène Frei, intitulé «Des coursiers à vélo à Renens. Un élément dynamisant supplémentaire pour l'attractivité commerciale du centre de notre ville?», du 21 janvier 2010.
- Accepte de repousser le délai de réponses des interventions suivantes:
- 3. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Motion TL», du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL N° 7 à Renens, dans la boucle: La Croisée Av. du 14-Avril Pl. Nord de la Gare R. de Lausanne La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé «Pour encourager la mobilité douce», du 1er novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé «Prendre avec» (transports publics), du 3 septembre 2009.

- 6. Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'administration, du 22 janvier 2009.
- 7. Motion de M. Michel Brun relative au concept de cyberadministration et de la création d'un guichet unique, du 2 avril 2009.
- 8. Postulat de Mme Line Rouyet relatif à une journée participative pour les jeunes de Renens, du 14 mai 2009.
- 10. Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010.
- 11. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005.
- 12. Motion de M. Gilbert Stöckli du 23 mars 1995 relative à la création d'une bibliothèque municipale et à la motion de M. Jean-Marc Dupuis du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque.
- Préavis N° 12-2012 Construction d'un terrain de football synthétique au Censuy - **Amendement**

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de construction d'un terrain synthétique, ainsi que les transformations du terrain d'entraînement qui lui est attenant en surface engazonnée.
- 2. Alloue à cet effet à la Municipalité un crédit de Fr. 1'700'000.- TTC pour financer ce projet, avant déduction de la subvention cantonale du Fonds du sport et du don de la Fondation 4:4:2.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données

par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissement du patrimoine administratif suivants:

- N° 3620.5010.128 «Censuy terrain de football synthétique» (amortissement en 30 ans)
- N° 3620.5060.335 «Censuy terrain de football synthétique» (amortissement en 10 ans).

Cette dépense sera amortie en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilier), selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

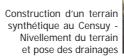
- 3. Considère que, par le présent préavis, la Municipalité a répondu au postulat de M. le Conseiller communal Reza Safaï, intitulé «Pour un terrain synthétique au stade du Censuy.»
- Préavis N° 13-2012 Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de Mme Ludomilla Covi

Décision: Le Conseil communal

- 1. Accepte la succession de Mme Ludomilla Covi, décédée le 26 avril 2010, sous bénéfice d'inventaire avec réserve de l'article 592 du Code civil.
- 2. Décide de comptabiliser le montant comme élément extraordinaire section 2039 dans le compte 2039.4690 «Dons et legs».

#### Séance du 10 mai 2012

- Assermentation de M. Roberto Arnedo, élu en remplacement de Mme Rose-Marie Matti, démissionnaire.
- Election du Bureau du Conseil pour l'année 2012-2013
- Mme Nicole Divorne est élue Présidente
- M. Gérard Duperrex est élu viceprésident
- M. Michele Scala est élu  $2^{\text{ème}}$  vice-président





- Mmes Irène Frei-Premet et Gisèle Martin sont élues scrutatrices
- Mmes Verena Berseth et Myriam Coleman sont élues scrutatrices suppléantes.
- Préavis intercommunal N° 14-2012 -Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Préfaully/Blancherie

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre (secteur Préfaully-Blancherie), sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens.
- 2. Accorde à la commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 390'000.- TTC, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 10 et 11.
- 3. Alloue à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de Fr. 118'443.-, selon les modalités décrites ci-dessus, sous chiffres 10 et 11.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620. 062 «Collecteur intercommunal Mèbre Préfaully-Blancherie».

### Séance du 21 juin 2012

- Assermentation de M. Angelo Maiorano, élu en remplacement de M. Pascal Waeber, démissionnaire.
- Nomination de M. Frédéric George en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, en remplacement de M. Pascal Waeber, démissionnaire.
- Nomination de Mme Victoria Ravaioli en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois», en remplacement de M. Gian-Luca Ferrini, démissionnaire.
- · Comptes communaux

Décision: Le Conseil communal

Adopte les comptes arrêtés au 31 décembre 2011:

- 1. de la Commission intercommunale Mèbre-Sorge,
- 2. de la Commission intercommunale de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP» de Vidy,
- 3. de la Commune de Renens, présentant un excédent de charges de Fr. 221'462.-.
- Gestion

Décision: Le Conseil communal

Approuve la gestion de l'exercice 2011 et donne décharge aux organes responsables.

 Postulat de Mmes Irène Frey-Premet et Véronique Bovey-Diagne, intitulé «Soutenons la biodiversité à Renens»

Décision: Postulat transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

• Préavis N° 15-2012 - Adoption du plan de quartier équivalant à un permis de construire P34 «La Croisée II»

Décision: Le Conseil communal

- 1. Accepte les réponses aux oppositions formulées à l'encontre du plan de quartier P34 «La Croisée II».
- 2. Adopte le plan de quartier équivalant à un permis de construire P34 «La Croisée II».
- Préavis N° 16-2012 Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires - Place de la Gare

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose d'un collecteur d'eaux usées et d'eaux claires dans le secteur Place de la Gare.
- 2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité, un crédit de Fr. 1'228'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010. 150 - Avenue de la Gare - collecteurs EU + EC.

Cette dépense sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux».

#### Séance du 13 septembre 2012

- Assermentation de Mme Maria del Mar Rodriguez, élue en remplacement de M. Ali Köse, démissionnaire.
- Assermentation de M. Jean-François Jeanrichard, élu en remplacement de Mme Françoise Christ, démissionnaire.
- Initiative populaire communale «pour renforcer la sécurité à Renens» demandant la pose de caméras de vidéosurveillance - Demande au Conseil communal de prolonger le délai de la mise en oeuvre de six mois

Décision: Le Conseil communal

Accepte de prolonger le délai de six mois pour la mise en place des caméras de vidéosurveillance.

- Désignation de M. Ali Korkmaz en qualité de membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois - ARASOL - en remplacement de Mme Françoise Christ, démissionnaire.
- Préavis N° 17-2012 Avenue du Censuy - Rue du Léman - Collecteur EU/EC

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à réaliser les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le secteur «Avenue du Censuy Rue du Léman».
- 2. Alloue, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr. 1'012'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte N° 3861.5010.142 «Avenue du Censuy - Rue du Léman - collecteurs».

Cette dépense sera amortie, en une seule fois, par un prélèvement dans le fonds prévu à cet effet, compte N° 9280.01 «Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux».

 Préavis N° 18-2012 - Crédit nécessaire aux études des plans de quartier prévus pour la législature 2011-2016 et la révision générale du plan d'affectation Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à entreprendre les études nécessaires aux plans de quartier prévus pour la législature 2011-2016 et à la révision du plan général d'affectation.
- 2. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à ces études pour un montant de Fr. 980'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif N° 3711.5890.080 «Etudes urbaines».

Cette dépense sera amortie en 5 ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Préavis N° 20-2012 - Aménagement d'une nouvelle direction primaire au Collège de Verdeaux et agrandissement de la salle des maîtres

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux nécessaires à l'aménagement d'une nouvelle direction primaire au Collège de Verdeaux et à l'agrandissement de la salle des maîtres.
- 2. Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à ces travaux pour un montant de Fr. 263'000.- TTC.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elles figureront dans les comptes d'investissements du patrimoine administratif.

D'une part, pour le montant de Fr. 217'000.- TTC, sous le compte N° 3500.5030.210 «Verdeaux - Aménagement nouvelle direction primaire».

D'autre part, pour le montant de Fr. 46'000.- TTC, sous le compte N° 3500.5060.306 «Verdeaux - Aménagement nouvelle direction primaire-Mobilier».

Cette dépense sera amortie en 30 ans (bâtiment) et en 10 ans (mobilier), selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1<sup>er</sup> juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Préavis N° 21-2012 - Réaménagement du parc des Paudex

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de réaménagement du parc des Paudex.
- 2. Alloue à la Municipalité un crédit cadre de Fr. 650'000.- TTC pour financer ces travaux.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissements du patrimoine administratif, sous le compte N° 3620.5060. 323 - Réaménagement du parc des Paudex.

Cette dépense sera amortie en 10 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

 Préavis N° 22-2012 - Réponse au postulat de Mme la Conseillère communal Line Rouyet, intitulé «Journée participative pour les jeunes de Renens»

Décision: Le Conseil communal

Approuve la réponse de la Municipalité au postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet, intitulé «Journée participative pour les jeunes de Renens».

#### Séance du 11 octobre 2012

En préambule à son assemblée ordinaire, le Conseil communal participe à une séance spéciale d'information relative au projet de la Gare.

- Assermentation de M. Vito Tartaglia, élu en remplacement de M. Mady Keita, démissionnaire.
- Changements dans la composition de commissions permanentes et des commissions intercommunales:
- MM. Didier Vienet et Xhevat Gashi remplacent MM. Mady Keita et Jakup Ahmeti à la Commission des pétitions,
- M. Aso Piroti remplace M. Mady Keita au Conseil intercommunal de l'Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»,

- M. Xhevat Gashi remplace M. Jakup Ahmeti à l'Association intercommunale «Assemblée régionale de l'Organisation régionale de la protection civile»,
- M. Ali Korkmaz remplace M. Christophe Hinvi à la Commission de naturalisation.
- Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire intitulé «Pour un «axe fort» de transports publics au sud des voies CFF»

Décision: Nomination d'une commission

• Postulat de M. Alberto Mocchi intitulé «Pour des potagers urbains dans les quartiers de Renens»

Décision: Postulat renvoyé à la Municipalité.

• Préavis N° 19-2012 - Augmentation du cautionnement communal en faveur de la Société coopérative de la piscine de Renens pour permettre une rénovation importante de la piscine - Prolongation de la durée du droit de superficie accordé à la Société coopérative de la piscine de Renens

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à augmenter d'un montant maximum de Fr. 6'800'000.-, le cautionnement solidaire de la Commune de Renens en garantie des emprunts contractés par la Société coopérative de la piscine de Renens, portant ainsi le cautionnement total pour la Société coopérative de la piscine de Renens à Fr. 9'800'000.-.
- 2. Prend acte que soit portée aux budgets 2013 et suivants, l'augmentation de la subvention inhérente au présent préavis et ce, conformément aux engagements conventionnels envers la Société coopérative de la piscine de Renens.
- 3. Autorise la Municipalité à prolonger jusqu'en 2060 aux conditions actuelles le droit distinct et permanent en faveur de la Société coopérative de la piscine de Renens grevant la parcelle communale N° 752 d'une superficie de 22'124 m², sise au lieu-dit «Au Caudray».
- Préavis N° 23-2012 Mise en place d'un deuxième centre de calcul informatique et remplacement du système de sauvegarde des données

Décision: Le Conseil communal

Alloue à cet effet, à la Municipalité, un crédit de Fr. 230'000.- TTC pour financer la mise en place d'un deuxième centre de calcul informatique et procéder au remplacement du système de sauvegarde des données.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 6900.5060. 303 - Nouveau centre de calcul.

Cette dépense sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Préavis N° 24-2012 - Arrêté d'imposition pour l'année 2013

Décision: Le Conseil communal

- 1. Décide de garder le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5%, ainsi que tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2013.
- 2. Adopte l'arrêté d'imposition de la Commune de Renens pour l'année 2013 tel que présenté par la Municipalité.
- Préavis N° 25-2012 Arrière-caution de Fr. 200'000.- en faveur du Canton Dossier des IRL

Décision: Le Conseil communal

Autorise la mise en place d'une arrière-caution de Fr. 200'000.- en faveur du Canton pour soutenir le cautionnement simple de Fr. 1 mio que ce dernier a pris envers la BCV pour soutenir le démarrage dans de bonnes conditions des IRL+.

Préavis N° 26-2012 - Cautionnement communal en faveur de la Société coopérative Logacop (PQ 34 La Croisée) - Subventionnement communal de 48 logements (aide à la pierre) - Location de l'école - Achat de parts sociales de la Société coopérative Logacop

Décision: Le Conseil communal

1. Autorise la Municipalité à se porter caution solidaire, au nom de la Commune de Renens, en garantie des emprunts contractés par la Société coopérative Logacop concernant le projet «La Croisée» pour un montant maximal de Fr. 5'000'000.-.

Au cas où le Canton de Vaud se porterait également caution solidaire pour un montant total estimé à Fr. 1'950'000.-, le cautionnement solidaire de la Commune de Renens se monterait à Fr. 3'050'000.-.

2. Alloue à la Municipalité un crédit de Fr. 50'000.- pour la souscription de 500 parts sociales de valeur nominale de Fr. 100.- chacune.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 2024.5250.00 «Logacop, parts sociales».

Cette dépense sera amortie en une seule fois et ce, dès la première année.

3. Accorde le montant nécessaire au subventionnement communal estimé à Fr. 72'743.- par année, selon la Loi sur le logement du 9 septembre 1975, pour les 48 appartements du quartier de la Croisée 9, propriété de la Société coopérative Logacop, permettant un abaissement des loyers de 10% pendant 15 ans sur les appartements de l'immeuble précité.

Les sommes correspondantes seront comptabilisées dans le compte N° 7640.3655.01 «Subventions ordinaires aux habitations à loyers modérés» dès 2014, au moment de la mise en location effective des appartements, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat concernant la participation cantonale.

4. Autorise la Municipalité à s'engager auprès de la Société coopérative Logacop pour la location de l'unité scolaire prévue.

### Séance du 15 novembre 2012

- Changements dans la composition de la Commission de naturalisation:
- M. Aso Piroti (et non M. Ali Korkmaz comme annoncé le 11 octobre) remplace M. Christophe Hinvi,
- M. Ali Korkmaz remplace M. Madi Keita en tant que membre suppléant.
- Préavis N° 27-2012 Mise en place de la cyberadministration et refonte du site Internet

Décision: Le Conseil communal

- 1. Autorise la Municipalité à mettre en place la cyberadministration, remanier le site Internet et le rendre plus tourné vers l'utilisateur.
- 2. Alloue à cet effet, à la Municipalité, un crédit de Fr. 90'000.- TTC pour financer ce projet.

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif section N° 1010.5060.307 - Site Internet et cyberadministration.

Cette dépense sera amortie en 5 ans, selon l'art. 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour: 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Le présent préavis répond à la motion de M. Michel Brun, intitulée «Cyberadministration», du 4 décembre 2008.

• Postulat de M. Roland Divorne et consorts intitulé «Modification de l'art. 16 des dispositions d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique (macarons)»

Décision: Postulat transmis à la Municipalité.

### Séance du 13 décembre 2012

• Budgets 2013

Décision: Le Conseil communal

- 1. Adopte les budgets 2013
- a) de la Commune de Renens
- b) de l'Organisme intercommunal Mèbre-Sorge
- c) de la Station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise «STEP», à Vidy.
- 2. Prend acte du plan des investissements de la Commune de Renens pour les années 2012 à 2016.



# Votations et élections

## **Scrutins**

	Oui	Non F	Participation %
Votation fédérale du 11 mars 2012			
Initiative populaire du 18 décembre 2007 «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires»	2′214	1′350	46.41
2. Initiative populaire du 29 septembre 2008 «Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)»	1′438	2'062	46.41
3. Initiative populaire du 26 juin 2009 «6 semaines de vacances pour tous»	1′918	1′696	46.41
4. Arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementa- tion des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (contre-projet à l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun»)	3′267	266	46.41
5. Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL)	2′329	1′113	46.41
Votation fédérale du 17 juin 2012			
Initiative populaire «Accéder à la propriété grâce à l'épargne- logement»	861	2′071	38.18
Initiative populaire «Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux: la parole au peuple!)»	519	2′444	38.18
3. Modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins)	195	2′784	38.18
Votation cantonale du 17 juin 2012			
1. Initiative populaire et contre-projet			
a. Initiative populaire «Assistance au suicide en EMS» (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique)	1'178	Suffrages initiative 1'767	: 38.18
b. Contre-projet du Grand Conseil modifiant cette même loi du 29 mai 1985 sur la santé publique	1'878	Suffrages contre-pro 1'017	jet: 38.18
c. Question subsidiaire de savoir si, en cas de double acceptation, c'est l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur	Initiative: 678	Contre-projet: 2'108	38.18
Votation fédérale du 23 septembre 2012			
Arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire «jeunesse + musique»)	2′045	526	33.42
Initiative populaire du 23 janvier 2009 «Sécurité du logement à la retraite»	798	1′784	33.42
Initiative populaire du 18 mai 2010 «Protection contre le tabagisme passif»	1′194	1′411	33.42

Votation fédérale du 25 novembre 2012			
Modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties	1′536	176	22.16
Votation cantonale du 25 novembre 2012			
Modifications de terminologie des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003	1′640	65	22 16

## **Elections**

	Participation %
11 mars 2012	
Election des députés au Grand Conseil	36.19
• Election des membres du Conseil d'Etat - 1er tour	36.91
Pour les élections cantonales du 11 mars, la Municipalité a décidé de mettre à disposition gratuitement les treize emplacements prévus sur le territoire de la Commune de Renens et de faire coller les affiches par des employés du Service Environnement-Maintenance. Contrairement aux élections communales où la Société Générale d'Affichage SA prend à sa charge gratuitement l'affichage sur les panneaux communaux, pour les autres échéances électorales, elle le fait à un tarif normal. Entre les élections communales de mars 2011, les élections fédérales d'octobre 2011, la complémentaire pour le Conseil d'Etat de fin 2011 et les élections cantonales de mars 2012, la multiplication des scrutins représente pour les partis une charge financière importante et la Municipalité a décidé de faire un geste.	

### 1er avril 2012

•	Election des membres	du Conseil	d'Etat -	2 <sup>ème</sup> tour		29.78
---	----------------------	------------	----------	-----------------------	--	-------

# Municipalité

# Composition

Administration générale-Personnel Mme Marianne HUGUENIN

Syndique

Finances-Cultes M. Jean-François CLEMENT

Urbanisme-Travaux Mme Tinetta MAYSTRE

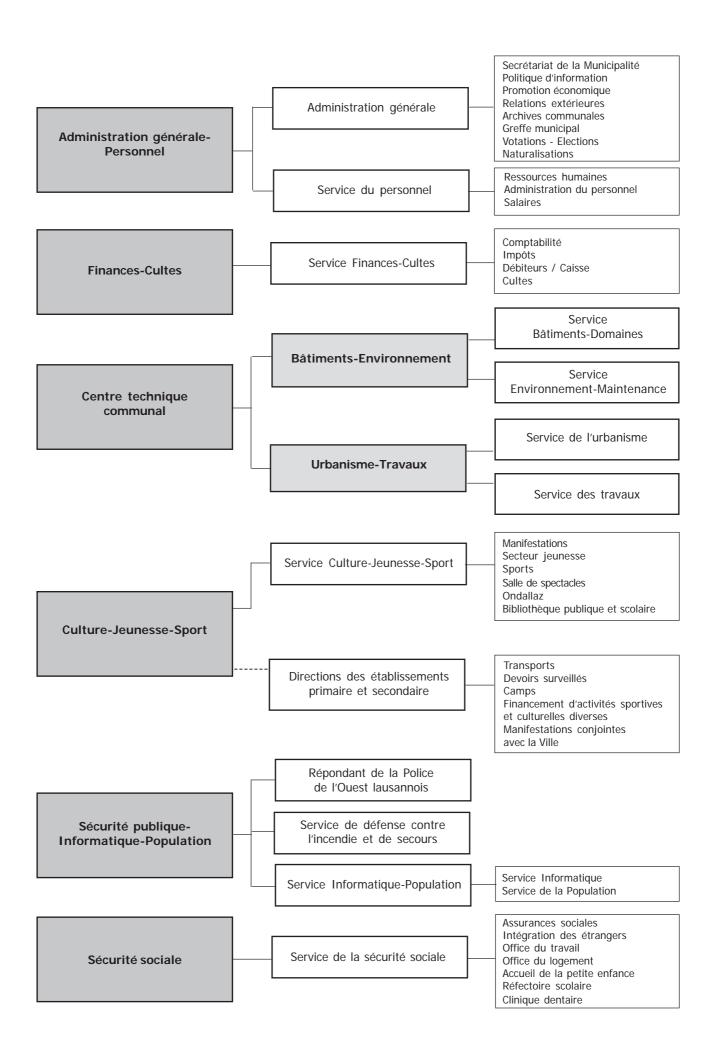
Bâtiments-Environnement M. Jean-Marc DUPUIS

Culture-Jeunesse-Sport Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA

Sécurité publique-Informatique-Population M. Olivier GOLAZ

Sécurité sociale M. Jean-Pierre ROUYET

Secrétaire municipal M. Jean-Daniel LEYVRAZ Adjointe administrative Mme Myriam CHAPUIS



# Municipalité

#### Introduction

Cela bouge du côté de la gare, de Malley, de la Croisée, les séances de travail, les rencontres politiques sont nombreuses. La Municipalité doit expliquer sa politique en matière de zones 30 ou 20. Elle doit trouver des réponses, mettre en place des aménagements. Il y a de nombreux chantiers en cours et futurs et la Municipalité a décidé de lancer une opération «Renens en Mouvement». Un premier supplément dans le journal communal est sorti en novembre 2012 et cet objet est présent sur le site.

# Renens en mouve)))ent

Renens veut se donner des moyens d'aborder l'avenir avec une administration performante. La Municipalité a lancé et mené une opération intitulée «Faire l'Administration communale de demain ensemble», ceci en collaboration avec l'Institut Itéral. Des questionnaires ont été remplis par le personnel, les chef-fe-s de service et la Municipalité ont participé à des séminaires. Un bilan de toutes les idées émises a été réalisé fin 2012 et 2013 verra la réalisation de certains projets.

De nouveaux locaux fonctionnels et plus spacieux ont été mis à disposition des habitants se rendant au Service de la population.

La Municipalité a largement participé à une manifestation marquant les 5 ans d'existence des Ateliers de la Ville de Renens. Elle a participé à l'organisation, elle a financé en partie le film réalisé à cette occasion et qui est toujours visible sur le site com-

munal. Elle a participé à une soirée qui réunissait de nombreux représentants des entreprises, de l'économie et des milieux concernés par la promotion économique. Comme conférenciers, étaient présents MM. Kudelsky et Dubuis ainsi que la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon.

La Municipalité a étudié les différentes possibilités d'installer des caméras de vidéosurveillance sur la place de la Gare. Elle s'est investie fortement dans l'étude pour l'introduction de la taxe au sac.

Le Collectif La Louve a remplacé l'Association Castel Dahu aux Tilleuls. Dans les deux cas, les tractations ont été longues et parfois pénibles. Elles ont néanmoins aboutis et la présence du Collectif La Louve avec qui des règles fermes ont été fixées n'a pas empêché la suite des études et travaux menés en vue de conserver ce bâtiment.

Ce qui précède n'est qu'un pâle reflet de ce qui s'est passé durant l'année. Celui-ci montre néanmoins la diversité des activités de la Municipalité et de ses services. Dans le présent rapport, direction par direction, le lecteur trouvera, pratiquement d'une manière exhaustive, l'ensemble des activités déployées.

La Municipalité tient ici à remercier le Conseil communal pour son soutien mais également l'ensemble du personnel communal et les cadres qui se sont fortement investis durant toute l'année.

#### **S**éances

En 2012, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires qui lui ont permis de traiter 1165 dossiers.

### Séances spéciales

Depuis quelques années, environ 4 demi-journées et 4 fins d'après-midi sont consacrés à des réflexions plus approfondies sur des thèmes particuliers. Ces séances réunissent la Municipalité et de nombreuses fois en présence des chef-fe-s de service. Celles de fin d'après-midi réunissent la Municipalité et les chef-fe-s de service ainsi que des invités. Ces séances ont souvent un caractère informatif

De plus, une fois par année est organisée une visite sur le terrain afin d'être plus proche des réalités et qui permet souvent de rencontrer des habitants dans leur cadre de vie.

Ce qui précède représente un base à laquelle il y a lieu d'ajouter toutes les autres séances qui ont lieu en relation avec le budget, les comptes, le plan d'investissement, les commissions ad hoc, les réunions urgentes et toutes les séances de travail nécessaires à faire aboutir des projet mais aussi à entretenir des relations positives avec différents services et organismes publics ou privés.

#### Mercredi 18 janvier

La Municipalité, les chef-fe-s de service et des membres de l'Association Un Autre Regard ont fait le déplacement à Sion pour visiter la Ferme-Asile, centre artistique pluridisplinaire destiné à développer et promouvoir la création en Valais et pour découvrir le centre-ville, ses rues piétonnes et ses aménagements urbanistiques.

#### Lundi 23 janvier

Présentation par M. Nicolas Servageon, Délégué économique, de son

rapport d'activités après 3 mois de mandat. Cet exposé a été suivi d'un apéritif de début d'année.

#### Mercredi 15 février

1ère partie:

- · Le bâtiment scolaire de la Croisée
- · La réforme scolaire HarmoS
- La politique en matière scolaire d'une manière générale
- · Présentation du projet «Equité».

#### 2ème partie:

- Rappel du principe de la taxe proposée par Lausanne Région, coût de gestion des déchets à Renens, avec projection 2013
- Comparatif taxe Point d'impôt -Eléments de réflexion par la Direction des Finances.

#### Mardi 8 mai

Visite des biens communaux selon le programme suivant: Visite du Centre de documentation scolaire des Pépinières, ch. des Pépinières 10, organisée par Mme Michelle Dedelley/ Promenade dans le Parc du Bugnon-Paudex avec présentation du futur projet par M. Alain Peneveyre/Visite des abords du Centre de tennis et du chantier du terrain multisports des Baumettes, sous l'égide de M. Alain Peneveyre.

#### Mercredi 16 mai

- Point de la situation relatif à la Place du Marché - Travaux complémentaires et questions en suspens.
- Point de la situation relatif à la taxe au sac et à la répartition.

#### Mardi 14 août

Réexamen de la situation du Collège du Censuy.

#### Jeudi 30 août dans le cadre de la Journée des Villes suisses

- Préavis Arrière caution de Fr. 200'000.- en faveur du canton -Dossier des IRL
- Préavis Cautionnement en faveur de la Société coopérative Logacop (PQ34 La Croisée) - Subventionnement communal de 48 logements (aide à la pierre) - Location de l'école - Achat de parts sociales de la Société coopérative Logacop.
- Conférence de M. Albin Kurti, vendredi 7 septembre 2012 à la Salle de spectacles Demande d'autorisation de manifestation déposée par M. Naser Palushi.

Par ailleurs, elle a tenu en janvier sa rencontre annuelle avec les CFF dont les thèmes abordés étaient les suivants:

- Tour d'horizon des projets tels que la Gare, les entrepôts, Closel, etc.
- Point de la situation relatif à l'activité de CFF Cargo.
- · Train fairplay.
- · RailFair Parrains-marraines.
- Mise à disposition du parking CFF en face de la Salle de spectacles.
- Service à la clientèle Ouverture des guichets - Modification des horaires - Abonnements CFF cartes journalières.

Ainsi qu'une rencontre avec la Direction des tl pour discuter des points suivants:

- Problématique des nouvelles lignes et des nouveaux aménagements:
  - ligne 25, le point de l'évolution du projet
  - des leçons à tirer pour les projets futurs?
- Autres points liés au développement de l'offre à Renens (Village, liaison Nord-Sud, Léman et Piscine en particulier, lignes 32-33 en soirée).
- AFTPU: tram (prestations et offre durant le chantier) et BHNS.
- Représentation des communes de l'Ouest au Comité de direction après la fusion TSOL/tl.
- Organisation tl (organigramme?), personnes en contact avec les communes, et Renens en particulier.

A l'instar des CFF, cette rencontre aura lieu dorénavant chaque année.

De plus, la Municipalité a mis sur pied des séances d'information publiques, dont:

Mardi 6 mars, à la Salle de paroisse du Temple de Renens-Village - Séance d'information publique relative à l'avenir de la Poste de Renens-Village. A l'initiative de la Municipalité, des représentants de La Poste ont présenté à la population leur analyse de la situation de la Poste de Renens-Village et les diverses propositions qui pourraient être envisagées.

Mercredi 27 juin, à la Buvette de la Salle de spectacles - Séance d'information destinée aux propriétaires d'immeubles du centre-ville possédant une vitrine au rez-de-chaussée

afin de leur présenter des enjeux commerciaux (M. Nicolas Servageon, Délégué économique) et les aménagements urbains 2014-2018 (M. Martin Hofstetter, Chef de service Urbanisme).

Mardi 20 novembre, à la Buvette de la Salle de spectacles - Séance d'information publique «Renens en mouvement» relative au plan de quartier «Gare-Sud» et en particulier au projet d'ensemble de la Gare avec tous ses changements (quais élargis, nouveaux accès, passerelle «Rayon vert», ...).

Mercredi 12 décembre, au Centre Technique Communal – Séance d'information publique relative à l'agrandissement du site scolaire du Censuy, en présence des architectes et d'une délégation municipale.

En vrac et d'une manière non-exhaustive, la Municipalité a encore participé ou a été représentée par une délégation municipale aux manifestations, rencontres ou visites suivantes:

- Traditionnel Apéritif culturel organisé par le Service Culture-Jeunesse-Sport à l'Académie de danse Flamenca Antonio Perujo.
- En 2011, une pétition a été signée par plusieurs commerçants du Nord de la Commune demandant notamment que la Municipalité tienne compte de leur existence.
   Cette pétition avait été déposée au Conseil communal par M. Edi Canderan, Bar à café le Pam Pam à la rue de Verdeaux 15, au nom des pétitionnaires. La Commission des pétitions du Conseil communal l'a ensuite transmise à la Municipalité pour examen.

Afin de prendre note de vive voix des remarques des pétitionnaires et de leur donner le plus possible d'explications et d'informations, ceux-ci ont été conviés à une rencontre le mercredi 22 février, au Bar à café le Pam Pam. La Syndique et le Secrétaire municipal ainsi que M. Alain Peneveyre, Chef du Service Environnement-Maintenance et le Lieutenant Christian Hautle, Chef Prévention & Partenariats à la Police de l'Ouest lausannois, étaient présents.

 Une délégation de la Municipalité, accompagnée de Mme Ariane Widmer, Cheffe de projet SDOL et de responsables communaux ont accueilli la Municipalité de Köniz/BE, laquelle s'est vu décerner le Prix Wakker 2012. Un programme particulier et varié a été organisé à son intention: accueil à l'EPFL, présentation du SDOL et visite de l'exposition à Archizoom, déplacement en M1 à la Gare de Renens, présentation des projets Gare tram - place du Marché à l'Expo Gare de l'Ouest, visite de la place du Marché, passage à Globlivres,... et le soir les Municipalités se sont retrouvées pour échanger et partager un repas en commun. Mme la Syndique a par ailleurs assisté le samedi 23 juin à Köniz à la remise du Prix Wakker à cette commune.

- Inauguration de la nouvelle halte CFF de Prilly-Malley.
- · Visite annuelle de la Commission de gestion du Grand Conseil dans le district de l'Ouest lausannois sous la Présidence de Mme Anne-Marie Depoisier, Députée et ancienne Syndique de Renens et en présence de M. le Préfet, selon le programme suivant : Visites de l'ECAL, du centre des tl, site de la gare RER de Malley, Longemalle Parc, repas de midi au Starling Hôtel, chantier de la RC 1 à Saint-Sulpice, Archives cantonales, Musée Encre et Plomb à Chavannesprès-Renens. La visite s'est terminée à l'Espace TILT à Renens par un apéritif offert par la Commune de Renens et au cours duquel étaient également associés les Député-e-s du District et les Syndic-que-s. Mme Huguenin, Syndique, a accueilli les invité-e-s.
- Repas offert par la Municipalité (tous les deux ans) aux Directions et aux Corps enseignants des Etablissements scolaires primaire et secondaire.
- Soirée d'inauguration du restaurant McDonald's à la rue de Crissier 4B à Renens. Lorsqu'un nouveau restaurant ouvre ses portes, la Fondation en Faveur des Enfants Ronald McDonald a pour

habitude d'offrir un chèque de Fr. 3'000.- à une association de la Commune. Sur proposition de la Municipalité, ce chèque a été octroyé à l'Association Arc-en-Ciel dont le but est d'aider et de soutenir les enfants et les familles vivant au contact du VIH/SIDA.

 Rencontre entre une délégation des Municipalités de Renens et Yverdon-les-Bains concernant leur situation financière difficile et dans le but de rechercher différentes solutions sur le plan technique et stratégique.

Ceci, sans compter les séances internes et régionales auxquelles chaque membre de la Municipalité participe dans le cadre de sa Direction.

# Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Le tableau ci-dessous reprend depuis l'année 2006 le nombre des diverses interventions déposées. La préparation des réponses nécessaires s'ajoute aux nombreux autres dossiers traités tant par la Municipalité que par les services.

# Convention avec la PolOuest

Par ailleurs, la Municipalité a négocié une nouvelle distribution de certaines tâches entre la Commune et la Police de l'Ouest (POL) suite à l'échéance de la convention signée en 2008. Le Service de la Population, au bénéfice de nouveaux guichets et d'une salle d'attente, a notamment repris dès le 1er juillet 2012 l'activité liée aux demandes de cartes d'identité et prendra également en charge l'établissement des avis de décès dès le 1er janvier 2013. A cette date, le Service Urbanisme reprendra l'examen et la délivrance des permis d'utilisation de réclames. Le Service Environnement-Maintenance s'occupera de la gestion de l'Office

des inhumations (application de la loi et des règlements, enregistrements des décès) et l'Administration générale gérera les piliers publics et le transfert des urnes de votations et élections. Ces changements auront une incidence financière positive pour la Commune. Une nouvelle convention sera établie en bonne et due forme fixant les échanges de prestations entre la Commune et l'Association à partir du 1er janvier 2013.

# Promotion économique au centre-ville

La démarche de promotion économique démarrée en octobre 2011 et visant à redynamiser le centre-ville de Renens continue.

La première action concrète fut d'accompagner un établissement de restauration rapide dans sa recherche d'implantation. L'entreprise McDonald's s'était approchée de la Commune pour trouver un emplacement si possible proche de la gare. Une enseigne de ce genre provoque forcément un impact sur le centre d'une ville. Il est par conséquent important de pouvoir placer une telle activité au bon endroit et de profiter au maximum des effets positifs en termes de passage de clients. L'analyse qui a été faite sur le centre-ville a démontré qu'il fallait placer un certain nombre d'attracteurs au nord des voies de chemin de fer pour drainer le flux important de pendulaires en direction de la Place du Marché. La plupart d'entre eux étant des étudiants de I'UNIL/EPFL, le McDonald's remplit donc partiellement cet objectif.

D'autres évolutions sont à noter sur la rue de la Mèbre qui relie la Place du Marché à la gare. Certains commerces ont changé de tenancier, ont rénové leur environnement ou sont en passe de le faire. Bien que la mixité ne soit encore pas optimale, il est encourageant de constater la première évolution du centre-ville sur les axes à forts potentiels. Le travail doit

#### Utilisation du droit d'initiative par le Conseil communal

Année	Motions	Postulats	Interpellations	Sous- total	Questions	Voeux	Résolutions	Pétitions	Total
2006	8	15	12	35	10	2			47
2007	1	8	19	28	8	6	2	1	45
2008		6	24	30	7	3	6	1	47
2009	2	8	24	34	5	5	2	1	47
2010	1	9	20	30	10			1	41
2011			18	18	13	1	5	5	42
2012		5	19	24	19		1		44

continuer pour optimiser ces transformations et différentes enseignes sont régulièrement contactées lorsque des opportunités se présentent en matière de locaux.

Afin de mettre un maximum de ressources en commun, que ce soit sur un plan interne (groupe de travail Cœur de Ville) ou externe (Groupe de travail commerces), la Ville a réuni à plusieurs reprises les représentants de Coop, Migros et de la SICOL (qui représente le commerce spécialisé). Un budget a pu être ainsi alloué pour organiser les fêtes de Noël.

Afin de sensibiliser les propriétaires à la démarche en cours et pour arriver à tisser des liens, la Municipalité a convié le 27 juin 2012 les propriétaires de rez-de-chaussée commerciaux à une séance d'information sur les travaux à venir à Renens. Cette séance a également été l'occasion de présenter les démarches en cours au niveau de la promotion économique et de rappeler l'appui que donne la ville à retrouver un nouvel occupant lorsque des locaux deviennent vides.

# Contact avec le tissu économique

Bien que l'activité industrielle qui a fait la réputation de Renens il y a plus d'un siècle ne soit plus prépondérante, il reste à Renens une activité économique diversifiée, innovante et emblématique, avec des entreprises de pointes.

La présence de TESA, fabricant d'outils de mesure de précision qui vient d'investir plusieurs millions dans une nouvelle ligne de production malgré un climat à l'exportation morose, l'évolution de SOCOL SA, fabricant de peintures et vernis établis à Renens depuis 1947, l'étonnante activité de niche de la société Elinchrom SA qui fabrique des lampes pour les milieux cinématographiques sont autant d'exemples de ce maintien industriel.

Pourtant, tout n'est pas facile dans le secteur secondaire. L'épisode douloureux des IRL qui a nécessité un plan de sauvetage porté par le CACIB SA (dont la commune est actionnaire à 60%), le Canton de Vaud et la Commune de Renens, est là pour rappeler cette fragilité latente. Cependant, certaines décisions ne sont pas une fatalité et il est possible de sauvegarder des intérêts avec de la persévérance et du dialogue. A ce titre, les dirigeants de la nouvelle entité qui porte le nom d'IRL+ font preuve de beaucoup de courage et la Municipalité leur souhaite ses meilleurs vœux de succès dans leur entreprise.

Le secteur tertiaire n'est pas en reste dans le tissu économique. Renens héberge en effet le siège suisse de Orange communication, le siège romand de Siemens, de M&Z (Groupe Alpiq), le siège de la Fédération internationale de Tennis de table ou de Parking management service SA pour ne citer qu'eux.

Côté formation, outre la proximité immédiate (5 arrêts de métro) de l'EPFL et de l'UNIL, Renens accueille la très renommée ECAL ou l'école privée Athenaeum. Ceci confère sans conteste à la ville une image forte dans le domaine du design (industriel), du graphisme, de l'audiovisuel ou de l'architecture d'intérieur. En synergie avec ces centres de formation, la Ville a décidé de mettre sur pied il y a 5 ans la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens et un professeur de l'ECAL a démarré en été 2012 le Design Studio Renens, structure hébergeant de jeunes diplômés de l'ECAL.

## La Poste de Renens-Village

Lors de la deuxième entrevue qui a eu lieu avec La Poste en septembre 2011, la Municipalité avait fait part à ses représentants qu'elle ne souhaitait pas continuer une démarche dans la confidentialité, mais associer la population et le Conseil communal à la discussion qui doit avoir lieu sur l'avenir de la Poste de Renens-Village. Elle a proposé d'inviter la population à une séance publique, lors de laquelle les représentants de La Poste feraient



part de leur analyse et des solutions diverses qui peuvent être envisagées. La Municipalité souhaite en effet que La Poste puisse tenir compte des avis exprimés et que, sous une forme à déterminer, les habitants et usagers de la Poste du Village soient associés à la recherche d'une solution si possible profitable à tous.

Cette séance a été fixée le mardi 6 mars à 20 h.00, dans la salle de Paroisse du Temple de Renens, au Village. Une centaine de personnes étaient présentes pour écouter La Poste leur proposer une alternative à l'Office de poste de Renens-Village.

La Poste est venue démontrer à la population que l'Office Renens 2 ne peut plus exister sous sa forme actuelle et qu'un seul bureau, à l'avenue de la Poste, suffit. Elle ne propose pas une fermeture mais un transfert vers «un partenaire»: l'intégration d'un bureau dans un autre commerce.

Si les Renanais comprennent que l'office menacé est trop vieux, ils réclament des rénovations et le maintien d'un service «humain». Et ils sont contre l'idée d'imposer une besogne postale à un commerçant et ce transfert impliquerait l'absence d'argent et l'utilisation exclusive de la carte. Une perspective impensable pour des personnes âgées.

En juillet, la Municipalité a déterminé sa position dans la cadre de la consultation faite par La Poste sur l'avenir de l'Office de Poste de Renens-Village.

La séance publique du 6 mars, organisée par la Municipalité en présence de représentants de la Poste, a montré une forte volonté de défendre la Poste du Village, 2ème Office postal de Renens Ville de plus de 20'000 habitants, ainsi qu'un service de qualité. La proposition de La Poste du type «agence postale chez un tiers», qui amène à un fort rétrécissement des prestations et à une incertitude sur l'avenir, n'a pas convaincu.

Suite à cette séance, les représentants de La Poste ont confirmé à la Municipalité leur volonté de ne pas vouloir conserver au Village un Office de poste à part entière et de ne pas envisager un déplacement dans un lieu proche.

Invitation à la séance d'information publique

Comme la loi (Ordonnance sur la poste) oblige La Poste à consulter les autorités communales, la Municipalité a souhaité donner clairement à La Poste Suisse sa position de refus de la fermeture de l'Office de Poste de Renens-Village et de rendre publique sa position.

La Poste Suisse a pris acte de la position municipale et a informé pour sa part à ce stade vouloir continuer ses démarches pour un partenariat d'agence postale, et transmettre une décision dans le courant de l'année

La Municipalité s'engage, comme elle l'a fait jusqu'ici, à tenir informé tant le Conseil communal que la population de la suite des opérations.

### Observatoire de la sécurité

Le Comité directeur a tenu 5 séances en 2012, les 25 janvier, 28 mars, 30 mai, 19 septembre et 20 novembre. L'existence de l'Observatoire de la sécurité doit absolument être maintenue. Il s'agit d'un lieu d'échanges riches et constructifs et qui permet d'avoir une vision large par la présence de différents professionnels. Les sujets principaux abordés ont été consacrés à:

- la vidéosurveillance Initiative populaire «Pour renforcer la sécurité à Renens»;
- la problématique des «marginaux» - Présentation du projet de Rel'aids et informations sur les démarches des autres partenaires;
- la présentation d'un projet de prévention et de lien social pour la Place du Marché;
- la présentation d'un projet de logo et de page Internet.

Un 2ème Forum a eu lieu le 7 novembre à la Buvette de la Salle de spectacles et à cette occasion, la Fondation Le Relais, Section Rel'aids, a présenté sa démarche et l'action qu'elle a menée sur le terrain et ayant abouti à la réalisation d'un film intitulé «Renens Place du Marché: dialogues et rencontres».



Cette soirée à laquelle environ 50 personnes ont participé a permis aux responsables du projet, en particulier les représentants du Relais de présenter la démarche et de l'illustrer par la présentation du film. Des personnes qui avaient participé au film étaient présentes et cela a permis à d'autres personnes de mieux comprendre les «marginaux».

Des démarches concrètes ont suivi cette action mais il ne faut pas se leurrer, il y a eu des améliorations mais le problème n'est pas complètement réglé. A noter que la proportion du phénomène dans une Ville comme Renens ne pose pas de véritable problème mais doit être suivi.

Désormais, l'Observatoire de la sécurité a sa page internet. Elle comprend des informations sur les buts de l'Observatoire ainsi que sur son organisation. Ce moyen de communication permet aussi au Comité directeur de l'Observatoire de transmettre des informations au public et à ce dernier de faire part de ses éventuelles préoccupations en matière de sécurité.

## Consultations -Avant-projets de lois et règlements

La Municipalité a répondu aux consultations suivantes:

### Consultation sur la modification partielle de la Loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005

Dans le cadre de la révision partielle de la Loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005, la Ville de Renens a été consultée par le Bureau cantonal de l'intégration et l'Office fédéral des migrations. De manière générale, le principe de cette révision peut se résumer comme suite «encourager et exiger» pour asseoir une «bonne intégration». Bien que l'encouragement soit une volonté que la Ville de Renens salue, les mesures proposées ne répondent pas à la réalité des enjeux des questions d'intégration. De plus, les exigences posées sont telles qu'elles semblent mettre en péril la dynamique non linéaire du processus d'intégration, qui ne peut que difficilement se catégoriser en bon ou mauvais.

La Direction de la Sécurité sociale propose une réponse générale réfléchie en accord avec les bases de la Charte de la politique d'intégration adoptée par la Municipalité en 2001. Certains articles sont toutefois mis en exergue. De plus, la déléguée à l'intégration a consulté et bénéficié des orientations des juristes du Centre social protestant, qui disposent d'une solide expérience de terrain notamment par le biais de la Consultation juridique de la Fraternité.

#### Préambule

La Ville de Renens est par sa composition cosmopolite particulièrement concernée par les modifications proposées dans le cadre de la révision de la Loi fédérale sur les étrangers du 16 décembre 2005. Nous ne proposons pas de discuter tous les articles, mais tenons à revenir sur certaines considérations générales et mettre en exergue certains des articles qui nous semblent problématiques.

#### Commentaires généraux

La Municipalité de la Ville de Renens affirme que l'intégration est un processus global pour lequel tous les intéressés, migrants et suisses, sont coresponsables dans une réciprocité du donner et du recevoir. Cette définition figure dans la Charte de la politique d'intégration de la Ville. Ainsi, après étude de l'avant-projet de loi soumis à consultation, la Municipalité estime que contraindre pour «améliorer» l'intégration des personnes étrangères est une méthode contreproductive pour agir en leur faveur. Nous observons dans la loi une dynamique à retors dans le sens où les mesures correspondant à exiger pour une «bonne intégration» sont clairement explicitées mais pas les mesures d'encouragements qui nous semblent figurer uniquement comme des principes à atteindre sans conditions posées.

La Municipalité de Renens observe par conséquent que les dispositions nouvellement prévues par la loi ne sont pas adéquates pour promouvoir et favoriser un encouragement pour une «bonne intégration». De visu, nous nous questionnons sur la pertinence de nommer la loi fédérale sur les étrangers, loi fédérale sur les étrangers et sur l'intégration. Une loi sur l'intégration doit pouvoir nommer les critères favorisant une «bonne intégration» et offrir des conditionscadres pour que les intégrations sociales, économiques et professionnelles soient réunies, permettant aux étrangères et étrangers d'être «bien intégrés» en Suisse.

Ce sont les entraves structurelles qui sont problématiques pour une «bonne intégration» des personnes migrantes. Ainsi, conditionner l'octroi d'autorisations de séjour pour prise d'emploi ou regroupement familial au fait de suivre un cours de langue revient à soumettre la politique d'intégration sociale à la politique migratoire de la Suisse, dans un contexte qui ne réunit pas encore des conditions favorisant réellement l'intégration.

La Municipalité de Renens considère que la section I concernant l'encouragement de l'intégration (articles 53 à 57) ne répond pas à son postulat ni en termes des mesures spécifiques, ni des financements pour les structures existantes. Nous craignons que ces dispositions ne restent que dans l'ordre d'une déclaration d'intention

Enfin, la Municipalité s'interroge sur la possibilité de conclure des conventions d'intégrations. Cet élément semble problématique à plus d'un titre. Tout d'abord, les conventions ne sont nullement définies en termes de contenu et la mise en application de ces dernières sont tout autant peu claires. Un report de charges sur les cantons puis sur les communes semble d'ores et déjà manifeste. Sans oublier que les conventions d'intégration risquent d'être arbitraires selon où elles sont conclues. De plus, les expériences faites montrent la difficulté pour les administrations à être efficientes.

#### Commentaires spécifiques

# Art. 26a. Personnes assurant un encadrement ou un enseignement

Art. 26a Admission de personnes assurant un encadrement ou un enseignement (nouveau)

1 Un étranger peut être admis en vue de l'exercice d'une activité lucrative en tant que personne assurant un encadrement ou un enseignement religieux ou dispensant un cours de langue et culture d'origine si, en plus des conditions prévues aux art. 18 à 24, les conditions suivantes sont réunies:

- a. l'étranger concerné est familiarisé avec la sécurité et l'ordre publics en Suisse et les valeurs de la Constitution et est apte à transmettre ces connaissances aux étrangers qu'il encadre;
- b. il est apte à communiquer dans une langue nationale.
- 2 Si la condition visée à l'al. 1, let. b, n'est pas remplie au moment du dépôt de la

demande, l'autorisation peut être accordée pour autant que l'autorité compétente astreigne l'étranger à conclure une convention d'intégration.

3 En cas d'octroi d'une autorisation de séjour de courte durée, les autorités compétentes peuvent déroger à l'al. 1, let. b.

Nous estimons que cette mesure est démesurée et sous-tend à discriminer certaines communautés religieuses. Nous leur reconnaissons leur mission de médiation importante pour la promotion de l'intégration.

#### Article 33

Art. 33, al. 3 et al. 4 et 5 (nouveaux)

- 3 Sa durée de validité est limitée, mais peut être prolongée s'il n'existe aucun motif de révocation au sens de l'art. 62 et si l'étranger est bien intégré.
- 4 L'octroi d'une autorisation de séjour ou la prolongation de sa durée de validité peut être lié à l'obligation de conclure une convention d'intégration (art. 58a).
- 5 S'il existe un risque accru que l'étranger entre dans le champ d'application de l'art. 62, let. c et e, la prolongation de l'autorisation de séjour est liée à l'obligation de conclure une convention d'intégration

### Alinéa 3

Nous nous permettons d'interroger la notion de «bonne intégration». Quels sont les indicateurs permettant d'évaluer cette dernière? Les éléments explicatifs proposés au point 1.3 ne nous donnent pas d'indications pertinentes. La référence à la liste posée à l'article 58 est elle aussi insuffisante. Il nous semble important de rappeler que l'intégration est une dynamique fluctuante pour laquelle les critères sont difficiles à justifier.

#### Alinéa 4

Les conventions d'intégration posent une série de questions. Comment gérer la charge supplémentaire de travail engendré (gestion et suivi des dossiers) ainsi que les coûts de cette dernière, coûts dont nous pouvons supposer que les communes devront en assurer une partie.

Par ailleurs, se référer à une éventualité de mise en application de conventions qui soulèvent déjà des difficultés d'application nous semble être peu pertinent. Les conventions d'intégration ne sont pas, à notre sens, les mesures qui permettront de favoriser l'intégration des personnes migrantes. L'alinéa 4 dépendra de l'application cantonale, or nous pouvons regretter que cette disposition soit régie à géométrie variable.

#### Article 34

Art. 34, al. 2, phrase introductive, let. a (ne concerne que le texte italien), let. c (nouvelle), et al. 4

- 2 Un étranger peut obtenir une autorisation d'établissement aux conditions suivantes:
- c. l'étranger est bien intégré.
- 4 L'étranger qui remplit les conditions prévues à l'al. 2, let. b et c, et est apte à bien communiquer dans une langue nationale peut obtenir une autorisation d'établissement au terme d'un séjour ininterrompu de cinq ans au titre d'une autorisation de séjour.

#### Alinéa 4

Cette disposition prévoyant l'octroi anticipé d'une autorisation d'établissement sous certaines conditions existe déjà, bien que nos expériences de terrain démontrent qu'elle est insuffisamment appliquée.

Pour que la disposition soit incitative, nous encourageons à la formuler en tant que tel et en renforçant sa conduite vers un accès au droit à l'octroi d'une autorisation d'établissement lorsque les conditions sont remplies.

# Conditions du regroupement familial

Nous considérons que le regroupement familial est un droit ne devant pas subir de restrictions. L'inscrire dans la loi constitue une violation du droit au respect de la vie privée et familiale garanti par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH). D'autant plus que ces dispositions ne peuvent s'appliquer qu'aux ressortissant-e-s non européens, du fait des droits découlant de l'ALCP. En faisant cela, nous sommes dans une pratique discriminante non seulement envers les ressortissants extra-européens mais également envers les Suisses mariés à des non-européens.

#### Article 44 alinéa 2 let.b

Art. 44 Conjoint et enfants étrangers du titulaire d'une autorisation de séjour

1Le conjoint étranger du titulaire d'une autorisation de séjour peut obtenir une autorisation de séjour aux conditions suivantes:

a. le conjoint étranger vit en ménage commun avec le titulaire de l'autorisation de séjour;

- b. les conjoints disposent d'un logement approprié;
- c. le conjoint étranger ne dépend pas de l'aide sociale:
- d. il est apte à communiquer dans une langue nationale ou s'est inscrit ou participe à cette fin à une mesure d'encouragement linguistique en Suisse.
- 2 Les enfants étrangers du titulaire d'une autorisation de séjour qui sont célibataires et ont moins de 18 ans peuvent obtenir une autorisation de séjour aux conditions suivantes:
- a. ils vivent en ménage commun avec le titulaire de l'autorisation de séjour;
- b. la famille dispose d'un logement approprié;
- c. les parents ne dépendent pas de l'aide sociale.

La situation actuelle sur le marché de l'immobilier constitue une difficulté accrue pour pouvoir trouver immédiatement le «logement adéquat» et ne devrait pas constituer un élément pouvant nuire au regroupement familial.

Par ailleurs, nous relevons le fait que la modification du droit en vigueur aura également un impact sur plusieurs lois dont:

Art. 3, let. C, LFPr - Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle

La présente loi encourage et développe:

c. l'égalité des chances de formation sur le plan social et à l'échelle régionale, l'égalité effective entre les sexes, l'élimination des inégalités qui frappent les personnes handicapées dans la formation professionnelle, de même que l'égalité des chances et l'intégration des étrangers.

Nous saluons l'engagement de promouvoir l'égalité des chances de formation, outil indispensable pour enrayer les inégalités sociales.

Art. 1, al.2, let. F. LAT - Loi du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire

Art. 29a LAT

- 2 Ils soutiennent par des mesures d'aménagement les efforts qui sont entrepris notamment aux fins:
- f. d'encourager l'intégration des étrangers et la cohésion sociale.
- Art. 29a Subvention de projets (nouveau)
- 1 En collaboration avec les cantons, les villes et les communes, la Confédération encourage dans une perspective de développement durable des projets qui améliorent la qualité de vie et la cohésion sociale dans les zones d'habitation.

2 L'Office fédéral du développement territorial coordonne cet encouragement avec les services fédéraux.

Nous saluons la volonté fédérale de promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale au niveau de l'aménagement du territoire.

#### Sondage de l'Union des Villes Suisses sur l'assainissement du tunnel routier du Gothard

Le tunnel routier du Gothard doit être assaini. Le 27 juin dernier, le Conseil fédéral a proposé la construction d'un deuxième tube routier pour procéder aux travaux dans le tunnel existant en entravant le moins possible le trafic. Le deuxième tunnel ne vise pas à augmenter les capacités car chacun des deux tunnels ne sera ouvert que sur une voie et dans un sens. Le gouvernement entend envoyer son message en procédure de consultation d'ici la fin de l'année.

Etant donné l'importance de dossier pour la politique des transports et pour les finances de la Confédération, le Comité de l'Union des Villes Suisses (UVS) a chargé sa Direction de procéder à un sondage parmi ses membres pour connaître leur opinion sur le projet du Conseil fédéral. Les résultats permettront à l'Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit - Initiative des Alpes de s'appuyer sur sa base pour défendre le point de vue des villes dans les débats. Selon le Comité de l'UVS, il est judicieux que l'Union des villes suisses s'investisse dans cette discussion, mais sans participer à des comités «pro» ou «anti». L'Association doit en priorité saisir l'occasion, lors des discussions sur ce thème, de rappeler la nécessité de garantir le financement du trafic d'agglomération à long terme.

C'est pourquoi la Direction de l'UVS a conçu un sondage comprenant les principaux éléments qui permettront de forger la position de l'Association.

La Municipalité a décidé de répondre au questionnaire de l'Union des Villes Suisses sur l'assainissement du tunnel routier du Gothard, comme suit: 1. «Les villes soutiennent la politique de transfert de la Confédération.»

Etes-vous d'accord avec cette affirmation et les arguments développés sous ce point? Réponse: OUI

2. «Il faut réaliser rapidement l'assainissement du tunnel routier du Gothard.»

Etes-vous d'accord avec cette affirmation et les arguments développés sous ce point?

Réponse: OUI

3.1 «Ce sont les agglomérations qui connaissent les plus grands besoins en investissements.»

Etes-vous d'accord avec cette affirmation et les arguments développés sous ce point?

Réponse: OUI

3.2 «La Confédération doit impérativement cofinancer le trafic d'agglomération.»

Etes-vous d'accord avec cette affirmation et les arguments développés sous ce point? Réponse: OUI

4. Positions de principe

Réponse: Nous estimons qu'il faut assainir le tunnel routier existant mais sans construire de deuxième tube.

#### Stand au marché

La Municipalité a décidé de créer un deuxième marché sur la Place du Marché le mercredi après-midi de 15h00 à 19 h00 du 13 juin au 31 octobre 2012. Ceci répond à une interpellation déposée au Conseil communal à propos d'un marché du soir à Renens. Le mercredi en fin d'aprèsmidi a été choisi car ce jour-là est assez fréquenté pour garantir une clientèle et de plus, il s'y déroule déjà d'autres animations. Le tout représenterait alors un deuxième moment fort de la semaine. Un bilan sera tiré à la fin de la période pour décider de la poursuite de ce deuxième marché hebdomadaire.



Flyer Deuxième marché

#### Visite du Préfet

La visite annuelle de notre Commune par M. le Préfet a eu lieu le lundi 17 décembre, selon le programme suivant:

- 09h00 A l'Hôtel-de-Ville, Salle de la Municipalité Contrôle des documents du Conseil communal, en présence de Mme Nicole Divorne, Présidente et Mme Yvette Charlet, Secrétaire.
- 10h00 Contrôle des documents de la Municipalité et de son Administration, en présence de M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal.
- 10h30 Entretien avec la Municipalité in corpore.

A l'issue de la visite, M. le Préfet a été invité par la Municipalité à prendre le repas de midi avec la Présidente et la Secrétaire du Conseil communal, les Chef-fe-s de service, les Directeurs des écoles, le Commandant du feu, le Délégué économique ainsi que le Chef de la Prévention & Partenariat à la PolOuest. Il s'est déroulé à la Cafétéria des IRL+ au ch. du Closel 5 à Renens et a été apprêté par l'Association Mobilet'.

Il s'agissait de la dernière visite de l'Administration communale de Renens par M. le Préfet. En effet, le 14 novembre, le Conseil d'état a réorganisé le Corps préfectoral au 1er janvier 2013. Dans le cadre de cette décision d'ensemble, M. le Préfet Etienne Roy quittera son poste à Renens au 31 décembre 2012 pour rejoindre la Préfecture du district Jura-Nord-Vaudois, à Yverdon et c'est Mme la Préfète Anne Marion Freiss, auparavant Préfète dans le district de Lavaux-Oron, qui succédera à M. Roy.

# Dons, cotisations et subventions

Outre les cotisations à des organismes dont la Commune fait partie (UCV, UVS, DEV...) et les subventions annuelles à Encre et Plomb et Connaissance 3 ainsi que le versement de petits dons à des associations ou sociétés diverses, la Municipalité a:

- Octroyé un don de Fr. 2'000.- à l'Association Français en Jeu à l'occasion de l'organisation de la Fête des dix ans de l'Antenne Ouest lausannois qui a eu lieu le mercredi 3 octobre à la Salle de spectacles.
- Accordé à M. Salvatore Montefusco un dédommagement de Fr. 3'500.- pour l'évacuation de son kiosque sis sur la Place du Marché.

# Administration générale -

# Personnel

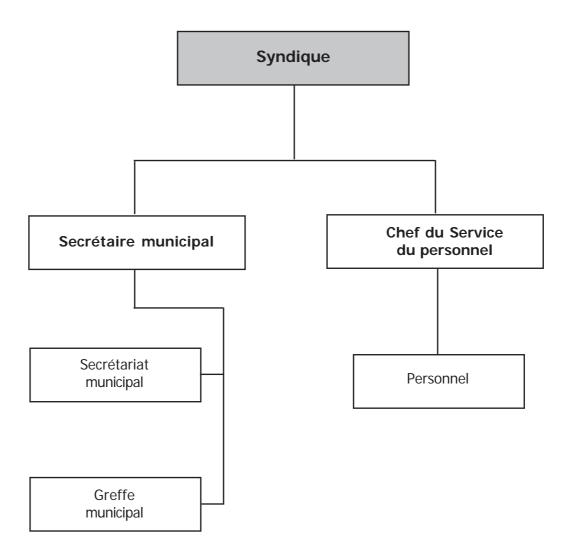


Directrice:

Mme Marianne HUGUENIN, Syndique

Chefs de service:

M. Jean-Daniel LEYVRAZ, Secrétaire municipal M. Stéphane ROBERT, Service du personnel



# Administration générale

L'Administration générale gère les activités principales suivantes:

- Secrétariat de la Municipalité
  - Séances, procès-verbaux et correspondances
  - Relations avec le Conseil communal
  - Relations avec les autres Directions
  - · Promotion économique
  - Site Internet, journal Carrefour Info Renens, communiqués
  - · Relations extérieures
  - Affaires régionales
  - · Transports publics
  - Fondation des Ateliers de la Ville de Renens
  - · Archives communales
  - Approvisionnement économique du pays
- Greffe municipal
  - Votations Elections -Référendums - Initiatives
  - Naturalisations
  - Assurances
  - Déclarations diverses
  - Huissier

# Secrétariat de la Municipalité

#### Introduction

Le Secrétariat municipal est au service de la Municipalité. Il est le pivot de l'Administration et coordonne de nombreuses actions. En plus de ses tâches courantes, le Secrétaire municipal en particulier s'est impliqué dans quelques dossiers.

Le groupe «Cœur de Ville» a continué à se retrouver dans l'année et s'est impliqué à soulever quelques points fragiles et à trouver des solutions. Ce groupe a commencé à mettre en place le concept «Renens en mouvement» qui doit accompagner les futurs chantiers, surtout ceux qui ont des incidences sur le territoire public. Le site Internet de la Commune donne déjà l'état d'esprit du projet, le logo a déjà été utilisé sur différents documents et un préavis est en préparation pour mener à bien l'opération sur la distance.

Le projet des Tilleuls, relatif au futur Autre Musée a été surtout abordé sur le plan architectural pour maintenir les bâtiments et les transformer car ils font partie du patrimoine de notre Ville. Pour aborder l'année 2013 qui devrait permettre de finaliser le projet, la Cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sport a pris la tête du groupe de coordination. Mme la Syndique et le Secrétaire municipal sont toujours actifs dans le projet et à signaler que c'est toujours une secrétaire de l'Administration générale qui tient les procès-verbaux.

Le Collectif La Louve, les nouveaux, mais aussi l'Association Castel Dahu, les anciens, ont permis au Secrétaire municipal, futur retraité, de côtoyer une jeunesse marginale, ne respectant pas les lois mais, en tous les cas pour certains, sympathiques et intelligents. Les négociations ont été âpres dans les deux cas. Pour l'Association Castel Dahu, la Syndique et le Secrétaire municipal se sont fortement impliqués et ont pour finir obtenu un départ dans les délais prévus. Le Secrétaire municipal a assumé la période intermédiaire, qui a été fort

courte. Le Collectif La Louve a envahi les locaux début juillet, quelques jours après le départ des membres de l'Association Castel Dahu. De nouveau, des négociations auxquelles ont participé des membres de la Municipalité, mais le Secrétaire municipal a toujours fait les relais et assumé la responsabilité des deux situations, en collaboration avec le politique et les techniciens.

Il est encore possible de citer la présence du Secrétaire municipal dans le projet Itéral, dans le groupe de coordination de l'Observatoire de la sécurité, dans différentes commissions (urbanisme, affaires immobilières, cité de l'énergie, espaces publics...).

L'ensemble du Service Administration générale a assumé ces tâches spécifiques mais a participé aussi activement à des projets, tels que la refonte du site Internet, la mise en place d'un guichet virtuel et d'un site intranet.

### **Archives**

En 2012, le travail courant de l'archivage a continué de manière régulière.

L'élimination continue de documents inutiles occupe toujours une bonne part du travail de l'archiviste.

Le conditionnement à long terme des Archives les plus anciennes ont fait l'objet d'une attention particulière.

Dans le cadre de l'Association vaudoise des Archivistes, l'archiviste a suivi une formation continue sur la réparation mineure de documents papier.

L'archiviste a collaboré avec les apprentis des différents services de l'Ad-

ministration afin de les sensibiliser à la question de la gestion des archives dans leur future carrière professionnelle

L'archiviste a continué sa collaboration aux séances d'un groupe de travail piloté par les Archives cantonales vaudoises et l'Association vaudoise des Archivistes concernant la mise en place d'un programme intercommunal de gestion des Archives et de leurs inventaires. Les Archives de la Ville de Renens devraient rejoindre la plateforme à l'horizon 2014.

La demande régulière de consultation des Archives communales par des doctorants de l'Université de Lausanne pour la préparation de leurs thèses, démontre que les Archives de Renens suscitent un intérêt certain, si la question de l'immigration paraît un thème de travail courant; l'analyse des résultats des votations du siècle dernier a également fait l'objet d'une recherche.

Finalement, quatre demandes pour des recherches généalogiques ont été faites aux archives ainsi qu'une demande de consultation des procèsverbaux du 19e siècle dans le cadre d'une recherche sur le cimetière de Renens.

# Ateliers de la Ville de Renens

### 5 ans des Ateliers de la Ville de Renens

Le 10 octobre 2012 fut l'un des points forts de l'année sur un plan économique. Renens s'est redécouvert des ambitions économiques en célébrant le 5ème anniversaire des Ateliers de la Ville de Renens en présence de 150 représentants du tissu économique régional et des autorités communales et cantonales. L'occasion de rappeler le rôle de cette véritable structure de promotion économique qui a été soutenue depuis le début avec enthousiasme par la Municipalité de Renens. La structure affiche complet et héberge 8 entreprises dans 8 Ateliers. Elle met également son incubateur à disposition des étudiants en Master Arts Visuels de l'ECAL.

#### Innovation

C'est bien d'innovation dont il a été question au cours de la manifestation. Comme le rappela le Dr. Benoît Dubuis, Co-fondateur du fonds d'amorçage et de l'incubateur ECLO-SION et Président de l'Association faîtière BioAlps, «l'innovation est le seul moteur de croissance pour une région».

M. Kudelski s'est quant à lui largement attardé sur le dynamisme de l'Ouest lausannois et de sa mutation économique.

La boucle fut bouclée par la Conseillère d'Etat en charge de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, Anne-Catherine Lyon, qui a souligné l'excellence de la collaboration entre l'Etat et la Ville de Renens qui a permis tant l'installation de l'ECAL à Renens que la création des Ateliers de la Ville de Renens et prochainement d'un gymnase.

#### Prix 2012 de la Ville de Renens

La Ville de Renens a décerné le «Prix des Ateliers de la Ville 2012» d'une valeur de Fr. 10'000 .- . Cette distinction récompense un occupant de la structure qui s'est distingué par son innovation, son inventivité, sa créativité et sa motivation. Cette année, c'est l'association «Culture Graphique Urbaine» PBK9 qui a été primée, grâce notamment à l'organisation de la manifestation DROP qui s'est tenue les 16 et 17 juin aux Docks et au Base bar à Lausanne. Cet événement a permis au public de découvrir des artistes grapheurs renommés exercer leur discipline dans des environnements particuliers (transformation de cubes de carton en sculpture, réalisation d'une fresque, customisation de sacs «Eastpack» et de montres Swatch). Le Swatch group a d'ailleurs réalisé un film sur cet événement qui a été diffusé au cours de la soirée.

#### «The Incredible Machine»

Pour marquer cet anniversaire, la Fondation des Ateliers, la Municipalité de Renens, l'association régionale Lausanne Région et le Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo) ont conjointement financé la réalisation d'un film de présentation sur les Ateliers: «The Incredible machine». Cette réalisation a été confiée à un ancien occupant des lieux: l'agence Octopus. Cette dernière a livré sa vision des Ateliers à travers un court-métrage de 6 minutes intégralement réalisé en 3D. Christophe Lacorbière, directeur de l'agence, a pu rappeler que le soutien des Ateliers a été déterminant au lancement et à la continuation de son entreprise. Le film est visible sur Youtube avec «Atelier Ville de Renens» comme critère de recherche.

C'est par une soirée «portes ouvertes» que les participants ont pu visiter les Ateliers et clôturer la manifestation.

# Rappel du contexte et du projet

Dans un contexte de compétition nationale et internationale, l'innovation joue un rôle central tant comme moteur de croissance que comme facteur de diversification du tissu économique.

Les Ateliers ont pour but d'encourager la création de nouvelles entreprises dans les domaines de la communication visuelle, le graphisme, le design ou l'architecture. La localisation dans le bâtiment de l'ECAL et la proximité de l'EPFL+ ECAL Lab ne sont pas un hasard et les potentiels de synergies sont nombreux.

Nouveau Chef-lieu et Ville principale du district de l'Ouest lausannois, Renens se doit de jouer un rôle dans l'animation du tissu économique régional. C'est dans ce but que la célébration de cet anniversaire a pris une dimension d'envergure et que des personnalités de renom y participent.

# Les Ateliers de la Ville de Renens aujourd'hui...

Les 9 ateliers mis à disposition d'entreprises en démarrage sont complets. Les activités qui y sont développées sont diverses et variées.

L'Atelier 1 permet aux étudiants en Master Arts Visuels de développer leurs projets ou de disposer d'un espace de collaboration, en bénéficiant de la proximité avec l'ECAL et ses intervenants.

L'Atelier 2 permet à Crembruley et Pixyform de mêler leur passion pour la photographie, le motion design et l'architecture. Avec succès puisqu'ils comptent parmi leurs clients le SIHH ou Basel World.

**L'Atelier 3** héberge depuis 4 ans la société Easypush, active dans le développement de solutions de vente sur iPad.

**L'Atelier 4** est occupé par l'association PBK9. Ce collectif d'artistes urbains a immédiatement perçu dans

les Ateliers le moyen d'illustrer la vision de sa propre activité : une passerelle entre les genres, les moyens et les formes avec la créativité pour préoccupation centrale.

L'Atelier 5 est partagé par Trace Technologies et Comment.li pour le développement de leurs activités respectives. Balle de golf intelligente d'un côté, vidéo interactive augmentée de l'autre, ces deux entreprises sont les premières à s'établir à travers le réseau InnoVaud.

L'Atelier 6 permet à Voltolini Architecture d'évoluer depuis 2008. Malgré son succès international, le bureau d'architecture est resté fidèle aux Ateliers de la Ville de Renens et à l'environnement inspirant de l'ECAL en participant pleinement à l'esprit créatif qui y règne.

L'Atelier 7 accueille HexaDec qui n'a eu de cesse d'étendre ses activités: développement de logiciels, de sites et de jeux vidéo, la boulimie des deux fondateurs n'a d'égal que leur créa-

L'Atelier 8 permet aux sociétés Imagina et Nocea de se développer dans la création d'images générées par ordinateurs dédiées aux domaines de l'architecture et de compétences étendues dans les domaines de la transformation et de la réalisation.

L'Atelier 9 héberge Agorabee et ses solutions basées sur la technologie RFID depuis 2008. La société fondée en 2006 allie design et technologie de pointe transportant son savoir-faire au-delà des frontières nationales.

#### Les Ateliers de la Ville de Renens demain

Le succès des Ateliers de la Ville de Renens n'est plus à démontrer et fait des émules: le Design Studio de Renens animé par Christophe Marchand, Professeur à l'ECAL et designer de renom, l'ouverture de l'école d'architecture Athenaeum et l'évolution du CACIB SA sont autant d'opportunités qui renforcent le positionnement des Ateliers. La reconnaissance du lieu par le Canton dans son projet InnoVaud est également un gage de crédit qui permettra à Renens et sa région de se positionner durablement dans les métiers du design et des technologies qui y sont liées.

Lancement de la campagne d'information sur l'évolution des grands chantiers

## Politique d'information

#### www.renens.ch

En plus des mises à jour hebdomadaires, le site Internet www.renens.ch a fait l'objet de plusieurs modifications ou créations importantes dont notamment un mini site intitulé «Renens en mouvement» qui informe des grands travaux et chantiers que Renens va connaître ces prochaines années. Aisément accessible directement depuis la page d'accueil, ses pages sont actualisées régulièrement selon l'avancement des divers chantiers. Chaque page peut être modifiée en interne.

Une nouvelle rubrique «Pilier public» est également accessible, via un pictogramme, depuis la page d'accueil. Que ce soit sous forme de liens ou d'accès directs, elle propose nombre d'informations officielles ou utiles, telles que les délais référendaires, les tirs obligatoires, la liste des communiqués de presse de la Municipalité, l'agenda des manifestations pour n'en citer que quelques-unes.

D'autre part, la rubrique «Reportages» s'est enrichie de plusieurs nouveaux éléments dont la Fête des Voisins, la manifestation Cap sur l'Ouest et la remise des Mérites de la Ville de Renens non sans oublier le Noël à Renens.

La rubrique Promotion économique s'est également étoffée avec notamment la mise en ligne d'un formulaire permettant à toute personne intéressée d'inscrire directement en ligne sa recherche de locaux ou bureaux dans notre ville

Dans un souci de communication et de transparence, tous les communiqués de presse envoyés aux médias ont également été intégrés dans la rubrique «Actualités». Ainsi, durant l'année 2012, ce sont 32 communiqués de presse émanant de la Municipalité qui ont été mis en ligne.

> Site www.renens.ch Nouvelle rubrique «Pilier public»

#### PILIER PUBLIC

#### Informations officielles

- Administration communale
- Carrefour Info Renens
- Communiqués de presse de la Municipalité
- Conseil communal
- Arrêté d'imposition
- Votations Elections
- Mises à l'enquête Délais référendaires
- Offres d'emploi
- Tirs obligatoires

#### Informations utiles

- Agenda des manifestations
- Actualités
- Collecte des déchets
- Site de la Police de l'Ouest
- Autres informations pratiques



# Journal communal Carrefour Info Renens

Imprimé en 14'000 exemplaires, le Carrefour Info Renens est remis gratuitement à l'ensemble des ménages renanais et cases postales, dans les établissements publics et les réceptions des grandes entreprises de la place ainsi que dans les réceptions des cabinets médicaux de notre commune. Deux caissettes à journaux complètent ce large éventail de distribution. L'une de ces caissettes se trouve sur la Place du Marché, à l'entrée du passage sous-voie alors que la seconde se trouve à côté de l'arrêt de bus de la Place du Terminus.

Deux numéros ont fait l'objet de suppléments. Le premier, de 4 pages, en mars, intitulé «Spécial Manifestations» présentait les nombreuses manifestations devant se dérouler durant l'année, dont la fête interculturelle FESTIMIXX, Cap sur l'Ouest, la Piazzetta pour n'en citer que certaines

En novembre, un supplément de 4 pages intitulé «Renens en mouvement» annonçait le concept d'information voulu par la Municipalité pour présenter les grands chantiers à venir, notamment sous la forme d'un plan de Renens recensant tous les projets de construction et d'infrastructures d'importance. Un accent particulier a été porté sur la mise à double-sens de l'avenue du 14-Avril considérant que ce projet sera l'un des premiers à être entrepris. Cette parution coïncidait avec la mise en ligne du mini-site «Renens en mouve-



ment» et une conférence de presse présentant ce nouveau concept de communication.

Deux parutions ont fait l'objet d'un encart. Le premier, le papillon concernant le week-end sportif, populaire et festif des 22 et 23 septembre (Course pédestre et Cap sur l'Ouest) a été encarté au mois de septembre. Le second, le journal de la CISE a été encarté au mois de décembre.

Les emplacements publicitaires proposés dans le journal ont trouvé acquéreurs à plusieurs reprises par des commerçants de la place. Le pavé de la 1ère page a en effet été utilisé à 7 reprises et la 8ème page a pu compter sur 3 annonceurs en moyenne par parution.

Chaque parution du Carrefour Info Renens est également disponible sur www.renens.ch > rubrique Découverte qui répertorie l'ensemble des journaux édités depuis 1998 à ce jour.

#### Affiches et papillon

En début d'année, un papillon a été édité pour inviter les habitants riverains de la Poste du Village à une séance d'information publique, le 6 mars, concernant l'avenir de cet office.

Au mois de juin, la promotion du 2<sup>ème</sup> marché du mercredi sur la Place du Marché a été réalisée à l'aide de plusieurs supports. Une affiche F4 a été posée sur le réseau culturel, des papillons ont été distribués tous mé-

nages et une annonce a paru dans le journal 24 Heures. Des affichettes A3 ont complété cet éventail de supports.

En décembre, une affiche «Joyeuses fêtes» a été réalisée et posée durant la période des fêtes de fin d'année.

Des affiches faisant la promotion du marché du samedi matin et des animations sur la Place du Marché ont été posées à 2 reprises sur les panneaux SGA de notre ville entre les mois de mars et mai

Supplément du Carrefour Info Renens

### Points presse et Communications de la Municipalité

# Points presse mensuels et communiqués de presse

Les représentants de la presse et des médias ont été invités à 8 reprises pour des points presse organisés quelques jours avant les séances du conseil communal, afin de présenter l'ordre du jour et les préavis qui y seront déposés. Ceux-ci ont pratiquement tous fait l'objet de communiqués de presse, qui sont régulièrement repris par 24 Heures, 20 Minutes, ATS et Lausanne-Cités.

Trois sujets ont fait l'objet de communiqués de presse supplémentaires:

- 28.08.12: La sauvegarde des activités des Imprimeries Réunies de Lausanne
- 12.11.12: Renens en Mouvement - Lancement de la campagne d'information sur l'évolution des grands chantiers de Renens, prévue sur plusieurs années
- 21.12.12: Renens: Pas de taxe au sac au début de l'année 2013.

#### Communiqués de la Municipalité

Le Communiqué de la Municipalité a été publié à 9 reprises, avant chaque séance du Conseil communal. Il est envoyé aux médias, aux conseillers communaux, aux employés et est publié sur Internet. Il présente succinctement les différentes décisions municipales et plus en détail un ou deux sujets d'importance traités par la Municipalité dans la rubrique «Sous la loupe».

Cette année les «Sous la loupe» ont notamment eu pour thème:

- Bilan 2011 du fonds communal du développement durable ...... janvier
- Agenda des évènements culturels et d'animation à Renens ..... février
- Un Gymnase en 2017, un nouvel établissement scolaire: cela bouge du côté des écoles ...... mars
- Faire l'Administration communale de demain ensemble ......mai
- · La Fête des voisins à Renens ...... juin
- Poste de Renens-Village: la Municipalité s'est opposée à sa fermeture ...... août

- · Un automne sous le signe du design à Renens ..... septembre
- Tour de Romandie et Ouest Expo 2013 ..... début novembre
- Accueil de jour des enfants: Augmentation des charges ..... début novembre
- · Le CEOL, un symbole fort pour le canton et pour Renens ..... fin novembre

#### Veille médiatique

La revue de presse des articles mentionnant les mots «Renens» ou «Schéma directeur de l'Ouest lausannois» est envoyée quotidiennement à tous les conseillers municipaux, chefs de services et employés intéressés de la Commune. Les articles de tous les journaux ou magazines suisses et une sélection de médias audio-visuels font partie de ce service et sont répertoriés chaque jour.

Cette veille médiatique est utile à différents titres: Les extraits du registre du commerce qui paraissent dans la Feuille officielle suisse du Commerce permettent de suivre les changements au niveau des entreprises installées à Renens. Les articles de politique, société, sportifs ou économiques permettent de mieux connaître les commerces, les personnes, les associations qui font Renens mais aussi de visualiser l'image de Renens reflétée par les médias.

Sélection de quelques titres d'articles parus cette année 2012. 2 sujets ont été particulièrement couverts par les médias:

### • Le renouveau urbanistique et économique de Renens

23.02.12 - 24 Heures: Architecture et construction, La nouvelle vie d'une friche, sur le site de Longemalle Parc ou la réaffectation réussie des anciens ateliers Kodak.

08.05.12 - 24 Heures: Le terrain vague s'efface enfin aux portes de Renens, sur le quartier de la Croisée qui sortira de terre dès 2013 sur les décombres de l'ancienne usine Fly.

22.06.12 - Bâtir: Plus belle la ville! sur la création de quelques jardins de poche au centre-ville.

28.09.12 - Entreprise Romande: Renens affiche sa vocation dans le domaine du design, Après l'ECAL, la ville accueille l'école d'architecture et de design Athenaeum. Et en septembre 2012, la 4ème édition des Design Days.

10.11.12 - 24 Heures: Le futur Gymnase de l'Ouest a un visage, présentation du projet d'établissement post-obligatoire qui accélèrera la mue de tout le quartier des anciens entrepôts CFF.

09.12.12 - 24 Heures: Comme Apple, une PME romande quitte la Chine pour revenir en Suisse, la société Agorabee, hébergée aux Ateliers de la Ville de Renens rapatrie sa production de Chine à Renens.

Retentissement national de l'annonce de la fermeture des imprimeries IRL et leur sauvetage partiel grâce à l'intervention du canton et de la commune

20.07.12 - La Côte: Rideau sur les Imprimeries, annonce de cessation d'activité de l'entreprise, 120 collaborateurs perdent leur emploi.

29.08.12 - L'Express: La moitié des emplois sauvés aux Imprimeries Réunies, une partie des activités est reprise par une nouvelle société avec l'appui du canton de Vaud et de la ville de Renens.

Ces articles peuvent être consultés dans la rubrique Revue de presse sur www.renens.ch, mise en ligne cette année

#### Dossier Bienvenue à Renens

Le dossier Bienvenue à Renens réunit sur des fiches et brochures toutes les informations utiles à la vie quotidienne à Renens. Il est distribué à tous les nouveaux habitants de la commune par le service de la population depuis septembre 2010 et est toujours d'actualité.

## Greffe municipal

### Registre civique

Le Greffe municipal gère les mutations du rôle des électeurs en vue des votations et élections. Il contrôle également la validité des signatures des initiatives et référendums avant de faire suivre les listes attestées aux comités concernés.

Lors du scrutin des élections cantonales du 11 mars 2012, le rôle comprenait 7'917 électeurs.

### Vote par correspondance et bureaux de vote

Le Greffe municipal contrôle les votes reçus par correspondance et prépare les bureaux de vote.

Les électeurs peuvent voter par correspondance en retournant l'enveloppe de vote par courrier, la déposer dans la boîte aux lettres de l'Administration jusqu'au dimanche du scrutin à 12h00, ou se rendre dans les bureaux de vote, Hôtel-de-Ville (Salle de gymnastique) et EMS Les Baumettes, ouverts le dimanche du scrutin de 10h30 à 12h00.

Sur l'ensemble de l'année 2012, le taux de participation des votants est de 37,29%.

Les électeurs se déplaçant aux bureaux de vote sont peu nombreux (0,68%).

#### Lecteur optique

La Municipalité a décidé de faire l'acquisition d'un appareil de dépouillement par lecture optique pour les votations. Avec l'autorisation du Conseil d'Etat, le dépouillement se fait électroniquement depuis la votation fédérale du 11 mars 2012.



Appareil de dépouillement par lecture optique

Lors de l'envoi aux électeurs, le nouveau bulletin de vote était accompagné des instructions utiles sur la manière de voter. Le dépouillement du nouveau bulletin de vote est plus rapide, plus fiable et plus facile car tous les objets soumis aux votants sont désormais imprimés sur un seul bulletin. Sur les quatre scrutins de l'année 2012, plus de 96% des bulletins ont été lus par lecteur optique, les autres nécessitant un dépouillement manuel.

Dans le cadre d'un contrat de maintenance, la société, auprès de laquelle la Municipalité a acquis le lecteur optique, effectue des contrôles réguliers. Elle est également disponible pour intervenir, si nécessaire, le jour du scrutin.

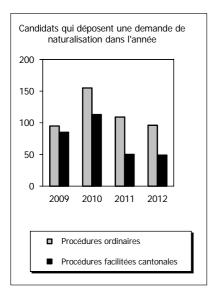
# Naturalisation des étrangers

Deux types de naturalisation suisses sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire, selon l'article 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) et la naturalisation facilitée cantonale pour les personnes nées en Suisse et celles de la deuxième génération âgées de 14 à 24 ans, art. 22 et 25 LDCV.

#### Dépôt de dossiers

Au cours de l'année 2012, 145 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès du greffe municipal de Renens. Parmi celles-ci, 96 l'ont fait au titre de la procédure ordinaire, et 49 dans le cadre d'une procédure facilitée cantonale.

Ces candidats sont issus de 24 nationalités différentes. Les cinq pays les





30 novembre 2012 Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois Démonstration de Breakdance

plus représentés, avec plus de la moitié des candidats, sont l'Italie, le Portugal, le Kosovo, la Turquie et l'Espagne.

Leur lieu de domicile est pour la grande majorité Renens (87.60%). Quelques-uns des candidats habitent une commune de l'Ouest lausannois (4.83%), Lausanne (3.45%), une autre commune du Canton de Vaud (2.06%) ou encore une commune du Canton du Valais (2.06%).

# Procédures en cours traitées par le Greffe municipal

Durant l'année 2012, le greffe municipal a traité les dossiers de 412 candidats à la naturalisation, dont 322 en cours de procédure ordinaire et 90 au bénéfice d'une procédure facilitée cantonale.

Sur les 322 personnes en cours de procédure ordinaire, 93 ont été auditionnées. Parmi elles, 82 ont reçu la décision d'octroi de la bourgeoisie de Renens, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation. La Commission de naturalisation réentendra 11 personnes, dont 5 pour leur mauvaise compréhension du français, et 6 pour leurs connaissances insatisfaisantes dans les domaines de l'histoire, la géographie et le civisme.

# Acquisition de la nationalité suisse

Durant l'année, 185 personnes ont obtenu la nationalité suisse, dont 113 selon la procédure ordinaire et 72 selon la procédure facilitée cantonale.

# Naturalisation ordinaire des confédérés

Aucune demande n'a été présentée en 2012.

## Réception des jeunes de 18 ans et des nouveaux bourgeois

Le 30 novembre 2012, la Municipalité a invité 292 nouveaux bourgeois originaires de 24 pays différents, naturalisés dans l'année, et leur famille, ainsi que 240 jeunes âgés de 18 ans, à une réception organisée en leur honneur. Les Autorités ont accueilli les 122 participants, puis 2 d'entre eux se sont exprimés pour partager leur vécu sur la majorité et la naturalisation. La soirée s'est poursuivie par une démonstration de Breakdance de la troupe «Enfant perdu». Les plus jeunes se sont essayés à des pas de Breakdance sur les conseils avisés des danseurs.

Dans un esprit convivial, les participants ont partagé une délicieuse fondue au fromage suivie de meringues à la crème.

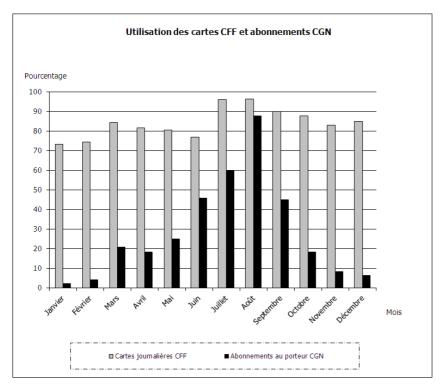
Au cours de la soirée, une tombola a permis aux invités de gagner des DVD du film de Jean-Stéphane Bron «Le génie helvétique» et des boites de jeu «HELVETIQ».

## Cartes journalières Commune CFF et abonnements généraux CGN

Malgré l'augmentation du prix de l'abonnement des CFF, la Municipalité a décidé de maintenir le prix de la carte journalière Commune CFF à Fr. 39.-. Au 1er janvier 2012, 16 cartes par jour sont toujours à la disposition des habitants.

De plus, quatre abonnements généraux de la CGN, au porteur, peuvent être loués Fr. 15.- la journée pour naviguer en 1ère classe sur le lac Léman.

Durant l'année, 84,27% des cartes journalières CFF ont été utilisées et 420 croisières avec les abonnements généraux de la CGN ont été effectuées.



#### **Assurances**

Pour se prémunir des risques encourus, la Commune de Renens est couverte par des assurances spécifiques à chaque domaine. Il s'agit des assurances responsabilités civile Commune et protection juridique du Service du feu, des assurances de personnes, qui couvrent les accidents et la perte de gain en cas de maladie, et des assurances de dommages pour les bâtiments, le mobilier et les véhicules à moteur.

Depuis le 1er janvier 2012, le contrat des assurances dégâts d'eau et vols bâtiments et mobilier couvre également les risques de bris de glace. La prise en charge des sinistres se fait selon les conditions suivantes: franchise de Fr. 500.- et somme d'assurance de Fr. 10'000.-, par événement.

Sur l'année 2012, l'assurance est rentrée en matière pour 14 sinistres bris de glace, pour un montant total de Fr. 25'219.85.

En date du 1er octobre 2012, la Municipalité a souscrit une nouvelle police d'assurance contre les accidents d'élèves dans le cadre de l'école et des camps de vacances. Il s'agit d'une assurance complémentaire qui prend en charge des frais tels que les transports en ambulance et en hélicoptère, et qui permet de faire face à une situation difficile à laquelle les parents d'élèves pourraient être

confrontés. Le contrat est conclu auprès de Generali Assurances, pour une durée de 5 ans, et permet de combler le manque de couverture dans ce domaine relevé lors de l'analyse du portefeuille des assurances communales par la société Insurance Broking and Consulting SA, et confirmé par le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC).

#### Fonds national de garantie

En 2012, un dommage a été annoncé à la Zurich Assurances, dans le cadre du Fonds national de garantie, selon l'article 76 de la loi fédérale sur la circulation routière.

#### Mesure tutélaire

Dans le cadre de procédure d'interdiction civile et de mainlevée d'interdiction civile, des enquêtes sont menées par la Justice de Paix.

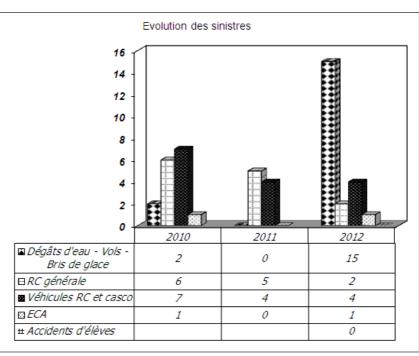
Au cours de l'année, la Municipalité a été sollicitée par la Justice de Paix afin de rendre un préavis pour six personnes établies à Renens.

#### Recensement des chiens

En 2012, 498 canidés ont été recensés. En effet, les personnes détenant un chien ont l'obligation de l'inscrire.

Les propriétaires s'acquittent d'un impôt communal et cantonal. La part de l'impôt communal est de Fr. 100.-. Les bénéficiaires de prestations complémentaires de l'AVS/AI (y compris les prestations complémentaires pour frais de quérison) et du revenu d'insertion sont exonérés de la taxe.





### Affaires régionales

### Lausanne Région

#### **Secteur Ouest**

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu deux séances en 2012 sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens.

Les principaux objets traités ont été:

- · Informations du Président:
  - Engagement d'une déléguée économique
  - Commission des Déchets Concept de taxe au sac
  - Rapport final de la manifestation
     « Dimanche sportif »
  - · Rapport d'activités 2011
  - Subventions Aux Amis de l'Opéra
  - · Point sur la situation du PALM
  - · Trophées PERL
  - Nomination d'un représentant du secteur à la Commission de gestion + son suppléant
  - Cap sur l'Ouest (présentation du fil rouge à l'AG du 29.03. 2012)
- Comptes 2011 de Lausanne Région (en vue de l'AG du 29.03.2012)
- Assemblée Générale de septembre 2012, comprenant entre autres:
  - Budget 2013
  - · Affaires régionales
  - Agglomération
  - Fonctionnement
  - Etudes
  - Promotion économique (PERL/ Soutien filières)
  - Commissions: Formation et Emploi des Jeunes (Duo 15-18 / APP APP / Seniors / Adospro)
  - Activités sportives
     Transports (comptages / Site P + R)
  - Déchets
  - Toxicomanie
  - Part. dispositif lausannois
     Fonds Capital développement
- · Médiateur sportif

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants



dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Des représentants de la Municipalité ont participé aux deux assemblées générales ordinaires de Lausanne Région. Lors de la session printanière, tenue à Villars-Tiercelin, les rapports d'activité 2011 des trois secteurs et de Lausanne Région ont été adoptés ainsi que les comptes 2011.

Lors de l'assemblée générale d'automne le 20 septembre aux Cullayes, le budget 2013 a été accepté et les participants ont ensuite suivi une présentation d'InnoVaud, plateforme de soutien à l'innovation développée par le Canton de Vaud, par M. Patrick Barbey, Conseiller en innovation.

Le rapport détaillé de Lausanne Région peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch ou demandé au Secrétariat municipal.

# SDOL - Schéma directeur de l'Ouest lausannois

Le bilan d'activités du SDOL est transmis en même temps que le présent rapport de gestion.

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ouest-lausannois.ch.

### **Bureau Intermunicipal**

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussignyprès-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2012:

- 3 fois sous la présidence de M. Pierre Kaelin, Syndic d'Ecublens
- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal:

- Désignation d'un délégué pour le District de l'Ouest Lausannois auprès d'ARCOS
- Appartements de secours via portes à cabines
- Cour des comptes Audit
- Cap sur l'Ouest Organisation + Retour sur cette manifestation du 23.09.2012

- Tour de Romandie 2013 Villes étapes des 24 / 25.04.2013 - Organisation
- Ouest Expo 2013 Organisation
- Musée Encre et Plomb agender visite (ndlr: repoussé en 2013)
- SDOL:
  - · Budget SDOL 2013
  - Assujettissement à la TVA pour la période 2007-2010 - Supplément rétroactif (séance avec le Conseil d'Etat fixée au 21.03.2012)
  - Film sur l'Ouest Lausannois Promotion de ce film agender au 11.01.2013 à l'ECAL
- Salon de l'immobilier du 29 mars 2012 à Ouchy - Flyers
- LIC
- Approbation des comptes + rapport d'activité 2011
- · Approbation Budget 2013
- Transport et Urbanisme Informations diverses
- Actions TI
- Kléber-Méleau Succession de M. Mentha
- Rencontre entre syndics de l'Ouest Lausannois et les députés nouvellement élus - Date à fixer + proposition ordre du jour
- Répartition des sièges CA et CD + actionnariat TSOL-TL
- Création Compagnie Théâtrale pour les jeunes de l'Ouest Lausannois
- Fonds intercommunal élargi
- Piscine couverte régionale
- Introduction de la taxe au sac dans les communes à partir du 01.01.2013
- · UCV Facture sociale
- LHC (Lausanne Hockey Club) Facturation pour la prochaine saison
- Feuille d'impôts communaux par classe de revenus imposables
- Abonnement CFF journalier
- CSR Centralisation agences communales
- Financement du contournement de Morges
- SOS médecins Macarons
- VélosPass Station de Renens + Ouest Lausannois
- Changement de préfet dans le District de l'Ouest Lausannois - Passation de pouvoirs agendée au mardi 15.01.2013 à Renens
- · Association Mobilet Subventions

La séance du 23 mai, s'est déroulée à Arnex-sur-Orbe sur invitation de M. Roy, Préfet. Cette séance a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy (tels Audit de la Cour des Comptes, Organisation manifestation Cap sur l'Ouest, Tour de Romandie 2013, etc.)

La séance du 3 juillet a été consacrée au budget SDOL 2013, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe de projet.

La première partie de la séance du 26 septembre, a été consacrée aux divers points présentés par M. Etienne Roy, Préfet (tels retour sur la Fête du District (Cap sur l'Ouest), Tour de Romandie 2013 (villes étapes, budget, etc.), Ouest Expo, etc.

La deuxième partie a été consacrée à la création d'une compagnie théâtrale pour les jeunes de l'Ouest Lausannois, en présence de Mme Prudat, Directrice du Théâtre Escarboucle.

La séance informelle a eu lieu le 13 décembre, à Prilly.

Cette année marquant le changement de Préfet dans le District de l'Ouest Lausannois, un apéritif de passation de pouvoir a été agendé au mardi 15 janvier 2013, à la Salle de Spectacles de Renens. A cette occasion, un cadeau sera remis à M. Roy, Préfet, pour le remercier de son étroite collaboration tout au long des années écoulées.

### Inspection intercommunale des chantiers

### Extrait du rapport d'activité 2012

### Préambule

«En termes de statistique, l'année écoulée ressemble beaucoup à la précédente. Chaque année amène pourtant son lot de spécialités. 2012 s'est égrainée au rythme de la construction spectaculaire du Centre de Congrès à l'EPFL. 2012, ce sont aussi plusieurs chantiers difficiles pour leur complexité, pour leur mauvaise gestion ou encore pour des délais de construction qui n'en finissent plus de rétrécir.

Des postes de travail itinérants, des situations qui évoluent à chaque instant, la construction est un secteur particulier où la sécurité doit être remise à l'ordre du jour en permanence. Pour chaque étape de travaux, des mesures doivent être mises en place. La planification du chantier en termes de sécurité est essentielle, les mesures à prendre doivent être soigneusement étudiées. Mais pour que cela fonctionne, le sommet de la hiérarchie de l'entreprise et du chantier doit être convaincu qu'il a tout à gagner à s'organiser de manière à tenir compte de l'élément

Une fois encore nous tenons tout particulièrement à remercier pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des services communaux de notre région ainsi que du service de la prévention des accidents de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les autorités communales».

#### Chantiers visités à Renens

### Travaux terminés durant l'année 2012

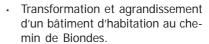
- Démolition d'un bâtiment à la rue de Lausanne
- Démolition d'un bâtiment à la rue de Cossonav.
- Transformation d'un bâtiment industriel à la rue du Bugnon.
- Transformation d'une villa au chemin des Vianes.
- Transformation d'un bâtiment à la rue du Lac.
- Transformation et surélévation d'une villa au chemin des Lilas.
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue de Saugiaz (1 grue).
- Surélévation d'un bâtiment d'habitation à l'avenue du Chablais.
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Cossonay (1 grue).

### Travaux encore en cours au 31 décembre 2012

- Démolition de deux bâtiments au chemin du Chêne.
- Réfection du grand Silo.



Réfection du grand Silo



- Transformation et agrandissement d'un bâtiment d'habitation à la rue de la Paix.
- Transformation d'un bâtiment à la rue de Crissier.
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de Corjon (1 arue).
- Construction de deux villas au chemin d'Arzillier (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin des Novalles.
- Construction d'une villa à la rue du

Le rapport d'activité 2012 peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal. Il peut aussi être téléchargé sur le site Internet www.iic-ol.ch de l'Inspection Intercommunale des Chantiers



### SIE SA ET TvT Services SA

Mme Marianne Huguenin, Syndigue, Mme Tinetta Maystre et MM. Jean-François Clément et Jean-Marc Dupuis, Conseillers municipaux, sont membres du Conseil d'administration de SIE SA. M. Clément est membre du Comité de direction et siège également en tant que secrétaire du Bureau du Conseil du SIE.

Mme Tinetta Maystre et M. Jean-François Clément sont aussi administrateurs de TvT Services SA.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires de SIE SA et TvT Services SA du 21 juin, tenues au siège des sociétés à Crissier.

Les rapports de gestion des sociétés SIE SA et TvT Services SA seront disponibles en juin 2013 au Secrétariat municipal.





# Transports publics de la région lausannoise SA

Mme Marianne Huguenin, Syndique, siège au Comité de direction et au Conseil d'administration des tl et M. Jean-François Clément, Conseiller municipal, au Conseil d'administration de la Société du tramway du Sud-Ouest lausannois SA.

La Municipalité était représentée aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires du jeudi 21 juin à Renens.

### Fusion des entreprises tl, Métro LO et TSOL

Les Conseils d'administration des sociétés tl (Transports publics de la région lausannoise SA), Métro Lausanne-Ouchy SA (MLO) et Société du tramway du sud-ouest lausannois SA (TSOL) ont convoqué une assemblée générale extraordinaire, le 21 juin 2012, pour décider de la fusion par absorption des sociétés TSOL et MLO par la Société tl.

Le but de cette fusion par absorption est notamment de pérenniser la capacité d'investissement, simplifier les procédures et flux décisionnels, économiser les coûts de fonctionnement administratifs et renforcer l'assise financière des tl avec un capitalactions suffisant.

Il est prévu que les actionnaires des sociétés transférantes (MLO et TSOL) obtiennent le dédommagement de leurs actions par le biais d'actions tl pour un montant équivalent à la valeur nominale de leurs actions.

La Commune de Renens détient dans son portefeuille titres:

#### Pour les tl

101 actions d'un montant nominal de Fr. 250.- chacune, dont 92 actions privilégiées, pour un montant total de Fr. 25'250.-. Cela représente 0.96 % du capital-actions des tl de Fr. 2'309'500.-.

### Pour le TSOL

2000 actions d'un montant nominal de Fr. 1'000.- chacune, pour un montant total de Fr. 2'000'000.-. Cela représente 3.74 % du capital-actions du TSOL de Fr. 53'500'000.-.

Lors de cette assemblée générale extraordinaire, la Municipalité a donné ses consignes de votes à ses délégués Mme la Syndique et M. Jean-François Clément, soit:

- D'accepter la transformation de toutes les actions au porteur privilégiées de Fr. 250.- nominal chacune en actions nominatives ordinaires de Fr. 250.- chacune, des Transports publics lausannois SA;
- D'accepter la fusion par absorption entre les sociétés Transports publics lausannois SA, Tramway du sud-ouest lausannois SA et Métro Lausanne-Ouchy SA.

Après fusion, Renens conserve son siège au Conseil d'administration et au Comité de direction tl. De plus, pour prendre en compte leur part plus importante que d'autres communes au capital-actions, les communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Renens dispose ensemble d'un siège supplémentaire commun au Conseil d'administration.

Cette journée du jeudi 21 juin 2012 a ainsi marqué le moment historique de la fusion des trois sociétés TSOL, Métro LO et tl.



### Nouvelles offres sur le réseau

Le nouveau réseau mis en service le 27 août dans l'Ouest lausannois améliore notablement la desserte en transports publics entre St-Sulpice, Ecublens, les Hautes-Ecoles, Chavannes-près-Renens, Lausanne, Prilly, Renens et Crissier, grâce aux nouvelles offres ci-dessous.

### **Nouvelles lignes**

En remplacement de la ligne 30, deux lignes viennent compléter l'offre actuelle. La ligne 31 Venoge sud (St-Sulpice) - Renens-Gare sud desservira l'EPFL et l'Unil proposant aux étudiants une alternative au m1. Quant

aux habitants des communes de St-Sulpice, Ecublens et Chavannes-près-Renens, ils disposeront d'une liaison directe à la gare de Renens toutes les 15' en journée (6h - 21h). La ligne 38 (Renens-Gare nord - Prilly-Eglise) circulera tous les jours à une fréquence de 20', de 6h à 21h.

### Amélioration de fréquence et de parcours

La fréquence de la **ligne 32** (*Galicien - Timonet*) permettra une meilleure desserte du quartier de Longemalle, à Renens. **La ligne 33** (*Venoge nord - Mont-Goulin*) verra son tracé modifié au sud : il circulera de l'arrêt *Villars* jusqu'à St-Sulpice. La ligne 705 des MBC reprendra l'ancien parcours de la ligne 33 à travers le quartier du Motty à Ecublens jusqu'à *EPFL*. Ces deux lignes, qui circuleront à une fréquence de 15' en journée, amélioreront l'accès au réseau CFF, à Prilly-Malley comme à la gare CFF de Renens.

### Ajustement d'horaire

Profitant de l'évolution du réseau à l'Ouest, la ligne 36 (Renens-Gare nord - Closalet, Crissier) a pu bénéficier d'un ajustement d'horaire. Afin d'assurer une cohérence dans les horaires des lignes de bus de l'Ouest lausannois, le service débutera dès 6h du matin avec deux courses supplémentaires.

### Inauguration et fête populaire

Stand d'information, verrée, animations pour petits et grands : la population a été invitée à fêter ce nouveau réseau, samedi 25 août, de 10h à 14h, sur la Place de la gare de Renens. Les communes bénéficiant de cette nouvelle offre se sont confrontées dans un concours de dessin grandeur nature et c'est le jeune graffeur renanais Jean-Rodolphe Petter, représentant la Commune, qui l'a remporté. Son œuvre a été affichée sur les véhicules tl durant six semaines

## Ligne 54 (Renens, Crissier, Cheseaux)

Une ligne de bus relie enfin le Nord et l'Ouest. Les tl ont inauguré le vendredi 7 décembre une liaison régulière Cheseaux-Renens. La ligne 54 relie la gare de Cheseaux-sur-Lausanne à celle de Renens; elle s'arrête aux zones industrielles de Martheray et du Châtelard (Kudelski et Bell) ainsi que tout près des grands centres commerciaux de Crissier. Les personnes travaillant dans ces zones ont ainsi





25 août 2012 Jean-Rodolphe Petter, jeune graffeur renanais, lauréat du concours dessin grandeur nature des tl

un transport public pour rejoindre leur lieu de travail. Quant aux étudiants et habitants de Cheseaux, ils ne sont plus obligés de transiter par Lausanne via le LEB pour se rendre aux Hautes Ecoles, à la gare ou au centre-ville de Renens par exemple.

### Déficit d'exploitation

- · Part de la Commune de Renens au déficit d'exploitation 2011 des lignes d'agglomération: Fr. 5'310'678.-.
- Part de la Commune de Renens à l'indemnité pour coûts non couverts des lignes du trafic régional et assimilé, selon la Loi sur les transports publics du 11 décembre 1990 (LTP): Fr. 1'728'389.40.

### Fondation les Baumettes -Etablissement médicosocial de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de Fondation et un au Comité de Direction. Pour Renens, au Conseil de Fondation, ce sont M. Jean-François Clément, Conseiller municipal Finances-Cultes et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal Sécurité sociale.

Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale Culture-Jeunesse-Sport, représente la Ville de Renens au Comité de Direction.

### **Projets**

Deux projets ont principalement mobilisé les forces en 2012. Le premier est la mise en place du logiciel SIEMS qui est un système de communication informatique complet et pluridisciplinaire. Sa partie principale est le dossier informatisé du résidant. Le deuxième projet est la mise en conformité AEAI et la transformation de l'EMS. La mise en conformité con-

cerne la protection contre le feu et la transformation concerne l'augmentation du nombre de chambres individuelles. Celles-ci passeront de 37 à 55 chambres individuelles. La capacité d'accueil sera toujours de 111 résidants. 2012 a été consacrée à la phase d'avant-projet, la réalisation débutera en 2013 pour se terminer à l'été 2015.

#### **Activités**

Au vu du manque de lits constant dans la région lausannoise et de la très bonne réputation de l'EMS de la Fondation les Baumettes, celui-ci garde un taux d'activité proche des 100%. Sur les 111 lits, 2 lits sont mis à disposition pour des courts-séjours. Ils permettent d'apporter des solutions intermédiaires pour prolonger le maintien à domicile ou de proposer des périodes de convalescence quand une période de réadaptation est nécessaire après une hospitalisation.

L'Unité d'Accueil Temporaire (UAT) va changer d'appellation en 2013 pour devenir Centre d'Accueil Temporaire (CAT). Ceci en raison de changements du mode de financement et de règles plus complètes sur le type d'accompagnement, les compétences exigées et les effectifs qui y sont affectés. Une dizaine de personnes sont accueillies chaque jour ouvrable. La moitié d'entre elles viennent aux Baumettes par leur propre moyen (entourage, THV, taxi, transport bénévole) et l'autre moitié bénéficie du transport avec le bus de la Fondation.

Le concept des logements protégés de la Fondation les Baumettes a toujours autant d'attrait, ce qui permet de réattribuer rapidement un logement devenu vacant. Ces logements permettent à des personnes ayant des difficultés de mobilité de trouver un milieu adapté. Les contacts sociaux sont facilités, l'accompagnement socioculturel et sécuritaire évite l'isolement et contribue à apporter un sentiment de sécurité.

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 202'142 repas en 2012 contre 194'349 en 2011. C'est principalement le nombre de repas élaborés pour les CMS de l'Ouest lausannois qui a augmenté en passant de 60'192 à 65'804. Les autres repas sont destinés principalement aux résidants, puis aux enfants de la Garderie, au personnel, aux bénéficiaires du CAT puis aux visites.

La capacité d'accueil de la Garderie est de 27 enfants. Il y a ainsi la possibilité d'accueillir chaque jour 2 groupes de 5 bébés, 1 groupe de 7 trotteurs et 1 groupe de 10 grands pour un total de 27 enfants. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

#### Collaborateurs

L'effectif en équivalent plein temps sur 2012 a été de 125.2. Détail par secteur: Soins 73.77 - Cuisine 14.06 -Garderie 8.8 - Nettoyages lingerie -9.04 - Administration 6.26 - Cafétéria 6.12 - Technique 3.88 - Coordination animation et CAT 1.87 - Logements protégés 1.4.



Sont comprises dans cet effectif 9 personnes en apprentissage: 3 pour le CFC d'Assistante en soins et santé communautaire, 3 pour le CFC d'Assistante socio-éducatif

«Accompagnement des personnes âgées», 2 pour le CFC d'Assistante socio-éducatif «Accompagnement des enfants», 1 pour le CFC d'employée de commerce. Il y a également une personne en formation HES Educatrice de la petite enfance.



L'assemblée des délégués de l'Union des Communes Vaudoises s'est déroulée le samedi 9 juin à Cully. La Municipalité y était représentée. Lors de cette assemblée, une augmentation des cotisations de Fr. 0.20 par habitant a été acceptée, (actuellement Fr. 1.10 par habitant), représentant un montant supplémentaire de Fr. 4'280.- par année pour Renens. Outre le financement des publications, cette augmentation permettra d'avoir recours à des experts lorsque cet appui s'avérera indispensable dans le cadre de certaines négociations. Grâce aux nouvelles cotisations, le poste d'adjoint-e de la secrétaire générale, non repourvu depuis 2010, sera à nouveau occupé.

Par ailleurs, les participants ont pu écouter une allocution de M. Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat, lequel a évoqué le constant et profond renouvellement que vit le Canton. Les fusions de communes, dont celle de Bourg-en-Lavaux, sont un exemple emblématique de cette profonde mutation. Celle-ci touche encore de multiples domaines: les agglomérations, les transports sans oublier la ... féminisation du monde politique. La preuve en est la nouvelle composition du Conseil d'Etat et l'UCV qui a élu, comme l'association des communes genevoises, une femme à sa présidence. Pour marquer le fait que l'heure des femmes a sonné, M. Broulis a offert un gong à chacune des deux présidentes, Mmes Catherine Küffer et Claudine Wyssa.

Et pour clore cette assemblée, M. Claude Nicollier, astrophysicien et seul astronaute suisse à avoir navigué dans l'espace, a fait un exposé. Il a présenté un «point de vue différent» en invitant toute l'assemblée à un voyage, source d'inspiration: la terre, saphir le jour, incrustée de diamants la nuit, dont les rayonnements éclairent les zones de fort développement économique. Après avoir survolé orages et aurores boréales, départ pour la Lune, Mars, et Saturne: splendeur, silence et rêverie! La vue depuis l'espace incite à relativiser certains problèmes locaux... Après un atterrissage en douceur, l'assemblée a ovationné son pilote.

### Conseil des Villes

Mme Marianne Huguenin, Syndique, est membre du Conseil. Celui-ci s'est réuni à quatre reprises, à Romanelsur-Lausanne, Bassins, Clarens et Chavannes-près-Renens.

Lors de la première séance du 23 février à Romanel-sur-Lausanne, un exposé a été présenté par M. Ulrich König, Directeur de l'Association des

Communes Suisses (ACS) au sujet des conséquences de l'article 50 (autonomie communale) de la Constitution Fédérale pour l'ACS - Implication du point de vue de son fonctionnement et des moyens à sa disposition.

A la séance du 24 mai à Bassins, Me Luc Recordon a décrit la situation juridique actuelle du système HARMOS (Harmonisation scolaire) -LEO (Loi sur l'école obligatoire): quelles implications du point de vue des établissements scolaires ?

Le 13 septembre à Clarens la séance était consacrée en particulier à la facture sociale avec une présentation de M. Philipp Müller, secrétaire général adjoint au Département de la Santé et de l'Action Sociale.

Le 15 novembre, lors de la dernière séance de l'année, les membres du Conseil ont entre autres assisté à une présentation de la modification des statuts de la Caisse Intercommunale de Pensions - CIP avec les représentants du Conseil d'administration.

D'autres dossiers sont d'actualité et les discussions politiques avec l'Etat se poursuivent notamment concernant:

- · La réforme policière
- · Les infrastructures routières
- Le parascolaire
- · Les agglomérations
- · La pédagogie spécialisée
- Le problème récurrent des reports de charges.

### **Groupe des Villes**

Le Groupe des Villes, dont font parties les Syndic-que-s des communes membres de l'UCV dont la population dépasse 7'000 habitants ainsi que des chefs-lieux de chaque district, a tenu trois séances en 2012.

Le 25 mai à Vevey, le Comité de l'UCV a informé le Groupe des Villes au sujet de l'évolution des charges transmises aux communes et à propos de divers objets d'actualité:

- Péréquation et mécanisme correctif prévu dans le décret d'application des péréquations intercommunales
- Plateforme routes
- · Plateforme agglomération
- · Ecole et parascolaire.

Le 25 septembre à Lausanne, l'ordre du jour était le suivant:

· Organisation policière

- Plateforme RPT Répartition plus équitable des moyens entre la Confédération, les cantons et les communes
- · Plateforme routes
- Moratoire sur les subventions attribuées aux communes pour les travaux de conservation et de restauration des bâtiments classés
- Commission constructions et équipements scolaires
- · Gens du voyage.

A la séance du 11 décembre à Renens, le Conseil a débattu sur les négociations financières Canton/Communes et sur le rôle et la composition du Conseil de politique sociale (CPS) suite à la proposition du Conseil d'Etat d'augmenter les subsides à l'assurance maladie.

# UVS - Union des Villes Suisses

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere

La Municipalité a participé à la «Journée des Villes Suisses», au Palais fédéral à Berne, du jeudi 30 au vendredi 31 août 2012. Avant l'assemblée générale du jeudi prévue à 10h30, la Municipalité a tenu une séance spéciale pour traiter de différents objets urgents.

Outre la partie statutaire de l'assemblée, le thème du poids économique et politique des villes et des agglomérations a été abordé. Les participants ont eu l'occasion de débattre des dernières statistiques en matière de force et de développement économiques, de même que de revendications de l'économie aux responsables politiques. De nombreux exemples, des espaces métropolitains aux petites villes, en passant par les grands centres et les villes alpines. ont montré comment les villes peuvent se positionner et relever les défis qui les attendent.

Comme le veut la tradition, la ville hôte a mis sur pied, le deuxième jour, un programme de visites d'endroits, tels qu'un voyage le long des nouvelles lignes de tram, un aperçu du monde souterrain de la Ville ou la visite de «Berne, ville centrale».

Ces journées permettent aussi de nouer des contacts intéressants, d'échanger des expériences avec des collègues et de renforcer le réseau des villes.

# Personnel

Le Service du personnel gère les activités principales suivantes:

- Gestion administrative du personnel
- Développement des ressources humaines
- Gestion de la paie
- Collaboration avec les Services pour toutes les questions du personnel

### **Points marquants**

### Application de gestion des absences

Comme cela avait été évoqué en 2011 déjà, une application informatique de suivi des absences a été implémentée durant l'année 2012 permettant de suivre les délais et les échéances pour annoncer les cas d'absences à nos différents assureurs, pour suivre le versement des indemnités et avoir une vision actualisée en permanence de la situation des personnes accidentées ou en maladie. Ce système permet ainsi d'avoir une gestion fiable en la matière.

### Médecin-conseil d'entreprise

La notion de médecin-conseil est ancienne à Renens, liée en son temps à l'obligation de passer un examen médical pour l'entrée dans la Caisse intercommunale de pensions (CIP). L'obligation d'examen médical pour la CIP ayant été supprimé il y a une quinzaine d'années, le statut de médecin-conseil n'a, dès lors, plus été clairement défini. Compte tenu de situations particulières et de longues absences auxquelles le Service du personnel est confronté, il est essentiel de pouvoir recourir au service

d'un médecin-conseil d'entreprise permettant de faire l'interface avec les médecins-traitants si nécessaire, de conseiller l'employeur sur les questions d'ordre médical, telles que dépistages, prévention de maladies et accidents. Des contacts pris auprès de plusieurs médecins installés à Renens, il a été possible de concrétiser une convention de collaboration avec le médecin répondant du Centre médical de Renens, qui assurera dorénavant le rôle de médecin-conseil pour l'Administration communale. Ce même Centre a assuré cette année la vaccination contre la grippe, qui ne pouvait plus être assurée par le CMS comme auparavant.

### Evaluation des chefs de service

Le nouveau concept d'évaluation périodique des chefs de service a été mis en œuvre en 2012 comme prévu et indiqué dans le précédent rapport de gestion. Pour des raisons de temps à disposition, certains de ces entretiens se feront également en début d'année 2013.

### Faire l'Administration communale de demain ensemble

Conformément à la volonté de la Municipalité, le projet «faire l'Administration communale de demain ensemble» a été structuré en plusieurs temps forts:

- Les entretiens «boule de neige» proposés à tous ceux qui le souhaitaient, de façon volontaire, se sont déroulés entre juillet et mioctobre et ont permis de réaliser 65 entretiens dans le but de récolter des expériences positives et de les partager entre des personnes n'ayant pas l'habitude de se côtoyer et de se connaître.
- La démarche des chefs de service qui ont participé à trois journées

- de réflexion sur le modèle de Visioning de Doyle pour définir la vision managériale future.
- Le travail de la Municipalité de développement d'une culture commune de management sur deux journées.
- La journée du 29 novembre 2012 a réuni tous les participants aux entretiens «boule de neige» ainsi que la Municipalité et les chefs de service, soit près de soixante personnes. Cette journée d'échanges et de synthèse a permis au travers de travaux de groupe de définir des priorités et des thèmes à traiter dans de futurs groupes de travail en 2013.

La démarche se poursuivra en 2013 par la définition du programme de développement décidé par la Municipalité ainsi que les chefs de service et la préparation de la suite des travaux avec l'ensemble du personnel. Sans qu'il soit possible de faire un bilan d'une démarche encore en cours, il ressort déjà qu'une meilleure connaissance entre des personnes exerçant des activités très différentes a pu avoir lieu ouvrant ainsi des perspectives de collaboration fort intéressantes. Il y a lieu également de relever que des valeurs communes fortes ont été dégagées lors du travail des chefs de service et que des axes de développement pouvaient se dégager, tels que le mode de gouvernance, la communication intra et inter services, le renforcement de la reconnaissance, ou encore la nécessité de connaître les techniques de gestion de projet. Une récolte d'informations extrêmement riche a donc eu lieu et il s'agira de dégager des lignes de forces et des priorités pour les travaux futurs d'amélioration du fonctionnement de l'Administration communale.

### Situation du personnel

### Effectif du personnel

L'état du personnel au 31.12.2012, exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure dans le tableau ci- après:

Section			2011			2012	
1000	Conseil communal (secrétariat)	0.25	0.25	_	0.25	0.25	_
1010	Administration générale	9.30	9.30	_	9.30	8.30	1.0
1012	Archives	0.60	0.60	_	0.60	0.60	_
1300	Service du personnel	3.50	3.50	_	3.50	3.50	_
1301	Apprentis		17.00			17.00	
1900	SDOL	3.10	3.10		4.70	4.60	0.10
2000	Service des finances	6.00	6.00		6.00	6.00	_
3003	CTC- Bâtiments et Domaines /Administration	6.40	5.90	0.50	6.40	6.40	_
3004	CTC—Bâtiments et Domaines / Bâtiments	2.00	2.00	_	2.00	2.00	_
3006	CTC—Bâtiments et Domaines / Conciergeries	26.74	26.49	0.25	25.74	25.74	_
3610	CTC—Environnement et Maintenance /Logistique & Maintenance	20.00	20.00	Ī	21.00	21.00	_
3620	CTC—Environnement et Maintenance / Espaces verts	13.00	13.00		13.00	13.00	_
3630	CTC—Environnement et Maintenance / Gestion des déchets	2.00	2.00		2.00	2.00	_
3710	CTC—Urbanisme	4.00	4.00		4.60	4.60	_
3810	CTC—Travaux	4.00	4.00	-	4.00	4.00	_
5000	Service CJS	4.50	4.50		4.50	4.50	_
5100	Culture	1.90	1.90	Ī	1.90	1.90	_
5180	Bibliothèque "Léman"	2.75	2.75		2.75	2.75	_
5308	Bibliothèque "Pépini ères"	3.35	2.20	1.15	3.35	2.20	1.10
5190	Salle de spectacles	3.00	3.00		3.00	3.00	_
5300	Secteur jeunesse	4.90	4.90	_	4.90	4.90	_
5311	Classes primaires	_	_		0.70	0.70	_
5321	Classes secondaires	_	_		0.30	0.30	_
5370	Camps scolaires et colonies	2.50	2.50	_	3.30	3.30	_
6150	Défense contre l'incendie	0.70	0.70	_	0.70	0.70	_
6200	Contrôle des habitants	7.40	7.40	_	7.40	7.40	_
6901	Service informatique	5.70	5.70	_	5.70	5.70	_
7000	Sécurité sociale	3.80	3.80	_	3.80	3.80	_
7100	Petite enfance (réseau LAJE)	0.40	0.40	_	0.90	0.90	_
7110	Crèche communale "Les Globe-Trotteurs"	9.10	9.10	_	8.40	8.40	_
7111	Crèche communale "Le Tournesol"	5.50	5.00	0.50	5.60	5.60	_
7112	Crèche communale "La Farandole"	12.20	12.20	_	12.90	11.50	1.40
7113	Jardin d'enfants "les Lapins bleus"	1.60	1.60	_	1.60	1.60	_
7114	Jardin d'enfants "Le Pinocchio"	1.30	1.30	_	1.30	1.30	_
7119	Pool éducatrices remplaçantes	1.00	0.50	0.50	0.50	0.50	_
7120	Accueil familial de jour	1.20	1.20	_	1.20	1.20	_
7154	Service dentaire	2.25	2.20	0.05	2.25	2.25	_
7156	APEMS Léman	2.75	2.30	0.45	2.65	2.20	0.45
7157	APEMS 24 Janvier	2.75	2.30	0.45	2.65	2.20	0.45
7200	Intégration des étrangers	0.80	0.80	_	0.80	0.80	_
7640	Office du logement	0.80	0.80		0.80	0.80	
		Effectif selon DO	Postes occupés	différence	Effectif selon DO	Postes occupés	différence
	Total	183.04	179.19	3.85	186.94	182.39	4.55

La différence entre les effectifs selon la décision d'organisation (DO) entre 2011 et 2012 concerne l'augmentation de postes prévue au budget 2012 et correspondance à 2.9 EPT. Ces postes nouveaux sont:

- Section 3610 CTC Environnement et Maintenance => poste d'ouvrier 1 EPT
- Section 3710 CTC Urbanisme => poste de juriste 0,6 EPT
- Section 5370 Camps scolaires et colonies => poste d'animateur-trice 0,8 EPT
- Section 7100 Réseau petite enfance => augmentation de 0,3 EPT poste adjointe
- Section 7112 Crèche «La Farandole» => augmentation de 0,2 EPT de responsable d'équipe

Il y a lieu de préciser que pour le SDOL, l'effectif a augmenté de 1,6 EPT correspondant à l'engagement d'un chef de projet pour Malley et un ingénieur pour la mobilité douce.

Ne sont pas considérés dans les effectifs le personnel auxiliaire correspondant pour 2012 à:

	2008	2009	2010	2011	2012
Surveillants d'études (y compris coachs)	140	214	218	207	208
Moniteurs de sport facultatif, camps et CRA	68	97	77	79	84
Accueillantes en milieu familial	45	42	44	44	48
Auxiliaires de nettoyage (nettoyages d'été)	16	16	18	20	21

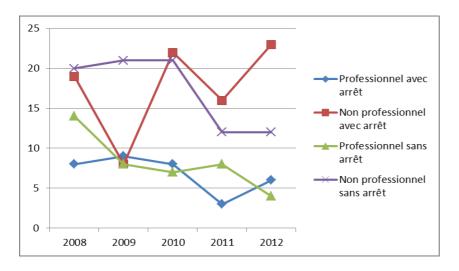
La rubrique «surveillants d'études» comprend les moniteurs d'études de l'Etablissement primaire (61), les moniteurs d'études du secondaire (31) ainsi que les coachs de l'Etablissement secondaire (106). Ce nombre élevé de coachs s'explique par le renouvellement de ceux-ci en août, lors de la nouvelle année scolaire.

### Accidents et maladie

### **Accidents**

En matière de LAA, une différentiation est faite entre accidents professionnels et non professionnels ainsi que les accidents avec et sans arrêt de travail. Pour 2012, les statistiques sont les suivantes:

Année	Accidents avec arrêt de travail			Accidents sa	ns arrêt de travail
	Professionnel	Non professionnel	Nbre de jours	Professionnel	Non professionnel
2008	8	19	612.50	14	20
2009	9	8	229.0	8	21
2010	8	22	1'145.0	7	21
2011	3	16	633.0	8	12
2012	6	23	651.0	4	12



### Maladie

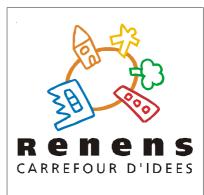
1	2008	2009	2010	2011	2012
Jours d'arrêt	1'232.0	1'716.5	2'787.5	3'183.0	2'369.0

Ce sont 163 personnes qui ont totalisé 2'369 journées d'absence pour maladie en 2012.

Durée des absences pour maladie:

	2010	2011	2012
de 0,5 à 10 jours	88	119	118
de 11 à 20 jours	18	19	19
de 21 à 40 jours	10	3	14
de 41 à 264 jours	19	22	12

Le nombre de jours d'absence pour les accidents professionnels s'élève à 42,5 jours et à 608.5 jours pour les accidents non professionnels, soit un total de 651 jours.



En ce qui concerne les absences pour maladie, après un pic du nombre de jours en 2011, celles-ci ont quelque peu régressé en 2012 et se situent en dessous des chiffres de 2010, malgré une augmention de l'effectif.

A relever encore qu'en 2012, il y a eu 5 congés maternité dont un est à cheval entre 2012 et 2013 (6 en 2012)

### Vaccin contre la grippe

La campagne 2012, a été, pour la première fois, effectuée en collaboration avec le Centre Médical de Renens. Effectivement, le CMS nous a informés qu'il n'était plus en mesure d'assumer cette campagne. Ce vaccin a été proposé à l'ensemble des collaborateurs ainsi qu'aux Accueillantes en Milieu Familial. Comme chaque année, la vaccination s'est déroulée sur deux lieux de l'Administration (CTC et Service du personnel). En voici quelques chiffres

	2010	2011	2012
Nombre de vaccins effectués	32	38	37
Nombre de vaccins remboursés	1	1	2

### Mouvement du personnel

Au cours de l'exercice 2012, 22 départs ont été enregistrés soit:

	2008	2009	2010	2011	2012
Départs	9	11	10	24	17
Retraites	3	4	4	3	5

Dans les départs 2012, ont été comptabilisés 1 licenciement et 16 démissions.

Ainsi que 26 arrivées (personnes et non EPT) réparties de la manière suivante:

Administration générale	0
Administration generale	U
Service du personnel	1
SDOL	3
Finances	0
CTC— Bâtiments et domaines	2
CTC—Environnement et maintenance	0
CTC—Urbanis me	2
CTC—Travaux	0
Culture-Jeunesse-Sport	7
Informatique	0
Service de la population	1
Sécurité Sociale	10

### Personnel temporaire

Pour des missions limitées dans le temps en cas d'activités particulières, de remplacement pour arrêt maladie, accident ou congé maternité, 13'868 heures (12'504 heures en 2011) ont été effectuées par différentes personnes engagées à cet effet durant l'année. Le nombre important d'heures effectuées pour des remplacement est à mettre en corrélation avec les absences pour maladie et accident (voir détails sur tableau ci-contre).



# Délégation aux affaires du personnel

La Délégation aux affaires du personnel s'est réunie à deux reprises au cours de l'année pour traiter notamment de questions générales, en particulier cette année, la question du doublement des allocations familiales et un premier concept d'accueil des nouveaux collaborateurs. A cette occasion, il a également été décidé d'associer les retraités de l'année à la réception des jubilaires, occasion pour la Municipalité de prendre congé et de remercier les collaborateurs partant en retraite. Lors de la séance du mois de novembre, celle-ci est consacrée, comme chaque année, à l'examen des révisions de salaires et à définir certains points de politique concernant le personnel. La Délégation émet des préavis à l'intention de la Municipalité.

La Délégation a rencontré la Commission du personnel, comme elle le fait régulièrement, deux fois au cours de l'année pour des séances d'échanges et d'informations. Ces réunions permettent de maintenir un contact indispensable et fructueux entres les représentants du personnel et l'employeur. Ont pu être traités cette année des points touchant à l'évaluation, à la formation et le projet «faire l'Administration communale de demain ensemble» a été largement abordé.

### Congé paternité

4 congés paternité de 20 jours ont été accordés en 2012 (4 en 2011).

Administration générale	786
	226
Service du personnel	226
Finances—Administration	50
Finances—Cultes	6
CTC—Administration	549
CTC—Logistique et maintenance	1'533
CJS—Administration	160
CJS—Bibliothèque	249
CJS—Manifestations	154
CJS—Jeunesse	577
Informatique	617
Sécurité sociale—Administration	604
Sécurité sociale—Crèches	7'319
Sécurité sociale—Clinique Dentaire	348
Sécurité sociale—APEMS	690
Total	13'868h

### Recrutements et annonces de postes vacants

Pour repourvoir les postes vacants, les recherches de candidats sont faites par divers canaux tels que:

- · La presse
- Portail Internet (jobup)
- Site Internet de la Ville de Renens
- Intranet et publication interne
- Pilier public

Pour 2012, les annonces publiées se sont réparties comme suit:

	2011	2012
Presse	13	15
JobUp et	27	22
Site Internet de Renens		

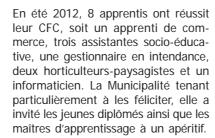
En 2012, ce sont 21 recrutements qui ont été menés, représentant 1'477 dossiers de candidature traités. De plus, durant l'année 2012, 789 offres spontanées ont été reçues et traitées.

### **Apprentis**

Dès août 2012, nous comptons 17 apprentis repartis de la manière suivante:

- 6 employé(e)s de commerce
- · 4 assistantes socio-éducative
- 3 horticulteurs-paysagistes
- 2 peintres en bâtiments
- 2 agents d'exploitation

Nous avons donc conservés le même nombre d'apprentis qu'en 2011.



6 nouveaux apprentis ont débuté leur formation en août 2012, soit:

4 apprenties assistantes socio-éducative



Apprentis ayant réussi leur CFC en 2012

- 1 apprenti horticulteur-paysagiste
- 1 apprentie peintre en bâtiment

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux apprentis et leur communiquer diverses informations, une séance d'introduction au moment de leurs engagements a été organisée.

Pour la rentrée 2012, nous comptions 7 places d'apprentissage vacantes, 5 engagements ont pu être conclus ce qui a représentés 705 dossiers de candidatures traités.

### Formation continue

Le nombre total de journées de cours délivrées en 2012 en ce qui concerne la formation continue s'est élevé à

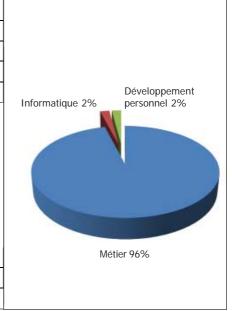
275,5. La proportion des cours ayant trait aux connaissances métier reste la plus forte.

Le tableau ci-après montre la répartition du nombre de cours suivis par domaine et par Service.

	Métier	Informatique	Développement personnel
Administration générale	1	0	0
Personnel	2	0	0
Finances	2	0	0
CTC—Bâtiments et domaines	19	0	0
CTC—Environnement et maintenance	26	0	1
CTC—Urbanisme	12	0	0
CTC—Travaux	11	2	0
Culture-Jeunesse-Sport	7	0	0
Informatique	2	0	0
Service de la population	1	0	0
SDIS	0	0	0
Sécurité sociale	82	1	2
SDOL	0	0	0
Total	165	3	3

A l'ensemble de ces cours suivis par le personnel, doivent encore être ajoutés deux séminaires proposés à 4 apprentis terminant leurs formations, un séminaire intitulé «se préparer aux examens de fin d'appren-

tissage» et un séminaire «recruter son future employeur et choisir sa société» servant à faciliter leurs recherches d'emploi en dernière année d'apprentissage. En 2012, une nouvelle prestation a été offerte aux apprentis débutant leurs formations, il s'agit du séminaire «réussir son apprentissage» dispensé par la société FuturPlus permettant aux apprentis de première année d'acquérir les bonnes méthodes de travail.



### **Stagiaires**

Dans tous les secteurs confondus, la Ville de Renens a accueilli 64 personnes en stage durant l'année 2012. Ces stages peuvent avoir des durées variables d'une semaine à plusieurs mois. Il s'agit de:

- Stages d'immersion pour les écoliers
- Stages des écoles professionnelles (IPGL, EESP)
- Stages de réinsertion (AI, IPT, CEFIL, Mobilet)
- · Stages de sélection des apprentis
- · Stages professionnels

### Abonnement piscine

Dès l'été 2007, la Municipalité offre au personnel fixe et temporaire de longue durée ainsi qu'aux apprenti(e)s qui le souhaitent un abonnement individuel à la piscine de Renens.

En 2012, ce sont 107 abonnements qui ont délivrés contre 120 en 2011 (en 2011, cet avantage a également été introduit pour les retraités)



### Manifestations

### Soirée du personnel

La Municipalité a eu le plaisir de convier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour la Soirée du personnel qui s'est déroulée sur les lieux de Festimiix au terrain de sport de Verdeaux le 13 juin. Cette soirée dans la priorité a été le repas a également été agrémentée d'un spectacle de Flamenco présenté par les «Perujo» puis un groupe musical, dans lequel joue un de nos collaborateurs. 139 collaborateurs se sont retrouvés pour cet agréable moment de partage.

## Jubilaires et retraités de l'année

Comme chaque année, la Municipalité a tenu à féliciter et à remercier ses collaboratrices et collaborateurs de longue date lors d'un repas le 7 novembre durant lequel Mme la Syndique a eu l'occasion de témoigner sa gratitude. Neuf collaborateurs ont été jubilés durant l'année 2012 et huit ont participé à cette manifestation. Ont également été

conviés les retraités de l'année. Ils



13 juin Soirée du personnel



Jubilaires et retraités de l'année 2012

étaient deux à être présents (cinq retraités en 2012).

### Fête de Noël

Le 13 décembre a eu lieu la traditionnelle Fête de Noël du personnel et des familles. Petits et grands ont pu se divertir avec le spectacle du clown Louis puis avec l'arrivée du Père Noël.



### Plan de mobilité

Voici les prestations dont les collaborateurs ont bénéficié en 2012, comparées à celles	2011		2012		
de 2011	Personnel communal	Partenaires et autre	Personnel communal	Partenaires et autre	
Moyenne abonnements mensuels de parcage	72	169	67	147	
Cartes de parcage occasionnel	2′214	1′907	2'185	2'649	
Cartes galaxy	76	_	133	_	
Cartes journalières CFF	3	_	6	_	
Subvention abonnement annuel (CFF, TL)	32	_	31	_	
Subvention abonnement 1/2 tarif (CFF)	28	_	35	_	
Subvention achat vélo	17	_	15	_	
Entretien vélo	3	_	0	_	

### A vélo au boulot

L'action Bike to Work a été renouvelée et a permis à 11 équipes (11 également en 2011) soit 40 participants d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement pour la moitié de leurs transports au moins venant au travail. Durant tout le mois de juin, chacune et chacun, engagé dans cette campagne nationale, a contribué à faire baisser le trafic automobiles. Tous les participants se sont retrouvés le 28 juin pour partager un apéritif dînatoire et leurs expériences sur l'Esplanade de la Salle de spectacles.

#### Retraités

Les retraités se sont retrouvés le 6 septembre pour cette journée qui leur est dédiée. Au programme, la Municipalité ainsi que le Service Urbanisme et Travaux ont présentés les grands projets qu'accueillent la Ville de Renens (rénovation de la gare, le tram, les travaux prévus à la Croisée etc.). Apéritif et repas ont suivi cette présentation. 37 retraités ont participés à cette rencontre.

### Journée «oser tous les métiers»

Comme ces dernières années, l'Administration communale a participé à la journée «oser tous les métiers», qui s'est déroulée le jeudi 8 novembre 2012.

Cette journée, destinée aux élèves de la 5<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> année scolaire, permet aux enfants de découvrir, l'activité professionnelle d'un adulte de leur entourage pro-

Le matin fût consacré à la découverte du métier de leur mentor sur le lieu de travail.

Après s'être plongé pendant une matinée dans le monde du travail, les enfants ont partagé tous ensemble le repas de midi avec les adultes accompagnants.

Le début d'après-midi fût consacré à la découverte d'un métier passionnant, celui de sapeur-pompier! En effet, le Service du feu de la Ville de Renens, a eu la gentillesse d'accueillir ces jeunes afin de leur présenter cette activité de milicien. Durant quelques minutes les écoliers ont pu «se mettre dans la peau d'un pompier» en s'initiant à l'utilisation de la lance à incendie et en découvrant les locaux



8 novembre, au SDIS Journée «oser tous les métiers»

et le matériel dont disposent notre Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS).

Cette journée d'exploration, s'est achevée par la visite de l' «Expo de l'Ouest», où les enfants ont pu prendre connaissance du projet de la nouvelle gare de Renens, grâce aux explications de notre Chef de projet, M. Pascal Grütter.

# Finances - Cultes

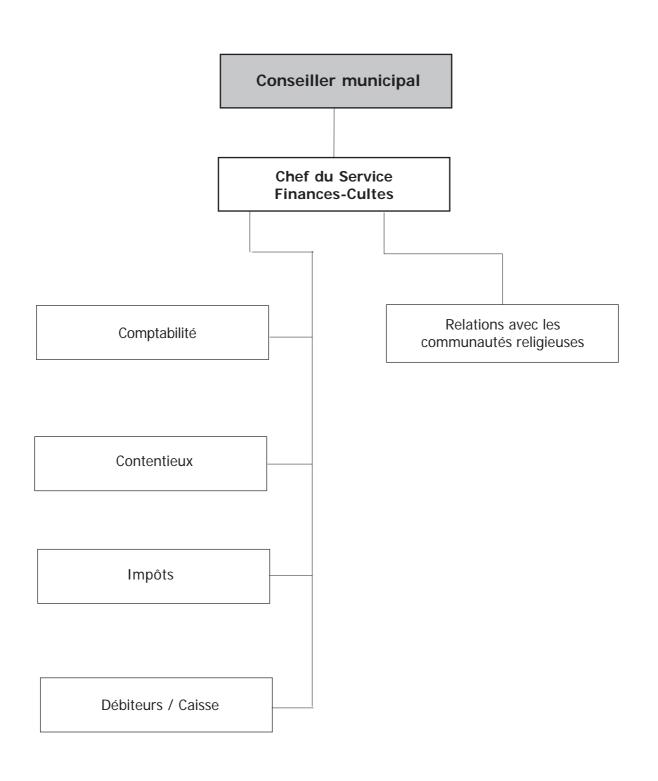


Directeur:

M. Jean-François CLEMENT, Conseiller municipal

Chef de service:

M. Michaël PERRIN



# Finances - Cultes

### **Finances**

La gestion financière et comptable est une activité transverse qui a pour principal objectif de gérer les ressources communales de la manière la plus efficiente possible. Sa fonction est essentielle dans l'accompagnement de tous les projets ayant une incidence financière. Pour y parvenir, le Service «Finances» a pour mission de:

- Animer le processus budgétaire et établir le budget général
- Gérer et planifier la trésorerie courante, les limites de crédit, les avances à terme fixe, les emprunts à long terme et les risques de cautionnement
- Gérer la comptabilité générale en assurant une situation claire, complète et véridique des finances, des patrimoines et des dettes communales et ce, conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Gérer la comptabilité des débiteurs et le contentieux, à savoir l'intégration des factures, des encaissements, des relances, du suivi des litiges, des mises en poursuites, du suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et du suivi des actes de défaut de biens
- Gérer la comptabilité fournisseurs depuis le processus du contrôle des personnes autorisées à viser jusqu'aux paiements
- Boucler les comptes conformément aux prescriptions légales en vigueur
- Etablir le plan des investissements et commenter son impact sur les finances communales

- Etablir et commenter les indicateurs de la santé financière de la Commune
- Définir et proposer des directives internes en matière de gestion et de processus financier
- Participer activement aux projets et études ayant des incidences financières
- Gérer la comptabilité d'organismes extérieurs
- Assurer les relations extérieures dans les domaines touchant aux impôts, aux comptes annuels, aux emprunts et au contentieux

### Introduction

En 2012, le Service Finances-Cultes a été appelé à étudier et à suivre des dossiers sur de nombreux proiets communaux. Cela exige des connaissances multiples et pointues dans les domaines financier et comptable. La réorganisation interne initiée en 2011, visant à mieux diluer les tâches entre le personnel du service a été mise en oeuvre en 2012. La transition s'est faite en douceur de telle manière à ce que chaque collaborateur/trice puisse comprendre et absorber les nouvelles tâches qui leur ont été confiées. La nouvelle responsable du contentieux a bénéficié d'une formation externe de deux jours sur la gestion du contentieux. Pour le reste, toute la formation s'est faite à l'interne. L'année 2013 sera donc une année de consolidation.

Malgré la réorganisation des tâches, la surcharge du travail à tous les échelons du service est bien réelle alors que la dotation en effectif reste inchangée depuis des années. Ainsi, la Direction du service a dû se résoudre à demander à la Municipalité un 0.8 EPT qui a été accepté lors de l'établissement du budget 2013.

# Bouclement des comptes 2011

Les comptes 2011 ont été clôturés conformément au calendrier établi par le Chef du Service Finances-Cultes. Ils ont été approuvés par la Municipalité le 20 avril 2012 et par le Conseil communal le 21 juin 2012. Les comptes 2011 bouclent avec un excédent de charges de Fr. 721'462.00 avant prélèvement dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements» d'un montant de Fr. 500'000.00.

Il est constaté que les charges de l'administration communale sous contrôle de la Municipalité sont globalement inférieures au budget. Un changement de méthode d'amortissement, à partir de 2011 a été opéré en passant de la méthode de l'amortissement dégressif à la méthode de l'amortissement linéaire. Elle consiste à répartir la charge d'amortissement par fractions égales sur toute la durée du bien.

Du côté des recettes, les montants d'impôts sur le revenu et le capital des personnes physiques ont subi un net recul en raison notamment de l'acceptation par le peuple vaudois le 8 février 2009 des modifications de la LI et de la LIC par diverses mesures visant à alléger la charge fiscale. Citons en particulier, la déduction sociale pour les familles et l'augmentation de la déduction pour frais de garde.

4 séances ont eu lieu avec la Commission des finances. Aucun vœu ou souhait n'a été formulé et les comptes 2011 ont été approuvés à l'unanimité par ladite Commission.

### Budget 2013 -Plan des investissements 2012-2016

### Budget 2013

Le budget 2013 présente une marge d'autofinancement de Fr. 157'000.00 et un excédent de charges s'élevant à Fr. 5'412'700.00 avant prélèvement d'un montant de Fr. 1'500'000.00 dans le Fonds de réserve «Pour renouvellement et amortissements».

De manière concertée, l'objectif de la Municipalité a été de maintenir les prestations et d'assumer les projets engagés.

Comme de coutume, une délégation comprenant la Syndique, le Municipal des Finances-Cultes, le Secrétaire municipal, le Chef du Service des Finances-Cultes avec son adjointe et le Chef du Service du personnel, ont visité chaque Direction pour passer en revue et discuter l'ensemble des postes budgétaires, principalement en lien avec les directives données par la Municipalité aux Directions et qui ont permis une première réduction des charges.

Une séance spéciale de Municipalité «Budget 2013» avec la présence du Chef du Service des Finances-Cultes a en outre été nécessaire pour décider de manière concertée, des mesures d'économies à entreprendre sur le niveau des charges maîtrisables par la Municipalité, considéré comme étant encore trop élevé par rapport

aux revenus budgétés. Cela a abouti à une nouvelle réduction des charges.

D'une manière générale, dans toutes les Directions, les dépenses ont été ramenées dans la mesure du possible au niveau du budget 2012 ou des comptes 2011.

La Commission des finances s'est réunie à 5 reprises, dont 1 en séance double pour examiner le budget de la commune pour l'année 2013. 1 vœu a été formulé par ladite Commission.

### Vœu de la Commission des finances

«Demande à la Municipalité de revoir son plan d'investissement afin de réaliser que ce qui est absolument obligatoire et qu'elle reporte tous les objets de type «P» (priorisé par la Municipalité) afin de ne pas compromettre notre marge d'autofinancement pour le budget 2013 (vœu du groupe PLR)».

### Réponse de la Municipalité

«Le plan des investissements est un document d'information porté à la connaissance du Conseil communal. C'est lors du dépôt au Conseil communal du préavis lié à un investissement que celui-ci peut l'accepter ou le refuser en influant par là même, sur le coût de la dette».

C'est par 4 voix pour, 4 contre et 0 abstention que la Commission des finances accepte le vœu avec la voix prépondérante du Président.

Lors de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2012, le groupe UDC a déposé 37 amendements.

Au final, le Conseil communal a approuvé à l'unanimité le budget 2013.

### Emprunts à fin 2012

En 2012, la Commune de Renens a profité au mieux des opportunités du marché des obligations simples. Ainsi, elle a remboursé deux emprunts pour Fr. 9.0 millions, partiellement un emprunt pour Fr. 0.5 million et contracté deux nouveaux emprunts, dont un pour un montant de Fr. 5.0 millions à 1.41 % sur 12 ans et un autre pour un montant de Fr. 5.0 millions à 1.63 % sur 16 ans. Ainsi, les emprunts à long terme à fin 2012 se montent à:

Emprunts long terme au 01.01.2012	61.5 millions
Remboursement emprunts en 2012	-9.5 millions
Nouveaux emprunts en 2012	10.0 millions
Emprunts long terme au 31.12.2012	62.0 millions

### Cautionnements

En 2012, La Commune de Renens a été libérée d'un cautionnement de Fr. 5.0 millions lié au Cacib SA et un autre partiellement pour Fr. 1.6 million lié à la Société coopérative Cité Derrière. Deux nouveaux cautionnements ont été décidés par le Conseil communal, le premier en faveur de la Société coopérative de la piscine et le deuxième en faveur de la société coopérative Logacop. Enfin, une arrière-caution a été octroyée en faveur du Canton pour le dossier des IRI.

# Facturation des prestations à des tiers - Contentieux

Le nombre de factures éditées et le montant total de celles-ci sont en hausse. En effet, leur nombre s'élève à 18'728 (2011: 14'700). Le montant facturé s'élève à environ Fr. 14.8 millions (2011: Fr. 14.4 millions).

Les montants poursuivis en 2012 sont d'environ Fr. 89'600.- (2011: Fr. 81'000.-). Les montants défalqués s'élèvent à Fr. 19'751.-. La réactivation de nos actes de défaut de biens par une société de recouvrement dégage en 2012 un excédent de revenus net de Fr. 856.-.

#### Plan des investissements 2012-2016 (2017-2021)

Pour la période 2012-2016, celui-ci se présente comme suit:

Montant en (milliers)	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Investissements	8'357	20'027	32'766	19'398	20'916	101'464

### Etat des cautionnements et engagements conditionnels au 31.12.2012

Cautionnement sans la participation du Canton

### Etat des cautionnements engagés au 01.01.2012

17'938'600

Etat des cautionnement engagés	au 31.12.2012	12'050'000
Coopérative Cité derrière	libération partielle en 2012	-1'688'600
CACIB	libération totale en 2012	-5'000'000
IRL - arrière caution	Nouvelle caution s/préavis	200'000

CIGM	cautionnement non engagé	1'000'000
	cautionnement non engagé	
CADOUEST	si participation du Canton	3'700'000
	Fr. 1850'000.00	
Société coopérative de la piscine de Renens	Cautionnement non engagé	6'800'000
	Cautionnement non engagé	
Croisée	si participation du canton	5'000'000
	Fr. 3'050'000	

Etat des cautionnements et engagements conditionnels au 31.12.2012

28'550'000

### Impôts et taxes

Suite à l'introduction de la loi sur la nouvelle organisation policière, le Canton a basculé 2 points d'impôts aux communes sans effet sur le contribuable. Une conseillère communale a proposé, suite à la baisse d'un point du taux d'imposition du Canton qui est passé de 155.5 à 154.5, d'augmenter le taux communal de 77.5 à 78.5 pour 2012, (sans modification du taux total final versé par le contribuable renanais, de 233 %). Cet amendement a été accepté par le Conseil communal.

# Préavis, rapports et propositions de décisions municipales

Le nombre de propositions de décisions municipales, élaboré par le Service des Finances-Cultes, s'est élevé à 32 en 2012. Deux préavis spécifiques ont été élaborés par la Direction des Finances-Cultes et transmis au Conseil communal, à savoir:

Préavis N° 3-2012 - Acceptation de la succession sous bénéfice d'inventaire de Madame Ludomilla COVI: Suite à la répudiation par le CROEPI pour sa part et en l'absence d'héritier, la part répudiée revenait à parts égales au Canton et à la Commune. Conformément à l'article 4, chiffre 11, l'acceptation d'une succession est du ressort du Conseil communal et ne peut se faire que sous bénéfice d'inventaire. Le Service des Finances-Cultes a analysé le bénéfice d'inventaire et a élaboré le préavis proposant au Conseil communal d'accepter la succession de Madame Ludomilla COVI sous bénéfice d'inventaire. La Municipalité a suivi le vœu de la Commission des finances et a reversé le montant qui lui revenait aux trois autres associations bénéficiaires de la succession. Ainsi le montant reversé en 2012 se répartit comme suit:

٠	L'Association Suisse des Invalides	Fr.	833.00
	L'Association Suisse		
	de Myopathie	Fr.	833.00
	Le Mouvement des		
	Aînés	Fr.	833.00

Préavis N° 24-2012 - Arrêté d'imposition pour l'année 2013: Conformément à l'article 33 de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux, les arrêtés d'imposition doivent être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat, après avoir été adoptés par le Conseil communal. Le Conseil communal, dans sa séance du 11 octobre 2012, a accepté les conclusions du préavis 24-2012, en gardant le taux actuel d'imposition communal au taux de 78.5 %, ainsi que

tous les autres impôts et taxes dans leur état actuel pour l'année 2013.

Le Service des Finances-Cultes a coordonné l'étude et la rédaction du préavis ci-dessous avec l'appui des Services Culture-Jeunesse-Sport, Domaines-Bâtiments et Administration générale:

Préavis N° 19-2012 - Augmentation du cautionnement communal en faveur de la Société coopérative de la piscine de Renens pour permettre une rénovation importante de la piscine - Prolongation de la durée du droit de superficie accordé à la Société coopérative de la piscine de Renens: La piscine de Renens a été construite il y a plus de 40 ans. Depuis sa création, la piscine a été régulièrement entretenue et les réparations nécessaires à son exploitation effectuées.

Les années ont passé et les contraintes saisonnières ont participé à l'usure normale des installations. Celles-ci doivent maintenant faire l'objet d'une réfection normale. Afin d'augmenter l'attrait de la piscine de Renens, il est prévu d'augmenter l'offre ludique. Outre la rédaction du préavis, le Service des Finances-Cultes a analysé les impacts financiers d'un tel projet et les a retranscrits dans le préavis.

De plus, le Service des Finances-Cultes est intervenu en 2012 dans une douzaine de préavis ayant des incidences financières et comptables.

### Mandats de prestations

Le Service des Finances-Cultes apporte ses compétences dans les domaines comptables et financiers auprès des associations et organisations suivantes:

- Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»
- Société coopérative de la Piscine de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL»
- Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

Le Service des Finances-Cultes a également apporté son soutien au Schéma directeur de l'Ouest lausannois «SDOL» pour que celui-ci ne soit plus assujetti à la TVA.

### Cultes

La réglementation des rapports entre l'Eglise et l'Etat est du ressort des cantons. Les communes ont des obligations semblables à l'égard des deux communautés reconnues historiquement (Loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public - LREEDP).

Dans ce sens, les communes sont chargées de la mise à disposition des lieux de culte à l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV), de l'entretien de ces lieux de culte, ainsi que ceux de la Fédération ecclésiastique catholique vaudoise (FEDEC-VD), ce qui s'effectue en collaboration avec le Service de Bâtiments-Domaines. La rétribution des musiciens d'église et des concierges fait également partie des tâches de la Direction.

Ceci étant dit, la Ville de Renens collabore avec de nombreuses communautés religieuses et souhaite être un acteur et un partenaire dans la dynamique des échanges interreligieux, en respectant le principe de la liberté de conscience inscrit dans la Constitution Suisse.

Cette évolution fait que, comme l'année précédente, des contacts et des ouvertures se sont faites avec d'autres communautés.

# Eglise évanlégique réformée

### Région de la Chamberonne

La Ville de Renens est rattachée à la région de la Chamberonne qui regroupe les 5 paroisses de Bussigny/ Villars-Ste-Croix, Crissier, Chavannes-Epenex, Ecublens/St-Sulpice et Renens. La paroisse de Renens recouvre la majorité du territoire de la commune, hormis une petite portion proche de Malley (paroisse du Sud-Ouest lausannois) et une autre, limitrophe de Chavannes (paroisse de Chavannes-Epenex).

La fusion des deux Régions de l'Ouest lausannois, Mèbre et Chamberonne a été mise en place en 2011 et la nouvelle région unifiée est formellement née au 1er janvier 2012, mais c'est au printemps, le 29 avril, lors d'une journée de fête que cette fusion a été célébrée. Cette fusion des

Régions, opération voulue par le Synode, vise à concentrer les forces, supprimer des rouages administratifs et intensifier les collaborations.

Il est bon de souligner que chacune des neuf paroisses de la Région garde ses activités traditionnelles, ses lieux de culte, sa couleur spirituelle, son autonomie financière et ses ministres.

Le Conseil régional assume les mandats suivants:

- favoriser la vie communautaire en suscitant, développant et coordonnant les objectifs et projets régionaux, comme le catéchisme ou la formation d'adultes par exemple;
- stimuler l'unité et la vie communautaire de l'EERV dans la région La Chamberonne en dialogue avec les Conseils des cinq paroisses de la région et les deux Conseils de service communautaire;
- veiller à développer la collaboration interrégionale et des liens de communion avec l'ensemble de l'EERV;
- s'assurer de l'application des décisions de l'Assemblée régionale et des Autorités cantonales;
- veiller à l'application de la loi et des règlements.

La loi pose le cadre des relations entre la commune et la paroisse. La commune prend en charge les frais nécessaires d'exploitation et d'entretien courants des lieux de culte. Elle rétribue les musiciens d'église et les concierges. Les paroisses ont leur vie propre et les autorités y sont associées occasionnellement.

Les liens actuels entre le Conseil de Paroisse et les Autorités, basés sur une relation de partenaires, sont excellents. Les problématiques premières sont bien sûr d'ordre financier. Une large place est cependant octroyée à d'autres échanges. Ceux-ci sont réalisés de manière cordiale, franche et directe.

### Paroisse de Renens-Village

Le Service Bâtiments-Domaines assure l'entretien des bâtiments.

Les assemblées de paroisse ont eu lieu le 18 mars (assemblée de printemps avec adoption des comptes 2011) et le 25 novembre (assemblée d'automne avec adoption du budget 2013).

#### Divers événements:

La fête de la Paroisse a eu lieu le samedi 3 novembre sous le thème «Faites vos jeux en famille» avec des jeux à gogo pour jeunes et moins jeunes.

Le culte de Noël paroissial s'est déroulé le 23 décembre.

### Temple de Chavannes-Epenex

La quote-part de la Commune de Renens aux frais du culte du temple de Chavannes-Epenex, pour l'année 2012 a été de Fr. 12'466.80.

Le traditionnel Noël des aînés s'est déroulé le 11 décembre.

### Paroisse du Sud-Ouest lausannois

Depuis juin 2000, la paroisse de Malley s'intègre dans une entité plus grande qui est la paroisse du Sud-Ouest lausannois. Renens continue cependant à contribuer aux frais de chauffage et d'éclairage de la chapelle de Malley puisque celle-ci se trouve sur le territoire renanais.

Aux termes de la convention signée en février 2003, ces frais entre les communes signataires (Lausanne, Prilly et Renens) sont répartis en fonction du nombre de paroissiens. Cette convention est actualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens. En 2008, la réactualisation a eu lieu en tenant compte de la population au 1er janvier de l'année concernée pour établir les décomptes de 2008 à 2012.

En 2012, la part de Renens s'est élevée à Fr. 4'270.10.

Des liens plus étroits ont été tissés. Des rencontres régulières ont été instaurées entre la Ville et le Conseil de Paroisse.

## Paroisse de langue allemande de Villamont

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la structure de l'Eglise évangélique réformée. Son rayon d'activité comprend 34 communes. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour la communauté de langue allemande avec également la possibilité, pour les personnes ne comprenant pas le français, de se faire aider par des personnes bilinques.

Pour 2011, les frais totaux de culte annuels courants se sont élevés à Fr. 47'100.25 et la participation de la Ville de Renens a été de Fr. 3'450.70. A ce jour, les comptes 2012 ne sont pas encore connus.

## Aumônerie de rue de l'Ouest lausannois



«L'Ancre» est une aumônerie de rue ouverte en 1995, qui a pour tâche d'être un lieu d'ac-

cueil de jour, à seuil bas, un lieu de passage, de partage où il fait bon jeter l'ancre, déposer ses soucis, parfois aussi y chercher du réconfort par une écoute et un accompagnement.

Ainsi, tous les lundis, mercredis et vendredis midi, un repas simple et équilibré est proposé pour un prix symbolique (Fr. 3.-). C'est le moment d'un temps de partage qui permet de se retrouver en toute amitié autour d'une table chaleureuse. La Ville de Renens soutient ce lieu important au travers d'une subvention.

# Eglise catholique romaine

### Paroisse de Renens et environs

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des communes de Chavannesprès-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (fraction de la commune) et St-Sulpice. Le lieu du culte est situé à l'Eglise de St-François à Renens.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

Cette commission œuvre de manière dynamique, et entretient d'excellents rapports de travail avec un Conseil de paroisse composé de membres très engagés et actifs.

En 2012, elle a tenu 4 séances dont 2 en présence des délégués du Conseil de paroisse.

De gauche à droite, Paulino Gonzalez (communauté hispanophone), Rosetta Tomaselli-Carbonara (communauté italophone), Thierry Schelling (curé modérateur), Daniele Colautti (communauté lusophone), lors de la cérémonie de la remise du Mérite à l'intégration



En 2011, les frais d'exploitation se sont élevés à Fr. 335'499.10, somme répartie en 2012 entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre des habitants catholiques enregistrés au 1er octobre 2011, la participation de la Ville de Renens a été de Fr. 130'768.25. A ce jour, les comptes 2012 ne sont pas encore connus.

Voici quelques évènements qui se sont déroulés en 2012:

- 5 et 6 mai: fête de la kermesse avec différentes animations, jeux pour enfants, chants-danses, repas de fête et belle brocante;
- 15 mai: assemblée générale de la paroisse;
- 23 juin: messe d'au revoir à l'Abbé Fabien Benz, nommé vicaire à l'unité pastorale du Grand-Vevey;
- 6 octobre: une quarantaine de paroissiens a marché sur un bout du chemin de Compostelle entre Morges et Renens. Cette belle journée a été clôturée par une messe des familles, présidée par le vicaire épiscopale Marc Donzé, qui, à cette occasion, a installé la nouvelle Equipe Pastorale dans sa fonction d'organiser l'unité pastorale (= deux paroisses, trois lieux de culte et quatre communautés linguistiques).
- 13 novembre: la Ville de Renens a attribué le «Mérite à l'intégration 2012» aux communautés hispanophone, italienne et portugaise pour leur travail accompli

auprès des populations migrantes et pour leur volonté de favoriser la vie spirituelle pluriculturelle;

Du 9 au 15 décembre: semaine paroissiale de prière accompagnée, qui a été un temps fort de ressour-cement spirituel à partir de la Parole de Dieu.

Synagogue de Lausanne

### Paroisse de St-Joseph

Selon les limites territoriales en vigueur, une partie des habitants catholiques domiciliés principalement dans les quartiers de Florissant, Longemalle et Rionza sont rattachés à la Paroisse de St-Joseph. Le cas particulier de cette fraction de paroisse est réglé par une convention signée en 2003 par les communes de Lausanne et de Renens. Elle est réactualisée tous les 5 ans sur la base d'un nouveau recensement des paroissiens.

La participation de la Ville de Renens aux frais de fonctionnement 2012 s'est élevée à Fr. 24'714.60.

### Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud

Au 1er janvier 2010, 928 habitants du Canton de Vaud, domiciliés dans 57 communes, se déclarent israélites pratiquants. La Synagogue de Lausanne constitue le seul lieu de culte israélite du Canton.

La Convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de cette communauté a été renouvelée au 1er janvier 2010 pour une durée de 5 ans, elle accepte le principe de contribuer au lieu de culte pour un montant forfaitaire non indexé à l'indice des prix de Fr. 30'000.-, à répartir selon



le nombre d'israélites pratiquant par commune comptant au moins 10 habitants membres.

La participation de Renens s'élève à environ Fr. 471.90 par année. La Ville de Renens en compte 14, ce qui représente 1.57%.

### Communauté musulmane

Cette communauté dispose d'une nouvelle mosquée à Lausanne depuis 2008. Le bâtiment, situé tout près de la gare, est cinq fois plus vaste que l'ancien Centre islamique de Lausanne (CIL). La nouvelle mosquée accueille de nombreuses personnes pour la prière du vendredi. Les Mosquées de Renens et de Prilly (visitées lors du parcours interreligieux 2011) sont aussi actives.

Mosquée à Prilly



### Interreligieux

Les réformés de la Région Les Chamberonnes ont célébré pour la première fois ensemble le culte régional le dimanche 29 avril 2012 au Temple de Saint-Etienne à Prilly, suivi de différentes activités dans le but de faire connaissance les uns avec les autres

L'Eglise Adventiste du Septième jour a organisé des conférences les 22, 29 mars et 3 avril à Renens, dans le but de dialoguer et d'échanger sur le sens de la vie, la foi et l'avenir dans le cadre de sa campagne «Oser - Vivre».

### Parcours interreligieux

Le défi du mieux vivre ensemble passe par la connaissance de l'autre. La CISE (Commission intégration Suisse étrangers) de Renens propose avec le Service de la sécurité sociale et la Direction finances-cultes, un parcours interreligieux en visitant le lieu de célébrations de différentes communautés avec explications à l'appui. En 2012, les Adventistes, l'Armée du Salut, le Temple hindou de Prilly et le Foyer paroissial de Malley ont été visités le samedi 17 novembre. Au terme du parcours, la cinquantaine de participants ont été



Eglise Adventiste du Septième jour

invités à un souper à la Chapelle de Malley.

### Conclusion

Les relations avec, et entre les communautés religieuses sont empreintes d'un esprit de partenariat, de respect et d'ouverture.

Les communautés religieuses occupent une place importante et jouent un rôle majeur dans la vie de la cité. Elles ont un rôle spirituel évident, garanti par la Constitution et un rôle social conséquent, en partenariat avec des collectivités laïques.

La volonté de développer le dialogue et le partenariat interreligieux se poursuit, année après année, ce qui nous réjouit.

# Centre Technique Communal (CTC)



Directrice Urbanisme-Travaux: Mme Tinetta MAYSTRE, conseillère municipale

Chefs de service:

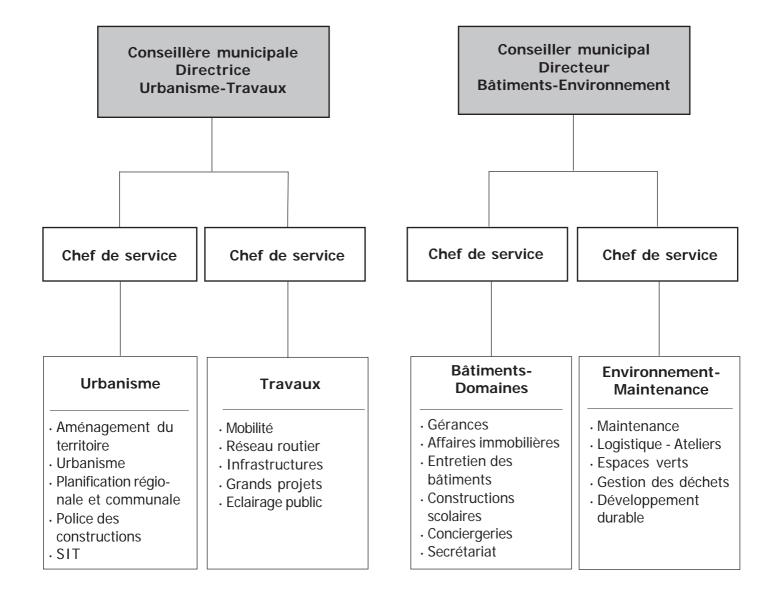
M. Martin HOFSTETTER, chef du Service de l'Urbanisme M. Christophe SARDA, chef du Service des Travaux



Directeur Bâtiments-Environnement: M. Jean-Marc DUPUIS, conseiller municipal

Chefs de service:

M. Alain LOMBARDET, chef du Service Bâtiments-Domaines M. Alain PENEVEYRE, chef du Service Environnement-Maintenance



# Centre Technique Communal (CTC)

### Introduction

Le Centre Technique Communal comprend deux directions et quatre services. Cette structure, qui regroupe les activités par une logique de compétences et de complémentarités, vise une optimalisation du fonctionnement et des collaborations, ainsi qu'une meilleure répartition des charges de travail qui se sont fortement accrues ces dernières années.

Les deux directions sont composées comme suit:

### Direction Urbanisme-Travaux

### Service de l'Urbanisme

Ce service traite les dossiers concernant l'aménagement du territoire, la planification régionale et communale, les projets d'espaces publics, la planification des grands projets, la police des constructions et le Système d'information du territoire (SIT).

### Service des Travaux

Ce service traite les dossiers liés à la mobilité (entretien des routes, réseau tl, zones 30, etc.), aux infrastructures (réseau d'évacuation) et à la réalisation des grands projets (tram, gare, 14 Avril). Il gère également l'éclairage public en coordination avec SIE SA.

### Direction Bâtiments-Environnement

### Service Bâtiments-Domaines

Ce service traite les dossiers en relation avec l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux et scolaires, les constructions scolaires, les affaires immobilières, les gérances et les conciergeries. L'administration de l'ensemble du CTC est rattachée à ce service.

### Service Environnement-Maintenance

Ce service s'occupe de la maintenance et du nettoiement des voiries, des trottoirs et des arrêts de bus, du déneigement, de la mise en place des infrastructures lors des manifestations ainsi que des espaces verts et des terrains de sport. Il s'occupe également de la gestion des déchets et du dossier du développement durable.

### **Urbanisme-Travaux**

### Service de l'Urbanisme

Le Service de l'Urbanisme gère les activités principales suivantes:

- Planification du territoire communal et gestion des tâches à incidence spatiale
- Etudes d'aménagement d'espaces publics: rues et places, y compris servitudes de passage public
- Police des constructions et commission de salubrité
- Système d'information du territoire (SIT)

### Soutien juridique

Dès juin 2012, la Direction Urbanisme-Travaux bénéficie d'un poste de juriste à 60%. Le cahier des charges de la juriste, rattachée directement au Service de l'Urbanisme, se répartit environ comme suit: 40% Urbanisme, 15% Travaux, 5% autres services du CTC. Dès son entrée en fonction, elle a soutenu le Service des Travaux en matière de marchés publics, notamment lors d'une procédure judiciaire suite au recours d'une entreprise dans le cadre de la mise en séparatif de la Place de la Gare.

Pour le Service de l'Urbanisme, l'activité juridique s'est déployée sur deux axes principaux: d'une part l'aide à la rédaction de règlements de plan de quartier («Les Entrepôts», «Malley-Gare») et, d'autre part, l'appui juridique en matière de police des constructions (rédaction de décision, suivi des procédures judiciaires, etc.). D'autres dossiers de fonds bénéficient également d'une analyse juridique, comme l'élaboration de la future règlementation sur la taxe relative au financement de l'équipement communautaire, la procédure routière, l'implantation des antennes de téléphonie mobile, etc.

Les services Bâtiments-Domaines et Environnement-Maintenance ont également sollicité des avis juridiques en matière de baux, droit foncier, gestion des déchets, etc.

### Commission Mobilité-Urbanisme-Travaux (COMUT)

Cette commission est transversale dans sa composition, regroupant les services Urbanisme-Travaux, Sécurité publique, Administration générale et Sécurité sociale. Elle a tenu au total 11 séances en 2012 durant lesquelles les dossiers suivants, entre autres, ont été traités:

- Le projet de modification du gabarit routier dans le secteur de la piscine dans le cadre de la prolongation de la ligne tl n° 25 jusqu'à la gare. Ce projet avait fait l'objet d'une demande de complément d'études pour la sécurité des piétons, surtout pour les enfants cheminant le long des places de parc.
- L'examen du dossier PALM 2012.
- L'avancement du plan de quartier de Florissant.
- Le plan de quartier P41 «Les Entrepôts» comprenant le concours pour l'implantation du Centre d'enseignement de l'Ouest lausannois (CEOL).
- Le préavis relatif au crédit nécessaire pour les études urbaines prévues pour la législature 2011-2016.

- Le suivi des zones 30 et les compléments ou modifications d'aménagement à apporter à certaines zones dans lesquelles les vitesses sont trop élevées (ex: 24-Janvier devant l'ECAL - Baumettes).
- Le réaménagement de la rue du Bugnon pour diminuer la vitesse et le trafic.
- Le plan de quartier de la Gare.
- Le plan illustrant les projets inscrits au plan des investissements avec les dates de chantier. Ce plan a mis en évidence que le secteur de la gare sera en travaux de 2012 à 2019.
- Le préavis et la convention du plan de quartier P34 «La Croisée».
- La dérogation demandée par PolOuest pour autoriser le stationnement de 19h00 à 6h00 du matin sur les places livraison en périphérie du centre afin d'augmenter le nombre de places libres la nuit. Cette dérogation a été acceptée.
- Le programme de communication lié aux grands projets (Gare et Tram).
- La position municipale relative à l'enquête publique du tram. L'article 18f alinéa 3, LCdF a amené la Municipalité à transmettre ses remarques à l'OFT afin de faire valoir ses intérêts et ses droits comme autorité, collectivité publique, partenaire du projet, maître de l'ouvrage et comme propriétaire.
- L'état des lieux des 15 plans de quartier en cours et à venir.
- Le mandat pour les espaces publics de Malley-Centre.
- L'avancement des plans de quartier «Kodak» et «Chêne».
- Les incidences sur Renens du plan de quartier «En Broye» de Prilly qui prévoit la création de giratoires sur la route de Cossonay pour faire face à la charge de trafic supplémentaire générée par les futurs accès véhicules à ce nouveau quartier.
- La pétition signée par des habitants de la rue du Lac pour une réinstauration du régime «riverains autorisés» sur le dernier tronçon rue du Lac/Chablais qui a été mis en zone 30. La Commission n'a pas souhaité accéder à cette demande pour ne pas créer de précédent.

- La nouvelle loi sur les équipements communautaires et l'application de cette loi pour le plan de quartier de Malley.
- Les oppositions au projet du tram relatives au territoire communal.
- La révision du PGA qui devient impérative, le règlement du plan d'extension communal (RPE) datant de 1947. Vu que plusieurs communes de l'Ouest ont le même besoin, la proposition est d'utiliser les résultats des études menées par le SDOL depuis bientôt 10 ans et d'établir un plan directeur intercommunal.
- Les conventions pour l'obtention d'un cofinancement fédéral pour des projets du PALM. Pour l'obtention de ce fonds, un dossier complet doit être transmis et un délai de réponse de 4 mois doit être intégré dans le planning des travaux, ce qui peut reporter des chantiers dans le temps.
- La zone de rencontre de la rue du Midi - suite aux plaintes pour la conduite dangereuse de certains automobilistes qui rasent les façades pour éviter les coussins berlinois, la Commission a proposé de protéger les entrées d'immeubles avec des obstacles physiques.
- La dernière variante du projet de réaménagement de l'avenue du 14 Avril, principalement du mail.
- Les aménagements routiers liés au plan de quartier P34 «La Croisée».

Par ailleurs, le 26 avril, la Commission a accueilli des représentants des CFF, du groupement SNPR et le Syndic de la Commune de Prilly pour une présentation du projet de saut-demouton : celui-ci comprend la création ou l'amélioration de deux passages inférieurs de mobilité douce : l'agrandissement du passage inférieur du Léman avec trottoirs et bandes cyclables dans les deux directions et la création d'un nouveau passage proche de Malley-Lumières et du CIGM

Le saut-de-mouton est prévu dans le cadre du projet «Léman 2030» des CFF qui vise à développer l'offre CFF sur l'arc lémanique, le nombre de places assises sur le trajet Lausanne-Genève ainsi que la cadence RER. Pour augmenter les fréquences, une 4ème voie est indispensable et la création d'un saut-de-mouton est nécessaire pour permettre aux trains de se croiser.

### Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)

La Commission est composée de 13 membres (3 RCDR, 3 PSR, 3 Fourmi Rouge, 2 Les Verts et 2 UDC).

Elle a tenu plusieurs séances consacrées à l'étude des préavis avec incidences urbanistiques en amont du Conseil communal. 4 séances thématiques ont eu lieu en 2012 en présence de la direction du Service et les sujets suivants ont été abordés:

- · Projet de la gare
- Inventaire des plans de quartier à l'étude
- Préavis «études urbaines»
- Postulat pour la création d'un axe fort au sud des voies

### Dossiers d'urbanisme

### Espaces publics et architecture

Selon la répartition des tâches au sein de la direction, le service apporte ses compétences architecturales et urbanistiques sur les projets d'espaces publics qui sont désormais en mains du Service des Travaux, tels que les places de la gare Nord et Sud, la requalification de l'avenue du 14 Avril ou l'insertion urbaine du tram. Certains projets d'architecture sont entre les mains du service, comme le projet de rénovation de la Ferme des Tilleuls. Une fois parvenu jusqu'au stade des soumissions, celui-ci reviendra au Service des Bâtiments.

### Centre-ville - Place du Marché et rues adjacentes

Le chantier de la rénovation de la Place du Marché, qui a débuté en février 2010 et s'est achevé avec la pose du tapis final d'asphalte sur la rue de la Mèbre en avril 2012, s'inscrit dans un long processus qui a été légitimé par 6 préavis depuis 2007:

1. Le préavis Nº 30-2007 - Adoption du plan de quartier P39 «Place du Marché» - Adoption de la modification du plan de zones pour les parcelles Nos 544 et 1357 - Procédure de levée des oppositions -Echanges et vente d'emprises, voté le 15 juin 2007.

- 2. Le préavis Nº 48-2008 -Crédit d'étude pour les travaux de rénovation de la Place du Marché, du square et des rues adiacentes, voté le 21 avril 2008
- 3. Le préavis Nº 58-2008 -Plan de quartier «Place du Marché» - Maintien et renforcement des activités au centre-ville durant le chantier, voté le 25 août 2008.
- 4. Le préavis Nº 62-2008 Crédit d'ouvrage pour la création du parking souterrain de la Place du Marché, voté le 29 septembre 2008.
- 5. Le préavis Nº 80-2009 Crédit pour les travaux de rénovation de la Place du Marché, du square et des rues adjacentes, voté le 25 septembre 2009.
- 6. Le préavis Nº 84-2010 Pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la rue de la Savonnerie, voté le 8 février 2010.

L'ensemble de la réalisation de ces préavis doit être vu comme une seule opération qui a été menée par interventions successives de facon à maintenir les activités sociales et économiques durant les travaux. L'information et la communication aux habitants et aux commerçants sur ces travaux ont été une priorité tout le long des transformations du centre de Renens.

Il est à noter qu'en parallèle au chantier de la Place du Marché, l'ensemble des coûts des chantiers privés pour le centre de Renens depuis 2010 se chiffre à plus de Fr. 100'000'000.-. Cette information permet de comprendre les difficultés de coordination pour réaliser le chantier de la Place du Marché et des rues adjacentes sur un périmètre si restreint et avec autant de contraintes.

Outre les travaux décrits dans le préavis de construction, l'ensemble des réseaux souterrains (eau, gaz, électricité, communication) a été entièrement remis à neuf. Ces travaux, entrepris par des sociétés privées à leurs frais, ont été complexes et difficiles à coordonner avec ceux de la Ville. La mise en place du système séparatif a également été effectuée, ce qui a permis, entre autres, à des immeubles privés bordiers de se raccorder en évitant de devoir entreprendre ces travaux sur de longues



2 mai 2012 Visite de la Municipalité de Köniz

périodes ultérieures. Le préavis Nº 84-2010 concernant la pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires à la rue de la Savonnerie a également été réalisé simultanément.

Aujourd'hui, la place se caractérise par un nouveau couvert, symbolique du renouveau de Renens. Il a été publié dans un nombre considérable de médias, donnant au centre de Renens une image identitaire forte et fédératrice. Cette reconnaissance s'est également manifestée en 2012 par une trentaine de visites du centre de Renens par différents professionnels de l'urbanisme, du développement durable et d'associations di-

La rénovation achevée du centre de Renens visait le renforcement et l'amélioration de la qualité de vie en ville et elle précède les différents chantiers qui suivront dans sa périphérie immédiate tels que la mise à double sens de l'avenue du 14 Avril, l'arrivée du tram ainsi que la transformation de la gare et la construction de la passerelle pour la mobilité douce entre le sud et le centre de Renens.

Les travaux de la Place du Marché sont aujourd'hui terminés. La prise de possession de la place du Marché, qui est un outil au service de l'ensemble des usagers, que ce soit des maraîchers, des diverses associations et surtout de la population dans son ensemble, prend du temps. Des concepts nouveaux, comme les zones de rencontre et les terrasses dans les rues, doivent être assimilés tant par les piétons que par les automobilistes afin de permettre une cohabitation harmonieuse.

Les résultats d'exploitation du parking indiquent une augmentation constante d'utilisateurs depuis son ouverture; cette constatation est encourageante et démontre que le pari fait











par les Renanais pour leur futur est en train de se concrétiser.

La suite de la vie de cette place est désormais entre d'autres mains, celles de ses usagers et de ses animateurs.

### Ferme des Tilleuls

## Etudes et travaux réalisés en 2012

De façon à répondre au préavis N° 112-2011 «Rénovation de la Ferme des Tilleuls et création d'une fondation», plusieurs mandats complémentaires ont été nécessaires pour appuyer le travail du bureau d'architectes AGN, en charge du projet. Le bureau de géomètres Roger Jourdan SA à Chexbres a été mandaté pour effectuer un relevé de l'ensemble de la parcelle. Ce bureau a également effectué les relevés topographiques pour le tram, ce qui lui permet d'avoir une vision de l'ensemble du site.

Le bureau AIC Ingénieurs Conseils SA, spécialisé dans ce type de bâtiment et recommandé par les architectes ainsi que par la section des Monuments et sites du Canton de Vaud, a été mandaté pour établir un dossier de synthèse réunissant les éléments de sondages, relevés et conclusions.

Pour permettre à ce bureau d'effectuer ces études, une entreprise de maçonnerie renanaise a effectué une série de sondages sous sa direction.

Le hangar, situé entre l'annexe et la Ferme des Tilleuls, qui était vétuste, a été démoli jusqu'au niveau du radier en juillet.

# Atelier pour étudiants en paysagisme

L'Hepia (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture) a proposé à ses étudiants de 2ème année en paysagisme un atelier de formation intitulé «Un autre Jardin» avec pour objet le réaménagement du parc du futur musée de la Ferme des Tilleuls.

L'objectif de l'étude était de concevoir un jardin public contemporain en tenant compte de l'histoire du lieu et de sa nouvelle affectation et de proposer une nouvelle identité pour ce site emblématique. Les étudiants étaient invités à:

- Traiter avec pertinence la relation du parc avec son contexte urbain.
- Traiter les limites et les liens avec les quartiers avoisinants et le futur arrêt de tram en particulier.
- Proposer des solutions simples, favoriser l'économie de moyen.
- Maîtriser les échelles, proposer un aménagement adapté à l'ampleur du site.
- Appliquer les principes du développement durable (économie - environnement - social)

26 projets ont été rendus. Cet exercice a permis aux élèves d'étudier un cas pratique in situ et à la Commune de mesurer le potentiel de ce parc, tant en termes d'usages que de qualité paysagère du site.

### Développement durable

Les dimensions environnementales, économiques et sociales ont été prises en compte à chaque phase de la réflexion, en particulier, l'économie de moyens et le recours à des matériaux respectueux de l'environnement. De manière générale, les projets présentés permettent une nouvelle lecture d'un environnement aujourd'hui délaissé et font apparaître un riche potentiel pour le futur parc des Tilleuls.

### **Etudes urbaines** et planification

Faire la ville par projets est une tradition à Renens; en effet, plus d'un tiers de la ville a été construit par cette méthode. Aujourd'hui, Renens connaît, comme dans les années 60, une accélération urbaine importante qui a ses origines dans une forte croissance démographique de l'agglomération mais aussi dans une logique de développement urbain durable qui lui attribue un rôle de moteur du développement : centre-ville secondaire d'agglomération et chef-lieu de l'Ouest. Ce phénomène se traduit par une effervescence de 15 nouveaux projets de quartier sur le territoire communal, dont le Service de l'Urbanisme doit s'occuper, qui constituent une opportunité exceptionnelle pour « faire ville » à Renens et pour répondre au défi posé aujourd'hui par la pénurie de logements.

Ce mouvement a commencé pendant la législature précédente, avec les quartiers de Belle Vue et de la place du Marché. Continuer à faire la ville par projets permet de doter l'ensemble communal de cohérence en l'articulant et en offrant de la qualité urbaine pour les espaces publics, la promotion de la mobilité douce, la création de logements de qualité.

Fabriquer la cohérence, la durabilité et la qualité urbaine dans plusieurs portions du territoire de manière simultanée et assez rapide est difficile à gérer avec les ressources actuelles du Service de l'Urbanisme.

surface brute de nouvelle surface Plans de quartier site à aménager brute de plancher en m² en m² La Croisée 10' 833 22' 992 Renens-Gare 7' 973 26' 813 33' 700 70' 545 Entrepôts Chêne I 31' 366 22' 950 Malley-Centre 20' 695 20' 500 Kodak 34' 502 39' 000 59' 393 23' 785 Florissant Malley-Gazomètre 113' 350 68' 500 Paix-24-Janvier-FAM 11' 902 7' 412 9' 442 Pont Bleu/Terminus -Closel 26' 000 36' 515 Chêne II 48' 804 58' 722 Savonnerie 5' 377 14' 763 30' 440 Piscine 26' 859 48' 091 Chêne III Total 470'636 460'588

Ce défi exige de mobiliser les movens financiers appropriés pour étudier et accompagner les projets afin d'assurer au maximum la qualité de la ville de demain. C'est pourquoi, pour faire face à cette situation, le service a proposé à la Municipalité une vision synthétique des projets en cours ainsi qu'un outil de travail pour gérer cette demande très forte.

Pour pouvoir compter sur un soutien politique fort pour ces projets de quartiers, qui représentent l'occasion de « faire ville » à Renens, elle a soumis cette démarche au Conseil communal. Ce dernier lui a donné les moyens nécessaires par le vote en septembre du préavis N° 18-2012 «études urbaines».

Les nouveaux projets en question sont à différents stades de planification. Le tableau ci-dessus montre le potentiel d'urbanisation prévu par chaque PQ; les chiffres globaux de population et d'emploi, estimés à près de 11'000 habitants et emplois à l'horizon 2030, sont des hypothèses statistiques qu'il s'agira d'adapter au fur et à mesure de l'avancement de ces planifications.

En 2012, le service s'est consacré principalement aux dossiers suivants, présentés par ordre d'avancement:

### Plan de quartier P34 «La Croisée»

Ce projet prévoit la construction de 23'000 m² de plancher, principalement dévolus au logement; ce seront 130 appartements pour un nombre d'habitants-emplois es-

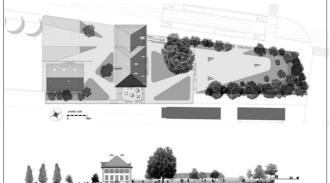
timé à 500 qui seront créés sur ce site. Après de nombreuses années d'études et de négociations tant avec les services cantonaux qu'avec les propriétaires, le PQ P34 « La Croisée » a été mis en viqueur le 12.11.2012. Le permis de construire a suivi rapidement et le chantier commencera début 2013.

### Plan de quartier P40 "Renens-Gare»

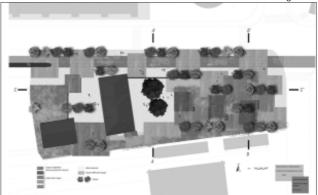
Ce projet prévoit la construction de près de 27'000 m² de plancher, principalement dédiés aux activités. En complément au projet de transformation de l'interface de transports, le programme prévoit à ce stade commerces, bureaux, hôtellerie et parahôtellerie, et logement sur ce site stratégique.

En travaillant en coordination étroite avec les partenaires de ce projet -CFF Infrastructure et CFF Immobilier, tl, Axes forts, Canton et le Service

Convergence-Divergence -**Etudiants Martin Cornil et Killian Dumais** 



Futur parc des Tilleuls



Arrêt Tilleuls -Etudiants Thibaut Defois et Juliette Sgorbini

des Travaux qui le pilote - le Service de l'urbanisme a pu mettre le dossier de plan de quartier à l'enquête en décembre, après le feu vert des services cantonaux.

### Plan de quartier P41 «Les Entrepôts»

Ce projet prévoit la construction de 70'000 m² de plancher. Le programme phare de ce site est le futur centre d'enseignement de l'Ouest lausannois (CEOL) regroupant gymnase, cours du soir et salles de gymnastique dans une seule entité. Le reste de ce quartier est principalement consacré au logement; outre un nombre important de logements étudiants (près de 200 lits), ce seront environ 300 appartements pour un nombre d'habitants-emplois estimé à 1'600 qui seront créés sur ce site.

En 2012, le SIPAL, service cantonal en charge du CEOL, a lancé un concours d'architecture dont les résultats, connus en fin d'année, ont permis d'adapter et de corriger le règlement du plan de quartier pour finaliser le dossier pour son examen préalable par les services cantonaux. Le bureau lauréat est connu de Renens, puisqu'il s'agit des architectes Dettling et Péléraux, responsables de la rénovation du Collège de Florissant.

### Zoom sur Malley-Centre

29 juin 2012

Le Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM) a été signé par Renens, Prilly et Lausanne, ainsi que par le Canton le 29 juin, conjointement à l'inauguration de la nouvelle halte RER de Prilly-Malley. La signature du SDIM offre un instrument stratégique pour guider la mutation urbaine de ce secteur.

Le périmètre du projet s'étend de Malley au Censuy et comprendra la requalification de l'avenue du Chablais, la nouvelle école et le parc sportif du Censuy, le plan partiel d'affectation du Viaduc et les plans de quartiers Chêne et Kodak, le projet du saut-de-mouton des CFF et la création de passages sous voies. Ce nouveau quartier accueillera plus de 15'000 habitants et emplois.

Pour coordonner l'ensemble de ces projets menés désormais par les Communes de Prilly et Renens, un chef de projet, rattaché au bureau du SDOL, a été engagé en juillet. Cette réorganisation implique aussi des changements au niveau de la structure de gestion.

Suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics jugé en février 2012 pour Malley-Centre, un accordcadre a été signé en juin entre les villes de Renens, Prilly et les propriétaires - Lausanne et CFF Immobilier - pour mettre en place les procédures de modification de l'affectation des terrains.

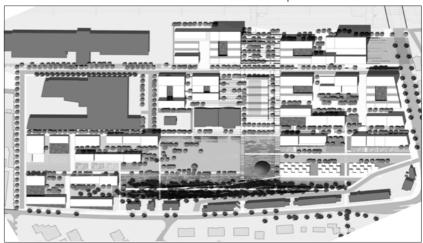
Depuis, des études ont été menées avec tous les partenaires pour dé-

velopper le concept urbanistique selon les objectifs et les principes du SDIM. Un premier plan de quartier intercommunal, intitulé «Malley-Gare», est en cours d'élaboration pour le sous-périmètre situé entre les voies ferrées et la future avenue de Malley. Un deuxième plan de quartier pour le reste du périmètre devrait démarrer à la suite.

En parallèle, un mandat d'études préliminaires pour les espaces publics a été attribué au bureau lyonnais In Situ SA Jalbert & Associés. Cette étude a pour but de préciser les espaces publics pour le secteur de Malley et servira d'aide à la décision pour la suite du projet. Elle permettra de préciser les limites du domaine public et privé, les superficies, la vocation et les usages des espaces publics ainsi que les coûts des travaux futurs.

En vue des conventions entre propriétaires et communes, nécessaires à la mise en œuvre des plans de quartier, le groupe de péréquation planche sur les questions foncières

Plan des Coulisses de Malley / Etudes préliminaires/In Situ/FHY/CSD



Maquette du projet des Coulisses de Malley / In Situ/FHY/CSD







et financières liées à la participation aux coûts de réalisation des futurs équipements publics.

### Plan de quartier P2 «Florissant»

Ce projet prévoit la construction de 18'000 m<sup>2</sup> de plancher, principalement dévolus au logement; un établissement médico-social complète le programme; ce seront env. 180 appartements pour un nombre d'habitants estimé à 300 qui seront créés sur ce site.

Les propriétaires, leur mandataire et le service ont travaillé en collaboration étroite avec le Service de la Sécurité sociale cette année pour développer le projet, sur la base des demandes de la Municipalité, concrétisées par un cahier des charges, et des remarques faites durant les ateliers participatifs mis en place en 2011 et 2012. L'hypothèse d'un EMS s'est confirmée avec l'intérêt déclaré de partenaires locaux.

La participation de Renens au programme des projets urbains de la Confédération est arrivée à son terme en 2012, après une collaboration fructueuse avec l'ARE. L'opposition au projet est toujours vive de la part de certains habitants, regroupés au sein de l'association GIF.

### Plans de quartier «Kodak» et «Chêne I»

Ces projets prévoient la construction d'environ 60'000 m² de plancher, principalement dévolus au logement pour le plan de quartier du «Chêne I» et majoritairement consacré au maintien et au développement des activités existantes pour le plan de quartier Kodak. Les propriétaires de ces deux quartiers ont pu assister durant l'année à la présentation des études d'avant-projet et prendre position sur ces propositions.

### Autres plans de quartier à l'étude

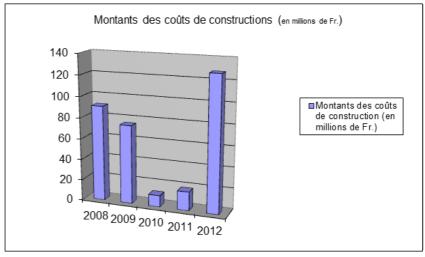
Les autres projets qui ont fait l'objet de discussions avec propriétaires ou habitants, d'études préliminaires et de présentation en commission sont les suivants:

- · Closel (rue de Lausanne/rue du Léman)
- FAM (24-Janvier/rue de la Paix)
- Pont Bleu-Terminus

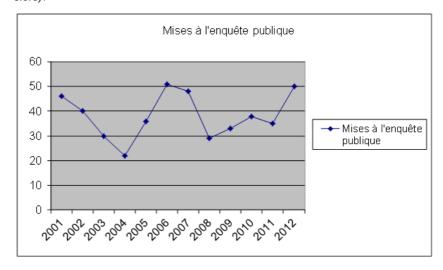
### Police des constructions

### Dossiers d'enquête

Pour 2012, le montant des coûts de construction, relevé par le biais des permis de construire, s'élève à Fr. 128'712'415.-.



Après une importante hausse des dossiers d'enquête jusqu'en 2007 (48 dossiers), on constate une stabilisation de 2008 à 2011 (moyenne de 34 dossiers par année), puis à nouveau une augmentation importante pour 2012 (50 dossiers).



Parmi les 50 dossiers mis à l'enquête en 2012, il convient de citer les permis de construire octroyés suivants relevant de l'intérêt général:

- La Croisée Rue de Lausanne et avenue du 24-Janvier: démolition du bâtiment ECA N° 1472 et construction de 4 immeubles à affectation mixte dont 131 logements, une école, un parking souterrain de 150 places et 3 places non couvertes:
- Chemin du Chêne 2: démolition de 2 bâtiments Nos ECA 1438 et B1029 et construction de 2 immeubles locatifs de 55 logements et d'un parking couvert de 60 places;

- Chemin du Mottey 6: construction d'un immeuble d'habitation de 6 logements et d'un parking enterré:
- Rue du Lac 83: construction d'une villa familiale:
- Rue de la Paix 7: surélévation de la toiture pour la création de 13 studios:
- Rue de Lausanne 5: surélévation de la toiture pour la création de 3 appartements;
- Rue du Simplon 10: diverses transformations intérieures, création de chambres pour étudiants;
- Chemin des Clos 6: changement de destination de locaux com-

- merciaux pour la création de 2 logements;
- Avenue de la Poste 1-11: changement de destination de bureaux en 1 logement de 11 pièces pour étudiants;
- Collège de Verdeaux: création des locaux pour la direction du nouvel établissement primaire;
- Chemin de Borjod 10: rénovation et transformations intérieures des appartements;
- Longemalle Parc Avenue de Longemalle 1: création d'un restaurant d'entreprise;

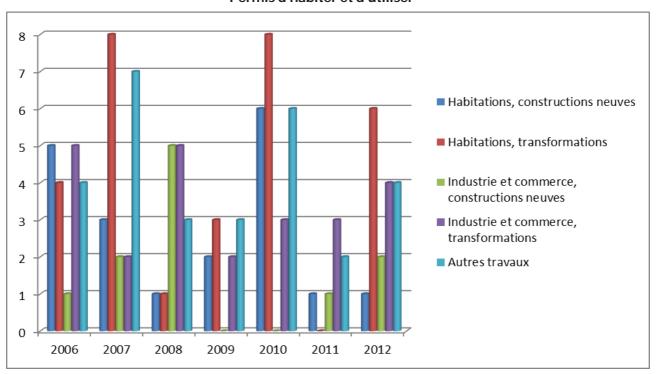
- Rue de Crissier 4b: création d'un établissement pour la restauration rapide (MacDonald);
- Avenue des Baumettes 120 (EMS): transformations intérieures et mise en conformité ECA:
- Avenue des Baumettes 23 (UBS): mise en place de sondes géothermiques, installation de panneaux photovoltaïques et d'aéro-refroidisseurs en toiture, assainissement des installations de chauffage et de réfrigération;
- Chemin de Perrelet 2-4-6-8: assainissement de l'enveloppe du bâtiment;

- Rue du Bugnon 38: mise en conformité de la galvanoplastie du bâtiment ECA N° 2150a et réfection de la toiture du bâtiment ECA N° 2150b:
- Censuy: réaménagement des terrains de football;
- Avenue des Baumettes (Tennis): création d'un terrain multisports;
- Place de la Gare 10c: nouvelle station de base de téléphonie mobile, permis octroyé après jugement du Tribunal;
- Avenue du Temple 6-8: nouvelle station de base de téléphonie mobile.

Récapitulatif des mises à l'enquête publique, des autorisations municipales et des octrois de permis de construire:

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Enquêtes publiques :						
Constructions nouvelles	20	16	16	6	9	8
Transformations et agrandissements	19	10	15	26	18	35
Plans d'extension, plans de quartier	3	-	-	-	1	1
Routes, cadastres, servitudes publiques	3	2	-	5	3	4
Démolitions	3	1	2	2	4	2
Total	48	29	33	39	35	50
Autorisations municipales	33	53	56	29	39	28
Total des demandes d'autorisation	81	82	89	68	74	78
Permis de construire délivrés	45	22	27	38	30	36
Projets refusés ou abandonnés y compris avant-projets	5	1	-	1	-	1

### Permis d'habiter et d'utiliser



En 2012, 18 nouveaux logements ont été réalisés. A la fin de l'année, 58 sont en cours de construction et 1 chantier de 131 logements est en préparation.

### **Autorisations municipales**

28 demandes d'autorisations municipales ont été déposées en 2012 contre 39 en 2011. Ces demandes sont des dossiers de construction pouvant être dispensés d'enquête publique, conformément à l'art. 111 de la LATC:

- 6 demandes pour l'installation d'abri pour vélos, de cabanons de jardin et de vérandas.
- 6 demandes pour la création de fenêtres, velux, terrasse et palis-
- 5 demandes pour la pose de panneaux solaires et thermiques,
- 1 demande pour l'installation de pompe à chaleur,
- 2 demandes pour divers travaux de rénovation,
- 4 demandes pour la création de places de parc,
- 4 demandes pour d'autres travaux (création d'un local au niveau du parking de la Place du Marché, création d'un kiosque dans un centre de bronzage, installation d'une marquise et d'une plate-forme élévatrice, installation d'un wagon ferroviaire pour une terrasse temporaire).

### **Dossiers courants**

En parallèle, la Police des constructions a répondu, au quichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements concernant des questions de constructibilité, de servitudes, de fractionnements, etc.

### Energie renouvelable

En 2012, 3 pompes à chaleur ont été installées: 2 concernent de nouvelles constructions au chemin du Mottey ainsi qu'à la rue du Lac et 1 concerne une rénovation au chemin de Pierregrosse.

D'autre part, 30.6 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques ont été posés en toiture de 3 bâtiments et 1'190.5 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés sur 4 autres bâtiments.

### Plan communal de classement des arbres

Le plan de classement des arbres recense les arbres classés sur le territoire communal; il permet d'avoir une vision globale de l'arborisation de la ville et de se prononcer sur les demandes d'abattage.

En 2012, les services communaux ont délivré 12 permis d'abattage d'arbres, assortis de demandes de remplacement dans la majorité des cas. 4 autres demandes ont été refusées, les motifs invoqués pour l'abattage n'étant pas recevables.

### Commission de salubrité

La Commission est composée d'un architecte, d'un médecin, d'un électricien et du responsable de la police des constructions. Elle a tenu 12 séances plénières en 2012 pour des visites préavisant la délivrance de permis d'habiter en fin de chantier.

#### SIT

Le SIT (système d'information sur le territoire) est un outil qui permet d'acquérir, de gérer et de traiter des données géographiques et/ou alphanumériques, pour:

- répondre aux différents bureaux d'architectes, géomètres ou aux particuliers, pour des demandes de renseignements sur des parcelles de Renens, des zones d'affectation, secteurs de protection des eaux, degrés de sensibilité au bruit ainsi que pour des demandes de plans cadastraux ou autres (plans d'alignement, assainissement, espaces-verts, propriétés communa-
- exécuter des requêtes et analyses géographiques en interne.

Cette année, en sus de la mise à jour des données, le recensement des arbres du territoire communal a été intégré dans le SIT et deux modules supplémentaires ont été créés:

Réseau routier: permet de constater l'état des routes, avec priorisation des urgences pour la

- réparation des chaussées abîmées, et de définir les superficies des chaussées privées, cantonales et communales.
- Commerçant: permet de trouver sur une carte l'emplacement de chaque commerce.

Tout au long de l'année, les contacts se sont renforcés avec la société «Géoconcept» pour développer les données et les partager dans le SIT.

### Harmonisation des registres

L'harmonisation des registres est un projet de la Confédération ayant pour but, entre autres, d'inventorier certaines données spécifiques relatives aux bâtiments, aux logements et aux personnes y habitant. Ceci permet à la Confédération de réaliser le recensement de la population de manière informatique, ainsi que d'autres statistiques.

En 2012, les efforts ont été concentrés sur 150 bâtiments qui n'avaient pas été vérifiés. Ils étaient sans erreur, mais les données n'étaient pas homogènes par rapport à d'autres bâtiments contigus avec les mêmes caractéristiques.

Ce travail a demandé une étroite collaboration entre le Service Informatique, le Service de la population (SPop), le CTC, le RCB (Registre Cantonal des Bâtiments), sans oublier les gérances. Les tâches réalisées ont été les suivantes:

- Recensement et vérification des locataires et des logements dans les étages pour 150 bâtiments manquants afin de les faire correspondre à la réalité.
- · Attribution des numéros administratifs de logements manquants, et situation dans l'étage du bâtiment.
- Introduction et transmission de ces données dans le RCB et au SPop pour mise à jour.
- Création de nouveaux logements dans le RCB et recensement des locataires pour le SPop.
- Transmission aux gérances de numéros EGID/EWID des logements.

### Service des Travaux

Le Service des Travaux gère quant à lui les activités principales suivantes:

- Planification et mise en œuvre des politiques de mobilité
- Protection des eaux et planification du réseau de collecteurs
- Projets d'infrastructures (tram, gare, réseau routier)
- Mobilité
- · Eclairage public

### Mobilité

### **Axes forts: Tram**

L'arrivée d'une nouvelle ligne de tram au centre de Renens constitue un élément majeur du développement urbain de ces prochaines années pour la région, tant du point de vue de l'offre en transports publics que de celui de l'opportunité de réaménagement urbain qu'il induit. Le passage de la ligne 7, à la limite de ses capacités de transports avec ses 10 millions de voyageurs annuels, à une ligne de tram rapide, moderne et confortable est une avancée incontestable pour les habitants de tout l'Ouest lausannois et devrait permettre à terme une diminution du trafic pendulaire vers les entreprises de la région, allant dans le sens du transfert modal souhaité par le Programme d'agglomération.

L'année 2012 a été marquée par la mise à l'enquête du tram. En mai, les tl ont transmis à l'Office fédéral des Transports (OFT) le dossier d'approbation des plans du tram Renens-Lausanne, de l'axe fort de trolleybus Prélaz-les-Roses-St-François et du garage-atelier du tram (GAT).

Ce dossier a été soumis à l'enquête publique du 13 juin au 12 juillet 2012. 127 oppositions ont été transmises à l'OFT durant la procédure, dont 20 de Renens, concernant essentiellement des aspects fonciers.

Bien que partenaires actifs du projet, les Communes de Crissier, Lausanne, Prilly et Renens ont fait opposition au projet afin de faire valoir leurs intérêts et de pouvoir suivre les négociations de plein droit. Les préavis des services cantonaux sont parvenus aux tl au mois d'octobre, alors que les préavis des services fédéraux sont attendus pour le mois de janvier 2013.

La plupart des opposants ont été rencontrés à la fin de l'année par la direction de projet, accompagnée de représentants des communes concernées ou par la Commission immobilière des Axes forts pour les aspects fonciers.

La Municipalité, suite à différentes séances qui ont eu lieu dans le cadre de la Commission des affaires immobilières, a décidé d'accepter le principe de céder gratuitement en faveur du tram des emprises portant sur des parcelles privées communales, nécessaires à la réalisation du projet sur le territoire de Renens (Prilly et Lausanne ont fait de même). Les parcelles seront transférées au domaine public au terme des travaux.

### Enquête publique -Aménagements routiers Place de la Gare et giratoire des Glycines

### Site de la gare de Renens

La rénovation du secteur de la gare de Renens répond au double enjeu du renforcement de l'interface de transports publics et du développement urbain coordonné de l'Ouest lausannois. Son périmètre s'étend sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens. Plusieurs études et projets actuellement en cours y contribuent: le tram reliant Lausanne-Flon à Renens, la restructuration urbaine du quartier du Pont Bleu - Terminus, et enfin la restructuration du secteur de la gare de Renens proprement dite.

La responsabilité de la conduite du projet CH2/Gare, auparavant menée par le SDOL, a été transmise à la Ville de Renens en 2011, en collaboration avec les 3 communes.

Passant de la planification à une proche réalisation, c'est le Service des Travaux qui a repris le pilotage en 2012.

### 1ère étape: tracé routier au sud

Le réaménagement de la Place de la Gare à Renens et du tracé routier jusqu'au nouveau giratoire des Glycines à Ecublens représente la première étape en termes de travaux. Il est lié à la mise en service de la ligne tl n° 25 (prolongement de la Bourdonnette à la gare de Renens). Conformément à la législation cantonale en vigueur, le projet de l'aménagement routier de la Place de la Gare et celui du nouveau giratoire des Glycines ont fait l'objet d'un examen préalable cantonal, ainsi que de deux enquêtes publiques à Renens, Chavannesprès-Renens et Ecublens du 12 septembre au 11 octobre. La ligne aérienne d'alimentation électrique de cette future ligne a fait l'objet d'une procédure fédérale.

En cours de procédure, les propriétaires et les riverains touchés par le projet ont été invités par courrier à une soirée d'information à l'Expo de la gare. Des représentants politiques et techniques des quatre communes étaient présents pour répondre aux questions et présenter les plans et descriptifs techniques exposés.

Dans le délai d'enquête publique, deux oppositions ont été déposées, émanant de Pro Vélo et de la Communauté d'intérêt pour les transports publics (Citrap). Les séances de conciliation avec ces associations ont permis de trouver des réponses aux remarques déposées, ainsi que des adaptations au projet. Les oppositions ont ainsi pu être retirées par leurs auteurs.



Giratoire des Glycines

Le suivi du projet s'effectue au sein de la Commission de projet, regroupant les techniciens des quatre communes et présidée par la Conseillère municipale Urbanisme-Travaux de Renens. Le financement a été discuté et validé par le groupe de financement composé des syndics et municipaux en charge du dossier des quatre communes. Suite à l'appel d'offres pour travaux (procédure basée sur la loi sur les marchés publics), les quatre Municipalités ont validé en fin d'année le principe d'un préavis intercommunal en vue d'obtenir l'approbation du projet et de son financement, ainsi que la convention fixant les modalités de collaboration et la clé de répartition pour l'entier du projet de la Gare (Lot 3). Ce préavis sera soumis aux votes des quatre Conseils communaux début 2013.

## 2ème étape: les places et la passerelle «Rayon Vert»

Dans le cadre du préavis intercommunal N° 101-2010 «Rénovation urbaine du secteur de la gare de Renens, lot des espaces publics - Crédit d'étude intercommunal pour la phase de projet définitif», la phase des études a été clôturée par un rapport de projet définitif en avril. Celuici a été contrôlé et corrigé par les membres de la commission de projet. Conforme aux attentes des partenaires, le projet est bien coordonné avec les autres lots, le phasage de chantier est cohérent et les coûts ont été affinés.

La validation de ce rapport par les quatre Municipalités en mai a permis de clôturer cette étape d'études et d'établir, sur cette base, en collaboration avec les CFF, le dossier pour la procédure d'approbation des plans (PAP).

Différents mandats ont été attribués pour compléter le dossier PAP, notamment pour le concept électrique et le concept de mise à terre. Un rapport d'impact sur l'environnement a également été demandé pour le lot 3 et le projet CFF. Une étude de flux a été réalisée pour vérifier la fonctionnalité de la place de la Gare et a démontré la pertinence de la création d'une zone de rencontre.

Enfin, le projet du parking vélos au nord a été développé par le groupement Rayon Vert et fera partie intégrante de la demande de permis. Le dossier pilote sera déposé début 2013



Places et passerelle Rayon Vert

### Coordination globale

Le secteur de la Gare de Renens se décline en 6 lots et 2 projets connexes identifiés par leurs maîtres d'ouvrage:

- Lot 1: Domaine ferroviaire -CFF Infrastructure
- Lot 2: Domaine bâti CFF -CFF Immobilier
- · Lot 3: Domaine public Communes
- Lot 4: Quai du m1 tl
- Lot 5: Assainissement phonique -CFF Infrastructure
- Lot 6: Frais transversaux, communication - SDOL
- Projets connexes: Tram t1 et ligne tl no 25

Les groupes de travail ci-après ont été mis en place afin d'assurer un déroulement optimal et une coordination efficace du projet dans son ensemble, ainsi qu'une transmission rapide et ciblée des informations entre les différents intervenants du projet.

Les lots sont sous la responsabilité de leurs maîtres d'ouvrages respectifs et chaque lot a sa propre organisation interne avec ses mandataires. Chacune de ces entités s'organise de façon autonome et délègue un chef de projet unique aux organes de coordination.

## Lots 1 à 6 et projets connexes (tram et ligne 25)

La coordination entre les lots et les projets connexes se fait à l'aide de différents groupes qui se réunissent régulièrement.

La coordination au niveau politique se fait au sein du groupe de coordination décisionnel (GD) et au niveau technique au sein du groupe de coordination technique (GT). Le lot 3 est conduit par la Commission de projet.

### Commission de projet (lot 3)

La Commission de projet a la fonction de direction du projet du lot 3. Elle contrôle le contenu, les coûts et les délais. Elle regroupe des représentants techniques et/ ou politiques des quatre communes. Elle a tenu 9 séances en 2012.

### Groupe de coordination technique (GT)

Le Groupe de coordination technique assure la coordination technique globale des projets des lots 1 à 5 et des projets connexes. Ce groupe est composé des chefs de projets des différents lots et des projets connexes, ainsi que du bureau du SDOL. En cas de besoin, il peut être fait appel aux mandataires. La présidence du groupe technique est assurée par le chef du Service des Travaux de la Ville de Renens, en tant que commune pilote du chantier 2-Gare de Renens du SDOL. Ce groupe s'est réuni 10 fois en 2012.

### Groupe de coordination décisionnel (GD)

Au niveau politique, les projets sont coordonnés par un groupe de coordination décisionnel (GD), constitué des maîtres d'ouvrages des lots et des projets connexes, ainsi que du SDOL. La présidence du groupe décisionnel est assurée par la Ville de Renens, en tant que commune pilote du chantier 2-Gare de Renens du SDOL. Ce groupe s'est réuni 2 fois en 2012.

### Expo Gare de l'Ouest

L'importante mutation qui attend la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition depuis 2011, à découvrir à l'avenue d'Epenex, à deux pas des futurs chantiers, tous les jeudis de 17h à 19h.

Arrivée du tramway, nouvelle passerelle, espaces publics redessinés, nouveaux bâtiments, amélioration des quais, meilleure offre en transports



publics, les éléments de ce vaste projet sont présentés sur des panneaux (à consulter également sur le site internet de Renens).

En 2012, certains panneaux ont été renouvelés selon l'avancement des différents projets. Des nouvelles images de synthèses du projet global de la gare ont également été faites et la maquette de la passerelle a été modifiée pour représenter les modifications apportées aux projets. Cette maquette a été prêtée pour l'exposition Archizoom à l'université de Zürich.

L'Expo a été visitée par environ 80 personnes en 2012 et les responsables des différents projets sont régulièrement présents pour répondre aux questions. La salle de l'Expo Gare est de plus régulièrement utilisée pour des séances ou des présentations en lien avec les projets de la Gare, soit en 2012:

24 février environ 30 étudiants en master d'études urbaines-2 avril commission de concertation tram (18 personnes) 28 avril Forum Gersag 2 mai visite de la Municipalité de Köniz (8 personnes) Chancellerie fédérale, 8 juin section linguistique visite de 17 étudiants en 18 juin master de l'OUVDD de l'unil

31 août visite de l'Office fédéral du logement (15 personnes)

avec 3 enseignants

14 septembre visite du Groupe Crédit Suisse, Credit Risk Management (15 personnes)

20 septembre soirée publique organisée durant l'enquête publique du tracé routier sur la place de la Gare et le giratoire des Glycines. Environ 30 personnes sont venues s'informer sur le

projet

28 septembre visite de la Commission de construction de Hünen-

berg (15 personnes)

30 octobre service d'urbanisme et d'aménagement du territoire du Canton de

territoire du Canton de Genève (10 personnes)

2 novembre visite des chefs de service des cantons romands en

charge du développement territorial (10 personnes)

9 novembre visite des enfants du personnel communal dans

le cadre de la journée JOM

13 novembre visite de l'ARE dans le cadre du Forum DD (30 personnes)

De plus, le chef de projet Gare a présenté le projet de la Gare de Renens à plusieurs occasions:

- Commission des espaces publics de la Ville de Renens, le 2 octobre
- Conseils communaux des quatre communes partenaires: Crissier, le 30 avril; Chavannes-près-Renens, le 13 septembre; Ecublens, le 1er novembre et Renens, le 11 octobre
- Salon IBA à Bâle «Gares actives», présentation du projet dans le cadre du SDOL, le 9 mai
- Journée des anciens collaborateurs de la Ville de Renens, le 6 septembre
- Cap sur l'Ouest, présentation du projet Gare ainsi que celui du tram sur un stand du SDOL à Verdeaux, le 23 septembre
- Marché du SDOL, le samedi 10 novembre.

# Requalification de l'avenue du 14 Avril

La mise à double sens du 14 Avril a été intégrée dans le dossier de demande de permis à l'Office fédéral des transports (OFT), dans le cadre de l'enquête publique du tram qui s'est déroulée du 13 juin au 12 juillet. La requalification de cet axe en une véritable avenue urbaine arborisée ainsi que la modification du schéma de circulation dans le centre de Renens est une nécessité pour l'arrivée du tram.

La phase de projet concernant l'aspect routier étant terminée, il reste la problématique des diverses traversées et tronçons de collecteurs à réfectionner avant les travaux de la chaussée. Les divers acteurs de ce chantier, dont le Service des Travaux et PolOuest, concentrent leurs efforts sur la planification des étapes de chantier et itinéraires de déviation ainsi que sur la partie appel d'offres, en fonction des différents lots prévus.

### Ligne tl nº 25

Le projet de la ligne 25 qui reliera, dans le cadre du réseau tl 2014 (R14), Pully à la gare de Renens, via la Bourdonnette, a été mis à l'enquête auprès de l'OFT (Office Fédéral des Transports) en septembre. En effet, les divers aménagements prévus ont été inclus dans la procédure fédérale du fait de l'électrification de la ligne. La durée de la procédure est de 12 à 18 mois.

Les aménagements (carrefour Léman-Censuy) ainsi que le renforcement de la chaussée nécessaire au passage des bus seront réalisés en 2013.

# Axes forts : lignes de bus à haut niveau de service (BHNS)

Les études complémentaires de la part des Communes de Prilly et de Crissier ont été réalisées dans le courant de l'année 2012. Pour la partie renanaise, le tronçon n'a que très peu évolué. Certains carrefours, notamment celui du Bugnon/Cossonay sont encore en train d'être évalués par les Axes Forts en vue des développements de quartiers futurs, limitrophes à la Commune de Renens.

### Zones 30

Inaugurées en septembre 2010, les zones 30 de Renens ont fait l'objet de plusieurs évaluations dans l'année qui a suivi leur mise en place, conformément à l'art 6 de l'Ordonnance sur



Requalification du 14 Avril

les zones 30 et les zones de rencontre. PolOuest, chargée de l'homologation des tronçons, a poursuivi son travail. Certains aménagements ont dû être revus, notamment celui de la rue du Bugnon où les vitesses enregistrées étaient légèrement supérieures aux normes.

A ce jour, la situation de la rue du Bugnon a pu être homologuée mais il reste le tronçon des Baumettes ainsi que l'avenue du 24-Janvier qui nécessitent des interventions plus lourdes pour être maintenues en régime 30 km/h.

### **Stationnement**

Un recensement des places de stationnement publiques sur le domaine communal a été inventorié en 2011. En 2012, certains ajustements ont été opérés dans les zones 30km/h ou en fonction des travaux communaux. A ce jour, le nombre de places de parc à disposition du public est le suivant:

Scooters	366	(+44)
Vélos	474	(+8)
Vélos libre-service	12	
Blanches limitées	1970	(+43)
Zone bleu	366	(+9)
Parcomètres	147	(-25)
Horodateurs	580	
Jaunes	351	(-1)

### Semaine de la mobilité

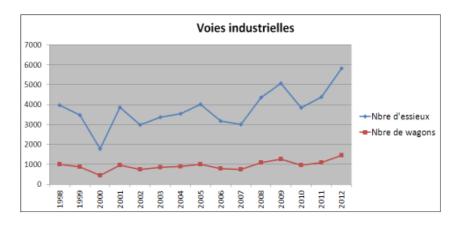
L'organisation de la semaine de la Mobilité a été inclue dans la manifestation sportive «Cap sur l'Ouest» qui s'est déroulée les 22 et 23 septembre.

Une course pédestre réunissant plusieurs milliers de sportifs a eu lieu le 23 septembre sur le site de Verdeaux où de nombreuses animations se sont déroulées durant le week-end et plusieurs stands étaient à découvrir.

### Voies industrielles

La Ville de Renens est propriétaire d'un tronçon de voies ferrées raccordées au réseau CFF (parcelle n° 1229). Ce raccordement dessert la zone industrielle de Longemalle et plus particulièrement le centre de stockage de la société Tamoil SA.

L'année 2012 a vu le nombre de wagons augmenter de près de 32% par rapport à 2011.



Afin de garantir des mesures de sécurité strictes, les CFF inspectent les voies une fois par année et émettent un rapport de sécurité.

L'augmentation constante du nombre de passages conduit à une usure rapide de certains organes ferroviaires. Des réparations provisoires, en urgence, ont dû être réalisées au mois de juin afin de garantir la sécurité des convois.

Le tonnage annuel 2012 utilisant le train est d'environ 93'000 tonnes. Si ce tonnage devait être transporté par la route, cela correspondrait à environ 4'850 camions. L'utilisation du train contribue ainsi à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

Emissions de CO<sub>2</sub> par tonne-kilomètre:

Train: 30 g/tonne km Camion: 950 g/tonne km

# Génie civil / Canalisations

### Chaussées

Diverses réalisations ont été effectuées durant l'année:

- Entretien annuel des dépotoirs des grilles de route (environ 1'700 pièces)
- Réfection d'un arrêt de bus à l'avenue de Longemalle et réfection de la chaussée entre le chemin de l'Usine à Gaz et le chemin du Chêne en collaboration avec le Chauffage à distance (CAD) suite aux travaux réalisés sur l'avenue de Longemalle.
- Modification de l'îlot central sur la rue de Lausanne au droit de la sortie des bâtiments de la rue de Lausanne 71 à 81.
- Réfections ponctuelles de la couche de roulement sur les chaus-

- sées de l'avenue de Florissant, rue de Lausanne et chemin du Chêne.
- Pose de caniveaux pour récupération des eaux de ruissellement du trottoir au droit des entrées du bâtiment de la rue du Lac n°1.
- Réfections ponctuelles du trottoir sur l'avenue du Léman suite à des déformations dues aux racines des arbres rendant le cheminement des piétons dangereux.

#### Collecteurs

En 2012, les travaux suivants ont été effectués:

- Réfection ou remplacement de plusieurs grilles et couvercles de chambres d'accès aux collecteurs sur l'ensemble du réseau. Les nouveaux couvercles permettent une résistance plus grande aux charges des véhicules.
- Curages et contrôles TV de différents collecteurs pour l'entretien du réseau et pour la détection de problèmes suite à des affaissements de chaussée ou de l'obstruction de l'écoulement des collecteurs.

# Séparatif - Contrôle des raccordements privés

Les éléments suivants sont relevés pour 2012:

- 49 contrôles du système séparatif de bâtiments ont été réalisés.
   24 bâtiments sont conformes et
   25 ne le sont pas. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de mise en conformité auprès des propriétaires concernés.
- A ce jour, 529 contrôles ont été effectués sur l'ensemble du territoire communal
- Suivi des raccordements de mise en séparatif pour les nouvelles

- constructions (bâtiments ou villas) réalisées par des privés.
- Suivi de la mise en œuvre du nouveau règlement cantonal sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU).

#### **Chantiers**

Les travaux étant terminés, le préavis suivant a été bouclé en 2012:

 Préavis n° 111-2011 - Collecteurs eaux claires et eaux usées - Rue de Lausanne 35-37

Crédit accordé .... Fr. 112'037.05 TTC Dépenses ...... Fr. 102'694.05 TTC Moins-value ...... Fr. 9'343.00 TTC

La moins-value est due au poste «divers et imprévus» qui n'a pas été utilisé.



Chantier collecteur

# Préavis en cours:

 Préavis n° 116-2011 - Réfection du revêtement bitumineux de la rue de Cossonay

Montant du préavis: Fr. 920'000.- TTC Le montant des travaux a été porté à charge du compte de fonctionnement 2011 n° 3710. 3142.03 «Réfection du réseau routier». Une partie du crédit demandé a été récupérée dans le cadre de la péréquation intercommunale.



#### Nouveaux préavis :

- Suite à l'établissement d'un projet de collecteurs EU/EC à la place de la Gare, le préavis n° 16-2012 a été accepté par le Conseil communal en date du 21 juin 2012 et figure sous le compte d'investissement n° 3861.5010.150 Avenue de la Gare collecteurs EU + EC, pour un crédit de Fr. 1'228'000.- TTC. Les travaux sont en cours depuis novembre 2012.
- Suite à l'établissement d'un projet de collecteurs EU/EC à l'avenue du Censuy rue du Léman, le préavis n° 17-2012 a été accepté par le Conseil communal en date du 13 septembre 2012 et figure sous le compte d'investissement n° 3861.5010.142 Avenue du Censuy rue du Léman collecteurs, pour un crédit de Fr. 1'012'000.- TTC.

# Coordination avec prestataires de service et suivi de chantiers

Le Service des Travaux a participé à de nombreuses séances pour des chantiers réalisés par des tiers, par exemple pour une nouvelle batterie de tubes Swisscom sur l'avenue du Temple et pour l'ensemble des travaux de Gaz Lausanne et du SIE SA sur le territoire communal.

#### Cours d'eau

En 2012, les berges des cours d'eaux n'ont subi aucune détérioration et n'ont donc pas fait l'objet de travaux particuliers pour leur renforcement.

Le nettoyage des berges et du lit des ruisseaux est géré par le Service Environnement-Maintenance.

#### **Etudes**

- Suivi de l'étude du concept général d'évacuation des eaux et dimensionnement des ouvrages dans le cadre du projet tram PP2 rue de Lausanne.
- Le Département de la sécurité et de l'environnement du Canton a accepté de subventionner l'étude de l'avant-projet d'un nouvel exutoire au lac pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux de Broye et des Baumettes, dans le but de palier aux insuffisances hydrauliques de ces deux ruisseaux. En accord avec les commu-

- nes partenaires, soit Jouxtens-Mézery, Lausanne, Prilly et Romanel-sur-Lausanne, la Ville de Renens, en tant que commune pilote, a adjugé l'étude de l'avantprojet à un bureau spécialisé.
- L'étude sur la restructuration des taxes d'assainissement entreprise au sein de la Commission intercommunale de la STEP de Vidy (CISTEP) a été poursuivie afin d'établir des bases communes quant aux définitions relatives à la gestion des eaux claires et des eaux usées et quant aux principes de taxation qui s'y rapportent.

# Demande de permis ou d'autorisation pour utilisation temporaire du domaine public

 Suivi et contrôle des travaux effectués suite à l'attribution des demandes de permis en collaboration avec le responsable Signalisation - Chantiers - Enseignes de la Police de l'Ouest.

•	Permis délivrés	43
•	Raccordements privés EU/ EC ou services sur domaine public	8
•	Fouilles pour câbles/	
	téléphone	13
	EauService Lausanne	2
	Gaz Lausanne	4
	SIE/TVT	5
	Echafaudages	3
	Installation de chantier	4
	Dépôt sur domaine	
	public	3
	Réfection de chaussée	1

# Demande de plan des canalisations EU/ EC

31 demandes de plans de situation des canalisations d'eaux usées et d'eaux claires ont été transmises pour information à des tiers.

#### Déclarations de conformité

En collaboration avec le Département cantonal de la sécurité et de l'environnement (SESA), 10 contrôles de conformité des installations et des locaux de garages et carrosseries ont été effectués et ont permis de constater que ceux-ci étaient conformes aux prescriptions et normes en vigueur.

# Contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des piscines

### Piscine Aquasplash

3 contrôles sur la qualité hygiénique de l'eau des principaux bassins ont été effectués entre le 19 juin et le 14 août 2012. Les résultats d'analyses sont restés conformes aux règlements en vigueur.

#### Piscine de la résidence «En Belle Vue»

La piscine privée de la résidence «En Belle Vue» est soumise aux mêmes exigences de l'arrêté cantonal sur l'hygiène des piscines fréquentées par le public. Les échantillons sont prélevés une fois par mois par le Service des Travaux et sont transmis au laboratoire cantonal pour analyse. Les résultats d'analyses ont été conformes aux règlements en vigueur.

#### Chauffage à distance (CAD)

Le Service des Travaux collabore avec le CAD pour les extensions futures sur le territoire communal, notamment à la rue du Lac pour le raccordement du CTC et du futur nouveau Collège du Censuy.

### Affaires régionales

# **Entente intercommunale** des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge Communes de Chavannes-près-

Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice

Plusieurs causes de rejet d'eaux usées dans la Mèbre ont été traitées par le service d'entretien Mèbre-Sorge. La suppression ou la protection des encombrements dus aux différents services a continué, toujours dans le but de diminuer les retenues lors d'une éventuelle mise en charge du voûtage de la Mèbre.

#### Chantier en cours:

Préavis n° 14-2012 - Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, secteur Préfaully/Blancherie Montant du préavis: Fr. 390'000.- TTC A charge de la Commune de Renens: Fr. 118'443.- TTC

Le rapport de gestion, le budget et les comptes sont à disposition de la commission de gestion.

Il est à noter que la Commune de Chavannes-près-Renens a refusé le budget 2013 tel que présenté.

### Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

La Conseillère municipale en charge représente la Commune aux séances de la CISTEP. Les représentants à la Commission intercommunale de la STEP approuvent les budgets et les comptes et les conseils communaux les adoptent.

La population raccordée à la STEP de Vidy est de 20'436 habitants.

# Eclairage public

#### Généralités

Le contrat d'entretien signé en 2011 permet d'avoir une vision précise des installations et de leur état.

Hormis l'entretien courant effectué par le SIE, ce partenaire défend les intérêts de la commune en participant et collaborant activement aux diverses séances de planification de l'éclairage public, notamment pour la ligne 25, le tram, la mise à double sens du 14 Avril et le projet de la Gare.

En plus de ces tâches, une réflexion est menée pour chaque projet car

l'année 2015 verra arriver d'importantes modifications en termes de renouvellement de points lumineux. En effet. l'Union européenne a interdit la vente de sources lumineuses à vapeur de mercure, trop polluantes. Les luminaires avec de telles sources ne sont pas compatibles avec d'autres ampoules et entraîneront un changement complet du luminaire.

Pour la Ville de Renens, ce ne sont donc pas moins de 250 luminaires qui devront être changés progressivement entre 2012 et 2016.

#### **Indicateurs**

#### Interventions du SIE

Dépannage alimentation réseau	17
Dépannage circuit	. ,
d'allumage	21
Fixation du luminaire ou de la console	2
Nettoyage de l'armoire	0
Nettoyage du luminaire	243
Pose du N° du point lumineux	1
Pose portellette	0
Recherche du point d'alimentation	1
Remplacement appareillage	9
Remplacement câblage du luminaire	1
Remplacement du coupe- circuit	2
Remplacement du luminaire	0
Remplacement fusible du luminaire	16
Remplacement ampoule	246
Remplacement verre de protection	7
Renseignement de la base de données	65
Sécurisation de l'installation	3

# Bâtiments-Environnement

# Service Bâtiments-Domaines

Le Service Bâtiments-Domaines gère les activités suivantes:

- Entretien, transformation et rénovation de l'ensemble des bâtiments communaux et des églises
- Constructions
- · Economies d'énergie
- Affaires immobilières
- · Section conciergie
- Gérance des immeubles communaux et des droits de superficie
- Location des places de parc et des vitrines
- · Garde-meubles communal
- Toutes les tâches administratives des deux directions (4 services du Centre Technique Communal)

traité les dossiers concernant la rénovation du bâtiment sis au Château 17, ainsi que l'inventaire des bâtiments communaux du patrimoine financier. Les dossiers concernant les bâtiments scolaires sont traités en collaboration avec les directeurs d'établissement.

Afin de mener à bien le projet d'agrandissement du site scolaire du Censuy, une Commission de construction a été

créée; elle est composée de divers représentants d'écoles, des services techniques, des Services Culture-Jeunesse-Sport et Sécurité sociale. Elle a tenu 5 séances en 2012, dont une en présence de la Municipalité, consacrées principalement aux aménagements extérieurs, à l'examen du devis général le cadre financier a été également redéfini et précisé -, à l'adjonction d'un abri pc et à l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un APEMS.

jet, puis les mandataires ont pu procéder à l'établissement des appels d'offres à fin 2012. Le retour des soumissions des travaux du gros œuvre et des installations techniques est fixé à début mars 2013. Cette procédure est réalisée dans le cadre de la loi sur les marchés publics.

En parallèle, s'est tenue la mise à l'enquête publique du projet; elle n'a



#### Collège du Censuy - Plan de situation et façades

# Bâtiments

# Commission des bâtiments

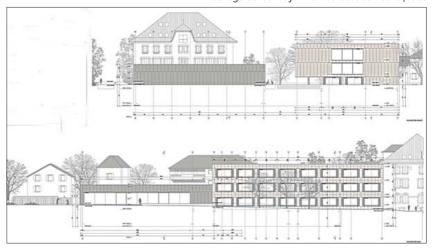
La Commission des bâtiments a comme tâche d'étudier les projets importants d'entretien, de transformation ou de rénovation des bâtiments. Elle examine les paramètres permettant d'arrêter le programme des constructions scolaires et agit également en qualité de Commission de construction lors de réalisations de projets. Par ailleurs, elle traite les objets qui étaient, lors de la précédente législature, de la compétence du Groupe locaux.

La commission a tenu 2 séances en 2012, principalement consacrées aux travaux de réfection et d'agrandissement des locaux pour le service de la population (voir sous «Service de la population»). Elle a par ailleurs

# Etude et réalisations

# Agrandissement du site scolaire du Censuy Préavis Nº 94/2010

Cette année a été consacrée à la suite des études et à la mise au point du pro-



donné lieu à aucune opposition. Une séance publique d'information à l'attention des voisins de la parcelle du Censuy a été organisée début décembre 2012. Le préavis pour la demande de crédit d'ouvrage sera déposé au Conseil communal au printemps 2013. Le début des travaux est prévu en été de la même année. La mise en service du bâtiment est fixée à la rentrée d'août 2015.

#### Préavis Nº 20/2012 -Aménagement d'une nouvelle direction primaire au Collège de Verdeaux et agrandissement de la salle des maîtres

De manière à préparer la mise en place de l'accord intercantonal Harmos, qui entre progressivement en place pour 2015, le Conseil d'état a décidé la création d'un troisième établissement scolaire à Renens. Rappelons que cet accord prévoit, notamment, une nouvelle répartition des classes primaires. Les 5 et 6èmes années passeront du cycle secondaire au cycle primaire. Par conséquent, le nombre d'élèves primaire va augmenter et passera de 1'400 à 1'800 environ.

La Municipalité a donc décidé d'aménager une nouvelle direction primaire au Collège de Verdeaux. A cet effet, elle a présenté un préavis au Conseil communal qui a accepté, dans sa séance du 13 septembre 2012, d'accorder un budget de Fr. 263'000.pour la réalisation de ce projet. Les travaux se sont déroulés d'octobre à décembre. Il s'agissait d'aménager une zone administrative comprenant le bureau de direction, une réception avec secrétariat, salle de conférences, bureau des doyens et local de pause dans trois anciennes salles de classe du rez-de-chaussée. La nouvelle directrice a ainsi pu prendre possession des lieux à la rentrée de

janvier 2013, ce qui lui permettra de préparer la mise en exploitation de la nouvelle direction en août 2013. Des travaux complémentaires consistant en l'agrandissement de la salle des maîtres au 1er étage se dérouleront durant l'été 2013.

#### Immeuble communal Lausanne 35 - Réaménagement des locaux du service de la population

A l'étroit depuis plusieurs années dans des locaux peu adaptés pour le personnel et l'accueil du public, plusieurs options pour déplacer ce service, tout en restant proche de l'Administration, ont été étudiées. Finalement, au vu du prochain départ en 2013 de Polouest dans des nouveaux locaux à Prilly, celle-ci a accepté de libérer des surfaces de manière anticipée. Cette solution a permis l'aménagement de nouveaux locaux offrant des conditions de travail et d'accueil nettement améliorées. Le projet d'un coût de Fr. 65'000.-, non prévu au budget, a été présenté à la commission des Finances qui a donné son accord. Dès le départ définitif de Polouest, les travaux d'installation d'un ascenseur devront être entrepris, ainsi que le réaménagement de certaines surfaces laissées vacantes. Une étude a démarré en 2012 pour mettre au point ce projet et un préavis sera déposé à ce sujet courant 2013.

### Inventaire financier, technique et énergétique des bâtiments communaux

En 2012, le service Bâtiments-Domaines a procédé à la mise à jour de l'inventaire des bâtiments locatifs du patrimoine financier avec l'aide d'experts extérieurs. Sur la base des expertises réalisées, un document récapitulatif avec une fiche technique

et financière par immeuble a été réalisé. Il est à remarquer que plusieurs bâtiments sont en mauvais état. Certaines situations (îlot de la Savonnerie) sont connues depuis plusieurs années et demeurent préoccupantes. Des propositions pour valoriser les parcelles concernées sont en cours d'étude

#### Travaux divers

En 2012, le Service a traité quelque 2'451 factures d'un montant total de Fr. 2'468'660.- relatives à l'entretien, l'eau et les énergies des bâtiments communaux, non compris les préavis.

Outre l'entretien courant, le service s'est également occupé de l'étude et de la mise en œuvre des travaux suivants:

- Source 3, CRA, diverses transformations au 2ème étage
- Rosée du Soleil, Ondallaz, réfections diverses, suite au changement de responsable du site qui habite le chalet. Traitement extérieur du bois des façades
- Joli-Bois, Ondallaz, remplacement d'un velux et suite des travaux de réfection de la toiture
- Source 2, mise en séparatif du bâtiment et remplacement de la production de chaleur
- Léman 9, expertise statique du bâtiment par un bureau d'ingénieurs et étayage de la dalle du
- Mon Beau-Pays, Ondallaz, étude pour mise en conformité ECA
- Jouxtens 5, divers travaux d'installation sanitaire
- Temple 16, fin des travaux de réfection débutés en 2011
- Avenir 5, réparations diverses sur installation sanitaire
- Saugiaz 8, remplacement partiel des sols et réparation ferblanterie toiture

Collège de Verdeaux - Aménagement de la Direction primaire



Réaménagement des locaux du Service de la population



- Lausanne 33, réfection murs local d'archives et travaux divers sur réseau de canalisations
- Lausanne 35, tubage canal de cheminée
- Lausanne 25, travaux divers pour mise en conformité dans le laboratoire boulangerie et remplacement de la vitrine du magasin
- Avenir 4, caserne des pompiers, remplacement d'une porte de garage, remplacement de l'introduction d'eau et installation d'une nouvelle cuisine
- Lac 14, Centre technique communal, pose d'une nouvelle porte d'entrée et remise en état des fenêtres
- Lausanne 37, Salle de spectacles, remplacement de corps de chauffe, réparation perron d'entrée
- Château 17, la Grange, expertise statique du bâtiment par un bureau d'ingénieurs et étayage d'une voûte de cave
- Jardin d'enfants «les lapins bleus», réfection complète du sol de la zone d'entrée et sanitaire y compris alimentation sanitaire. Réparation des balcons extérieurs
- Stade du Censuy, divers travaux de remise en état de la buvette et diverses réparations
- Collège de Verdeaux, réparation et réfection d'une classe suite infiltration d'eau
- Collège des Pépinières, divers travaux de remise en état de l'installation sanitaire
- Site du Léman, Vaudaire et Joran, remplacement de vitrages suite à des déprédations et réparation de la chaudière à pellets
- Site du Léman, salle de gymnastique Maurabia, marquage du sol sportif pour nouvelles normes de basketball. Remplacement du tableau d'affichage lumineux et réparation ponctuelle de la façade est.

# Paroisse catholique de Renens et environs

Le responsable des bâtiments communaux s'occupe également des travaux d'entretien de l'Eglise catholique de St-François de Renens ainsi que de la chapelle Sainte-Claire de St-Sulpice. En 2012, aucune intervention significative n'est à relever.

#### **Déprédations**

On relève en 2012 de nombreuses déprédations, ce qui provoque une

forte augmentation des cas par rapport aux années précédentes. Le Service Bâtiments-Domaines a déposé 31 plaintes contre inconnu. Ces déprédations sont principalement des vitres cassées dans différents collèges et bâtiments communaux, mais également 12 appliques cassées dans le parc public de la Gare, un horodateur endommagé dans le parking du Censuy, 3 vitraux et une vitre au Temple protestant, 5 vols ainsi que divers graffitis.

Parmi ces plaintes, il faut signaler une déprédation importante, soit 4 grandes vitres du bâtiment Vaudaire du site scolaire du Léman ont été cassées et remplacées pour un montant de Fr. 12'544.20. Un montant de Fr. 9'500.- a été pris en charge par l'assurance bris de glace de la commune.

Depuis le 1er janvier 2012, la Commune est assurée contre le risque bris de glace moyennant une franchise de Fr. 500.- et un plafond de Fr. 10'000.- par cas.

# Propriété par étages - Collège du 24-Janvier

La propriété par étages a été constituée entre la Commune de Renens et l'Association des locaux paroissiaux (ALP) aux clauses et conditions des actes notariés du 8 novembre 1994, établis par Me Claude Paquier, notaire à Chavannes-près-Renens.

Présidée par l'administrateur, la 17<sup>ème</sup> Assemblée des copropriétaires a été tenue le 12 juin 2012. L'Association des locaux paroissiaux était représentée par M. Philippe Conod, Président.

Une convention de prêt a été signée entre la Municipalité et l'Association des locaux paroissiaux qui stipule, entre autre, que cette dernière met ses contributions au fonds de rénovation en prêt à la Ville de Renens qui peut en disposer pour ses besoins courants. En contrepartie, la Ville de Renens octroie à l'ALP un intérêt annuel basé sur la moyenne annuelle du taux libor à 1 mois.

Le fonds présente un solde au 31 décembre 2012 de Fr. 168'348.70. Par ailleurs, une autre convention visant à alimenter le fonds de rénovation a expiré en 2009. En cas de nécessité, soit lors de travaux de rénovation des parties communes, cette convention pourra être reconduite et le compte réapprovisionné.

#### **Gérances**

Les 54 logements propriétés de la Commune sont tous occupés. Durant l'année, six changements de locataires ont été enregistrés.

Depuis le 1er octobre 2011 et dans l'attente de la concrétisation d'un projet de construction, l'immeuble sis à l'avenue du 1er Mai 13 est mis gratuitement à disposition de l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) par le biais d'un contrat de prêt à usage.

Les locataires du kiosque sis au passage sous-route du 14 Avril ont pris leur retraite au 1er juillet 2012. Dès cette date et jusqu'à sa démolition prévue en 2014, ce local est mis à disposition du service Environnement-Maintenance pour entreposer les différentes infrastructures communales dont ont besoin les utilisateurs de la place du Marché. La vitrine est quant à elle habillée soit avec des maquettes, plans et autres articles promotionnels des axes forts relatifs aux travaux du tram ou du 14 Avril à double sens, soit avec des travaux artistiques des élèves de l'Ecal.

#### Sous-location

La Commune sous-loue le 2 pièces sis à la rue de l'Avenir 25.

#### Appartements de secours

Trois appartements communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et à l'avenue de Saugiaz 8 sont affectés à la fonction de logements de secours. Ces appartements ont été occupés toute l'année et de surcroît par les mêmes locataires.

#### Location des vitrines

Huit vitrines sont situées dans le passage inférieur du 14 Avril. Les prix annuels de location sont variables, généralement de l'ordre de Fr. 600.à Fr. 900.- non compris la TVA, selon les emplacements.

Depuis que les piétons ont la possibilité d'emprunter le passage supérieur sur l'avenue du 14 Avril, sa fréquentation a fortement diminué et plusieurs locataires ont résilié leur contrat. L'intérêt pour ces vitrines est moindre au vu du faible passage et du fait qu'elles sont vouées à disparaître en 2014. Elles sont toutefois à disposition des services communaux. L'une d'elles, agencée par le service Environnement-Maintenance, met en scène et explique la vie d'un rucher.

### Inventaire des logements et locaux propriétés de la Commune de Renens au 31 décembre 2012

Immeubles		Nombre de pièces						
		2P	3P	4P	5-6P	maisons	magasins	autres
Rue de l'Avenir 5	-	-	2		-	-	-	+ locaux
Rue de l'Avenir 6	1	-	1	1	-	-	-	+ 2 locaux et 1 garage
Rue de l'Avenir 7	-	-	8	-	-	-	-	+ 1 garage
Rue de l'Avenir 9	-	-	-		1	-	-	+ locaux
Chemin de Borjod 20	-	-	-	3	ı	-	-	+ 3 garages
Chemin de Bourg-Dessus 17	-	-	-		-	1	-	locaux
Avenue du Château 17	-	-	-		-	-	-	+ Crèche + La Grange local
Rue de Crissier 1B	-	-			-	1	-	+ 1 dépôt et 3 chambres pour étudiants
Kiosque Renens-Croisée	-	-	-		-	-	-	local
Kiosque passage sous route,								
Avenue du 14-Avril	-	-	-	•	-	-	1	
Kiosque place du Terminus	-	-	-	•		-	1	bar à café
Chemin de Jouxtens 5	-	1	1	•	ı	-	1	+ 4 garages
Rue de Lausanne 25	-	1	1	•	ı	-	-	+ bureaux + 2 garages
Rue de Lausanne 31 b	-	-	-	•	ı	-	-	locaux
Rue de Lausanne 52, Les Tilleuls	-	•	-	•	ı	1	-	+ 2 terrains
Rue du Léman 9	-	•	3	•	ı	-	-	
Rue du Léman 15 b	-	2	1	1	ı	-	-	
Rue du 1 <sup>er</sup> Mai 13 (Cure du 1 <sup>er</sup> Mai)	-	-	-	-	1	-	-	
Rue Neuve 4bis	-	-	-		-	-	-	local
Rue Neuve 8/8 bis	-	-	3		-	-	1	locaux
Avenue de la Poste 17	-	-			-	1	-	
Avenue de Saugiaz 8	-	-	-	2	-	-	-	
Rue de la Savonnerie 4	-	-			-	-	-	locaux
Rue de la Source 1	-	2	4	2	-	-	2	+ local
Rue de la Source 2	-	2	-	•	ı	-	-	+ ludothèque
Rue de la Source 3	-	-	-	•		-	-	CRA
Avenue du Temple 16	-	-	-	•	ı	1	-	+ 2 garages
Rue du Village 10	-	-	-	-	-	1	-	
Appartements de service :								
Collège de Verdeaux	-	-	-	1	-	-	_	
Collège du Village	-	1	-	-	_	-	_	+ locaux
Collège du Léman	-	-	-	1	_	-	_	
Ondallaz-s/Blonay	-	-	-	-	-	1	-	
Totaux	1	9	24	11	2	7	6	+ 13 garages

#### Places de parc

Inventaire au 31 décembre 2012 des places de parc mises en location:

Parc Frehner - Service du feu	7
Avenue du 1er-Mai	19
Avenue Temple 7	7
Rue de Crissier	3
Chemin des Biondes	20
Chemin de Longemarlaz	7
Sentier de la Gare	20
*Rue de l'Avenir 5-7	6
Chemin des Côtes 3	7
Chemin des Ramiers	9
Chemin du Bois	1
Total	106

18 changements de locataires sont intervenus en 2012.

\* Suite à la construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue du 14 Avril 18-20 occupant l'entier des parcelles privées nºs 568 et 569, anciennement rue de l'Avenir 15-17, les deux places de parc balisées devant l'immeuble communal sis à la rue de l'Avenir 5, parcelle nº 567, ont été supprimées afin de maintenir l'accès aux immeubles communaux sis à la rue de l'Avenir 7 et 9.

Le loyer mensuel au 31 décembre 2012 des places de parc sises hors de l'enceinte du parking payant Frehner, mais sur la même parcelle, est de Fr. 100.- + TVA par emplacement; toutes les autres places de parc sont facturées Fr. 60.- + TVA par emplacement.

# Gestion des parkings communaux sur le territoire privé communal

Suite à la mise en place du plan de mobilité de l'Administration communale en novembre 2010, le Service s'occupe de la gérance des parkings de l'Hôtel-de-Ville, Frehner et du Censuy ainsi que des parkings des sites scolaires suivants: Verdeaux-Pépinières, Léman, 24-Janvier-Corbettes et Sous-Biondes.

Le Service a établi les autorisations pour le personnel communal et les organismes partenaires de la Commune, soit le CSR, les PPLS, l'OSP et PolOuest ainsi que pour le corps enseignant. En 2012, suite à l'introduction des autorisations trimestrielles pour tous les partenaires, ce qui a permis de limiter les envois et les impressions, 897 autorisations (1'500 en 2011) ont été délivrées. Au 31 décembre, 218 personnes (241 en 2011) sont au bénéfice d'une autorisation de parquer d'un montant de Fr. 60.-/mois.

Des cartes d'accès occasionnel pour les différents parkings de la Ville sont disponibles dans plusieurs réceptions de la Commune, dont celle du CTC.

### Droits de superficie

Les parcelles communales mises à disposition par droit de superficie figurent en détail dans les comptes communaux. Le service gère la facturation des redevances annuelles.

La Municipalité a décidé de procéder dès 2004 à l'indexation annuelle des droits de superficie sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation de l'année précédente chaque fois que l'acte constitutif du droit le permet. Derrière cette décision, il faut voir une volonté de suivre l'évolution du coût de la vie tout en limitant l'incidence sur les loyers.

En 2012, différentes études ont été entreprises, elles sont mentionnées dans le chapitre suivant.

# Commission des affaires immobilières

Dès 2009, une commission dédiée exclusivement au traitement des affaires immobilières a été mise en place afin de réagir rapidement lorsque des opportunités se présentent.

Bien que sous l'égide de la Direction Administration générale et présidée par la Syndique, les ventes et achats, la gestion des droits de superficie, l'inscription de servitudes et autres droits réels, ainsi que les tâches administratives sont traitées par le Service Bâtiments-Domaines.

La Commission a tenu 4 séances en 2012 et a traité, entre autres, les objets suivants:

 Dans le cadre du remplacement de l'éclairage public lors des travaux d'installation de l'infrastructure aérienne de la ligne 25 sur les avenues du Censuy et du Léman, elle a proposé à la Municipalité de signer les 19 conventions de mise à

- disposition d'emprises de terrain pour l'implantation des mâts, convenues sans indemnités avec les tl. Ces infrastructures sont prévues sur 14 parcelles privées communales et sur 5 parcelles du domaine public.
- · Dans le cadre du projet du Tram -Axes forts de transports publics, la Commission a étudié le principe de céder gratuitement des emprises portant sur des parcelles privées communales en faveur du projet du tram, et qui sont nécessaires pour construire la voie passant sur le territoire communal de Renens. Les parcelles seront, une fois le projet réalisé, transférées au domaine public. Cette étude avait débuté en 2011. Le nombre de parcelles privées communales impliquées est de 20, pour 5'257 m² auxquels se rajoutent des emprises temporaires nécessaires au chantier de 3'859 m². La Municipalité a signé les 20 conventions en tant que propriétaire des terrains avec l'Etat de Vaud et les tΙ
- · La Commune de Renens, propriétaire de la parcelle N° 760 de 1'614 m<sup>2</sup>, loue depuis 1990 une surface de 500 m². Le locataire a été autorisé à aménager sur ce terrain une extension de son bâtiment et a manifesté à plusieurs reprises le souhait d'acquérir cette emprise afin de pérenniser son entreprise. Cette parcelle ne permet pas à la Commune de concrétiser, ni aujourd'hui ni dans le futur, un projet communal. La Municipalité a décidé de vendre une emprise de 613 m² de la parcelle communale N° 760. Cette vente fera l'objet d'un préavis en 2013.
- Un droit de superficie sur la parcelle communale N° 801 sise «Aux Pierrettes» d'une surface de 1'486 m² a été concédé en faveur de SI Renens-Pierrettes SA. Le droit a commencé le 1er septembre 1953, pour une durée de soixante ans et prendra fin le 1er septembre 2013. Cette société a érigé deux bâtiments locatifs comprenant en tout vingt appartements. L'immeuble n'est plus subventionné, mais est encore sous contrôle des loyers de la part du Canton. La Municipalité souhaite prolonger le droit de superficie de 39 ans, soit jusqu'à son échéance en 2052. La nouvelle

- redevance n'a pas encore été convenue entre parties. Cette prolongation fera l'objet d'un préavis au Conseil communal courant 2013.
- La Commission a demandé une prolongation de la servitude de droit d'usage de la parcelle N° 341 au bénéfice de la Piscine à la Commune de Chavannes-près-Renens. Le dossier sera réglé en 2013.
- Suite au bilan d'exploitation des trois chalets établi par Culture-Jeunesse-Sport, elle a évoqué la possibilité de vendre le chalet Mon Beau Pays qui est exclusivement utilisé par des associations ou des particuliers. Cette option n'a pas été retenue.
- Elle a évoqué la politique immobilière que Renens devrait mettre en place dans le dossier de Malley dans un éventuel partenariat avec la Ville de Lausanne.
- Elle a reçu des représentants du Canton de Vaud, soit de l'unité de logement, ainsi que du développement territorial afin qu'ils présentent à la Commission la politique cantonale pour l'aide à la construction de logements.
- Elle a répondu par la négative à la proposition d'achat du bâtiment sis à l'Avenir 5; ceci pour des raisons urbanistiques, ainsi que pour garder ce bien dans le patrimoine communal.
- Elle a répondu par la négative à la proposition d'achat de la maison sise à Saugiaz 8. En effet, ce bienfonds avait été acquis comme réserve dans l'optique d'un agrandissement futur éventuel des sites scolaires de Verdeaux et Pépinières
- Elle a répondu par la négative à la proposition d'achat d'une partie de la maison sise au Village 10, car celle-ci doit être gardée dans le patrimoine communal dans l'optique d'un éventuel agrandissement du site scolaire du 24-Janvier.
- Elle a pris connaissance de l'inventaire financier et technique des bâtiments locatifs. Les parcelles du centre doivent en priorité faire l'objet d'une réflexion de la part de la Municipalité.
- Elle a poursuivi l'étude de la mise en DDP des parcelles communales N° 914 (ancienne cure du 1er-Mai) et 407 (parking du 1er-Mai) au profit d'une société coopérative.

 Elle a évoqué le postulat pour une politique plus active du logement déposé au Conseil communal et dont le Service de la sécurité sociale est le leader.

# Actes relatifs aux Affaires immobilières

Durant l'année 2012, les actes suivants ont été signés:

# Chemin du Chêne - Echange d'emprises

La Commune de Renens est propriétaire de la parcelle N° 760 de 1'614 m<sup>2</sup>, sise au chemin du Chêne 2, dont elle loue une surface de 500 m<sup>2</sup> à une entreprise renanaise. Par ailleurs, l'entreprise Ata DMS SA (frères Arcan) est propriétaire de la parcelle attenante N° 765. Un projet de construction mixte est prévu sur la parcelle N° 765 en coordination avec un autre projet prévu sur les parcelles voisines Nos 745 et 971. Pour réaliser ce projet, un échange mètres pour mètres de parties de bienfonds, soit des emprises de 93 m<sup>2</sup>, a dû être opéré. Etant donné que cet échange s'est effectué en vue de rectifier/améliorer la limite entre les parcelles Nos 760 et 765, les parties ont convenu qu'il avait lieu sans valeur et ont requis qu'il soit exonéré de l'impôt de gain immobilier ainsi que du droit de mutation. Les parties ont signé l'acte le 19 avril 2012.

#### Echange d'emprises, constitution de servitude - Place du Marché

En 1983, des propriétaires ont acquis les parcelles N° 533 et 534 à la Commune de Renens, sises au lieudit rue Neuve 11. Après avoir fait démolir les bâtiments qui s'y trouvaient, les nouveaux propriétaires ont érigé un immeuble locatif et commercial. Au moment de l'octroi du permis de construire, il s'est avéré que le projet présentait une anticipation sur la parcelle communale N° 532. La Municipalité de l'époque, sans motiver son choix, a décidé de louer cette bande de terrain de 4 m.

Suite aux récents travaux de la place du Marché, les descendants de ces propriétaires proposent de diminuer la surface louée et ont établi à cet effet un nouveau contrat de bail à loyer. Mais après discussion, il paraît clair que la conclusion d'un contrat de bail ne semble pas adéquate et se montre compliquée, car il devrait définir les constructions possibles endessous et en-dessus de la parcelle (terrasse); idem pour un droit de superficie. Par ailleurs, l'intérêt de garder dans le patrimoine communal cette bande de terrain paraît minime. De plus, ces mêmes propriétaires possèdent une bande de terrain de 10 m² longeant leurs parcelles qui est utilisée comme trottoir et doit être cédée à la Commune pour transfert au domaine public.

La Municipalité a décidé de vendre, d'une part, une emprise de 74 m² de la parcelle communale N° 532 sise à la rue Neuve 11 (Midi 10) et, d'autre part, d'acquérir les 10 m², à détacher des parcelles N° 533 et 534, et de les transférer au domaine public. L'acte a été signé le 11 octobre 2012.

# Section des conciergeries

L'entretien des bâtiments nécessite une formation continue et approfondie dans le domaine du nettoyage. La section conciergerie priorise l'aspect environnemental et économique dans le choix des produits et machines, notamment avec les gammes «ECO» proposées par les fournisseurs.

Les installations techniques évoluent rapidement et deviennent de plus en plus complexes, c'est pourquoi, des cours sont organisés durant l'année à l'interne ou par le biais d'entreprises spécialisées afin de pouvoir réagir rapidement pour le confort des utilisateurs.

En octobre, une formation théorique sur le fonctionnement du chauffage à pellets a été dispensée par un spécialiste à l'ensemble des responsables de sites.

Comme chaque année, une vingtaine de jeunes étudiants sont venus renforcer la section conciergerie pour les grands nettoyages des bâtiments scolaires durant les trois premières semaines des vacances d'été.

Par ailleurs, une dizaine de jeunes ont effectué un stage d'une à deux semaines et un stagiaire venant de l'ORIF (Intégration et formation professionnelle) suit sa formation pratique au Collège du Léman depuis février.

Suite à diverses rocades dans la section, un agent d'exploitation polyvalent/chargé de sécurité a été engagé en juin. Il a notamment comme nouvelle mission, la mise en place et les suivis des installations incendie, telles que les éclairages de secours, les extincteurs, les portes coupe-feu et

les contrôles des chemins de fuite. Il seconde le responsable de section dans diverses tâches et peut être appelé à effectuer des remplacements ponctuels sur les sites scolaires ou administratifs.

# Suivi énergétique des bâtiments

Principaux intervenants sur le terrain pour les suivis énergétiques des bâtiments, les agents d'exploitation contrôlent et prennent les mesures nécessaires à l'amélioration des consommations d'énergie selon les rapports hebdomadaires fournis par le bureau d'ingénieurs ainsi que les directives émises par le responsable de la section. D'autres bâtiments scolaires, administratifs et locatifs sont maintenant analysés à l'interne par le biais d'une nouvelle plate-forme informatique. L'agent d'exploitation polyvalent a participé à une rencontre entre communes organisée par SuisseEnergie.

# Garde-meubles communal

La Commune dispose de locaux situés dans les sous-sols des Collèges de Florissant et du Léman. Dans la majorité des cas, les intéressés abandonnent malheureusement le mobilier entreposé, ce dernier n'ayant le plus souvent que peu de valeur.

De ce fait, si le propriétaire ne récupère pas ses biens dans un délai d'une année, le service entame la procédure de rappel par l'envoi d'un courrier et, si nécessaire, l'insertion d'une annonce dans la Feuille des Avis Officiels. Sans réponse de l'intéressé, le lot est alors mis à disposition d'une association caritative et le solde détruit par le Service Environnement-Maintenance.

40 avis d'exécution forcée d'expulsion ont été adressés à des locataires par la Justice de paix (29 en 2011). Sur ce nombre, 7 personnes (9 en 2011) ont fait appel aux services communaux pour entreposer leur mobilier au garde-meubles.

Dès transmission de l'avis d'expulsion par la Justice de paix, les intéressés sont informés que le garde-meubles communal est à disposition pour l'entreposage de leur mobilier. Le Centre Social Régional (CSR) est, quant à lui, compétent pour le relogement en urgence des personnes expulsées.

# Service Environnement-Maintenance

Le Service Environnement-Maintenance gère les activités principales suivantes:

- Maintenance
- · Logistique et ateliers
- · Entretien des espaces verts
- · Gestion des déchets
- Développement durable (Cité de l'énergie, Fonds du développement durable)
- Affaires régionales

#### Introduction

Chaque année amène son lot de réalisations, de satisfactions et d'études pour que la Ville de demain soit plus confortable que celle d'hier. En 2012, le Service Environnement-Maintenance a notamment procédé à la construction d'un terrain synthétique au stade du Censuy, d'un terrain multisports aux Baumettes et à la rénovation complète de la place de jeux des Biondes, en collaboration avec la SCHR. Par ailleurs, le service a été particulièrement sollicité pour l'aide au montage des infrastructures de deux manifestations importantes cette année, soit Festimixx et Cap sur l'Ouest.

Hormis ces points marquants, des tâches quotidiennes, mais ô combien importantes sont effectuées par les collaborateurs du service soit, le balayage et le lavage des routes et trottoirs, le déneigement, la tonte des pelouses, le fleurissement des jardins, le désherbage des plantations et l'arrosage de tous les ornements paysagers. Enfin, pour la section gestion des déchets, de nombreuses séan-

Champ de tournesol au centre-ville



ces, études et réflexions ont eu lieu pour accompagner au mieux la mise en place d'un concept de taxe incitative sur le plan régional.

Et les premiers kilos de miel ont été récoltés dans les ruches urbaines renanaises installées cette année!

#### Section Maintenance

Cette section est composée de 5 balayeurs qui se partagent l'entretien du territoire en secteurs bien définis. Une balayeuse est à leur disposition pour entretenir les 33 km de routes et 35 km de trottoirs. A cela s'ajoute la vidange des corbeilles des rues, le lavage des passages sousroute, des fontaines et des édicules publics. Le chef d'équipe orchestre au mieux cette section pour maintenir 7 jours sur 7 une ville agréable, ceci malgré un manque de respect des espaces publics qui ne va pas forcément en s'améliorant malgré les campagnes de sensibilisation effectuées par différents organismes.



Affiche de sensibilisation au littering

Les premiers mois hivernaux de l'année 2012 se sont passés sans la moindre chute de neige sous nos latitudes. Par contre, au mois de décembre, les collaborateurs du service ont dû intervenir à 7 reprises, pour un total de 364 heures et environ 45 tonnes de sel ont été épandues en 12 jours.

# Section Logistique et ateliers

Comme à l'accoutumée, le mécanicien communal s'est chargé d'entretenir tous les véhicules du service Environnement-Maintenance ainsi que les machines et le matériel mis à disposition des diverses sections. Le peintre et son apprenti ont plus spécifiquement entretenu les bâtiments communaux et ils ont complétement rénové la villa communale sise au Temple 16. Le menuisier a, entre autres, confectionné les nouvelles tables et nouveaux bancs de la buvette de la place du Marché et a entretenu le mobilier urbain ainsi que les places de jeux dans les parcs et promenades. Quant au maçon communal, il a notamment refait le carrelage des vestiaires du stade du Censuy.



Rénovation de la villa communale Temple 16

# Manifestations

Le point d'orgue de l'équipe en charge du montage des infrastructures pour les manifestations organisées sur le territoire de la commune fut sans nul doute Festimixx 2012, à nouveau organisée sur le terrain de football de Verdeaux avec son magnifique écrin de verdure. L'autre manifestation conséquente fut la première édition de «Cap sur l'Ouest» qui avait également pour cadre principal la place de Verdeaux, les infrastructures ainsi mises en place pouvant être couplées avec la course pédestre qui se déroulait le jour précédent. Hormis ces deux manifestations majeures, ci-après la liste exhaustive de toutes les manifestations 2012 nécessitant l'appui logistique du Service Environnement et Maintenance:

14 février	Apéritif culturel
4 mars	Exposition Philatéliste
	à la Salle de specta-
2/	cles
26 mars	Fête du Printemps
21 avril	Ouverture officielle du Marché
E at 4 mai	
5 et 6 mai 12 mai	Kermesse catholique
12 mai	Vide-greniers Marché aux puces
19 11101	«Fourmi Rouge»
9 juin	Tournoi «graines de
/ Julii	foot»
15 au 17 juin	Festimixx
30 juin	Flamenco à la Salle de
oo jani	spectacles
5 et 6 juillet	Concerts d'été
1 <sup>er</sup> août	Fête du 1er août
19 et 20 août	Piazzetta à la Place du
	Marché
25 août	Inauguration R12
	Gare de Renens
27 août	Fête de Florissant
	«GAF»
1 <sup>er</sup> septembre	
	«Cœur de Ville»
1 <sup>er</sup> septembre	Fête au Village
7 et	
8 septembre	Fête Fourmi Rouge
14 septembre	Inauguration du
22 contombro	terrain multisports
22 septembre	Course pédestre Cap sur l'Ouest
29 septembre	Clôture des anima-
29 Septembre	tions de la place du
	Marché
5 octobre	Femmes Solidaires
17 octobre	Journée «Refus de la
.,	misère»
20 octobre	Vide-greniers au
	Censuy
20 octobre	Fête Asturiano «Place
	du Marché»
3 et	
4 novembre	Marché aux puces de
	la Paroisse protes-
	tante
2 décembre	Marché aux puces
	«Sur la Croix»
6 décembre	Coupe des sapins à
0.14	Bottens
8 décembre	Téléthon

# **Section Espaces verts**

16 décembre Noël à Renens

#### Généralités

15 au

Cette année fut spécialement riche en réalisation d'infrastructures pour la jeunesse: la rénovation complète de la place de jeux des Biondes, en collaboration avec la SCHR, destinée

aux enfants du quartier jusqu'à 12 ans, la réalisation d'un deuxième terrain multisports aux Baumettes pour les adolescents et enfin la construction d'un très attendu terrain synthétique au Stade du Censuy pour tous les jeunes et moins jeunes footballeurs.

Hormis ces grands chantiers, les réaménagements des parcs des Paudex et Frehner ont débuté en 2012 mais ils feront l'objet d'articles détaillés dans le rapport de gestion 2013.

### Rénovation complète de la place de jeux des Biondes

En 2010 déjà, la SCHR émettait le vœu de refaire complétement la place de jeux des Biondes 34-48, celle-ci ne correspondant en aucun point aux normes européennes de sécurité. Le terrain appartenant à la Ville de Renens et l'entretien de la place étant à la charge du concierge des immeubles de la SCHR, les deux entités ont travaillé de concert pour amener d'une part les connaissances professionnelles de chacune d'elles et d'autre part partager l'investissement financier du réaménagement. Avant le choix définitif du futur réaménagement, un questionnaire a été envoyé aux habitants du quartier afin de connaître leurs desiderata. Sur les 120 habitants, 59 personnes ont répondu et leurs souhaits ont été dans la plupart des cas incorporés au pro-

Dans le détail, trois zones de jeux ont été réalisées. La première est une place pour les enfants en bas âge comprenant une balançoire double, une tour combinée et deux jeux sur ressort. La deuxième est une place pour les enfants de 6 à 10 ans, comprenant une tour combinée avec un escalier à grimper, un toboggan et une passerelle. Et, pour finir, une place pour les enfants de 10 à 12 ans, comprenant une balançoire double et un arbre à grimper. Le terrain de basket pour les adolescents est

maintenu mais remis à neuf.

L'inauguration de cette nouvelle place de jeux s'est déroulée sous un soleil radieux le samedi 2 juin.



Place de jeux des Biondes en construction





2 juin 2012 - Inauguration de la nouvelle place de jeux des Biondes

# Place de jeux du Refuge

Le Sequoiadendron giganteum qui trône à l'est du Refuge n'a pas supporté l'hiver rigoureux de 2011-2012. Il a de ce fait été remplacé par une balançoire qui fait la joie des chères têtes blondes des locataires du Refuge. Ce travail a été exécuté comme épreuve d'examen par un apprenti paysagiste de 3<sup>ème</sup> année.



Balançoire Refuge

Pose des bordures de pourtour et remplissage de la couche de fond



Pose de la couche de finition



Remplissage de la moquette synthétique avec un granulat concassé donnant une sensation footballistique naturelle

# Terrain synthétique au Censuy

La création d'un terrain synthétique représente pour la Ville de Renens un équipement sportif supplémentaire de qualité et conforme aux attentes. Ce terrain vient ainsi compléter les infrastructures mises à disposition de la population et des clubs sportifs. Il s'agit là d'améliorer véritablement l'offre en équipement footballistique dans le site sportif du Censuy.

Evoqué depuis de nombreuses années, le projet d'équiper ce site d'un terrain de football synthétique répond à une nécessité observée notamment par l'usage intensif des surfaces d'entraînements fréquentées chaque semaine par plus de 300 juniors actifs au sein du club local, le FC Renens (FCR).

Ainsi le Service Environnement-Maintenance, en collaboration avec le Service des Travaux, s'est dans un premier temps adjoint les services d'un bureau d'ingénieurs spécialisé dans la construction de terrain synthétique. Après avoir passé par les marchés publics,



Le terrain pour les juniors B-D-E-F (en-haut sur la vue générale ci-dessus) doit encore être ensemencé et ceci au mois d'avril 2013. Ainsi, l'inauguration officielle pourra avoir lieu le 27 avril 2013.

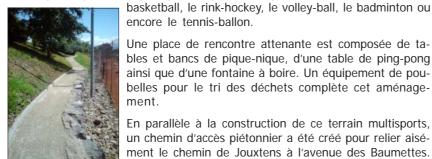


d'éclairage du terrain

# **Terrain multisports aux Baumettes**

Après un bilan très positif du premier terrain multisports du Censuy, il a vite été relevé qu'un seul terrain pour la Commune de Renens s'avérait insuffisant. Ainsi, de nombreux jeunes au nord des voies ont également exprimé le souhait de bénéficier d'un lieu de rencontre et de sport dans leur guartier. L'emplacement à l'ouest de la halle de tennis a été ainsi plébiscité dans un sondage effectué auprès de 180 jeunes. Le choix du terrain a également été fait avec la collaboration d'une dizaine de représentants des jeunes du quartier et les travaux ont pu dès lors commencer.

D'une dimension de 20 x 12 m, ce terrain est de construction entièrement métallique. Il permet la pratique de sports tels que le football, le handball, le



Cheminement piétonnier

Une place de rencontre attenante est composée de tables et bancs de pique-nique, d'une table de ping-pong ainsi que d'une fontaine à boire. Un équipement de poubelles pour le tri des déchets complète cet aménagement.

En parallèle à la construction de ce terrain multisports, un chemin d'accès piétonnier a été créé pour relier aisément le chemin de Jouxtens à l'avenue des Baumettes. Celui-ci est agrémenté par la plantation de plusieurs arbres fruitiers aux variétés anciennes.



Tel un puzzle, les différents éléments de construction du terrain multisports sont disposés pour leur montage

#### Place attenante





Nouveaux tilleuls à l'avenue du Temple

# Plantation de nouveaux tilleuls à l'avenue du Temple

La tomographie des troncs (examen qui effectue une coupe transversale du tronc par des moyens sonores) des 39 tilleuls de l'avenue du Temple et l'analyse visuelle de leur couronne ont relevé que cet alignement avait encore une certaine vigueur et une espérance de vie d'une vingtaine d'années. Cependant, la section espaces verts a déjà dû abattre 8 arbres pour des raisons de sécurité ou des problèmes de vigueur. Dès lors, 8 nouveaux tilleuls ont été plantés dans des fosses réaménagées pour l'occasion.

#### Cimetière

Conformément à l'article 26 du Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière, 21 tombes de l'année 2006 ont été modifiées et intégrées dans le cadre de la conception dite «Sylvestre».

Au cours de l'année 2012, 70 décès ont été enregistrés au cimetière de Renens, soit 18 inhumations de corps et 52 de cendres, dont 24 ont été déposées au Jardin du Souvenir.



#### **Ruchers urbains**

Un rucher urbain a été créé suite au dépôt d'un postulat au Conseil communal de Renens. Consciente de l'importance que représentent les abeilles dans le système alimentaire, la Municipalité a voulu répondre à cette proposition le plus rapidement possible. Prévue au centre-ville, l'installation de ce rucher a soulevé guelques craintes parmi le voisinage immédiat. Fort de ce constat et ne voulant pas braquer la population pour un projet novateur qui lui tenait à cœur, le rucher a trouvé place sur le tracé du Chemin des Sens à proximité immédiate du cimetière de Renens. Les travaux d'aménagement ont été effectués par un apprenti paysagiste du Service dans le cadre de son examen de fin d'apprentissage. La première récolte, qui a eu lieu en été, a permis de recueillir 30kg de miel urbain sur les deux ruches installées. Une troisième ruche est prévue pour 2013. L'apiculteur en charge de l'entretien du rucher est un collaborateur horticulteur au sein du Service Environnement-Maintenance, ce qui permet un bon suivi de l'infrastructure.

Construction du rucher



Rucher à la fin du chantier



Outre les travaux d'entretien courant et de fleurissement, il a été procédé au réaménagement d'un nouveau secteur pour accueillir des tombes cinéraires

# Jardins familiaux

On dénombre 251 jardins familiaux, soit 67 de plus qu'il y a 5 ans. Ils sont répartis sur 9 sites différents de la manière suivante:

Airelles	6 jardins
Biondes	16 jardins
Baumettes	8 jardins
Censuy	47 jardins
Château	22 jardins
Paudex	42 jardins
Sous-Biondes I	43 jardins
Sous-Biondes II	55 jardins
Simplon	12 jardins

Le taux de rotation des locataires des jardins est relativement faible avec seulement 15 changements en 2012.

#### Cimetière Nouveau secteur de tombes cinéraires

# **Section** Gestion des déchets

### Généralités

Ce fut une année particulièrement mouvementée avec bon nombre de séances d'information et de travail sur la mise en place du concept régional de taxes incitatives sur les déchets. Même si la Ville de Renens n'y a pas adhéré au 1er janvier 2013, les services communaux concernés ont quand même échafaudé un grand nombre de solutions afin de pouvoir présenter un préavis qui tienne compte des spécificités renanaises, des aspects économiques, écologiques et sociaux. Durant l'année, les ordures ménagères, le papier/carton et le verre ont été collectés en porte-àporte ou apportés dans les déchèteries fixes de Bussigny et de Malley ou dans les 52 déchèteries mobiles de quartier qui sont tenues avec beaucoup de professionnalisme par le recycleur communal.

#### Collecte en porte-à-porte

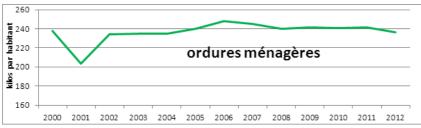
En préambule, la collecte des ordures ménagères s'effectue avec un camion hybride depuis cette année, ce qui est une première en Suisse. Cette exigence faisait partie du cahier des charges des transporteurs lors de l'appel d'offre publique effectuée en 2010 pour renouveler le contrat de collecte et de transport des déchets à Renens.

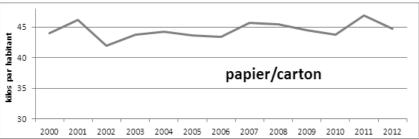


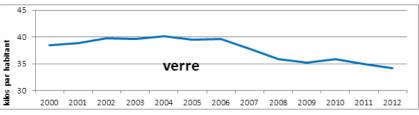
Camion hybride

### Ordures ménagères

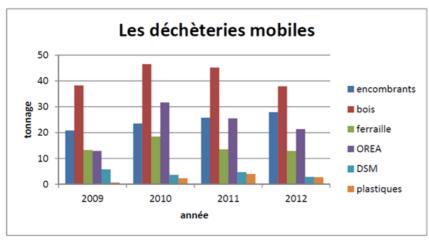
Ci-après, l'évolution de la quantité des déchets collectés en porte-à-porte sous forme de graphique :











Evolution en tonnage des apports en déchèteries mobiles de quartiers par déchets depuis leur ouverture en 2009.

L'évolution de la collecte des ordures ménagères démontre que malgré les efforts de communication, la production d'ordures ménagères en kilo par habitant, ces dix dernières années, est stable.

#### Papier-carton

En 2006, la collecte du papier/carton a doublé, passant d'un à deux ramassages mensuels. La moyenne de 47 kg peut encore être améliorée pour se rapprocher, voire atteindre la moyenne cantonale qui se situe à 73 kg/hab. par année.

#### Verre

La quantité en kilo par habitant est en légère diminution. Cette évolution est également vérifiée dans les autres communes. L'explication réside dans le fait que de nombreux emballages de substitution au verre ont fait leur apparition, tels que le PET, les autres plastiques ou berlingots composites. Cependant, il faut encore une petite marge de progression pour que le verre soit sorti définitivement des poubelles.

### Déchets organiques

La quantité de déchets organiques produite en kilo par habitant est très dépendante des conditions météorologiques. Il est observé que pendant les années «sèches» de 2009 et 2010 les quantités de déchets, principalement de tonte, font chuter la statistique. Cependant, ce déchet reste le plus grand potentiel d'augmentation du taux de recyclage pour la commune.

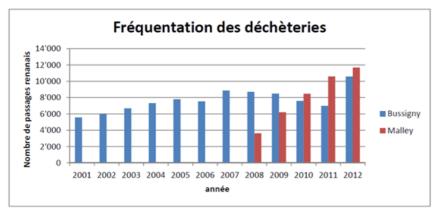
# Déchèteries mobiles de quartier

Plus de cinquante déchèteries ont lieu chaque année dans les quartiers du Village, de Florissant, du Simplon, de la Piscine, des Baumettes et du centre-ville, au rythme d'une fois par mois, en alternance entre le mercredi après-midi et le samedi matin.

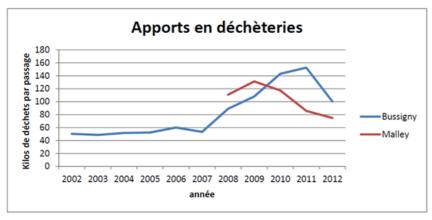
Afin d'apporter à la population des conseils et des recommandations sur le tri, une trentaine de différents déchets sont ainsi collectés par un recycleur professionnel. En 2012, environ 120 tonnes ont été collectées et plus de 3'800 passages ont été enregistrés, ce qui représente une moyenne de 30 kg par passage. Le concept de déchèteries mobiles est très apprécié par la population renanaise, leur fréquentation étant manifeste. De plus, le taux de tri dans les déchèteries mobiles est de 78% en 2012.

### Déchèteries intercommunales de Bussigny et de Malley

Dans cette présentation, il a été mis en évidence par graphique interposé les fréquentations des deux déchèteries fixes intercommunales de Bussigny et de Malley.



Ce graphique relève deux constats: d'une part, l'ouverture de la déchèterie de Malley a soulagé un peu la fréquentation renanaise à Bussigny et, d'autre part, l'addition des passages aux deux déchèteries démontre que de plus en plus de citoyens utilisent ces infrastructures pour recycler leurs déchets.



Les clients de la déchèterie de Bussigny apportent plus de quantité par passage que ceux de la déchèterie de Malley. Cette différence provient principalement des apports en végétaux à Bussigny. Cette situation est en baisse en 2012 suite aux volontés des communes de favoriser la collecte des végétaux en porte-à-porte.

# Section Développement durable

# Développement durable

### Centrale solaire participative

Le plan d'action «Centrale solaire participative» vise à valoriser le potentiel solaire du territoire communal, et plus particulièrement le potentiel solaire photovoltaïque. En effet, en ce qui concerne l'électricité d'origine renouvelable, l'énergie solaire est la ressource principale disponible sur le territoire renanais.

Cette «Centrale solaire participative» sera initialement financée par Romande Energie SA. Le projet sera ensuite ouvert aux contributions d'autres acteurs, en principe à des petits investisseurs privés.

Pour ce faire, un premier recensement des toits exploitables de plus de 400 m<sup>2</sup> sis sur le territoire renanais a été effectué par le CTC et une carte correspondante a été réalisée pour une meilleure lisibilité de la faisabilité. L'ensemble des vingt plus grands toits sélectionnés représente un peu plus de 84'000 m² de surface totale. Ils produire pourraient jusqu'à 3'400'000kWh et couvrir les besoins énergétiques de 850 foyers.

La Ville de Renens, dans le cadre de sa politique énergétique, peut jouer le rôle de facilitateur en favorisant l'accès à l'information et aux démarches administratives pour les propriétaires privés. En effet, les propriétaires qui n'ont pas l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur leur toit trop exigu peuvent participer à la production solaire, en concentrant leur investissement sur une installation d'une certaine taille assurant des conditions économiques de production plus favorables.

Relevons aussi que les propriétaires ou investisseurs pourront obtenir les revenus liés au rachat de l'électricité produite.

À ce stade, les principes de base étant en place, le Service Environnement-Maintenance va dans un premier temps, poursuivre et intensifier le partenariat avec Romande Energie Renouvelable et, dans un deuxième temps, prendre contact avec les principaux propriétaires de bâtiments à fort potentiel énergétique pour lancer de façon concrète cette démarche de «Centrale solaire participative».

# Cité de l'Energie

Membre de l'Association «Cité de l'énergie» depuis 1998, la Ville de Renens est labélisée depuis 2005 et a obtenu une deuxième certification en 2009 suite au ré-audit. Le 3ème audit de certification est prévu en mai 2013

En recevant ce label, la Ville de Renens s'est engagée à poursuivre une politique énergétique exemplaire et à procéder à des séances annuelles avec son groupe de travail.

Le service Environnement-Maintenance, en charge du dossier, n'est pas seul concerné. En effet, à divers degrés, tous les services communaux sont de près ou de loin concernés par ce ré-audit et selon la thématique des séances de préparation, les divers responsables des services seront amenés à être présents.

Les domaines suivants sont traités par le label:

- développement territorial (plans de quartiers, police des constructions)
- bâtiments communaux (suivi des consommations, programme de rénovation et nouvelles constructions)

- approvisionnement en électricité, en énergies de chauffage, en eau via les différents fournisseurs de la commune
- gestion des déchets et traitement des eaux usées
- mobilité : plan de mobilité dans la commune, gestion de la mobilité dans l'administration
- organisation et communication en matière d'énergie de l'administration communale

Le label Cité de l'énergie demande à chaque commune d'avoir un conseiller spécialisé pour la conduite du ré-audit. Comme en 2009, une offre a été demandée à la société Serec, à Lausanne, dans le but de finaliser le rapport de la ville de Renens qui passera devant la Commission du label. Ladite Commission est chargée de vérifier les activités de la politique énergétique et de statuer sur l'attribution du label.

### Nettoyage de la Mèbre

En novembre, une dizaine d'étudiant(e)s de l'association UniPoly - association estudiantine militant pour le développement durable - ont retroussé leurs manches pour une journée de nettoyage de la Mèbre.

La pêche a «malheureusement» été bonne puisque ce sont plus de 500 kilos de détritus qui ont été «pêchés» dans la rivière. Le butin du jour : une carcasse de scooter, une trottinette, une parabole de télévision, des tuyaux, de la ferraille et divers plastiques, entre autres!

Ces déchets ont été évacués dans les filières adéquates par les soins de la Ville qui a remercié tous les jeunes pour leur belle initiative.

# Fonds communal du développement durable

Le fonds communal pour le développement durable est alimenté depuis bientôt quatre ans par une taxe de 0.1ct par kWh consommé, prélevée sur l'ensemble des factures de consommation d'électricité. Il est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

# Actions subventionnées au 15 novembre 2012:

- un bilan énergétique de bâtiments
- une isolation et/ou remplacement de fenêtres
- une installation de capteurs solaires thermiques
- la pose de 2 installations de panneaux photovoltaïques
- une installation de chauffage à bois
- 26 vélos électriques
- 6 accessoires de vélos
- le remplacement d'une batterie pour vélo électrique
- 2 abonnements à Mobility
- d'autres actions/publications/manifestations pour le développement durable.

Le total des dépenses à la fin 2012 s'élevait à environ Fr. 23'000.-.

Au vu de son important solde, soit de plus de Fr. 200'000.-, la Commis-

sion dudit fonds a décidé d'améliorer ou de supprimer certaines subventions en fonction de leur intérêt auprès de la population:

- augmenter le montant subventionné pour l'isolement et le remplacement des fenêtres de 10 à 20% par objet et par année
- augmenter le nombre de capteurs solaires thermiques subventionnés
- octroyer le montant de Fr. 5'000. à la station Velopass de la place de la Gare Sud
- augmenter le montant du Prix du développement durable à Fr. 5'000.afin de le rendre plus attractif
- supprimer les subventions pour les poses d'éoliennes domestiques

En outre, une action sera mise en place pour favoriser l'économie d'eau. Cette action proposera notamment l'adjonction de brise-jets (économiseurs d'eau) pour les robinets et les pommeaux de douche. Une somme maximale de Fr. 5'000.- sera portée au budget.

Deux nouvelles subventions se mettent en place pour 2013, soit:

- Subventionnement du remplacement d'anciens gros appareils ménagers grands consommateurs d'électricité, 10% du prix de l'appareil, mais au maximum Fr. 250.-.
- Subventionnement de la 1<sup>ère</sup> année d'abonnement Velopass, maximum 30 par année.

# Culture - Jeunesse - Sport



Directrice:

Mme Myriam ROMANO-MALAGRIFA, Conseillère municipale

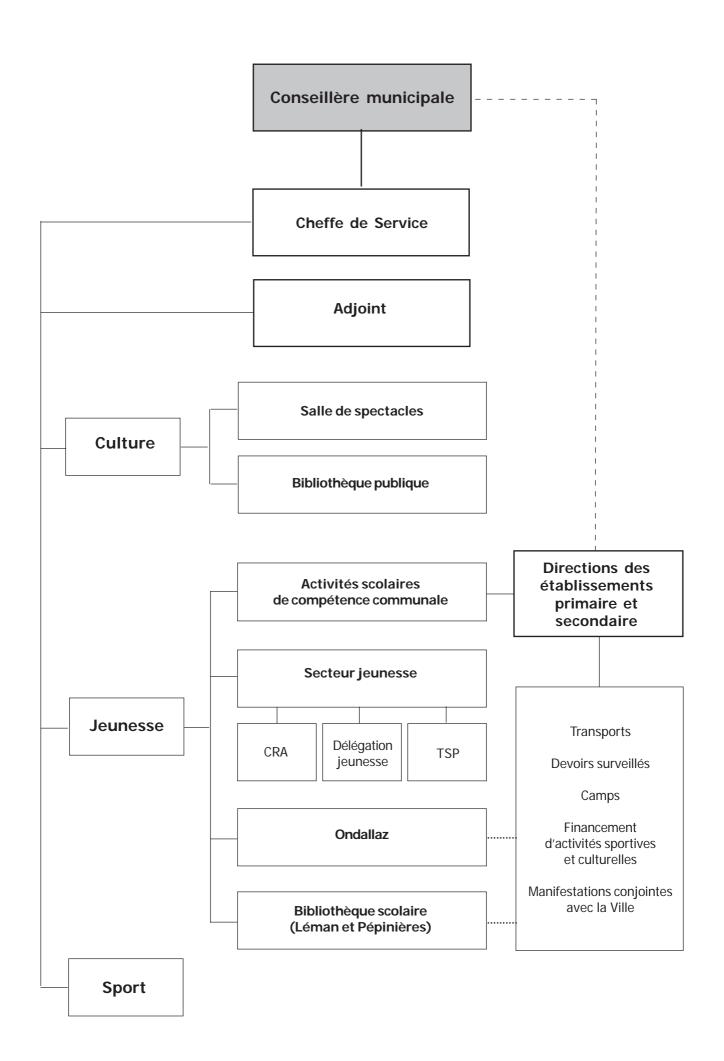
Cheffe de service:

Mme Michelle DEDELLEY

Directeurs des établissements scolaires:

M. Michel DERIAZ, Etablissement primaire

M. Alberto ANGERETTI, Etablissement secondaire



# Culture-Jeunesse-Sport

Le Service Culture-Jeunesse-Sport gère les activités suivantes:

- Organisation de manifestations culturelles et sportives
- Subventionnement et soutien aux sociétés locales récréatives, sportives et culturelles
- Politique de la jeunesse
- Activités scolaires de compétence communale
- Bibliothèques publique et scolaire
- Camps de vacances
- Location de biens communaux

#### Introduction

Après l'engagement ces deux dernières années de 10 nouveaux collaborateurs avec la communalisation du Centre de Rencontre et d'Animation en 2011 et l'ouverture de la bibliothèque des Pépinières en 2012, cette année a été, en terme d'organisation et de gestion du personnel, une année de mise en route pour certains, de changements de tâches et de responsabilités pour d'autres et de consolidation des projets existants. Cette situation n'a pourtant pas empêché le service de mener à bien deux projets conséquents, non seulement en terme de charge de travail mais également d'image pour Renens et la région: Festimixx et Cap sur l'Ouest.

#### Culture

2012 est une année Festimixx, ce qui pour le service Culture-Jeunesse-Sport notamment est synonyme d'année bien remplie. Cette 5ème édition a été marquée par une forte implication de la majorité des collaborateurs du service, soit pour la préparation de la manifestation, soit en tant que personnes ressources lors des deux jours de fête. Festimixx n'est certainement pas étranger à l'intérêt de plus en plus marqué d'organisateurs externes pour proposer des manifestations culturelles à Renens. Parmi celles-ci, citons la deuxième édition des Design Days en collaboration avec l'Ecal, la Feria Flamenca, le festival Rue libre ou la fête des Asturiens, ces derniers sur la Place du Marché. Par ailleurs, les liens avec l'Ecal se sont eux aussi développés, avec des propositions de collaborations autour des arts visuels ou du cinéma en particulier.

# Sport et associations locales

Pour sa sixième édition, la course pédestre de Renens a connu un succès réjouissant avec une progression de 30% de participants et le début d'un partenariat avec l'ONG Terre des hommes faisant bénéficier les enfants atteints de cardiopathie du fruit des efforts des coureurs participant à la course. Un chèque de Fr. 3'000.- a pu être remis à l'institution lausannoise à cette occasion. Autre fête du sport et de la mobilité douce ayant connu un très grand succès populaire, Cap sur l'Ouest, manifestation organisée conjointement entre les huit communes de l'Ouest et la préfecture a fait se rencontrer, le 23 septembre sur 23 kilomètres de parcours sécurisé, plus de 10'000 personnes à la découverte de leur district.

En outre, 23 sociétés et associations locales sportives et récréatives ont bénéficié des dispositions de la politique de subventionnement soutenant les efforts des clubs auprès de leurs mouvements juniors pour un montant de Fr. 98'870.-. Le FC Renens et le Choeur Ste-Cécile ont fêté leur centenaire en 2012 et l'Association Palimé Danse a été intégrée dans les bénéficiaires des subventions.

#### Jeunesse

Après une année de travail, les acteurs amateurs et passionnés du spectacle intergénérationnel ont marqué les esprits de plus de 400 spectateurs. Ce projet montre l'importance de poursuivre dans la voie du développement de la connaissance de l'autre et resserre incontestablement les liens entre jeunes et moins jeunes. Dans le même ordre d'idée, les coups de pouce ont permis aux jeunes, outre de réaliser un petit travail, de faire connaître le secteur jeunesse et ses différentes prestations.

#### Salle de spectacles

En 2008 un administrateur était engagé pour la Salle de spectacles, nouvelle fonction nécessaire afin de faire face à l'augmentation des exigences des utilisateurs et de répondre à la volonté de mieux promouvoir cette infrastructure unique dans la région. Après 5 ans, la Salle de spectacles a un rythme plus soutenu et a attiré

de nouveaux usagers ainsi que de nouveaux projets, tout en préservant l'accès des sociétés locales pour leurs diverses activités. Une progression significative du nombre de locations est à relever, rendue possible notamment par des mises à disposition ciblées et grâce à l'effectif de l'équipe. (voir p. 101).

#### **Ecoles**

Attendue au nord des voies depuis de nombreuses années, une nouvelle bibliothèque destinée aux élèves primaires a été inaugurée au collège des Pépinières, après l'aménagement de la salle polyvalente. Le sport a connu une année faste à l'établissement primaire, par l'organisation de joutes sportives, de périodes de sport facultatif permettant l'accès à cinq disciplines différentes et des cours complémentaires de natation à l'intention des 4èmes années durant l'ouverture de la piscine de Renens.

#### Culture

### Apéritif culturel -Mardi 14 février

L'apéritif culturel a eu lieu à l'Académie de danse Flamenca Antonio Perujo. Créée il y a plus de 10 ans par Sylvia et Antonio Perujo, cette école accueille actuellement une centaine d'élèves.

Plus de 100 invités sont venus découvrir ou redécouvrir cet espace, prendre connaissance de l'actualité culturelle de Renens, des rendez-vous importants de l'année en cours et déguster des spécialités culinaires dans une ambiance andalouse.

### Hommage Luiz Manuel

Le 23 février a eu lieu à la Salle de spectacles une soirée hommage au poète Luiz Manuel, décédé en 2011.



Sur l'impulsion de la Fédération des Associations Portugaises de Suisse (FAPS) et de la bibliothèque Globlivres, avec le soutien de la commission culturelle et du service Culture-Jeunesse-Sport, la manifestation a réuni plus d'une centaine de personnes autour de la musique, des mots et des images, grâce à plusieurs artistes et amis de l'écrivain d'origine portugaise.

#### Commission culturelle

La Commission culturelle s'est réunie à quatre reprises et a accueilli deux nouveaux membres, M. Bertrand Rey, photographe, qui succède à M. Pierre Boss, ainsi que Mme Moloudi Hadji, designer, traiteur, plasticienne et coresponsable de l'Atelier6 à Renens. En automne, les membres de la Commission culturelle ont procédé au choix du lauréat du Mérite culturel d'encouragement, l'attribution du Mérite culturel de reconnaissance revenant à la Municipalité.

Cinq demandes de soutien ont été adressées à la Commission qui leur a donné à toutes une réponse positive, à savoir:

- Association Acousma4 pour la réalisation d'un album Compact Disque, troisième opus du groupe
- Association PBK9 pour la mise en oeuvre d'une exposition d'art graphique DROP 2
- Société Planfilms pour la production d'un documentaire-fiction de Didier Crepey intitulé «Après moi le déluge»
- Association Chris Cadillac pour le spectacle «The really truth»
- Association Livres sans Frontières pour le projet des 25 ans de Globlivres.

#### L'enfant d'en haut

Le casting des enfants jouant dans L'enfant d'en haut, film d'Ursula Meier lauréat de l'Ours d'argent à la Berlinale 2012, s'est déroulé dans la salle de conférences du service Culture-Jeu-

nesse-Sport en 2011. Afin de les remercier de leur implication, une projection a été organisée en mars 2012 en avant-première à Cinétoile, bénéficiant également à une cinquantaine d'élèves de Renens et environs.

Apéritif culturel Prestation haute en couleurs de l'Académie Antonio Perujo



#### **Acteurs culturels**

Une séance a eu lieu le 14 mai au cours de laquelle Mme Marika Zisyadis a présenté le Bureau culturel de Lausanne, dont l'objectif est de soutenir les artistes et les associations par la mise à disposition de matériel ou de compétences.

Samedi 30 juin, un stand d'information a été organisé sur la Place du Marché, avec présentation des activités des diverses associations et membres du groupe des acteurs culturels.

#### Saison de spectacles

2'218 spectateurs (2'523 en 2011, 2'600 en 2010 et 2'156 en 2009) ont assisté aux six représentations de la sixième saison de spectacles, riche d'une programmation variée constituée d'humour, de musique du monde, de chanson française et de cabaret.

Une communication importante a été entreprise en début d'année pour annoncer la saison dans sa globalité, ce qui a permis de vendre 121 abonnements (125 en 2011, 139 en 2010, 97 en 2009, 11 en 2008 et 5 en 2007). Le tarif «jeune» pour les moins de 25 ans a également été reconduit.

TVT ainsi que Axa-Winterthur se sont associés à cette saison 2012 et Orange Communication SA a renouvelé son soutien.

Le programme:

- 24 février Pierre Aucaigne *«Ces-sez»*, humour 558 personnes
- 20 mars Anne Roumanoff «Anne naturellement» - humour -569 personnes
- 27 avril Pascal Rinaldi Chanson francophone - 253 personnes
- 5 octobre Olli Hauenstein *«Fool Position»* Mime 256 personnes
- 9 novembre Roger Jendly «J'ai un moral à tout casser», textes et chansons de Robert Lamoureux - 186 personnes
- 7 décembre Esma Redzepova -Musique tzigane, Macédoine -397 personnes

# **Evénements culturels** soutenus par la Ville de Renens

#### Place du Marché

#### Journée des Asturiens -Samedi 20 octobre

Le Cercle Asturien de Lausanne a proposé une matinée culturelle sur la Place du Marché avec présentation de danses folkloriques et dégustation de produits typiques des Asturies. Les participants ont également pu profiter d'un stand d'artisanat et de produits locaux.

#### Rue libre - Samedi 27 octobre

Renens a accueilli pour la première fois en Suisse le projet «Rue Libre», journée européenne des Arts de la rue. Malgré un temps maussade, plusieurs compagnies ont présenté des productions de qualité au centre-ville.

Il est à relever qu'une des compagnies présentes à cette manifestation a été engagée pour animer les fêtes du Noël à Renens.

#### Salle de spectacles

Afin de promouvoir la venue de proiets extérieurs visant à valoriser l'usage de la Salle de spectacles, un soutien financier sous forme de subvention ou de mise à disposition gratuite ou avantageuse des infrastructures a été proposé aux différents organisateurs:

«Exploration du Monde» du Pourcent culturel Migros, a présenté deux films conférences issus de son programme. L'un sur Istanbul, présenté en semaine au début du printemps devant un public relativement clairsemé et l'autre, sur le Japon, un dimanche après-midi d'automne qui a connu une meilleure fréquentation et la présence d'une dizaine d'abonnés d'Exploration du Monde, personnes intéressées par une programmation le dimanche.

Exploration du Monde au Japon





Rue Libre sur la Place du Marché

«Festival International des Très Courts»: pour sa troisième édition, le festival était présent à Renens comme dans plus de 80 villes et 15 pays. Un public estudiantin est venu assister aux projections en soirée. Le matin 70 élèves de l'établissement secondaire ont assisté à un programme de courts métrages d'animation sélectionnés par l'organisateur en présence du réalisateur Pascal Forney. Cette présentation a été le point de départ d'une collaboration avec les écoles qui a permis de développer la projection de courts métrages aux élèves.

Pour sa deuxième édition, la «Feria Flamenca de Renens» a développé son programme sur trois jours. Des spectacles et des concerts en soirée étaient proposés vendredi et samedi, la Feria se déroulant le dimanche après-midi. Avec plus de 2'500 spectateurs, la manifestation cible un public régional tout en affirmant son ancrage local. Le bilan de cette 2ème édition est très positif, il permettra de poursuivre le développement artistique de cette manifestation avec la venue d'artistes étrangers de premier plan et de confirmer les soutiens du canton, de la Loterie romande et le sponsoring d'entreprises.

2012 s'est caractérisée par la 1ère édition d'une saison musicale à Renens avec l'accueil, au mois de juillet, de l'Opéra de Lausanne qui a

présenté deux opérettes d'Offenbach dans le cadre de la Route Lyrique 2012. Elle s'est poursuivie en septembre avec l'Ensemble Baroque du Léman, puis en novembre avec 2 concerts exceptionnels du Chœur Ste-Cécile à l'occasion de son 100ème anniversaire. Enfin peu avant Noël, un concert a été organisé par le ténor Michel Mülhauser.

Pour sa 2ème édition, les «Design Days» ont positionné leur manifestation sur plusieurs sites de la Ville: ECAL, EPFL-ECAL LAB, Ateliers de la Ville de Renens, Design Studio et Salle de spectacles, qui était le centre de la manifestation. La participation du public a été évaluée par les organisateurs à 9'000 visiteurs. La qualité des exposants, des conférences et de la scénographie s'est affirmée et les organisateurs prévoient d'être à nouveau présents en 2014 à Renens.

#### Animations au centre-ville d'avril à octobre

Lancées avec entrain par une prestation de la fanfare la Clé d'Argent. 22 animations musicales et dansantes, dont Maxime et ses danseuses mauriciennes, le concert de Chess'Co ou encore la démonstration de lancer de lasso dans le cadre de Festimixx, ont été proposées entre le 21 avril et le 6 octobre au centreville. Les prestations de la Fanfare de Crissier, des New Orleans Swingers ou encore les ateliers de danse Hip-Hop du CRA ont été très appréciés.

## Cirque Starlight

Le Cirque Starlight qui parcourt les routes de Suisse depuis 25 ans, a fait

> Lancement des animations de la Place du Marché par la Clé d'Argent



### Festimixx - 15 et 16 juin

Un record d'affluence avec plus de 13'000 personnes sur le site de Verdeaux, Manu Dibango, légende de la world music pour un concert d'anthologie, deux jours de fête sous un soleil tropical, Festimixx, le festival de la diversité a, une fois encore, comblé son public!

Au-delà de la musique et des artistes prestigieux réunis à Renens, c'est surtout l'engouement d'une population, toutes générations et origines confondues, qui a généré le succès de cette 5ème édition. 450 élèves des établissements scolaires et leurs enseignants-es se sont mobilisés aussi bien sur scène qu'aux quatre coins du festival en proposant cocktails et spécialités culinaires ou en présentant différentes expositions. Onze stands d'artisanat et 15 sociétés locales ont assuré une animation vivante, ludique, colorée et gastronomique sur l'ensemble du site.

Manu Dibango et son Soul Makossa Gang ont créé l'événement devant plus de 4'000 personnes subjuguées par l'incroyable présence du musicien camerounais. La veille, les trois frères du groupe The Fires, jeunes rockers zurichois, ont fait souffler sur Renens un parfum de Memphis de la fin des années 50. Enregistrée par Espace 2, la création musicale de Gregorio Zanon avec le pianiste Cédric Pescia a permis une alchimie étonnante des musiques classiques et actuelles. Enfin, avec Carrousel, Mark Kelly, Marina Pittau, Mazombo, parmi beaucoup d'autres artistes talentueux qui se sont succédé sur les 3 scènes du site de Verdeaux, Renens a vécu un week-end magique, empreint du simple plaisir de partager la découverte des cultures, des goûts, des sons et des ambiances d'ici et d'ailleurs.

Vendredi 5 octobre, une soirée dédiée aux bénévoles actifs lors de Festimixx, auxquels se sont joints les volontaires de la course pédestre, a permis aux autorités municipales d'exprimer leur reconnaissance à l'égard de leur travail et leur implication lors de ces deux événements. Plus de 50 bénévoles ont participé à cette soirée qui a débuté à la Buvette de la Salle de spectacles par un buffet de spécialités iraniennes. Les convives ont assisté ensuite à la représentation de l'humoriste Olli Hauenstein au programme de la saison de spectacles.



Record de participation pour l'édition 2013



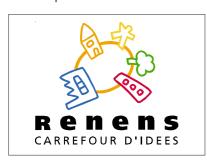
Des élèves très actifs



La création musicale dirigée par Gregorio Zanon

étape à Renens sur la place du Censuy les 1er et 2 mai pour deux représentations publiques ainsi qu'à l'intention des écoles.

Les élèves des établissements primaire et secondaire de Renens se sont déplacés en nombre pour assister au spectacle intitulé « Aparté ». Les représentations publiques ont connu un succès plus relatif. Le cirque étant absent à Renens depuis plusieurs années, il doit à nouveau retrouver ses marques.



### Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène

Année sabbatique pour le Festival de Théâtre en Herbe *et des arts de la scène* en raison de Festimixx.

### Association des Amis du Festival de Théâtre en Herbe

Les comptes 2011 et le budget 2012 de l'Association des Amis du Festival ont été présentés lors de son Assemblée générale le 26 mars. Le Président, M. Jean-François Clément, Conseiller municipal a souhaité la bienvenue à Mme Anne-Claude Studer, Conseillère municipale à Ecublens, nouvelle membre du comité en remplacement de M. Charly Rothen.

Madera Latina en concert

# Les Concerts d'été -Place du Marché -Jeudi 5 et vendredi 6 juillet

Au programme: un «Spécial Latino» avec Madera Latina/ Salsa-Bachata-Cumbia le jeudi et Raul Huerta, Cesar Correa et Edgar Vente Trio afro péruvien-latin jazz le vendredi.

Le concert du jeudi a connu un grand succès devant plus d'une centaine



de personnes malgré une pluie torrentielle. Le lendemain, par une belle soirée d'été, 200 personnes sont venues applaudir Raul Huerta dans une ambiance chaleureuse.

Comme ces trois dernières années, MM. Carlos et Tony Garcia, responsables du magasin «Tout pour la musique» ont été mandatés pour la programmation, la coordination technique, l'accueil des groupes et la gestion de la buvette. Un éclairage de scène a été installé pour l'occasion.

### Cinéma en plein air «La Piazzetta» - les 24 et 25 août - Place du Marché

Les projections de cette huitième saison du cinéma en plein air «La Piazzetta» ont eu lieu sur la Place du Marché

Avec une météo défavorable la projection du vendredi soir a dû être annulée. Le samedi, malgré des prévisions très mitigées, la projection a toutefois été maintenue et le bilan reste positif puisque 200 personnes ont assisté à la manifestation.

La Commission culturelle a choisi les 2 longs-métrages: Arrietty, le petit monde des chapardeurs, film d'animation d'Hiromasa Yonebayashi et Marcello, Marcello, une comédie romance de Denis Rabaglia. Tandis que les courts-métrages: Titauto, Gypaetus Helveticus, Bon voyage et Os Vivos Tambem Choram de Basil Da Cunha, film primé à Cannes, ont été sélectionnés par le Service Culture-Jeunesse-Sport.

Un partenariat avec la Brasserie du Marché a été conclu pour la buvette.

### Noël à Renens - les 12, 13, 15 et 16 décembre -Place du Marché

C'est une Ville de Renens parée de ses plus belles illuminations qui a reçu le Père Noël pour les traditionnelles fêtes de Noël.

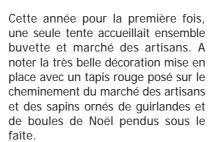
Une météo très changeante n'a pas empêché plus de 700 visiteurs de venir goûter à la magie de Noël dès le 12 décembre. Au programme, sous tente chauffée : animation d'ateliers, démonstration BMX par Gioni, visite du Père Noël, soirée cinéma avec la projection du film «Les Rois Mages», puis durant le week-end, le marché des artisans toujours aussi coloré avec ses articles de Noël pour les derniers





L'arrivée toujours remarquée du Père Noël à Renens

cadeaux. Quant aux animations extérieures, il y en a eu pour toutes les générations avec la fanfare des Street Teasers et les Jazztronomes ou les ateliers organisés par le CRA. Quelques animaux aussi, moutons et ânes et sept chiens polaires qui ont permis une entrée remarquée de l'hôte d'honneur de la journée: le Père Noël!



La traditionnelle buvette de Noël proposait du foie gras et des raclettes, alors qu'à proximité, le public pouvait également déguster une fondue au stand chauffé d'Afiro.

Les commerçants ont bénéficié d'une ouverture prolongée le samedi 15 jusqu'à 18h00. Coop, Migros et la Sicol ont participé financièrement à cet événement.

#### Affichage culturel

Les 66 emplacements mis à disposition par la SGA ont servi pour la plupart à annoncer les différentes manifestations et spectacles organisés par la Ville, notamment la Saison de spectacles, Festimixx, la Course pédestre, le Noël à Renens ou les Vœux de la Municipalité. Ils ont également été mis à la disposition d'autres organismes pour annoncer des évènements se déroulant à la Salle de spectacles, comme la Feria Flamenca ou la Route lyrique, mais aussi au Théâtre Kléber-Méleau et aux Sociétés locales tel le Choeur Ste-Cécile pour promouvoir son 100ème anniversaire.



Un marché des artisans animé

# Association «Espace TILT»

Deux événements ont eu lieu à Espace Tilt: au printemps, l'exposition de dessins Boustrophédon, de Mathias Forbach et Baptiste Oberson, artistes respectivement de Vevey et de Renens et les Urbaines pour la troisième fois à Renens, en décembre. Espace Tilt a également reçu la visite de la Commission de gestion du Grand Conseil le 31 mai, durant l'exposition Boustrophédon. Par ailleurs l'association a reçu le Mérite culturel d'encouragement de la Ville de Renens. Le rapport d'activités est à disposition.

#### Relations avec l'ECAL

Les synergies avec l'Ecole cantonale d'art de Lausanne se développent au fil des années, avec en particulier les sections cinéma et arts visuels. Deux projets en arts visuels ont été réalisés avec le soutien du service Culture-Jeunesse-Sport: une exposition de photos d'une classe à la Colonia Libera Italiana et un travail de semestre sur la pause-café par une étudiante en photographie. Une séance de cinéma en plein air sur la Place du Marché avec la projection de 5 courts-métrages prévue le 13 juillet a malheureusement dû être annulée en raison d'un violent orage.

#### Théâtre Kléber-Méleau

- Dämonen (accueil) 17 au 22 janvier, 5 représentations, 1'430 spectateurs
- A la rencontre d'Oscar Wilde (Production KM) 16 février au 26 avril, 10 représentations, 1'471 spectateurs
- Capitaine Fracasse (accueil) 13 mars au 1<sup>er</sup> avril, 18 représentations, 2'239 spectateurs
- Le Menteur (co-production) 24 avril au 6 mai, 12 représentations, 3'341 spectateurs
- Quatre concerts de Cédric Pescia (accueil) 9 au 12 mai, 4 représentations, 1'057 spectateurs
- En quoi faisons-nous compagnie... (co-production) 5 au 15 juin, 10 représentations, 711 spectateurs
- Solness le constructeur (Production KM) 6 novembre au 2 décembre, 23 représentations, 2'458 spectateurs
- Le mâle entendu (accueil) 11 au 16 décembre, 6 représentations, 1'239 spectateurs

Bilan: 88 représentations et 13'946 spectateurs

# Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles

Une nouvelle convention a été signée par l'ensemble des communes membres de ce fonds, dont Renens. La modification essentielle concerne le principe de répartition du financement des quatre grandes institutions lausannoises (Opéra, Béjart Ballet, Orchestre de chambre et Théâtre de Vidy) entre Lausanne et les autres communes, laissant cependant toute latitude à ces dernières de fixer le montant de leur participation. Pour Renens, elle a été de Fr. 22'000.- en 2012 soit une augmentation de Fr. 2'000.-. Il faut signaler que, même si ce montant ne correspond pas aux Fr. 15,90 par habitant souhaités par la Ville de Lausanne selon son calcul du montant de la quote-part des communes avoisinantes, Renens soutient de manière importante le Théâtre Kléber-Méleau.

#### **Autre Musée**

L'avancement du projet de l'Autre Musée a été perturbé par l'occupation de la ferme des Tilleuls par le

collectif La Louve, peu après le départ de l'Association Castel Dahu le 30 juin. Le groupe de travail élargi s'est réuni à de nombreuses reprises afin gérer en priorité la guestion de la rénovation et de la transformation du bâtiment et les aspects juridiques liés à la présence des occupants. Les aspects muséographiques ainsi que les statuts de la fondation ont été mis en veilleuse. En automne, une nouvelle organisation du projet a été décidée par la Municipalité, avec un comité de pilotage avec voix décisionnelle, 3 groupes de travail spécifiques et une cheffe de projet en la personne de la Cheffe du Service Culture-Jeunesse-Sport.

#### Jeunesse

#### Jeunesse

Le secteur jeunesse se compose depuis 2011 du délégué jeunesse, du travailleur social de proximité et des animateurs/trice socioculturels-les, ainsi que d'un appui administratif, avec pour mission de répondre aux besoins exprimés des jeunes en tenant compte du «pour-par-avec», mode d'intervention auprès des jeunes défendu par la Municipalité.

#### Délégation jeunesse

Pour la troisième année consécutive, une étudiante de troisième année HES a effectué un stage auprès de la délégation jeunesse.

Présente de février à juillet la stagiaire a participé activement aux divers projets du secteur. Elle s'est plus particulièrement chargée de l'organisation de la fête du printemps, d'une action de prévention et d'une animation dans les quartiers à Renens.

# Projets par les jeunes

Une des missions du délégué jeunesse est de soutenir la concrétisation de projets portés par des jeunes aux niveaux logis-

Diner Quizz I love consommation

tique, administratif et/ou financier. Cette aide permet aux jeunes de développer leurs compétences et de favoriser leur sens de l'autonomie et des responsabilités. Cette année encore plusieurs projets ont vu le jour comme un «one man show», la production d'un CD musical par trois adolescents, d'un CD de rap ainsi que d'un CD de musique traditionnelle afghane et enfin du soutien pour une soirée de concert rap et d'un contest de danse hip hop. Les jeunes soutenus participent ensuite régulièrement aux projets du secteur, mettant ainsi leurs compétences au service de leurs pairs.

# Terrain multisports des Baumettes

Suite à une démarche participative menée auprès des jeunes depuis 2010, un deuxième terrain multisports a été construit et inauguré en septembre. Afin d'impliquer les jeunes dans le cadre d'utilisation du terrain, le travailleur social de proximité a rencontré un groupe de jeunes qui a rédigé la charte d'utilisation. Ces derniers ont également participé activement à la préparation de l'inauguration.

#### **Prévention**

#### **Dîner Quizz**

Avec le soutien du Groupe Coordination Jeunesse, un «Dîner Quizz» intitulé «I love consommation» a été organisé le 10 mai. Il a réuni une quarantaine de jeunes de l'Ouest lausannois. Invités à un repas, les jeunes devaient participer à un «quizz» qui portait sur des questions liées à la consommation. Des acteurs de la prévention des addictions dont Profa, Départ (mesure de prévention contre les dépendances), le Centre du jeu excessif et la Croix-Bleue étaient présents pour apporter des compléments d'informations.



#### Défi Vélo

Pour la deuxième année consécutive, le secteur jeunesse a participé à cette action mise en place par Pro-Vélo région lausannoise. Le Défi Vélo est une compétition par équipe qui s'adresse à tous les apprentis et étudiants de l'agglomération lausannoise. Agilité, mécanique et rencontres inédites sont au programme, qui vise à promouvoir le vélo comme un moyen de transport d'avenir tout en sensibilisant les participants à la sécurité dans le trafic. Cette année un groupe de 8 filles et 3 garçons de Renens ont musclé leurs mollets!



# Groupe intergénérationnel

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe intergénérationnel a proposé le 18 octobre une soirée au théâtre! Une trentaine de participants de 13 à 80 ans ont interprété sur la scène de la Salle de spectacles une pièce écrite par la jeune renanaise Olivia Crocci. Le texte raconte les années 30 jusqu'à aujourd'hui en évoquant les moments difficiles (la guerre), joyeux (seventies) ainsi que les périodes de révolte (années soixante et chute du mur de Berlin). Plus de 400 spectateurs ont assisté à des sketchs, de la chanson et de la danse, le tout agrémenté de magnifiques costumes et de décors réalisés par certains marginaux de la Place du Marché.

#### Loisirs

#### **Passeport vacances**

Le secteur jeunesse gère depuis 2012 le passeport vacances. Pour sa 33<sup>ème</sup> édition, 45 communes se sont associées à Lausanne pour mettre sur pied le Passeport vacances, soit 300 activités pour 1'363 enfants âgés de 10 à 15 ans (293 activités pour 1'525 enfants en 2011 et 354 activités pour 1'419 enfants en 2010).

A nouveau cette année, plusieurs sociétés, organismes et entreprises de Renens y ont collaboré, notamment le Renens Sumo Club et le Club Taekwondo Léman. Trois activités ont été proposées par le service Culture-Jeunesse-Sport, à savoir un cours de danse, un atelier d'écriture de texte ainsi qu'un atelier pour enregistrer son

La période de validité du passeport «traditionnel» (deux semaines en juillet ou en août) donne droit à la gratuité sur toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne et Vufflens-la-Ville, à l'accès aux piscines de Renens, Lausanne, Prilly et Pully, à 12 musées à Lausanne, au Vivarium et aux salles de cinéma Europlex. La contribution de chaque commune s'est élevée à Fr. 88.42 par passeport (Fr. 88.37 en 2011 et Fr. 97.91 en 2010).

Quant au passeport «Farniente», il a donné droit à trois entrées de cinéma, mais aussi à l'entrée gratuite aux piscines, musées et à toutes les zones Mobilis + CFF Bussigny-près-Lausanne et Vufflens-la-Ville. La participation de chaque commune a été de Fr. 44.55 par passeport (Fr. 35.en 2011 et 2010).

43 enfants de Renens ont participé aux activités du passeport-vacances en 2012 (72 en 2011 et 37 en 2010) et 8 passeports «Farniente» ont été vendus (14 en 2011 et 9 en 2010). Le prix de vente des passeports est de Fr. 45.- (Fr. 40.- dès le 2ème enfant) pour le «traditionnel» et de Fr. 25.- pour le «Farniente».

### Passe-passe

Cette action organisée par l'APVRL (Association du passeport vacances région lausannoise) a pour objectif de proposer durant la première semaine des vacances scolaires d'automne, des stages découverte en entreprises aux élèves de 8ème et 9ème année. Plusieurs services de la Ville ont proposé de tels accueils (employé de commerce, secteur petite enfance, service bâtiment...). La promotion de l'événement était assurée par les conseillers en orientation scolaire qui avaient pour mission de distribuer des flyers dans les classes. Cette action «pilote» a été peu suivie, puisque 23 jeunes se sont inscrits, dont 6 à Renens.

### **Groupe coordination Jeunesse** et Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois

Depuis 2007, le délégué jeunesse de Renens préside le Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest lausannois, organe qui regroupe les professionnels en lien avec la jeunesse dans les huit communes du district.

Outre quatre séances qui ont permis d'échanger sur les différentes pratiques professionnelles et de rencontrer des interlocuteurs spécifiques, le groupe a mené quelques actions communes telles l'organisation d'un tournoi de foot intercommunal et la participation à la manifestation «Cap sur l'Ouest».

La Plateforme Jeunesse est représentée par les Municipaux de la jeunesse et du social des huit communes du district. Elle se réunit quatre fois par année pour discuter des questions liées à la jeunesse et fait le lien avec le Groupe Coordination Jeunesse.

Les rapports d'activités du Groupe Coordination Jeunesse et de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois sont disponibles sur demande.

#### Travailleur social de proximité

Le travailleur social de proximité a poursuivi son travail de lien auprès des jeunes. Il est aujourd'hui une figure reconnue par les 12-25 ans et passe régulièrement dans les quartiers de Renens. Son travail se déroulant principalement à l'extérieur, permet de



Une ovation pour les artistes du théâtre intergénérationnel

créer ou recréer un contact avec des jeunes en rupture. Il collabore étroitement aux projets du délégué jeunesse et de l'équipe d'animation. A ce titre, il a contribué à la création de la charte d'utilisation du terrain multisports des Baumettes. En outre, il participe aux séances des TSP de l'Ouest lausannois et du Canton.

Complémentairement à sa présence sur le terrain, le travailleur social de proximité a mis en place une permanence tous les jeudis de 16 à 18 heures sur rendez-vous. 26 personnes (12 filles, 11 garçons, 3 familles) l'ont sollicité. 39% des demandes touchent à la formation et à l'insertion professionnelle et 24% font référence à des problèmes financiers. Les 37% restants concernent des problèmes administratifs, le logement, la famille, l'école et l'intégration. Une simple information ou un accompagnement ponctuel suffisent dans certains cas. Dans d'autres situations, une orientation auprès de partenaires spécialisés peut s'avérer nécessaire. Le TSP a réorienté 14 jeunes vers d'autres structures (Bio + OL, T1, ASEMO, Appartenances...).

Le rapport d'activités du travailleur social de proximité est à disposition.

### Ouverture des salles de sport

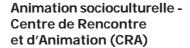
La mise à disposition des salles de sport reste une des prestations très appréciées des jeunes. Pour rappel, les jeunes sont accueillis librement à la salle du Léman et sur inscription à celle du 24-Janvier. Cette dernière a été mise à disposition 17 samedis selon deux créneaux horaires distincts. Sur ces 34 disponibilités, la salle a été occupée 27 fois soit à 80%. La douceur du mois de mars a fait concurrence au sport en salle en fin d'hiver, toutefois on ne compte pas moins de 377 jeunes qui ont fréquenté cette salle. Les dimanches ont également été très prisés avec près 80 participants à chaque ouverture, soit près de 600 jeunes. L'encadrement des «grands frères» apporte pleine satisfaction puisque ces derniers sont reconnus par les jeunes de leur âge et permet ainsi de proposer une action de prévention par les pairs.



#### Coups de pouce

Coups de pouce et petits jobs pour les jeunes est une offre destinée prioritairement aux écoliers et aux jeunes en formation âgés entre 14 et 25 ans. L'essentiel des travaux (mises sous pli, pose d'affiches, distribution de flyers, participation aux manifestations culturelles...) a été proposé par le Service Culture-Jeunesse-Sport. 128 «petits jobs» ont

été confiés à 63 jeunes (42% de filles, 58% de garçons). Cette action remporte un vrai succès, tant il est vrai que trouver des petits jobs lorsque l'on est écolier ou étudiant n'est pas toujours aisé.



L'année 2012 a été une année de transition pour l'équipe d'animation, composée d'une animatrice et trois animateurs socioculturels dont une personne en formation. S'y ajoutent plusieurs moniteurs/trices aux compétences spécifiques (danse, théâtre, break) ou pour l'encadrement des enfants et des jeunes.

#### **Enfance**

Des ateliers de danse, théâtre et break sont proposés pour les enfants dès 8 ans durant la semaine. Les mercredis après-midi offrent des moments de loisirs et des sorties pour les 6-12 ans. Cette année, environ vingt enfants très enthousiastes et motivés par les activités proposées étaient présents en moyenne chaque semaine.

#### Centres aérés

Accueils en semaine pour les enfants de 7 à 12 ans, l'inscription se prend par journée, ce qui laisse une plus grande souplesse aux familles. Cinq semaines de centres aérés avec animations et activités créatrices ont été proposées, soit une semaine au printemps, quatre en été et une en automne.

La demande pour ce type de prestations est importante à Renens; elles sont donc intégrées comme animations régulières durant certaines vacances scolaires.



Coups de pouce et petits boulots appréciés des jeunes

#### Ados

Les adolescents sont accueillis les mercredis, jeudis et vendredis en fin de journée ainsi que les samedis après-midi toutes les deux semaines. Les mercredis soirs sont principalement des moments ouverts dit «accueils libres» ce qui signifie que les adolescents peuvent venir jouer, échanger entre eux ou avec l'équipe d'animation. Les jeudis soirs lors des accueils libres, plusieurs permanences sont assurées par des intervenants travaillant dans différents domaines tels la prévention alcool, l'insertion professionnelle, la sexualité ou PolOuest. Les vendredis soirs sont ouverts aux accueils libres ainsi qu'aux soirées à thème. Dans ce dernier cas, ce sont les jeunes qui organisent des projets qui leur tiennent à cœur: concerts, impros, soirée the Voice, par exemple. Les samedis sont ouverts soit aux projets jeunes, soit aux accueils libres.

#### **Familles**

Le jeudi matin, un espace parentsenfants est ouvert pour permettre aux parents de se rencontrer et partager des préoccupations communes.

#### Repas du vendredi

Depuis la rentrée d'août, un nouveau rendez-vous est proposé au CRA les vendredis à midi: les repas du vendredi. Tout un chacun est invité à rejoindre le CRA dès midi pour une assiette de pâtes dans une ambiance conviviale. Cette offre originale a reçu un accueil très favorable puisqu'en moyenne une vingtaine de personnes de tous âges y participe.

#### Quartiers

Depuis le printemps «Les quartiers de l'amitié» se sont mis en place à



Fête du printemps

Renens, à la rue du Lac, Florissant et au Simplon. Les animateurs y proposent des activités et des jeux collectifs.

#### **Manifestations**

De nombreuses manifestations ponctuent la vie renanaise. L'équipe du secteur jeunesse a participé, en y apportant une touche «jeunesse», à la fête du printemps en mars, à Festimixx dans le cadre d'un stand d'animation, à l'organisation de la Fête du jeu, au Noël à Renens et à la Nuit du Conte.

### Chalet «Joli-Bois» à Ondallaz-sur-Blonay

Ondallaz a connu d'importants changements en 2012, puisque cette année a vu le départ à la retraite de M. Christian Rovelli depuis 40 ans à la tête des camps de vacances et école à la montagne. Dès lors une toute nouvelle équipe composée d'une directrice expérimentée dans l'encadrement de camps de vacances et une animatrice professionnelle permanente, associée au staff d'intendance et d'entretien déjà en place, assurent la continuité de l'organisation de l'accueil des écoliers et enfants de Renens dans le cadre enchanteur des Pléiades.

Les semaines d'école à la montagne et les camps de vacances permettent la découverte du milieu de moyenne montagne et l'apprentissage de la vie en collectivité dans un cadre très privilégié.

Le chalet Joli-Bois à Ondallaz a hébergé au cours de l'année 740 enfants qui ont participé à 7 camps de vacances et 29 camps scolaires soit au total 3'682 journées-enfants.

#### Camps scolaires

· Camps de ski de l'Etablissement secondaire du 09 janvier au 26 février; 7 classes de 6ème - 35 jours

- Ecole à la Montagne de l'Etablissement secondaire du 12 mars au 26 mars et du 23 avril au 17 juin; 10 classes de 5<sup>ème</sup> - 49 jours
- Ecole à la montagne de l'Etablissement primaire du 2 avril au 8 avril. du 18 au 24 juin et du 3 septembre au 25 novembre; 12 classes de 4<sup>ème</sup> - 58 jours

#### Camp d'hiver

Camp de ski des relâches du 27 février au 3 mars; 26 enfants de 9 à 11 ans - 5 jours

#### Camp de Pâques

Du 16 au 22 avril; 26 enfants de 7 à 11 ans - 5 jours

### Camps d'été

- Du 9 au 22 juillet, 15 enfants de 9 à 13 ans - 12 jours
- Du 13 au 19 août, 24 enfants de 7 à 10 ans - 5 jours
- Du 20 au 26 août, 25 enfants de 8 à 12 ans - 5 jours

### Camps d'automne

- Du 15 au 21 octobre, 28 enfants de 6 à 10 ans - 5 jours
- Du 22 au 28 octobre, 24 enfants de 9 à 12 ans - 5 jours

Les objectifs sont de donner la possibilité aux élèves du cycle primaire 2 et des classes de développement, de découvrir et pratiquer de nouvelles disciplines sportives, perfectionner leurs connaissances et faciliter le choix d'une activité qui peut être ensuite poursuivie dans un club.

Les élèves ont pu choisir cinq sports: Cheerleading, judo, capoeira, handball et hip hop. Des moniteurs expérimentés animent ces activités tout au long de l'année scolaire. Elles ont lieu entre 12h15 et 13h15 ainsi que le mercredi après-midi et sont réparties dans différents collèges.

Pour cette première édition près de cent élèves ont profité de cette nouvelle offre.

Par ailleurs, des joutes sportives impliquant tous les élèves du CYP 1 se sont déroulées sur les terrains de football du Censuy sur deux jours et leur ont permis de découvrir de nombreuses disciplines dont certaines sont dispensées au sein des sociétés locales renanaises et d'autres dans le cadre du sport scolaire facultatif.

## Des élèves de 4ème année comme des poissons dans l'eau

La prévention des risques encourus dans l'eau et ses abords est une préoccupation prioritaire. A ce titre, la Ville de Renens a tenu à offrir aux écoliers de 4ème année, la possibilité de suivre des cours complémentaires de natation dès l'ouverture de la piscine et ceci jusqu'aux vacances d'été. Cette initiative a été rendue possible grâce à la collaboration active de l'établissement primaire qui en a géré l'organisation, le Renens Natation qui dispense les cours et la piscine de Renens qui a généreusement mis à disposition les lignes d'eau nécessaires.

# Activités scolaires de compétence communale

# Sport scolaire facultatif à l'établissement primaire

Le groupe santé de l'établissement primaire, avec le soutien de la commune et du canton, a mis sur pied plusieurs offres de sport scolaire facultatif.

Ciel bleu et grand succès pour les joutes sportives du primaire



### Sport, loisirs, aventures, cuisine et culture au programme des camps de volée de 8ème

Certainement l'un des moments forts de la scolarité obligatoire, les 11 camps de volée de 8ème année qui ont eu lieu au mois de septembre, auront procuré des souvenirs impérissables aux quelque 186 élèves de l'établissement secondaire de Renens avec une quantité d'activités sportives, mais aussi des découvertes culinaires et culturelles.

Ces moments fantastiques ont pu être vécus par nos élèves grâce à l'investissement de tous les enseignants impliqués dans l'organisation des camps et au financement conjoint des parents, de «Jeunesse+Sport» et de la Ville de Renens.

#### Activités culturelles

La salle de conférences du Service Culture-Jeunesse-Sport a été l'hôte de deux expositions. A la mi-juin, dans le cadre de Festimixx, les classes de 8<sup>ème</sup> année ont montré une série de travaux sous le titre «3DR -3D Renens», traitant du thème de la ville et Renens en particulier.

Peu avant, ce sont 11 élèves de 8 à 11 ans d'une classe de développement du collège du Censuy qui ont proposé «Excusez-moi je ne sais pas dessiner», exposition de leurs dessins réalisés sous la supervision de 3 artistes venus dans leur classe pour leur parler de leur parcours.

Pour la quatrième année consécutive Cédric Pescia, pianiste franco-suisse de renommée internationale, a permis de faire découvrir les coulisses du monde musical aux élèves du secondaire grâce à des sessions d'initiation au piano.

Les autres activités scolaires de compétence communale et financées par la Ville telles les transports scolaires, les devoirs surveillés, l'école à la montagne, le financement des activités sportives et culturelles ont été maintenues et développées. Dès 2012, le chauffeur du bus scolaire a été transféré du Centre technique communal au Service Culture-Jeunesse-Sport.

Les questions en lien avec les écoles de Renens sont à consulter dans les rapports des établissements scolaires primaire et secondaire ci-après.

#### Planification scolaire

Comme annoncé dans le précédent rapport de planification scolaire datant de 2010 et en raison des changements importants occasionnés par la mise en place du concordat HarmoS et de la Loi sur l'Enseignement obligatoire conjointement à l'ouverture du deuxième établissement primaire, le groupe de travail mandaté par la Municipalité s'est retrouvé en automne pour élaborer un nouveau rapport qui verra le jour durant la présente législature. Quelques réunions ont eu lieu afin de suivre l'avancement du projet de construction du nouveau collège du Censuy.

### Prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS)

Le personnel du service psychopédagogique scolaire est depuis le 1er mai 2005 rattaché au Canton. Le siège administratif de Prilly regroupe l'ensemble des services de la région scolaire «CRENOL», comprenant les arrondissements de Chavannes-près-Renens, Prilly, Le Mont-sur-Lausanne et Epalinges. La mise à disposition et la gestion des locaux restent de compétence communale et leur installation à la rue de Lausanne 21 depuis trois ans permet une prise en charge rapide, efficiente et centralisée au bénéfice des usagers de Renens.

# Office d'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'Office d'orientation scolaire et professionnelle s'adresse aux élèves, aux jeunes en situation de transition ou de formation et aux adultes avec ou sans emploi. Les représentants de la Municipalité et des autres communes signataires rencontrent les responsables du Centre OSP Venoge deux fois par an, à l'occasion de l'établissement du budget et des comptes.

Les prestations délivrées sont notamment l'élaboration de bilans d'orientation approfondis, le suivi individuel et la gestion des dossiers des jeunes qui souhaitent construire un projet de formation.

Le budget 2013 et les comptes 2011, conformes aux prévisions, ont été acceptés par les différentes municipalités.

Le rapport d'activités est à disposition.

#### Conseil d'Etablissement

Les membres du Conseil d'Etablissement ont siégé à quatre reprises les 13 février, 4 juin, 1er octobre et 3 décembre.

Les débats ont essentiellement porté sur différents questionnements liés à l'organisation de la vie scolaire et son actualité: règlement LEO, planification scolaire, promotions, etc. Plusieurs intervenants sont venus parler de leur pratique professionnelle devant les membres du Conseil, dont Mme Carole Voyame, conseillère en orientation professionnelle, M. Etienne Roy, préfet du district de l'Ouest lausannois ou M. Nicolas Perelyguine, déléqué jeunesse à la Ville de Renens.

Premier projet initié et financé par le Conseil des établissements scolaires primaire et secondaire de Renens, FORCE est un programme interactif de prévention de la violence à l'école.

L'objectif vise à renforcer les capacités relationnelles, favoriser l'amitié, développer l'estime de soi et le respect chez les élèves. A Renens, 60 personnes, parents et enseignants-es pour moitié chacun, ont suivi une formation afin d'encadrer l'une des 8 cessions qui ont rassemblé 23 classes, soit tous les élèves de 3ème et 4ème années du 28 septembre au 30 novembre.

Le Règlement du Conseil d'Etablissement, la liste nominale de ses membres et les procès-verbaux de toutes les séances sont disponibles via le site internet de la Ville de Renens, www.renens.ch. Les dates des séances, ouvertes au public, y sont également annoncées.

#### **Groupe Relations Ecole**

Lieu d'échanges et d'informations mutuels entre la direction des établissements scolaires de Renens, la Municipalité et ses différentes directions en lien avec le domaine scolaire, le Groupe Relations Ecole s'est réuni à trois reprises.

# Jubilaires des Etablissements scolaires

Le 4 avril à la Buvette de la Salle de spectacles, la Municipalité a eu le plaisir d'inviter quatorze membres du personnel enseignant ou administratif des établissements scolaires de Renens afin de célébrer leurs 20 ou 30 ans de services, ainsi que la fin de leur activité professionnelle et l'heureux moment de la retraite. Chacun a partagé un repas en présence de Madame la Syndique et de membres de la Municipalité. Chaque retraité-e ou jubilaire a bénéficié d'une petite attention financière accordée par la Municipalité, ainsi que reçu un beau panier garni d'un commerçant de Renens

# Bibliothèques publique et scolaires

Après plusieurs années consacrées à la métamorphose de la Bibliothèque du Léman, l'année 2012 a vu les regards se tourner vers le nouveau Centre de documentation scolaire des Pépinières. Au coeur de toutes les attentions, la création de ce nouveau lieu d'accueil a requis de nombreux efforts de la part de l'ensemble des bibliothécaires, autant pour mener à bien sa réalisation que pour continuer à recevoir les lecteurs de manière satisfaisante à la Bibliothèque du Léman.

# Bibliothèque scolaire (Léman et Pépinières)

#### Visites des classes

Les bibliothécaires scolaires ont organisé 119 visites de classes à la Bibliothèque du Léman pour constituer une bibliothèque de classe, emprunter de la documentation ou simplement découvrir la bibliothèque. A ces visites s'ajoutent 28 visites de classes organisées au Centre de documentation des Pépinières entre septembre et décembre.

Au total, ce sont donc 147 visites de classes qui se sont déroulées entre les deux sites [168 visites en 2011 au Léman, 176 en 2010, 172 en 2009], parallèlement à la mise en place du Centre de documentation des Pépinières.

Lecture au CDS des Pépinières



#### Lectures suivies

Prêt de 23 lectures suivies à la Bibliothèque du Léman, destinées aux classes du degré secondaire.

Les lectures suivies destinées aux classes enfantines et primaires, jusqu'ici disponibles à la Bibliothèque du Léman, ont désormais été transférées aux Pépinières.

## Formation RERO pour les enseignants

Dans le but de permettre aux enseignants des degrés initial et primaire de découvrir et utiliser les possibilités offertes par l'appartenance à un réseau collectif, une formation a été dispensée à 80 d'entre eux entre le 1er et le 4 octobre.

# **Inauguration du Centre** de documentation scolaire des Pépinières

Marquant l'aboutissement d'un travail intense commencé en 2010. l'inauguration du Centre de documentation scolaire des Pépinières a eu lieu le mercredi 5 septembre, en présence des Autorités communales et cantonales dont Mesdames Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, Marianne Huguenin, Syndique, Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale et Monsieur Serge Martin, Directeur général adjoint en charge de la pédagogie à la DGEO. Un public nombreux, composé d'élèves et de leurs parents, d'enseignants, des membres de la Direction des Etablissements primaire et secondaire, mais également de conseillers communaux et municipaux, a découvert avec joie et enthousiasme un lieu très convivial, concu pour un accueil chaleureux des classes. Le fonds documentaire, riche et varié, est destiné exclusivement aux élèves des classes enfantines et primaires de Renens et à leurs enseignants.

3'557 documents (livres, multimédias, revues, bandes dessinées, etc.) ont été acquis, catalogués et équipés afin de constituer le fonds documentaire de base des Pépinières. A ce fonds s'ajoutent 36 titres de lectures suivies pour un total de 1015 exemplaires.

La mise à disposition d'autant de documents en une année a été rendu possible par la présence, de janvier à août, d'une catalogueuse itinérante de la DGEO, qui avait uniquement le catalogage pour tâche.

C'est avec un immense plaisir que les bibliothécaires scolaires ont noté un vif intérêt de la part des enseignants et des élèves pendant les trois premiers mois d'exploitation du centre, les encourageant à poursuivre leurs efforts pour développer les services à proposer aux écoles.

#### Bibliothèque publique du Léman

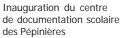
#### Charte de la Bibliothèque

La Bibliothèque de Léman accueille chaque année un nombre important de visiteurs, lecteurs réguliers ou usagers occasionnels, pour un total avoisinant les 2'500 lecteurs inscrits en juin 2012. L'élaboration d'une charte a offert l'avantage de rassembler tous les renseignements utiles à l'intention de chaque visiteur de la bibliothèque (modalités de prêt, conditions d'accès, etc.) et de garantir aux usagers une égalité de traitement. Cette charte est distribuée systématiquement à tout nouvel inscrit et mise à la disposition de toute personne souhaitant en prendre connaissance.

### Devoirs à la Bibliothèque

Depuis 2012, les élèves de l'Etablissement secondaire ont la possibilité de faire leurs devoirs à la bibliothè-

> que. Si cette offre remporte un très large succès, les conditions d'accueil des élèves rencontrent cependant quelques difficultés, notamment de discipline, et doivent encore être affinées.







Animation BiblioVaud à la bibliothèque du Léman

#### Bibliothèque du Léman (publique et scolaire) Livres prêtés

	2012	2011
Jeunes	20294	23931
Adultes	11834	13130
Classes	4754	5111
Lecteurs "spéciaux"	1481	1519
Réparations	692	Inclus dans la catégorie "Adultes"
Total	39050	43691
Total, réparations exclues	38358	

Une catégorie «Réparations» (livres mis de côté pour être réparés) a été créée. Ces livres étaient compris jusqu'en 2011 dans la catégorie «Adultes».

# Samedi des bibliothèques vaudoises («BiblioVaud»)

L'Association BiblioVaud, créée en 2011, a pour but de favoriser la promotion des bibliothèques vaudoises de lecture publique.

Elle organise chaque année une manifestation, qui s'est déroulée le 3 février à la Bibliothèque du Léman.Les animations proposées dans le cadre de la manifestation autour du thème l'«Arbre aux saveurs» ont provoqué enthousiasme et intérêt, notamment auprès des élèves de l'établissement secondaire.

#### **Visites**

- 4 avril: visite du groupe de travail du projet RERO-DGEO, composé de 14 bibliothécaires scolaires du canton, ainsi que de trois représentantes de la Direction de projet RERO-DGEO.
- 27 juin: visite de Mme Byrne Garelli, Conseillère municipale en charge du dicastère Domaines et bâtiments communaux de Rolle, accompagnée d'architectes et de conseillers communaux. Ayant pour projet de construire un nouveau bâtiment scolaire intégrant une bibliothèque, et d'établir un mandat de prestations avec le Canton, la Municipalité de Rolle récolte des informations auprès des autorités communales ayant déjà conclu un tel mandat de prestations.

# Journée «Osons tous les métiers»

Le 8 novembre, un jeune et très fidèle lecteur de la bibliothèque a pu passer de l'autre côté de la barrière en s'immergeant dans le monde des bibliothécaires. Il a entre autre mis à disposition du public adulte une sélection d'ouvrages en lien avec l'exposition-conférence « Un thé au Japon » présenté à la Salle de spectacles de Renens le 18 novembre. Plein succès pour cette expérience.

#### Statistiques 2012

En raison d'une année faite de nombreux changements structurels, dont ceux liés au concordat «HarmoS» ayant comme conséquence des déplacements de classes du Léman à Verdeaux par exemple, de même que la création du Centre de documentation scolaire des Pépinières qui a fortement mobilisé l'équipe des bibliothécaires sur des travaux d'acquisition, d'équipement et de catalogage de nombreux documents, les statistiques ci-dessous ne sont pas représentatives de la réalité d'un fonctionnement optimal des bibliothèques de Renens.

# Lecteurs inscrits (inscriptions nouvelles en 2012)

	2012	2011
Jeunes (moins de 16 ans)	140	228
Adultes	75	76
Classes (prêt à 20-25 élèves)	18	13
Lecteurs "spéciaux"	3	5
Total nouveaux lecteurs	236	322

#### Livres catalogués

	2012	2011
Nouveautés	1463	1514
Rachats (livres abîmés)	150	63
Total	1613	1577

# Bibliothèque Globlivres

La bibliothèque Globlivres a participé activement avec la Fédération des Associations portugaises de Suisse, à l'organisation de l'hommage au poète Luiz Manuel. La subvention à la bibliothèque Globlivres s'est élevée à Fr. 30'000.-.

Le rapport d'activités est à disposition.

Total	39050
En 2011 (y compris les réparations)	43691
En 2010 (y compris les réparations)	40837
En 2009 (y compris les réparations)	35739
Moyenne de prêt	
journalier	266
2011	292 276
2010	201
Jours d'ouverture	
au public	144
2011	151
2010	148
2009	178

En raison de la charge de travail nécessaire à l'ouverture du Centre de documentation des Pépinières en septembre et afin de récupérer le solde des heures supplémentaires accumulées par les bibliothécaires (dont une partie fut absorbée par des réductions de présence), les bibliothèques ont fermé une semaine plus tôt que prévu en fin d'année, soit dès le 14 décembre.

Le lundi, jour fermé au public, est à disposition des classes.

### Visites de garderies

La bibliothèque du Léman a reçu 20 visites de garderie, accueillies par les bibliothécaires de la partie publique.



#### Sport

### Course pédestre

Le bilan de la sixième édition de la Course pédestre de Renens est très réjouissant puisqu'un record de participation a été atteint cette année avec environ 620 coureurs venus de toute la Suisse romande, samedi 22 septembre, se laissant surprendre par une course peu conventionnelle leur faisant découvrir une toute autre facette de la Ville de Renens.

Par leur foulée ils ont marqué, le tournant d'une course désormais engagée en faveur d'enfants malades du cœur et contribué à la réussite de cette journée placée sous le signe de la solidarité, du dépassement de soi et du plaisir.

Un chèque de Fr. 3'000.- a été remis par les organisateurs aux responsables l'ONG Terre des hommes grâce à l'engouement des jeunes coureurs pour l'action «cours avec ton cœur» consistant au parrainage des kilomètres parcourus.

M. Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat, a honoré la Course pédestre de Renens de sa présence, venu en voisin.

Environ 50 bénévoles se sont engagés sur la manifestation, issus de certaines sociétés locales, des pompiers, de jeunes ou de personnes intéressées à s'impliquer dans les activités organisées à Renens.



En plein effort lors de la 6ème course pédestre

# Mérites de la Ville de Renens

Comme de coutume la Ville de Renens se plaît à récompenser, en fin d'année, les personnalités ou associations dont l'activité, les performances ou le charisme ont tout particulièrement contribué au rayonnement de la Ville.



Le dimanche 23 septembre 2012 s'est déroulée à Renens et dans tout le district de l'Ouest lausannois, une grande fête populaire voulue par les autorités des huit communes du district et la préfecture, dans le but de marquer de manière tangible la création du nouveau district de l'Ouest lausannois en 2008. Cette manifestation a été considérée comme étant le «point d'orque» de la Semaine de la mobilité.

Sous un soleil radieux, la journée s'est parfaitement déroulée et a connu un très grand succès tant au niveau de l'organisation que de la participation, puisque les organisateurs ont estimé à plus de 10'000 les personnes ayant parcouru tout ou partie du circuit de 23 km sillonnant les huit communes du district ou ayant participé à l'une ou l'autre des nombreuses animations et échoppes installées sur des points festifs dans toutes les communes, sur le site de Verdeaux pour Renens.

Tous les bordiers dérangés samedi (course pédestre) et dimanche (Cap sur l'Ouest) ont reçu un courrier personnalisé et une invitation à rejoindre la place de fête avec un bon pour un repas et une boisson. Environ 30% des personnes invitées ont fait le déplacement.

Les nombreuses animations ont fait le plein de participants, sans interruption tout au long de la journée, que ce soient les jeux gonflables, le concours de fléchettes avec un vélo électrique comme enjeu, le jacuzzi géant de l'association Pro Vélo, le prêt de vélo de l'association Vélopass et une scène musicale avec plusieurs prestations de différents artistes de la région, tous bénévoles. Par ailleurs, le Groupe Coordination Jeunesse a participé à la journée en organisant une caravane et un rallye à l'intention des jeunes du District et les pompiers du Service de défense contre l'incendie et de secours ont également présenté leur activité et une partie de leur matériel devant l'Hôtel de Ville.

La tente de 30 m x 10 m, conçue pour être installée sur la Place du Marché, a été déployée pour la première fois sur le terrain de Verdeaux pour accueillir à 17h30 la partie officielle réunissant un nombreux public

ainsi que trois fanfares de la région, qui se sont exceptionnellement réunies pour interpréter deux morceaux ensemble. A noter la présence de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux. Après les allocutions officielles, un apéritif dînatoire a été servi à tous les convives. La cantine a été tenue par les commerçants riverains du quartier de Verdeaux.

Le parti pris de permettre aux habitants du district de s'approprier leurs rues et leurs routes a été très largement apprécié. Idem pour la curiosité à découvrir des lieux proches et à la fois inconnus. Un grand nombre de témoignages appelant la reconduction de la manifestation de leurs voeux ont été exprimés.





Plus de 10'000 personnes sur les 8 sites de Cap sur l'Ouest

Les Mérites de la Ville de Renens ont été remis par Mme Marianne Huguenin, Syndique, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale et M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal, au cours d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée le mardi 13 novembre à la Salle de spectacles.

Mérite culturel de reconnaissance:

Laurent Desarzens, pour récompenser sa carrière d'artiste plasticien peintre.

Mérite culturel d'encouragement: Association Espace Tilt, Mme Caroline Dionne et M. Cédric Van der Poel, pour la programmation d'expositions d'art contemporain dans un nouvel espace au centre-ville.

Mérites sportifs de reconnaissance:

**Serge Ruchet**, pour ses performances cyclistes et notamment son 48<sup>eme</sup> rang lors du Tour de France en 1961.

Jean-Pierre Bonnet, pour son implication depuis plus de 30 ans au sein du FC Renens et plus particulièrement dans le cadre du mouvement junior.

Mérite sportif d'encouragement:

**Kevin Gil**, pour sa volonté et sa persévérance en motocross.

#### Mérite Jeunesse:

Raphaël Porchet, pour son implication dans les projets jeunesse comme plusieurs soirées au Centre de Rencontre et d'Animation ainsi que pour son One-man-show.

#### Mérite de l'intégration:

Missions catholiques étrangères espagnole, italienne et portugaise pour leur travail accompli auprès des populations migrantes et leur volonté de favoriser la vie spirituelle pluriculturelle.

Les différents prix remis aux lauréats sont accompagnés d'un diplôme d'honneur spécialement conçu et réalisé par le Musée Encre & Plomb de Chavannes-près-Renens.

# CIGM - Centre intercommunal de glace de Malley SA

Dans le courant de l'année 2012, les conseils communaux de Lausanne, Prilly et Renens ont adopté une nouvelle convention réglant la gestion de ce centre d'importance régionale et cantonale. Selon cette dernière, les établissements primaire et secondaire de notre ville bénéficient de la gratuité pour l'entrée à la patinoire.

Le Conseil d'administration a siégé trois fois et le Comité de direction s'est réuni à sept reprises. L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est déroulée le 28 septembre.





Les méritants 2012 de la Ville de Renens

#### CIGM - Situation financière au 31.03.2012

Total des dépenses		4′209′439.00 1′858′253.70
Excédent de charges d'exploitation	Fr.	2′351′185.30
Produits et charges exceptionnels	Fr.	369'825.50
Attribution à provisions diverses		3′757.95
Constitution pour arrondi d'une provision		
pour frais d'entretien ordinaire	Fr.	2'401.15
Amortissements extraordinaires	Fr.	571′000.00
Résultat de l'exercice 2011/2012	Fr.	3′290′654.00

La participation des communes pour la couverture complète de l'excédent des charges d'exploitation a été la suivante:

Lausanne	Fr.	2'034'704.00
Prilly	Fr.	420'300.00
Renens	Fr.	420'300.00
Contribution de 18 communes de Lausanne Région	Fr.	415'350.00
Total	Fr.	3'290'654.00

Par sa polyvalence, le Centre a permis l'organisation de manifestations variées, dont les plus importantes sont:

- Concert de 50 Cent
- Laurent Gerra
- Il était une fois Joe Dassin
- Gala Patinage Artistique «Art On Ice»
- Festival lusitanien
- Helvetic Invasion/DJ Garraud
- Gymnaestrada

Plusieurs tournois de hockey sur glace (écoles de hockey, minis populaires, «Bambinis») contribuent à promouvoir ce sport auprès des nombreux utilisateurs.

Le rapport d'activités est à disposition.

# Subventionnement et relations avec les sociétés locales sportives, récréatives et culturelles

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement mise en œuvre dès 2008 ont reçu des aides financières, ainsi que différents soutiens sous forme de prestations en nature telles que la mise à disposition de locaux, d'infrastructures sportives et de matériel. A ce titre, 23 sociétés locales de Renens se sont partagé un montant de Fr. 98'870.- proportionnellement à l'importance du nombre de leurs juniors. En outre, les mêmes sociétés locales ont bénéficié de 5'436 heures d'utilisation de 12 salles de gym ou de rythmique mises à leur disposition.

Une nouvelle association a été admise au sein des sociétés subventionnées à savoir l'Association Palimé Danse qui anime de nombreux cours de danse pour enfants de tous âges et tous niveaux, ainsi que diverses animations dans des locaux bien adaptés au Chemin du Chêne.

#### Fête nationale Suisse - 1er Août

C'est à nouveau la Place du Censuy qui a accueilli la Fête nationale du 1er Août.

La fanfare municipale «La Clé d'Argent» en a donné le coup d'envoi en jouant la Diane à 05h00 dans différents quartiers de la Ville. A 20h00 la partie officielle a eu lieu sous tente avec notamment, l'intervention de M. Raphaël Porchet, jeune homme de Renens à qui il a été demandé de dire quelques mots à cette occasion. Malheureusement un gros orage, accompagné d'une pluie torrentielle et de fortes bourrasques de vent, a occasionné l'annulation du cortège aux flambeaux et un rassemblement précipité du public sous la tente. La météo s'étant calmée, le traditionnel feu a tout de même pu avoir lieu ainsi que les feux d'artifice. La soirée s'est terminée avec le bal animé par Gibus. La gestion de la cantine a été assumée par le FC Renens à l'occasion de son centième anniversaire.

### Société Coopérative de la Piscine de Renens

Durant l'année, le Comité a siégé à plusieurs reprises et la Commission d'exploitation se réunit en général tous les quinze jours pendant la saison et une fois par mois le reste de l'année.

La piscine a été ouverte du 14 mai au 17 septembre. Le nombre total des visiteurs s'est élevé à 167'479 (2010 : 138'290 - 2011 : 155'298).

#### Aquasplash

En 2012, il a été vendu 36'276 cartes contre 33'573 en 2011.

Le Conseil communal a accepté le préavis prévoyant d'importants tra-



vaux de réfection des bassins de la piscine de Renens incluant l'agrandissement de certains et l'équipement de nouveaux jeux aquatiques.

Le rapport d'activités de la Société Coopérative de la Piscine de Renens est à disposition.

#### Locations

#### Salle de spectacles

Les efforts entrepris pour valoriser la Salle de spectacles et assurer sa promotion depuis l'entrée en fonction d'un administrateur en 2008 portent leurs fruits. Aux utilisations régulières de la Ville de Renens, des associations socio-culturelles et des sociétés locales, se sont ajoutées les nombreuses locations d'organisateurs de manifestations publiques ou privées, qui font progresser de manière significative les revenus des locations.

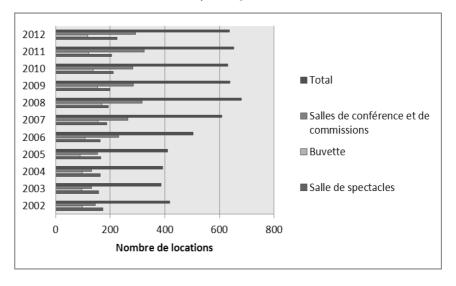
Cette action permet de développer un programme de manifestations publiques plus dense et plus diversifié à Renens et de renforcer l'offre culturelle sans pour autant créer de nouvelles charges financière pour la ville. Cette stratégie concerne aussi les locations aux entreprises ou aux organismes publics qui louent régulièrement les locaux pour leurs réunions ou leurs séminaires de formation.

L'équipe de la Salle de spectacles est constituée d'un administrateur, de 2 concierges fixes et d'un stagiaire en formation d'agent d'exploitation. L'utilisation 7 jours sur 7 de la Salle de spectacles impose un tournus hebdomadaire des 2 concierges fixes qui travaillent alternativement un week-end sur deux. Un tel développement implique une augmentation des heures de travail pour l'équipe des concierges, qui doit dès lors impérativement passer à trois personnes pour s'acquitter de toutes les tâches liées au renforcement de l'utilisation des différents locaux.

La technique des manifestations devenue relativement complexe (sonorisation, éclairages, présentations audiovisuelles) est sous-traitée auprès de Maxximum Sonorisation qui assure ce mandat pour les manifestations municipales mais aussi publiques qui nécessitent le matériel de la Salle. Les exigences techniques des organisateurs sont de plus en plus importantes et cette tendance s'affirme toujours davantage.

Les travaux de maintenance et d'entretien sont réalisés dans le bâtiment tout au long de l'année entre les locations et plus intensivement durant les vacances d'été pour maintenir en état de fonctionnement les différents équipements, le mobilier et le matériel. Pour accomplir ces travaux et répondre aux exigences de sécurité actuelles, la Municipalité a décidé de remplacer le pont roulant par une nacelle élévatrice.

L'entretien du bâtiment s'est poursuivi avec le remplacement des stores obscurcissants de la salle et la réfection des contremarches du perron de l'entrée principale réalisée par le Centre technique communal. Le chauffage du bâtiment fait l'objet d'une attention particulière et en 2012, une première étape a été réalisée avec le changement de quelques radiateurs, ce qui a permis d'améliorer la température de certains locaux. Une analyse sera réalisée en 2013 pour améliorer la température générale du bâtiment.



#### Locaux scolaires

Les salles de gymnastique connaissent une occupation maximum, également en dehors des heures d'école.

Lors de manifestations importantes prévues le week-end dans les salles de gymnastique du collège du Léman, les responsables des sociétés sont reçus en présence du concierge pour la mise en place préalable de l'organisation, facilitant ainsi grandement le déroulement de ces rencontres. A plusieurs reprises, le hall du collège a été mis à disposition pour l'aménagement d'une buvette avec tables et bancs de cantine.

Les sociétés locales répondant aux critères de la politique de subventionnement voulue par la Municipalité et certains autres groupements sur présentation de dossiers documentés peuvent bénéficier gratuitement de certaines infrastructures scolaires.

### Locaux à disposition des ambassades pour cours de langues d'origine

Dans les limites de disponibilité des locaux, des salles de classe sont mises à disposition des différentes ambassades qui en font la demande afin de pouvoir dispenser aux élèves concernés des cours de langues et culture d'origine. Ces cours, leur organisation et financement sont pris en charge par les différentes communautés.

# Société coopérative du Refuge Comité

Le comité du refuge est composé de 12 membres dont deux Conseillers municipaux et deux représentants des services de l'administration communale. Il gère les affaires courantes et rend compte de son activité lors d'une assemblée générale convoquée statutairement chaque année.

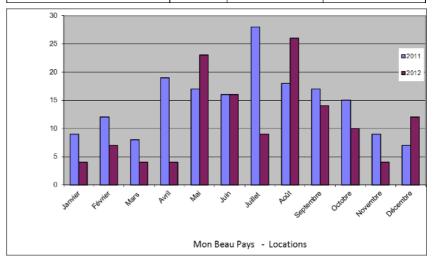
# Prestations fournies par la Commune de Renens

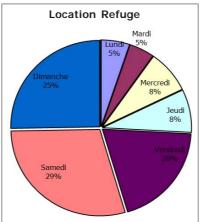
Les prestations fournies au refuge tout au long de l'année par les différents services ont été facturées à la Société coopérative. Ce montant est ensuite pris en compte dans le calcul de la subvention communale.

Ces prestations consistent en:

- Suivi et traitement administratif des réservations
- Travaux d'entretien et de maintenance des locaux et de leur environnement

Locaux à disposition des ambassades			
Ambassades/Consulats	Bâtiments	Jours	Horaires
Consulat général du Portugal	Corbettes Salle droite	Mardi Mercredi Jeudi Vendredi	16 h 30 - 20 h 30 13 h 00 - 19 h 00 16 h 30 - 20 h 30 16 h 30 - 20 h 30
	Salle gauche	Mardi	16 h 30 – 20 h 30
Ambassade de Turquie	Caudray	Mercredi	13 h 00 - 18 h 00
Ambassade de Macédoine	Caudray	Jeudi	17 h 30 – 19 h 30
Consulat Général d'Italie	Corbettes	Lundi	15 h 30 – 17 h 30
	Biondes	Mercredi	13 h 00 - 17 h 00





- Gestion des équipes de gardiennage, salaires et gestion des comptes
- Participation aux différentes séances du comité

#### Locations

174 locations ont été enregistrées (176 en 2011), avec une moyenne mensuelle de 14 occupations. L'utilisation des locaux se concentre tout particulièrement sur les fins de semaine.

Le rapport annuel de la Société Coopérative du Refuge est à disposition.

# Chalet «Mon Beau Pays» à Ondallaz-sur-Blonay

Le chalet «Mon Beau Pays» n'étant plus utilisé ni pour l'école à la montagne, ni pour les camps de ski et les camps de vacances, sa location à des tiers est ouverte en tout temps depuis début 1997. Pour 2012, cela représente au total 133 jours d'occupation (175 jours en 2011). Il semble que 2012 ait constitué une année relativement calme pour la location de chalets de ce type.

Afin de promouvoir la location du chalet dès 2013, différentes mesures ont été mises en oeuvre dont une collaboration accrue avec la personne chargée de l'accueil des locataires, une meilleure visibilité de l'offre de location sur internet et dans la station des Pléiades, ainsi que la publication d'annonces dans certaines revues spécialisées.

# Etablissement primaire

#### Introduction

L'essentiel du fonctionnement du système scolaire relevant de compétences et de financements cantonaux, ce rapport relate prioritairement les activités des classes financées par le budget communal.

La direction de l'établissement primaire salue l'effort entrepris par la Commune, posant ainsi une pierre importante à l'édifice de l'infrastructure scolaire et permettant d'envisager avec confiance la suite à donner, afin qu'il y ait adéquation entre l'offre et la demande.

Signalons encore que plusieurs activités de diverses classes ont été menées en collaboration avec la Commune, les parents d'élèves, des associations ou institutions locales.

#### Devoirs surveillés

Cette activité n'a aucun caractère légal et contraignant pour un établissement scolaire, quant à sa mise sur pied. En effet, les devoirs surveillés ne sont mentionnés ni dans la loi scolaire, ni dans son règlement d'application : ils relèvent donc d'une décision communale. Les autorités locales souhaitant maintenir et financer cette activité, c'est par contrat de prestations que la direction organise et gère ce secteur, les contrats d'engagement du personnel responsable des groupes de devoirs surveillés étant une compétence communale assumée par le Service du person-

Actuellement, 38 groupes de devoirs surveillés sont en fonction, réunissant 338 élèves du CYP1/2, du CYP2/3, du CYP2/4 et des classes de pédagogie compensatoire. Cette activité a lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h15 à 17h00.

#### Lexique des abréviations:

Cycle initial (1ère et CIN 2<sup>ème</sup> enfantines) CYP Cycle primaire DEV/DEP Développement, développement pri-

maire

**COES** Classes de l'Office de

l'Enseignement spé-

cialisé

# Transports scolaires

14 élèves des classes D sont transportés tous les jours (4 fois par jour) par les deux bus scolaires tout au long de la semaine pendant les heures scolaires. A cela, il faut ajouter:

- 11 classes transportées pour l'éducation physique
- 11 classes transportées pour la rythmique
- 12 classes transportées pour les leçons de natation

Ces transports sont rendus nécessaires compte tenu du fait que plusieurs sites ne possèdent pas les locaux spéciaux (gymnastique notamment) sur place et ne peuvent être considérés comme «unité de fonctionnement».

### Diverses activités

#### Activités sportives

Semaine verte à Ondallaz-sur-Blonay 9 classes du CYP2/4, 1 classe du CYP2 mixte et 4 classes de pédagogie compensatoire se sont rendues à Ondallaz, pendant l'année civile.

#### Après-midi de sport

24 classes CYP2 et 4 classes DEP -6 après-midi de sport sur l'année (Parcours Vita, piscine, patinoire, marche, etc...)

#### Courses

Toutes les classes CIN, CYP, DEP et COES sont parties en course d'école, soit 74 classes.

#### Cours de natation

Offerts aux classes de CYP1/2 (12 classes) à raison de dix leçons à la piscine couverte de la Plaine, à Chavannes-près-Renens, sous la conduite d'une enseignante de gymnastique, brevetée natation, en présence de l'enseignant(e) de classe.

Par ailleurs, durant la saison d'été, Aquasplash est également fréquenté par les classes.

En collaboration avec le Service Culture-Jeunesse-Sport et le Renens Natation, des cours de natation ont également été offerts aux classes de CYP2/2. Ces leçons se sont déroulées du 23 mai au 4 juillet et huit classes en ont bénéficié.

#### **Patinoire**

3'203 entrées ont été comptabilisées par le Centre intercommunal de glace concernant les classes de notre établissement.

#### Marches

- Collège de Florissant 7 juin 2012
- Classes CYP1 du 24-Janvier 2 septembre 2012
- Classes CIN du Caudray 13 septembre 2012
- Classes CYP1 du Simplon 13 septembre 2012
- Classes CYP et DEP du Censuy 25 septembre 2012
- Classes DEP 1er octobre 2012
- Classes CIN des Pépinières 1er octobre 2012
- Classes CYP1 des Pépinières 2 octobre 2012
- Classes CYP2 des Pépinières 2 octobre 2012

### Tournoi de football

Jeudi 24 mai 2012 - Terrains de football du Censuy Classes CYP2 et DEP

Gagnantes filles



Gagnants garçons



#### Journée de luge

- Classes CYP2 du collège des Pépinières - 19 janvier
- · Classes du Mont-de-By 17 février

#### Journée ski de fond

Classe CYP2 du collège de Florissant -17 février

#### Joutes CIN II

15 mai aux Biondes - Elèves de CIN2 uniquement

#### Joutes CYP1

Les mardis 5 et 19 juin

Afin de présenter les sports scolaires facultatifs aux élèves du CYP1, le Groupe Santé de l'Etablissement primaire a organisé deux journées de joutes sur les terrains du Censuy.

L'ensemble des élèves des classes concernées ont pu découvrir des sports tels que:

- le cheerleading
- la capoeira
- le handball
- le football
- le parachute
- la danse

### Activités culturelles

# Spectacles scolaires

# Cirque Starlight

Classes CYP1, CYP2, COES, DEP 919 élèves ont vu le spectacle 30 avril et 2 mai

#### Cinéma de Noël

Deux films à choix: Mission Noël - Le Chat Potté 692 élèves ont vu ces films au Cinétoiles - Malley

### Journée des droits de l'enfant

Mardi 20 novembre 47 élèves de classes CIN (2<sup>ème</sup> année) et CYP1 ont participé à cette journée organisée par Terre des hommes qui consiste à exercer des petits métiers des rues, tels que:

- cireur de chaussures
- vendeur de chocolat
- vendeur de journaux
- vendeur de bricolage

De nombreuses classes organisent diverses sorties culturelles, environnementales et autres:

- visite de musée
- fabrication de bougies à Lausanne
- animation à la Vallée de la Jeunesse
- semaine du livre à Genève
- ménagerie Knie

# Activités d'éducation et de prévention

#### Prévention routière

En septembre, une animation a été donnée par la PolOuest destinée aux élèves des classes CIN, CYP1 et COES, au total 47 classes concernées.

Cette animation est destinée à apprendre aux élèves à traverser les routes, de même que quelques règles élémentaires et de prévention générale.

#### Prévention «Ca dérap'»

L'animation a été donnée par les trois infirmières durant la période du 26 mars au 29 mai. Elle est avant tout destinée aux classes du CYP, mais deux classes de développement et deux classes COES en ont bénéficié en novembre suite à divers problèmes.

Ce sont donc les élèves de 19 classes qui ont suivi cette animation.

# PAM - Prévention aux morsures de chiens

Cette animation, assurée par la SVPA, section Vaud, vise à prévenir les morsures de chien. Elle est donnée par quatre animateurs accompagnés de deux chiens.

Elle a eu lieu durant la période du 28 septembre au 22 novembre et a été suivie par les élèves de 15 classes de CYP1 et COES.

#### Pommes à la récré

Les enfants reçoivent une pomme durant deux périodes de deux semaines dans l'année scolaire.

- Du 13 au 24 février 772 abonnements
- Du 26 novembre au 7 décembre -661 abonnements.

#### **Action Innocence**

Prévenir les dangers dus à l'utilisation d'Internet, cette animation a comme public cible les élèves des classes du CYP2/2, mixtes et DEP. Durant l'année 2012, 20 classes ont participé à des animations qui se sont déroulées dans notre établissement. Elles ont été précédées d'une animation en

soirée destinée aux parents des élèves concernés.

#### **Animation FORCE**

Il s'agit d'un programme interactif de prévention de la violence, sous forme de jeux, questionnaires, sketches, travail en groupe, qui est conduit spécialement par des bénévoles formés, principalement des parents d'élèves et des enseignants touchés par ce qui se passe actuellement au niveau de la violence. Un groupe de 5 à 7 bénévoles prend en charge la classe durant deux périodes.

Buts du programme:

- sensibiliser les enfants aux différentes formes de violence.
- encourager les enfants à une perception positive de soi,
- gérer sa colère et orienter l'expression de cette dernière au travers de moyens non violents,
- développer le courage de ses opinions et le courage communautaire

Période du 28 septembre au 30 novembre.

Cette animation proposée par le Groupe Santé et le Conseil d'Etablissement a été précédée d'une formation d'un samedi après-midi destinée aux enseignants/parents qui désiraient participer comme intervenants.

#### Prophylaxie dentaire

Une première visite de classe par l'assistante en prophylaxie dentaire a été effectuée dans toutes les classes CIN de l'établissement, durant la période du 11 septembre au 30 octobre 2012. Les parents sont invités à assister à la leçon de prophylaxie. En effet, il a été remarqué que l'efficacité des cours était plus marquée lorsqu'on commence tôt ces cours.

#### Visites dentaires

Toutes les classes de l'établissement se sont rendues à la Clinique dentaire scolaire pour le contrôle dentaire, durant les mois de janvier et février. Le déplacement a été assuré par les bus scolaire et postal lorsque les distances étaient trop importantes.

#### Sport Lunch Academy

Cette activité mise en place par le groupe santé s'est poursuivie tout au long de l'année avec la participation financière de l'unité de promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire. (PSPS) Cette activité est destinée aux élèves du CYP2 et a eu lieu aux collèges des Pépinières et de Florissant.

Afin de bénéficier des subsides du PSPS, la Dance Lunch s'est transformée en Sport Lunch. Les enfants mangent ensemble un repas préparé par l'animatrice ou par une maman d'élève, puis pratiquent différents

#### Sport scolaire facultatif

Depuis la rentrée de l'année scolaire, le groupe « Santé » de l'Etablissement primaire, avec le soutien de la commune et du canton, ont mis sur pied des SSF.

Les objectifs sont de donner la possibilité aux élèves du CYP2 et DEP de pratiquer et de découvrir de nouvelles disciplines sportives, de perfectionner leurs connaissances et de faciliter leur choix d'une activité qui peut ensuite être poursuivie au sein d'un club.

Les élèves ont le choix entre 8 sports:

- Badmington,
- Handball,
- Mini-volley,
- Dance chorégraphique,
- Cheerleading,
- Hip-Hop,
- Capoeira,
- Dance Hall

Ces activités ont lieu entre 12h.15 et 13h.15 ainsi que le mercredi aprèsmidi et sont réparties entre les différents bâtiments scolaires.

Pour cette seconde édition, l'intérêt ne faiblit pas, puisque 150 élèves sont inscrits.

#### Le jeudi, je mange un fruit

Toujours dans le cadre d'un programme prioritaire de la promotion de la Santé au Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, une initiative a été lancée par le Groupe Santé de l'établissement afin que chaque enfant vienne avec un fruit à la récréation du jeudi.

#### Cours de premiers secours

Un cours de premiers secours donné par le médecin scolaire et les infirmières scolaires a eu lieu le mercredi 5 mai et a été suivi par 30 enseignants de l'établissement.

Ce cours abordait les thèmes suivants:

- protocoles d'appels,
- protocoles pour les élèves à besoins particuliers

- pharmacies
- position latérale de sécurité
- épilepsie
- entorses brûlures plaies
- asthme et hyperventilation

#### **Education sexuelle**

Les cours d'éducation sexuelle sont organisés par la fondation Profa. Ils ont lieu dans les classes du CYP2/2 et sont, en principe, accompagnés d'une séance à l'intention des parents qui a lieu en soirée. Suite au peu de participation des parents, cette soirée a été supprimée cette année scolaire.

Ces cours se sont déroulés durant la période du 23 février au 8 mars.

Dix-huit classes ont été concernées, ce qui a impliqué l'organisation de seize interventions.

#### MATAS (Module d'activités temporaires alternatif à la scolarité)

Cette structure, située à Sullens, accueille des enfants scolarisés du CIN au CYP2 (6 à 11 ans) qui présentent un risque de rupture scolaire et de désinvestissement des apprentissages. Cette équipe, composée d'un enseignant et d'un éducateur a la mission de remobiliser l'élève dans sa relation à autrui, de lui permettre de retrouver de la motivation dans ses apprentissages scolaires et de restaurer ou de renforcer la confiance en soi.

L'élève au bénéfice de cette prestation reste rattaché à sa classe dans laquelle il passe généralement un tiers du temps, les deux tiers restants l'élève est pris en charge par l'équipe du MATAS.

La durée de la prestation est de trois mois, reconductible une fois. Les supports éducatifs proposés sont en relation avec la ferme, les animaux et la nature.

# Activités d'environnement **Pro Natura**

Période: septembre à décembre Classes concernées: CYP2 et DEP 6 classes y ont participé

#### Baril énergie

Période: novembre Classes concernées: CYP2 + DEP, sur inscription

9 classes y ont participé

#### Maison énergie

Période: novembre Classes concernées: CYP2 11 classes y ont participé

#### **Animation-Déchets**

Période: janvier - février

Classes concernées: CIN - CYP1 -

COES

47 classes y ont participé

#### Ma Commune

Période : septembre à décembre Classes concernées : CYP2 + DEP 11 classes y ont participé

#### **Environnement construit**

8 classes CYP1 et 2 classes CIN ins-

Durant la période du 10 au 22 novembre

# Activités «Ecole dans la cité» Ventes au marché

Plusieurs classes ont sollicité un emplacement afin d'autofinancer partiellement une sortie ou un camp avec l'argent obtenu par les ventes réalisées.

### Chœur «Voix Nord/Sud»

Composé des élèves de trois classes CYP2, le chœur a donné un concert public, à la salle de spectacle, le 30 mai. Par ailleurs, il a également donné deux représentations pour les classes de l'établissement.

#### Ensemble vocal «Florichante»

Le concert destiné aux parents a eu lieu le 26 juin à l'Aula du collège du 24-Janvier.

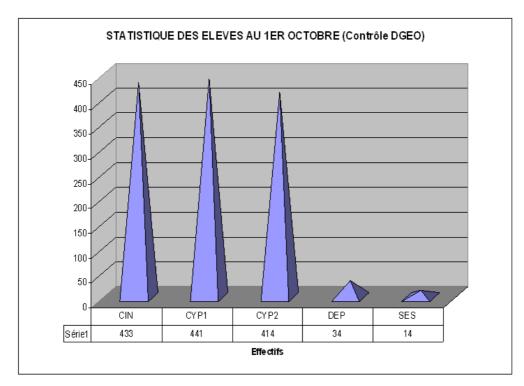
### Arbre de joie

Migros Métropole

- Jeudi 13 décembre de 16h00 à 18h00
- Vendredi 14 décembre de 16h00 à 18h00
- Samedi 15 décembre de 09h00 à 12h00

#### **AVIVO**

Cette année scolaire, cinq personnes à la retraite passent toutes les semaines dans les classes CIN et CYP1 inscrites afin de lire une histoire à des enfants par petits groupes. Le but de cette intervention est de créer un lien intergénérationnel ainsi que de transmettre le goût de la lecture.



Bâtiments scolaires Répartition des classes dans les différents bâtiments												
Bâtiment Nombre CIN Cycle I Cycle II Spéciale de classes (CYP1-2) (CYP2-3) (D-L-TF												
Sous-Biondes	5	3	1	1	-							
Pépinières	15	5	5	5	-							
Corbettes	-	-	-	-	-							
Village	2	-	-	-	2							
24-Janvier	11	3	4	4	-							
Pav. de Florissant	3	3	-	-	-							
Collège de Florissant	11	1	4	4	2							
Simplon	10	3	4	3	-							
Caudray	2	1	-	1	-							
Censuy	11	2	4	4	1							
Mont-de-By	3	1	1	1	-							
Totaux	73	22	23	23	5							

## **Etablissement secondaire**

## Introduction

Cette année encore, le projet Equité financé par l'Etat de Vaud et appuyé par la commune de Renens a permis aux élèves de découvrir des lieux de culture lausannois. Les plus âgés ont pu voir «Quartier lointain», «Hand Stories» ou «KKQQ» au théâtre de Vidy et «Les Précieuses Ridicules» à

La Grange de Dorigny et les plus jeunes «L'homme à tiroirs» au Petit-Théâtre de Lausanne. D'autres élèves ont participé à des ateliers de danse. L'atelier Slam qui avait été déjà apprécié l'année dernière a été repris cette année. Cette activité a donné lieu à un spectacle durant lequel les élèves ont pu faire vivre leurs pro-

ductions dans la salle polyvalente de la Vaudaire. Cela a été l'occasion pour les parents de venir applaudir le travail de leur enfant. Les textes préparés durant ces ateliers ont été présentés lors de Festimixx.

Nous saluons cette année encore la venue du cirque Starlight sur la commune, ce qui a permis à de nombreux

élèves de voir leur nouveau spectacle. Nous espérons que Starlight reviendra régulièrement au Censuy.

Quelques classes ont aussi eu l'occasion de participer au Festival des Très Courts. Au vu du succès rencontré tant auprès des élèves que des enseignants, l'année scolaire prochaine nous envisageons d'inclure cette activité dans le cadre d'Equité.

Toutes ces activités, qui sont mises sur pied déjà depuis quatre ans grâce à un groupe de maîtresses bien introduites dans le milieu culturel lausannois, ont un retentissement positif sur le climat de l'établissement. D'une part, les élèves étant de plus en plus habitués à sortir, nous sommes reçus avec enthousiasme tant au théâtre que dans les musées. D'autre part, cela a insufflé un mouvement au sein des enseignants qui désormais demandent des propositions supplémentaires ou amènent de nouveaux projets.

Ces activités sont donc un succès et nous remercions tant le canton que la commune qui nous donnent l'opportunité de proposer toutes ces activités qui sont importantes pour le développement des élèves qui nous sont confiés. L'année prochaine, à l'initiative de quelques enseignants, un beau projet dont nous tairons encore le contenu, sera mis sur pied au sein de l'établissement secondaire.

## Organisation de l'Etablissement

La Conférence des maîtres est compétente pour la promotion et l'orientation des élèves. Elle est consultée sur les objets pédagogiques et administratifs prévus par le règlement.

Le directeur, les doyennes et les doyens forment le Conseil de direction de l'établissement. Ce dernier assure le bon fonctionnement de la scolarisation des élèves de Renens.

#### Doyen-ne-s:

- Mme Letizia Napolitano (responsable du cycle de transition 5-6 et des classes VSB du site scolaire du Léman)
- Mme Carole Camandona (responsable des élèves de 9e du site scolaire du Léman, des classes d'accueil et responsable des moyens audio-visuels)
- M. Tristan Aeby (responsable de la répartition de l'enseignement et des horaires)
- M. Felice Putzu (responsable du cycle de transition 5-6 et respon-

- sable du bâtiment du collège de Verdeaux)
- M. Daniel Roth (responsable de l'informatique pédagogique et administrative et des modifications d'horaires)
- Mme Karin Griessen Favre-Bulle (responsable de la gestion des élèves de 7e, décompte individuel, études surveillées, examens et répondante de formation continue)
- M. Yves Marti (responsable des remplacements et de la gestion des élèves de 8e)

#### Autres fonctions:

- Déléguée PSPS (promotion de la santé et à la prévention en milieu scolaire) et gestion du réseau interprofessionnel
- Assistante à la direction pour le suivi des élèves en difficulté
- Chefs de file en allemand CYT et 7-9, anglais, français CYT et 7-9, mathématiques CYT et 7-9, classes de l'enseignement spécialisé, sciences, éducation physique
- Chœur 5e et 6e
- Chœur 8e et 9e
- Gestion du site http://esrenens.ch
- Infirmières scolaires
- Médiateur-trice
- Organisation des camps
- Percussions et Rap
- **PRessMéTIC**
- Répondants de branche en activités créatrices sur textiles, arts visuels, citoyenneté, économie familiale, géographie, gestions des appuis et du CIF, histoire biblique, histoire, mathématiques/physique, musique, travaux manuels
- Responsable des fournitures sco-
- Sport scolaire facultatif
- Théâtre

## Diverses activités mises sur pied par l'Etablissement

## **Cours facultatifs**

- Activités théâtrales
- Chœur de l'Etablissement 5-6-7
- Chœur 8-9
- Groupe percussions et Rap
- Italien
- Sports scolaires facultatifs (de février à juin) : basket, capoeira, cirque, football, hip-hop, natation, mini-volleyball et tennis
- Sports scolaires facultatifs (d'octobre à février): badminton, handball, hip-hop, natation, plongée avec bouteille en piscine, tchoukball et volleyball.

#### Permanence devoirs

Avec l'aide de la direction pédagogique, le soutien aux devoirs a été mis sur pied pour donner l'occasion aux élèves des classes de 7e à 9e d'avoir un lieu avec un enseignant pour faire leurs devoirs. C'est un soutien aux élèves qui n'ont pas à domicile la possibilité de demander de l'aide à une tierce personne. Il a lieu hors des heures d'enseignement et est facul-

Cette année seul un soutien en mathématiques est proposé aux élèves des 7e à 9e VSG-VSB et 8e et 9e VSO.

Il est ouvert à tous les élèves des classes de 7º à 9º, toutes voies confondues.

#### www.esrenens.ch



Créé à l'intention des élèves, de leurs parents et des enseignants, le site esrenens.ch se veut un reflet de la vie scolaire au sein de l'Etablissement secondaire de Renens. On y trouve notamment des productions d'élèves, des informations pratiques (horaires du secrétariat, dates des vacances scolaires, bibliothèque, office d'orientation scolaire), ainsi que des liens utiles pour les familles. C'est un moyen pour le conseil de Direction de communiquer des informations «urgentes» à l'intention des élèves et de leurs parents via la page d'accueil (maintien ou non d'une sortie par exemple). Le site présente 24/ 24 heures toute l'actualité de l'Etablissement: faits divers, interviews d'enseignants, résultats sportifs, horoscope, etc... Il héberge en ligne le journal de l'établissement Magic Collège.

#### **Projets prévention**

## Journée du 1er décembre

Cette année, une activité a été proposée aux élèves de 5e, avec la visite du médecin scolaire et de l'infirmière scolaire afin de répondre à leurs questions et de mettre à jour leurs connaissances concernant le Sida. Sur inscription et accompagnés d'adultes, les élèves de 9e sont allés sur des stands devant de grands magasins. Les élèves de 9e sont également allés écouter des témoignages de personnes de l'association renanaise Arcen-ciel. Quant aux élèves du CYT6 et de 7e, ils ont posé des questions sur le thème du Sida. Le groupe PSPS les a regroupés par thèmes afin que

## Spectacles, animations scolaires et conférences d'information aux parents

Dates Echéances	CYT5	CYT6	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	DES/ACC
du 9 janvier au 30 mars		Camps	s de ski			
25 janvier et 1 <sup>er</sup> février	Action de sensil prévention					
26 janvier				Spectacle de l'atelier Slam		
février		Spectacle « Les doigts dans le cerveau »				
du 12 mars au 17 juin	Ecole à la montagne					
21 mars		Présentation options VSB				
du 26 au 30 mars	1.10.00		Semaine des	s médias		Γ
29 et 30 mars	Initiation au piano par Cédric Pescia					
3 mai			Cirque St	arlight		
4 et 11 mai		Spectacle « L'homme à tiroirs »				
15 mai		Matinée niveaux d'allemand			VSG	
14 et 15 mai					Examens Approche du Monde	
23 mai		Coupe Cré				
24 mai			Concert du ch			
29 mai au 1 <sup>er</sup> juin 13 juin		Finale de la Coup	Spectacle de l'é pe Crédit Suisse	tablissement		
14 juin		Course				
15 et 16 juin			FESTIM	1IXX		
20 juin		Mathinée				
du 25 au 29 juin			Semaine de natation			
du 27 juin au 29 juin			Joutes sp	ortives		
5 juillet	Remise des	s livrets scolaires a	ux élèves		Promotions	
6 juillet					Consultation épreuves examens	
6 septembre	Conférence aux parents					
du 10 su 28 septembre	Réunion des parents en classe					
13 septembre			ix parents par le M. Roy			
du 10 au 14 septembre				Camps de volée		
20 septembre		Conférence aux parents				
du 20 septembre au 2 octobre		Profa			Profa	
2 au 7 octobre				Salon des mét forma		
2 octobre	Séance aux parents info. allemand					
5 octobre		Réunion de	Marche de l'éta			
du 5 au 16 novembre		parents (facultative)	Réunion d	e parents classes V (obligatoire)	SG-VSB	
du 6 novembre au 4 décembre		Prophylaxie dentaire		Prophylaxie dentaire		Prophylaxie dentaire
du 6 novembre au 4		Profa			Profa	
décembre (2 <sup>e</sup> partie) du 7 au 18 novembre				Réunion	de parents (oblig	gatoire)
du 7 au 23 novembre			Visite de l'exposition « Touch »	, tourner,		gatoo <sub>j</sub>
mardi 8 novembre			Conf. & réunion parents classes VSO			
jeudi 10 novembre	Os	ser tous les métiers	S			
du 15 au 16 décembre			Tournoi	de football		
lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 décembre	Tournoi de football				Tournoi Unihockey	
vendredi 23 décembre	ı		Fête de	Noël	•	•

les élèves de 8° puissent préparer les réponses. Au final, le tout pourra être consulté sur le site de l'Etablissement secondaire.

#### Prévention

Des bains informatiques permettent aux élèves de 5° à 7° de mieux gérer ce média avec l'aide d'enseignants adéquats et formés. L'équipe PSPS et la direction réfléchissent à la mise sur pied d'une prévention sur le thème des écrans, internet, jeux, etc...

## MCDI (maître de classe de développement itinérant) - Appuis en français et mathématiques

Des appuis en français et en mathématiques sont mis sur pied pour les élèves du CYT et 7VSO. La première classe 7VSO, qui a débuté en coenseignement, est actuellement en 9°, avec un maître unique en FRA et MAT. La deuxième classe de 7VSO, avec deux enseignants pour les périodes de mathématiques et français, continue son parcours en 8 VSO. Et une troisième classe de 7VSO en coenseignement a vu le jour en août 2012. Les élèves peuvent ainsi suivre correctement le programme et s'améliorer petit à petit.

Parallèlement à ces projets, l'Etablissement secondaire organise:

- de la médiation à la demande des élèves et des maîtres
- des cours d'éducation sexuelle, par Profa, classes du CYT6, 8°, 9°, avec visite facultative du Planning familial de Renens pour les 9°
- des actions de prévention (drogue, respect, violence)
- de la prévention routière.

# Activités sportives et camps Camps

5e école à la montagne à Ondallaz

6e camps de ski à Ondallaz

- 7e camps de ski autonomes dans divers lieux
- 8° camps de volée (activités diverses proposées aux élèves)
- 9e voyages d'études

## **Activités sportives**

- Matinées sportives pour le CYT5, course d'orientation et patinage Cours de natation : 2 périodes hebdomadaires pour le CYT6 (de septembre à février)
- Après-midi de sport pour les classes de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> année, ACC et DES
- Finale Coupe Crédit Suisse le 13 juin 2012
- Joutes sportives de fin d'année du 3 au 5 juillet 2012
- Tournoi de football et d'unihockey

#### **Equité**

Pour la troisième année consécutive, les élèves de 7e année ont eu droit à plus d'éducation physique que les autres, profitant ainsi des bienfaits du programme cantonal Equité. Après le cirque en 2011, le choix a été d'intégrer nos élèves à Festimixx. Ainsi durant l'année les élèves de 7e ont appris à grimper et à s'assurer en utilisant le magnifique mur de la Vaudaire, sur le site du Léman, mais ils ont aussi développé ce thème en classe par la lecture d'un roman et par divers films documentaires. Pour chaque classe cet apprentissage a été ponctué par une excursion d'une demi-journée dans la salle d'escalade de Chavornay. Cette sortie restera gravée dans la mémoire de nombreux élèves, car ce n'est pas tous les jours qu'ils peuvent avoir accès à une telle salle.

Durant Festimixx un grand nombre de volontaires ont assuré pendant deux jours la ribambelle d'enfants qui se sont initiés à la grimpe! Ce fut un succès considérable et nos élèves ont été remarquables, car il n'était pas facile de rester concentrés au milieu de la fête et sous un soleil de plomb!

A ces leçons d'escalade il faut ajouter les activités mises sur pied depuis trois ans, à savoir une journée pour découvrir le ski de fond dans la région des Rasses et une semaine de cours intensifs de natation (un cours par jour) en juin à la piscine de Renens.

Pour toutes ces activités particulières, il faut relever le soutien important de la commune pour financer les transports et le matériel!

## **Etudes surveillées**

Les études surveillées sont proposées, dès la rentrée scolaire, à tous les élèves du cycle de transition (5° et 6°) et sont organisées les lundis, mardis et jeudis. Les élèves ont la possibilité de s'inscrire pour deux ou trois séances d'études surveillées par semaine.

Cette année, dix-sept groupes comprenant cent trente-huit élèves, ont été mis en place. Les groupes sont encadrés par soixante coaches et quinze répondants.

La correspondance entre les horaires des élèves et de leurs coaches a été affinée ce qui a eu pour conséquence d'alléger la pression sur les horaires de classes de 7° et 8° année.

## Frais de transports des élèves

Des frais de transport et de pension sont remboursés aux parents des élèves domiciliés à Renens et scolarisés dans d'autres communes. Notamment pour les élèves des classes de raccordement I et II.

La totalité des frais de transport est à la charge de la Commune selon les dispositions d'EtaCom. Ces remboursements sont gérés par le secrétariat de l'établissement.





Impressionnant mur d'escalade à Chavornay

Marche de Animation de l'Etablissement secondaire l'ES à Festimixx



## Service de santé scolaire

Le service de santé scolaire est composé de:

- trois infirmières scolaires à temps partiel (3 x 50%):
  - au Collège de Verdeaux Monique DISERENS
  - au Collège du 24 Janvier et de la Vaudaire
  - Florence TARROU
  - au Collège de la Vaudaire Marie-José MARQUIS
- deux médecins scolaires à temps partiel:
  - Dresse Véronique Corboz Dresse Françoise Christen

Les infirmières sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants. Les médecins sont atteignables par le biais des infirmières.

Selon les directives de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), les infirmières:

- consultent les rapports des visites de santé préscolaires faits chez le médecin traitant pour préparer avec les parents et les enseignants, le cas échéant, l'entrée à l'école d'un enfant en difficulté (maladie, handicap, etc.);
- effectuent le contrôle de la vue des enfants en CIN 2;
- proposent aux parents du CIN 2 un moment d'échange sur les différents aspects de la santé et du bien-être de l'enfant liés à la vie scolaire;
- organisent le contrôle des carnets de vaccinations en CYP 1 et offrent la possibilité de compléter à l'école les vaccinations si nécessaire;
- proposent aux élèves de 7° année des vaccinations contre l'hépatite B et le cancer du col de l'utérus (pour les filles) ainsi que les rappels DiTe et ROR;
- sur demande particulière des parents, des enfants ou des enseignants, les infirmières peuvent effectuer des dépistages des troubles de la vue et de l'audition, des contrôles du poids et de la taille durant toute la scolarité.

Les infirmières ont également pour fonction:

- d'assurer les premiers soins en cas de maladie ou d'accident en attendant les parents ou en leur absence:
- d'écouter et de soutenir les enfants et leurs familles en difficultés;

- de les guider et de les orienter vers les services adéquats;
- de mettre sur pied des actions d'éducation à la santé dans les classes;
- de proposer et procurer du matériel et des adresses sur tous sujets concernant la santé et le bienêtre de l'élève.

Le service de santé scolaire fait partie de différents groupes de réseau soit interne soit externe aux établissements primaire et secondaire.

Les équipes PSPS qui se composent des délégués PSPS, des médiateurs, des infirmières scolaires, des médecins scolaires, des dentistes scolaires et éventuellement d'un doyen de l'établissement travaillent en commun pour instaurer dans les établissements les programmes prioritaires de prévention imposés par le Département:

- programme de promotion de l'activité physique et de l'alimentation équilibrée;
- programme de prévention des dépendances.

Les infirmières et les médecins participent régulièrement à des formations continues.

Durant l'année 2012, l'équipe PSPS de Renens secondaire a continué les activités de prévention des incivilités et des dangers de dépendance face aux divers médias modernes (jeux vidéo, Internet, téléphones portables, etc...) et à organiser diverses activités en lien avec les programmes prioritaires.

#### Elèves de l'établissement secondaire au 31 décembre 2012 Degré Suisses Etrangers Total Classes CYT 5..... 89 121 210 10 CYT 6..... 90 105 195 10 7 VSO ..... 36 107 7 71 7 VSG...... 31 3 32 63 21 3 7 VSB ..... 33 54 6 8 VSO ..... 99 37 62 8 VSG ..... 34 28 62 3 8 VSB ..... 37 12 49 2 6 2 9 VSO ..... 77 31 46 9 VSG ..... 21 24 45 2 9 VSB ..... 12 42 30 5 Développement ..... 13 43 56 37 4 Classes d'accueil ..... 1 36 1096 612 63 484 Totaux..... En pour-cent ..... 44.16 55.84

## Elèves domiciliés en dehors de la Commune au 31 décembre 2012

Chavannes	2 élèves
Crissier	5 élèves
Ecublens	3 élèves
Lausanne	4 élèves
Prilly	1 élève

## Elèves fréquentant d'autres établissements au 31 décembre 2012

Crissier	5 élèves
Chavannes	1 élève
Ecublens	1 élève
Lausanne	10 élèves
Prilly	5 élèves
Ecoles privées	4 élèves
Institutions	
spécialisées	2 élèves
Total	28 élèves

## Orientation des élèves à la fin du cycle de transition (Rentrée 2012)

Voie secondaire	Nombre d'élèves	%
Voie secondaire de baccalauréat	54	22.97
Voie secondaire générale	63	26.80
Voie secondaire à options	107	45.53
DES	11	4.70
Totaux	235	100.00

Le maître de classe MCDI intervient, auprès de trois à six élèves éprouvant des difficultés, chaque semaine dans la classe à raison d'une période par semaine et ceci en collaboration avec le titulaire de la classe.

# Sécurité publique -

# Informatique - Population



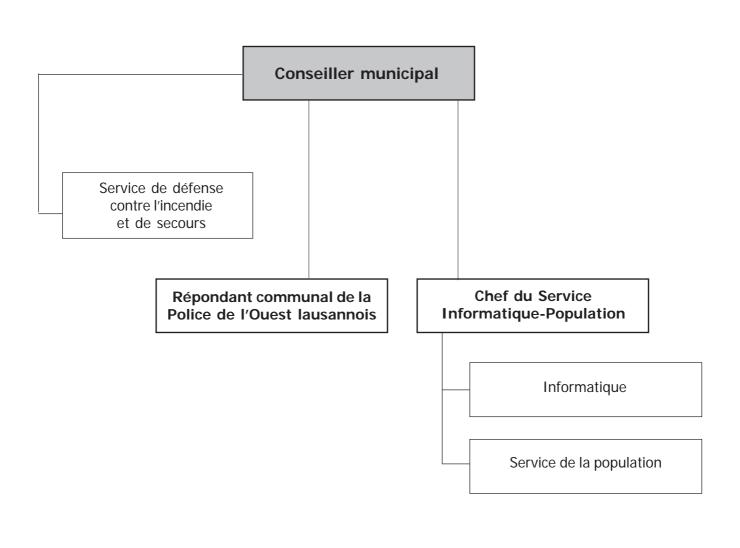
Directeur: M. Olivier GOLAZ, Conseiller municipal

Répondant communal de la Police de l'Ouest lausannois:

M. Christian HAUTLE

Chef du Service Informatique-Population:

M. Olivier FONTANELLAZ



# Sécurité publique

## Police de l'Ouest lausannois

# POLICE Ouest lausannois

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www. polouest.ch.

Enfin, la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

## Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Renens est M. Olivier Golaz. Il a participé à 14 séances du Comité de Direction au cours desquelles 64 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2012. Les représentants de Renens au Conseil intercommunal sont au nombre de neuf, soit Mmes Verena Berseth, Rosana Joliat Herrera, Victoria Ravaioli, Ranjini Sivanesa et MM. Roland Divorne, Gérard Duperrex, Nicolas Freymond, Alberto Mocchi et Aso Piroti.

## Répondants technique et politique

A la suite du départ du Commandant Séchaud, l'organisation au niveau des répondants technique et politique a été revue. Ainsi, la fonction de répondant technique a été conservée alors que celle de répondant politique a été supprimée. Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, soit le Commandant a.i. P. Treboux en 2012.

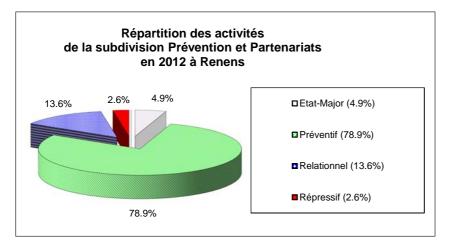
Pour Renens, le répondant technique est le Lt Hautle. Pendant l'année 2012, ce dernier a rencontré chaque semaine le Municipal de police et le Secrétaire municipal. Il a traité des dossiers en relation avec des problèmes de sécurité publique, de police du commerce et de signalisation. Le répondant a participé à plusieurs séances techniques organisées par les services communaux de

la Ville. Il a apporté son appui pour la rédaction de préavis ou dans le cadre de réponses aux interpellations du Conseil communal. Il s'est chargé d'entretenir de bonnes relations avec les chefs de services et de collaborer avec ces derniers sur différents dossiers.

## Prévention et Partenariats

Durant toute l'année, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont œuvré à la réalisation et participé à toute une série d'actions et de campagnes sur la commune de Renens. Lors de chaque problématique liée à des incivilités, des dommages à la propriété, d'usage abusif d'un fonds, de comportement inadéquat à proximité d'établissements scolaires, des solutions ont été proposées. La subdivision a continué à apporter son soutien au programme RailFair (parrains et marraines en gare de Renens). Les contacts avec les différents partenaires ont été à nouveau très constructifs et enrichissants.

A l'instar des années précédentes, la subdivision a dispensé des cours de prévention routière dans les classes de CIN et CYP, des cours de prévention de la délinquance pour les élèves de 6ème. Elle a maintenu les contacts avec les jeunes en se déplaçant aux endroits où ils se réunissent, effectué plusieurs présences préventives aux abords des écoles



Les actions menées en 2012 dans le domaine de la circulation routière ont été les suivantes: «En forme pour la conduite» (alcool au volant); «Attaché à la vie» (port de la ceinture de sécurité); «Slow Down» (contrôle de circulation avec Franky); «Dans un giratoire ... indiquez votre sortie»; «Passage pour piétons » (respect des uns et des autres lors de la traversée de la route) «Passeport vacances» (jardin de circulation); «Merci de t'arrêter pour moi» (rentrée scolaire) «Semaine de la mobilité» (stands POL sur les thèmes de la ceinture de sécurité, de la vitesse et de la conduite à vélo); «Lumière, visibilité, sécurité (rappel sur l'importance d'être visible dans la circulation).

Les commerçants ont été informés sur le comportement à adopter en cas d'agression. Dans le but de sensibiliser la population sur les vols à l'astuce et les vols par effraction, la subdivision a été à sa rencontre en tenant des stands dans les centres commerciaux. Pour la deuxième année consécutive, la campagne sur l'abandon de déchets sur la voie publique a été menée durant tout l'été, de même l'ac-

tion sur la prévention des vols dans les véhicules.

#### Corado

Le 3 octobre 2012, 12 adolescents ont participé à Renens à une course d'orientation mise sur pied par la subdivision Prévention & Partenariats de la POL au sein de l'administration communale de Renens. Du constat que les jeunes connaissent peu les services d'une administration communale est né le projet d'une course d'orientation dans les différents services communaux.

12 jeunes de la commune de Renens se sont prêtés au jeu et se sont rendus au greffe municipal, à la déchetterie mobile, dans un établissement public et à la police de l'Ouest lausannois. Des points de passage placés à des lieux où de nombreux jeunes ont pris l'habitude de se retrouver ont permis de sensibiliser les participants aux conditions d'utilisation des espaces publics.

Au terme de l'événement, les concurrents se sont retrouvés au Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) où M. Olivier Golaz, Conseiller municipal et Vice-président du Comité de Direction de la POL, leur a remis un prix.

## Poste de ville / police mobile

Le personnel civil est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, les assistants de police et les policiers la remplacent, afin de maintenir le poste ouvert. Jusqu'au mois de novembre, date à laquelle il nous a quittés, un agent itinérant se déplaçait pour travailler dans les postes de ville lorsque l'effectif n'était pas au complet, ceci afin d'éviter la fermeture du bureau.

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 2'923 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère administratif et en relation avec la tenue du poste de ville, ou la délivrance de mandats divers, a représenté 55% du total (50% en 2011), alors que le travail à caractère préventif se monte à 33% (37% en 2011) et la partie répressive à 12% (13% en 2011) de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la commune de Renens, il y a lieu d'ajouter 714 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 19 reprises au cours de l'année, soit 5 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley, 11 fois durant la journée et 3 fois en soirée. Cela correspond à un peu plus de 4% du temps de travail de ces policiers.

## Activités et objectifs

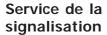
En 2012, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à:

- Marquer une présence de la police en rue
- Assister à l'entrée et la sortie des classes et assurer la sécurité aux passages pour piétons





- · Effectuer des contrôles des collèges en partie motivés par le fait que deux enfants ont été importunés en début d'année
- Surveiller les abords de la gare à la suite de feux de containers et divers objets
- Accomplir de nombreux passages à la place du marché et ses abords en raison de la présence de marginaux
- Marquer une présence et surveiller le centre-ville suite à l'agression d'un homme âgé à l'avenue du 14-Avril
- Effectuer des contrôles et surveiller les abords d'un établissement public en raison d'un probable trafic de stupéfiants



Le service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent les travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres

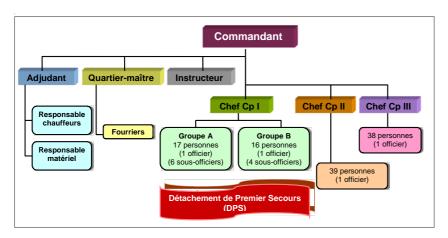


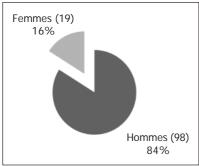
12 octobre 2012 Un camion se retrouve bloqué à l'entrée du passage du 1er-Août

l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers, ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2012, à Renens, le service est intervenu à 3 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 98 interventions ont été réalisées sur des chantiers, notamment Cœur de Ville et CAD Longemalle. Les policiers sont également intervenus lors de 86 manifestations dont Festimixx, la course pédestre et Cap sur l'Ouest. Enfin, 337 interventions ont été réalisées pour des conseils et études de dossiers, notamment dans le cadre des zones 30 et des macarons, ainsi que pour la pose de compteurs routiers et l'examen de procédés de réclame.

## Service de défense contre l'incendie et de secours





#### **Effectif**

L'effectif du Bataillon au 1er janvier était de 117 officiers, sous-officiers et sapeurs.

Afin de garantir l'effectif du Détachement de Premiers Secours (DPS), fixé par l'ECA à 30 personnes, le SDIS comprend 31 porteurs d'appareils respiratoires isolants (PARI) et 27 chauffeurs.

A la suite des départs et des 3 incorporations enregistrés en cours d'année, 75 personnes étaient encore incorporées au 31 décembre.

45 départs ont été enregistrés, pour les motifs suivants:

- Absents lors de la journée obligatoire de l'ECA (15)
- Causes professionnelles (10)
- Changements de domicile (9)
- Raisons personnelles (7)
- Raisons de santé (4)

## Recrutement

Le recrutement pour 2013 a eu lieu les 12 et 13 novembre 2012. Les personnes nées en 1982, 1984, 1986 et 1988, ainsi que celles âgées de 25 à 37 ans et arrivées dans la commune entre le 1er septembre 2011 et le 31 août 2012, ont été convoquées, ce qui représente 1'045 personnes.

353 personnes se sont présentées, 210 se sont excusées et 482 n'ont donné aucune suite à la convocation.

Le SDIS a également participé à la journée de recrutement cantonal mise en place par la FVSP qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2012 où 3 personnes se sont présentées et qui ont toutes été engagées.

Ces journées de recrutement ont permis d'enrôler 38 recrues, dont 11 femmes.

## **Activités**

## Introduction

Cette année se caractérise par une baisse significative des déclenchements d'alarmes automatiques, ainsi que par un nombre élevé d'inondations qui a nécessité l'engagement de moyens conséquents, notamment lors du dégel qui a eu lieu suite à la vague de froid qui a sévit au mois de février.

Dans le courant de la deuxième partie de l'année, le SDIS a, sur demande de la Police de l'Ouest lausannois, organisé des exercices en commun avec la collaboration des SDIS de Prilly, Sorge, Chambronne et des ambulances USR. Ces exercices avaient pour but de sensibiliser les intervenants à la problématique des accès aux places sinistrées et aux emplacements des différents véhicules lors d'interventions. A ce jour, trois des six brigades de la polouest ont pu profiter de cette formation. Des exercices sont encore planifiés dans le courant de l'année 2013 afin que toutes les brigades reçoivent cette formation.

Lors de la revue annuelle, le SDIS a organisé, sur le site des entrepôts CFF à la rue du Silo, un exercice sur le thème d'un feu de hangar qui a été suivi par un public nombreux et intéressé.

Lors des concours organisés le 28 avril 2012 au Jorat à l'occasion de la 105 ème

assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), nos représentants du SDIS se sont distingués. L'équipe tonne-pompe a remporté la 2ème place dans sa catégorie. Le Sgt Romao a participé à l'épreuve individuelle catégorie sous-officiers et s'est classé 4ème.

A l'occasion de la traditionnelle participation au Téléthon, la dizaine de sapeurs-pompiers bénévoles a récolté Frs 2'093.10, à la place du Marché et chez OBI.

## **Interventions**

Le nombre d'intervention, suite au déclenchement d'une installation d'extinction ou de détection incendie est en baisse. Cette baisse est notamment due à la fin des travaux au centre commercial Migros Métropole (6 interventions en 2012 contre 27 en 2011).

Voici un échantillon des interventions réalisées en 2012:

Le 5 janvier à 16h45, le SDIS est mobilisé pour un feu d'appartement au chemin de Bourg-Dessus 3 à Renens. A son arrivée sur place, le chef d'intervention constate que des flammes sortent par la fenêtre de l'appartement du rez-de-chaussée et menacent de se propager à celui du 1er étage. Le chef d'intervention a immédiatement engagé plusieurs équipes de porteur d'appareil respiratoire afin de tenir puis de combattre cet incendie, parallèlement d'autres équipes ont été engagées afin de sécuriser la cage d'escalier et ainsi effectuer le sauvetage d'un chat au 1er étage. Les locataires de l'immeuble n'ont malheureusement pas pu réintégrer leur logement le soirmême et ont été relogés dans leur famille.

Le 6 janvier à 15h45, le responsable du Datacenter de l'état de Vaud situé dans le bâtiment de «Longemalle parc» à la rue de Longemalle 1 à Renens prend contact avec le SDIS afin de solliciter son aide suite à une défaillance survenue sur le système de climatisation de leur local. En arrivant sur place, l'officier a pu constater que la température avait déià atteint les 65 degrés et qu'elle continuait à augmenter. Plusieurs ventilateurs ont été mis en place afin de créer un flux d'air suffisant pour abaisser la température avant que les serveurs ne s'arrêtent paralysant ainsi de nombreux services de l'état de Vaud. Le SDIS a dû à nouveau intervenir pour les mêmes raisons au mois de juin. Depuis le Datacenter s'est équipé de ventilateur.

Le 21 mai à 23h11, le Centre de Traitement des Alarmes (CTA) mobilise le SDIS pour un feu de container à la place de la Gare à Renens. A son arrivée sur place, l'officier de service constate que le feu s'est déjà propagé au local abritant les toilettes, aux scooters stationnés et à la toiture de la gare. Un dispositif hydraulique a immédiatement été mis en place en collaboration avec le train de sauvetage des CFF. Afin de contenir ces propagations et pour combattre l'incendie, une échelle a été demandée, via le CTA, afin de terminer l'extinction sur la toiture. A noter que c'était la 4ème intervention pour des containers en feu à la gare CFF depuis le début de l'année.

Le 26 mai à 8h24, le SDIS est alarmé pour un feu de transformateur à la rue des Flumeaux à Prilly. En arrivant sur place le chef d'intervention constate qu'un important dégagement de fumée sortait du bâtiment, mais qu'aucun feu ne s'était déclaré. L'équipe sur place entreprend la ventilation des locaux et les services industriels sont intervenus afin de mettre hors service le transformateur. En

parallèle, une autre équipe est intervenue afin de prêter main forte à aux collègues de Prilly qui intervenaient sur un feu de parking souterrain à la route de Cossonnay 30 à Prilly. Il s'avère, après reconnaissance du chef d'intervention de Prilly, que la fumée sortant de l'entrée du parking souterrain, qui a inquiété les passants, provenait sim-

6 octobre 2012 Revue annuelle du SDIS





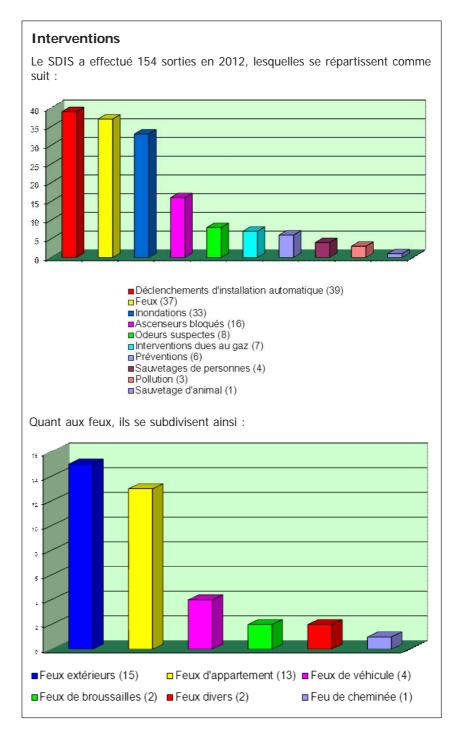
21 mai 2012 Feu de container à la place de la Gare

plement du groupe électrogène de secours de la protection civile qui s'était mis en route suite à la coupure de courant due au défaut survenu au transformateur à la rue des Flumeaux. Il ne resta au SDIS plus qu'à aider une dernière fois les collègues de Prilly en participant à la libération des personnes restées bloquées dans les ascenseurs suite à cette coupure de courant.

Le 27 octobre à 21h44, le SDIS est alarmé en renfort pour un feu de voiture extérieur au chemin du Vieux-Collège à Prilly. En se rendant sur place, le centre de traitement des alarmes (CTA) a dérouté les intervenants pour qu'ils se rendent au chemin des Uttins où un feu de fourgonnette faisait rage. Sur cette soirée pas moins de 6 feux de voiture ont été allumé sur la commune de Prilly et un sur celle de Renens. A la fin de ces interventions, le CTA a mis le personnel du SDIS en attente à la caserne jusqu'à ce que la police mette la main sur cet incendiaire, ce qui a été chose faite peu après minuit.

Enfin, Le samedi 8 décembre peu après 8h00, le SDIS est mobilisé pour une inondation dans le bâtiment de Longemalle parc à la rue de Longemalle 1. Arrivé sur place, l'officier de service est accueilli par le personnel du magasin Aldi inondé par de l'eau provenant du plafond. Après avoir effectué une reconnaissance, il s'avère que le tuyau d'eau alimentant un robinet est cassé dans les sanitaires du 2ème étage, inondant sur de grande surface les étages inférieurs. A la vue du travail à accomplir, le chef d'intervention décida d'alarmer du personnel supplémentaire afin de protéger le matériel informatique contenu dans les bureaux sinistrés et de procéder à l'évacuation de l'eau. Il n'a pas fallu moins de 25 sapeurs-pompiers durant 9 heures d'affilée pour venir à bout de cette inondation.

A noter également que le SDIS est intervenus à onze reprises sur le mois de février pour des interventions dues au dégel avec, lors de quasi chaque cas, une grande quantité d'eau à évacuer.



## Organisation régionale de protection civile

Le rapport d'activité complet 2012 de l'Organisme régional de protection civile, Région Ouest lausannois, peut être consulté ou demandé au Secrétariat municipal.

## Informatique-Population

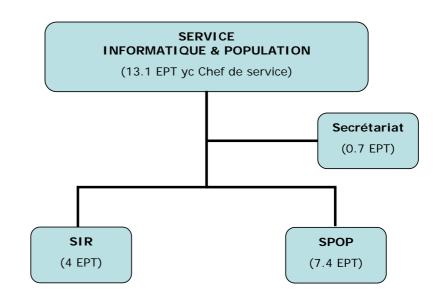
## Le Service Informatique

- Administre
  - · Réseau (WAN-LAN-WiFi)
  - Serveurs
  - Bases de données
  - · Postes de travail
  - Téléphonie (Centrale et appareils)
  - Périphériques (imprimantes, scanner, etc.)
- · Gère
  - Achats du matériel et des logiciels
  - · Licences et contrats
  - Sécurité / Droits d'accès / Anti-virus
  - Sauvegardes
  - Respect des directives
- · Soutient les utilisateurs
  - Helpdesk 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> niveau
  - Installation / Configuration / Suivi du matériel et des logiciels
  - Recherche de solutions / Interfaçage / Outils de statistiques
  - Définition d'une stratégie adaptée aux besoins
  - Formation

## Le Service de la Population

- Enregistre
  - Annonces d'arrivée et de départ
  - Changements d'adresse et d'état civil
  - Demandes de carte d'identité suisse
  - Demandes de permis de séjour/d'établissement
  - · Déclarations de garantie

- Délivre
  - Attestations de domicile pour les dossiers de naturalisation
  - Attestations de domicile pour les dossiers de chômage
  - · Attestations de vie
- Notifie
  - Les décisions du Service cantonal de la population



## Service Informatique (SIR)

## Introduction

Dans les faits marquants de l'année on peut relever la finalisation des études pour la Cyberadministration, la nouvelle téléphonie et la création d'un nouveau centre de calcul. La virtualisation des postes de travail a été déployée dans le Service de Sécurité sociale. Notons aussi les négociations avec Pol-Ouest portant sur des prestations couvertes par l'Administration communale après leur déménagement à Prilly.

#### **Partenariats**

#### **PolOuest**

La Convention qui lie la Commune et PolOuest, pour des prestations notamment dans le domaine informatique, se termine le 31.12.2012. Le déménagement dans leurs futurs bureaux à Prilly est prévu pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2013.

Dans son analyse des besoins, PolOuest a argumenté la nécessité de posséder sa propre infrastructure informatique dans ses locaux. La gestion de leur poste de travail serait toutefois sous-traitée.

Même si en 2008 il semblait évident que le Service Informatique de Renens gère l'informatique de PolOuest tant que celle-ci se trouvait à Renens; il semble plus difficile à accepter l'idée que le Service Informatique de Prilly gère l'informatique de PolOuest située à Prilly ... mais les faits sont là.

Bien que la Convention ait été résiliée par PolOuest et que rien n'a pu être défini pour l'année 2013, PolOuest, Police du district de l'Ouest Lausannois, est aussi la Police de Renens. Lors des rencontres entre le Comité directeur de PolOuest et une délégation municipale, il a été décidé de continuer à offrir les prestations telles que convenues jusqu'alors.

#### **SDIS-Chamberonne**

Depuis 2009, le Service informatique héberge les données et assure les connexions informatiques du SDIS-Chamberonne. Les postes de travail sont répartis dans les casernes des pompiers d'Ecublens et de Chavannes. Aucun problème n'a été signalé durant l'année.

## Réseau d'accueil de jour des enfants

Une nouvelle structure est venue s'ajouter à celles de Renens, Crissier, Baumettes et Sainte-Famille : «La Roue enchantée» de Bobst à Mex. Le partage des informations du Réseau se fait avec le logiciel CITI.Kid's (anciennement appelé Bambino). Ce logiciel a été revu dans son ensemble par le fournisseur afin de mieux répondre aux besoins quotidiens des utilisatrices dans les structures d'accueil.

## Canton de Vaud

Dans les bibliothèques du Léman et des Pépinières, le Service Informatique a mis à disposition plusieurs postes de travail utilisés en partie dans un cadre pédagogique. Le Service informatique a également participé à l'installation du logiciel Virtua pour une intégration au catalogue collectif RERO. Ceci a permis d'entretenir mutuellement de bonnes relations.

En remplacement des lignes louées coûteuses pour les téléphones des pavillons scolaires, il a été procédé à la mise en place de simples lignes analogiques. Dans la plupart des cas, les appareils téléphoniques ont été remplacés. L'abonnement et les communications mensuelles sont facturés au prix coûtant au Canton.

## Centre Social Régional (CSR)

Le CSR, depuis sa création, soustraite sa téléphonie, avec satisfaction, auprès du Service Informatique. Cependant, avec une éventuelle extension des bureaux du CSR à l'avenue du 14-Avril d'une part et d'autre part avec un remplacement de la centrale téléphonique de l'Administration communale, cette prestation risque de disparaître.

## Ateliers de la Ville de Renens

Le Service Informatique entretient également des relations avec les locataires des Ateliers de la Ville de Renens pour la téléphonie et les accès à internet. De manière générale tout se passe bien même si parfois il n'est pas toujours aisé de concilier le mode de fonctionner de deux mondes différents; l'Administration d'un côté et des Start-up de l'autre. Mais les défis à relever sont enrichissants.

## Association Vaudoise des Responsables informatiques Communaux (AVRiC)

Durant l'année 2012, les responsables informatiques des villes se sont réunis à 4 reprises (8.2, 2.5, 19.9 et 28.11) dans une ambiance constructive. A chaque fois, le Chef de la Direction des Systèmes d'Information du Canton est venu apporter la vision du Canton dans des projets, notamment ceux qui concernent directement les communes. Par exemple, la Cyberadministration, la gestion des manifestations (POCAMA), la gestion des votations et des élections

(VOTELEC), la mise en conformité de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR) ainsi que la mise en place d'un registre des entreprises.

Ce fut également l'occasion d'aborder la possibilité d'une centralisation des données de tous les registres communaux des habitants.

La ville de Lausanne a présenté ses projets concernant la gestion de sécurité sur Internet et la gestion des collections patrimoniales ainsi que RESTART.

## RESTART - Une deuxième vie aux ordinateurs usagés

Par le passé, le Service Informatique donnait les ordinateurs encore en état de marche à l'association Joker. Bien que celle-ci n'existe plus, l'objectif de mettre à disposition des personnes nécessiteuses du matériel en état de marche demeure.

Raison pour laquelle, en collaboration avec le Service Environnement-Maintenance, le Service Informatique a adhéré au programme RESTART, mis en place par la Ville de Lausanne. C'est ainsi que des ordinateurs usagés s'offrent une deuxième vie dans un pays en voie de développement.

Cette opération permet également à des bénéficiaires de l'assurance chômage ou du revenu d'insertion d'effectuer des activités qualifiantes dans un environnement et des conditions proches du marché du travail.

## Activités projet par projet

## Cyberadministration

Suite aux entrevues, démonstrations et offres durant l'année 2011, l'année 2012 a été celle du choix d'une solution. Plutôt que de révolutionner et le site Internet et le guichet virtuel, le projet s'est limité à un périmètre acceptable tant au niveau financier qu'au niveau des prestations mises en œuvre.

Par ailleurs, il faut relever que le Canton avance également dans la cyberadministration et qu'il aurait été dommage d'engager des ressources importantes avec le risque de devoir abandonner à moyen terme la solution communale au profit de la solution cantonale.



## **GED (Gestion Electronique des** Documents)

Même si le Service de la Population exploite Alfresco comme solution Open source de gestion électronique des documents pour tous les documents liés aux frontaliers ainsi qu'aux baux à loyer, un déploiement plus large au sein de l'Administration communale s'avère conséquent d'un point de vue financier, mais surtout en matière d'impact sur toute l'Administration. Afin d'avoir une vision plus globale, ce projet a été stoppé. Par contre, pour conserver «l'acquis Alfresco» et familiariser les collaborateurs avec ce logiciel, il a été proposé de mettre en place un Intra-

#### ... Intranet

Alfresco est reconnu comme l'un des meilleurs logiciels de gestion documentaire. Avec la nouvelle interface Alfresco-Share, il a été dès lors possible d'utiliser ce logiciel également pour mettre en place un Intranet.

Un groupe, formé de 4 membres de la Municipalité, de 4 Chefs de service et de 2 collaboratrices directement impliquées, s'est réuni lors de 2 séances en septembre. Une première fois pour analyser les besoins de l'Administration. La deuxième fois pour formaliser et clarifier les requis et définir les orientations futures.

Depuis, l'Administration générale, avec le soutien du Service informatique, a réalisé un prototype qui sera soumis pour validation à la Municipalité en 2013.

Dans un premier temps, le portail se composera d'une page d'accueil avec principalement des actualités et des liens utiles, d'un site pour le Service du personnel et d'un site regroupant les directives et règlements. Par la suite, des sites pour d'autres Services et pour des projets ou thèmes d'une certaine envergure verront le iour.

Tout ceci offrira à terme un accès aux informations de l'Administration autant à l'interne avec un Pc qu'à l'autre bout du monde avec un Smartphone.

#### Téléphonie

Suite aux études menées en 2011, des améliorations techniques et financières ont pu être réalisées. Notons le remplacement des lignes louées dans les pavillons scolaires par des lignes normales ainsi que le remplacement de lignes LAN-IPSS par des connexions ADSL plus performantes.

La centrale téléphonique date de 2001. Malgré des mises à jour importantes en 2007 et 2009, force est de constater que ce système est obsolète.

Afin de définir les besoins de l'Administration communale, mais aussi ceux du CSR et de PolOuest, un audit a été réalisé durant l'année 2012. Les différents services, regroupés en 9 ateliers, ont pu exprimer leurs besoins en matière de téléphonie. Un premier rapport a été livré en septembre et le rapport final a été remis le 30 novembre.

Ce rapport a permis d'inventorier le matériel existant, de synthétiser les demandes et de donner des indications quant aux choix d'une technologie: Centrale VoIP «conventionnelle» plutôt que solution purement

La suite, pour 2013, consistera à faire un appel d'offres et à remplacer la centrale et les appareils téléphoniques.

## Infrastructure - Virtualisation

Initiée en 2011, la virtualisation des postes de travail est arrivée à maturité. La quasi-totalité des postes de travail du Service de Sécurité sociale et une partie des postes du Service du Personnel sont virtualisés. Cela signifie que leurs Pc sont hébergés sur un serveur dans le centre de calcul et que sur les bureaux des collaborateurs il n'y a plus que des écrans-claviers-souris.

Baisse de la consommation électrique, diminution du temps passé pour installer-configurer-livrer les postes, standardisation des configurations et accès aux informations depuis presque n'importe où, sont les principaux avantages de cette technologie. S'ajoutera encore par la suite la virtualisation des applications ...

Il devient dès lors primordial de renforcer le centre de calcul actuel. Raison pour laquelle un deuxième centre de calcul sera mis sur pied en 2013.

## WiFi public

Après l'installation du WiFi public sur la Place du Marché, à la Bibliothèque du Léman, à l'Hôtel-de-Ville, au parc Frehner, à la salle de spectacles et ses dépendances, dans les salles d'attente et de conférence de Sécurité sociale, le déploiement s'est étendu dans la salle de conférence du CTC, dans la salle d'attente du SPOP, dans la salle de conférence et à l'accueil du Service Culture-Jeunesse-Sport, à la Bibliothèque des Pépinières ainsi que dans la salle de formation du SDIS

En termes d'utilisation, nous relevons une moyenne mensuelle de 1'500 internautes, contre 1'000 en 2011, qui surfent pendant 2 heures chacun.

En mai, une borne Internet a été installée dans la salle d'attente de Sécurité sociale. A l'inverse du WiFi public, le succès n'a pas été au rendez-vous. En effet, nous ne dénombrons que 5 internautes par mois qui se sont connectés en moyenne 3 minutes chacun.

#### **Nouveaux sites**

Bien que le Centre de Rencontre et d'Animation (CRA) ait été rattaché à la Commune en 2011, c'est en 2012 que le CRA a été complètement intégré dans l'informatique de l'Administration communale. Ce qui a impliqué le transfert des logiciels et des données dans le centre de calcul de la Commune et une mise à niveau des postes de travail.

Relevons également l'intégration informatique des loges des concierges responsables des sites de l'Hôtel-de-Ville, des collèges du Léman, du 24-Janvier et de Verdeaux ainsi que le «bureau» du chauffeur de bus scolaire. Ceci simplifiera l'accès aux données de leur Service.

## **Copieurs multifonctions**

Depuis 2011, le nombre de copieurs multifonctions est demeuré à 38 appareils pour toute l'Administration communale.

Le nombre de copies Noir & Blanc est identique aux années précédentes : 1 million. Quant aux copies couleur. elles se montent à 235'000 contre 260'000 en 2011 et 190'000 en 2010.

Des améliorations sont encore à faire pour rendre attentifs les collaborateurs sur la pertinence de la couleur tout en relevant une diminution par rapport à l'année précédente.

## TeamViewer - Prise en main

Depuis plusieurs années le Service Informatique utilisait, avec satisfaction, VNC comme logiciel pour dépanner à distance les utilisateurs. Malheureusement, au fil du temps des fonctionnalités manquaient de plus en plus. Citons notamment la gestion d'un poste de travail avec 2 écrans, l'installation de logiciels requérant des droits d'administrateur et la prise en main d'une machine hors du domaine de la commune (télétravail). Une étude a donc été réalisée pour répondre aux nouvelles exigences et le choix s'est porté sur TeamViewer.

#### Développements

Bien que tout développement d'applications informatiques ait été arrêté

en 2005, il arrive encore que le Service Informatique programme quelques petites interfaces simples. C'est dans ce sens qu'en 2012 ont vu le jour:

- Interface entre Citizen-RH (logiciels des salaires) et ProSinistre (gestion des déclarations maladie-accident). Cette application exécutée automatiquement tous les jours permet une synchronisation des données des employés et évite ainsi une double saisie.
- Impression d'une «Fiche employé» à partir des données de Citizen-RH pour répondre aux besoins des Chefs de Service dans le cadre des augmentations salariales annuelles.

 Rapport automatique, envoyé trimestriellement à l'OFS, sur la statistique de l'emploi.

#### **Formation**

Les collaborateurs du Service Informatique ont suivi un cours sur l'optimisation de la virtualisation des serveurs et des postes de travail, un cours sur les bonnes pratiques de la virtualisation des applications ainsi qu'un workshop sur les nouveautés du logiciel de gestion des incidents et demandes de service. L'ensemble de ces formations a été dispensé en interne, par des fournisseurs et même temps que la mise en place des fonctionnalités expliquées.

## Service de la Population (SPOP)

## Introduction

Depuis le mois de mai le SPOP bénéficie de nouveaux locaux fonctionnels, lumineux et spacieux. En juillet le SPOP a repris la gestion des demandes de cartes d'identité suisses non biométriques qui était jusqu'alors sous la responsabilité de PolOuest.

A cela s'ajoute encore l'ouverture des guichets le jeudi matin; en effet, cette matinée était réservée au traitement de certains dossiers conséquents nécessitant un partage entre les collaborateurs du SPOP. Avec le traitement direct au guichet, l'entier des dossiers d'une journée peut se faire la plus part du temps la journée même.

Enfin, en décembre, dernière ligne droite pour terminer le projet LHR avec succès.

## Nouveaux locaux

Au niveau du backoffice, les collaborateurs disposent d'un espace aéré, plus grand.

Trois guichets pourvus d'un mobilier étudié permet à chaque collaborateur la saisie des données et la consultation des dossiers à l'abri des regards.

La salle d'attente

Les usagers apprécient, de manière générale, d'être accueillis dans des guichets fermés permettant ainsi une plus grande confidentialité.

Une vaste salle d'attente confortable avec un coin enfants a été aménagée. Un signal lumineux indique lorsque les guichets sont libres. Des améliorations quant à ce système sont encore à faire.



Un nouveau guichet du SPOP



## Informations générales

- Afin de raccourcir le délai de traitement des demandes de prise d'emploi pour les ressortissants étrangers titulaires de permis N et F et de favoriser ainsi leur insertion professionnelle et leur autonomie financière, lesdites requêtes remplies par les employeurs doivent désormais être adressées directement au Service l'emploi (SDE)
- Les passeports de l'ancienne République fédérale de Yougoslavie, les passeports ordinaires non biométriques de la République de Macédoine et les passeports ordinaires non biométriques de la République d'Albanie ne sont plus reconnus par les Etats qui les ont émis ou leurs successeurs légaux. La Suisse a donc décidé de ne plus reconnaître ces documents de voyage pour le franchissement de la frontière.
- Les étudiants étrangers effectuant un stage dans un autre canton restent inscrits au contrôle des habitants de leur commune de résidence.

## LHR (Loi sur l'harmonisation des Registres)

Afin de répondre aux exigences fédérales en matière de recensement, le SPOP s'est investi dans l'attribution d'un numéro de logement pour chaque habitant. Cette tâche a été ardue par le fait que, pendant l'année, une personne sur cinq déménage et que certaines gérances n'apportent pas toujours le soutien demandé. Cependant ces contraintes vont au-delà du projet LHR et font partie du quotidien du SPOP.

Relevons par ailleurs que le projet ne pouvait aboutir sans le soutien du CTC qui a su apporter les modifications nécessaires dans le Registre des Bâtiments et Logements.

Par contre, il faut relever la difficulté de faire admettre à des instances publiques telles que l'AVS, l'Administration cantonale des impôts et l'Etat civil ont aussi des erreurs dans leurs registres.

Mais tout est rentré dans l'ordre pour l'échéance ultime du 31.12.2012. Dans le respect des dispositions légales, Renens est recensable!

## **Formation**

L'ensemble des collaborateurs ont suivi le cours d'information sur les cartes d'identité, un nouveau collaborateur a été formé sur la connaissance métier. Ces cours ont été organisés par le Canton.

## **Statistiques**

Au 31 décembre 2012, la population de Renens compte 20'634 habitants en résidence principale. La population se compose de 9'781 Suisses, 6'743 Permis C (établissement), 3'508 Permis B (longue durée), 163 Permis F (admissions provisoires), 152 Permis L (courte durée), 52 Permis N (requérants d'asile), 7 fonctionnaires internationaux et 228 en attente d'une autorisation ou en cours de traitement au Canton.

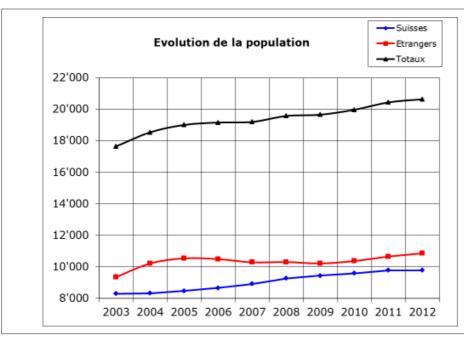
Par rapport aux chiffres officiels publiés par le SCRIS, il peut subsister une différence due au décalage temporel entre le moment du décompte effectué par le SPOP et celui effectué par le SCRIS dans le Registre Cantonal des Personnes (RCPers).

Durant l'année, le SPOP a traité plus de 16'000 mutations que ce soit au guichet, au backoffice ou sur demande de l'Etat Civil notamment.

D'une manière générale on note une baisse de la fréquentation des guichets sans véritable explication hormis pour le renouvellement des permis B qui se fait tous les 5 ans au lieu de 3.

L'évolution des permis délivrés se présente selon le tableau ci-dessous.

Permis délivrés	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Permis d'établissement étrangers dont 487 B en C	1'687	2'090	1'408	2'314	2'500	2'075
Permis de séjour étrangers	2'453	2'559	2'129	2'028	2'407	2'983
Permis frontaliers	186	108	72	98	114	350



		F	Enfants de mo	oins de 16 ans	Takal				
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total				
Bourgeois	772	821	257	262	2'112				
Vaudois	1'469	1'820	295	256	3'840				
Confédérés	1'494	1'786	305	244	3'829				
Suisses	3'735	4'427	857	762	9'781				
Etrangers	4'859	4'030	972	992	10'853				
Totaux	8'594	8'457	1'829	1'754	20'634				
Augmentation par rapport à l'année précédente									

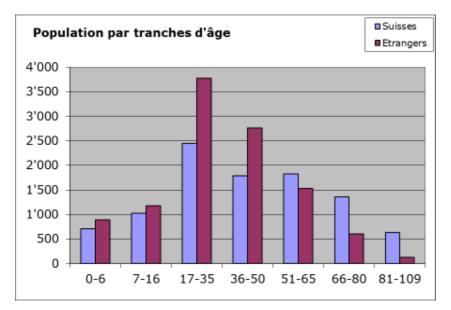
## **Evolution** de la population

A l'inverse de 2011, il n'y a pas eu de nouveaux gros chantiers dédiés à l'habitat. L'augmentation de la population s'en est ressentie puisque l'accroissement n'atteint juste pas 1% contre 2.36% en 2011.

La population étrangère majoritaire demeure (52.60%) pour atteindre les 10'853 étrangers de 122 nationalités différentes.

La répartition par tranches d'âge montre notamment que 73% des retraités sont Suisses. La population active, étrangère à 56.60%, représente 68.44% de la population totale. Autrement, les étrangers représentent 53% des enfants en âge de scolarité obligatoire et près de 56% des enfants dans la tranche de 0 à 6 ans.



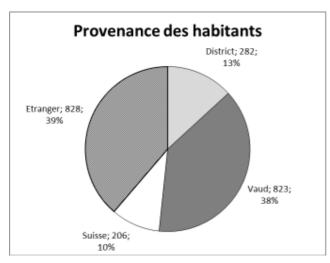


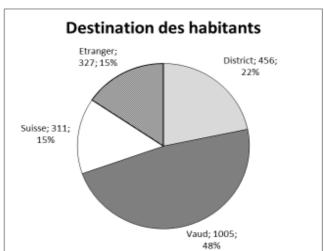
## Mouvement de la population

Le mouvement migratoire (20.10%) est relativement stable par rapport aux années précédentes (17.72% en 2011, 20.26% en 2010, 18.32% en 2009, 20.33% en 2008). Il est cependant nettement plus marqué chez les étrangers que chez les Suisses.

Au-delà des critères Suisses / Etrangers, il paraît intéressant de connaître la provenance et la destination des habitants autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Commune. Ceci répond également au Voeu-7 de la Commission de gestion.

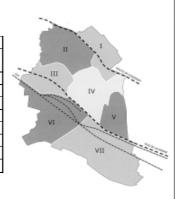
Mouvement migratoire	Suisses	Etrangers	Total
Personnes arrivées dans la commune	567	1'572	2'139
Personnes ayant quitté la commune	786	1'223	2'009
Totaux des migrations	1'353	2'795	4'138
	13.83%	25.75%	20.10%





## Changements d'adresses à l'intérieur de la Commune

		Destination											
Provenance	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6	Secteur 7	Totaux					
Secteur 1	4	3	4	4	4			19					
Secteur 2		14	6	4	4	9	2	39					
Secteur 3	10	10	99	37	9	16	6	187					
Secteur 4	6	16	15	41	3	14	3	98					
Secteur 5	6	5	7	5	51	4	6	84					
Secteur 6	1	15	14	16	14	44	8	112					
Secteur 7	1	3	10	6	2	22	19	63					
Totaux	28	66	155	113	87	109	44	602					



Lors de la mise en place de l'approvisionnement économique du pays (distribution des tickets de nourriture, de boissons, d'essence, etc. en cas de catastrophe majeure) la Ville de Renens a été divisée en 7 secteurs distincts en fonction de la population et de la possibilité de mettre en place rapidement des centres de ravitaillement. Cette définition de quartier est déjà utilisée dans le registre des habitants, raison pour laquelle elle a été reprise pour cette statistique.

## Résidences secondaires

Population en séjour, selon le sexe et l'âge												
	Hamamaaa	F	Enfants de r	moins de 16 ans	Tatal							
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total							
Vaudois	39	34	1	4	78							
Confédérés	319	215	3	3	540							
Suisses	358	249	4	7	618							
Etrangers	43	21	1	4	69							
Totaux	401	270	5	11	687							

Parmi les 687 personnes en résidence secondaire, 282 sont des étudiants.



## Répartition de la population étrangère par nation et par type de permis

	Ту	oes d	ер	erm	nis	En			T	ypes d	le pe	rmis	;	En	
Nationalité	В	С	Ĺ	N	F	cours	Total	Nationalité	В	С	L	N	F	cours	Total
Afghanistan	2	7			4		13	Liban	5	4	1			1	11
Afrique du Sud			1				1	Libéria	4	1					5
Albanie	4	1	2			2	9	Libye		1					1
Algérie	20	24					44	Liechtenstein		1				1	2
Allemagne	45	44	4			5	98	Lituanie	6						6
Angola	28	13			21		62	Luxembourg	17	2					19
Argentine		6				1	7	Macédoine	35	160		3	1	3	202
Australie		2				1	3	Madagascar	7	3					10
Autriche	5	8	1	<u> </u>		3	17	Malaisie		2					2
Bangladesh	1	3		<u> </u>			4	Maroc	36	40				1	77
Belgique	22	20					42	Maurice	7	14					21
Bénin	3	1		<u> </u>	<u> </u>	1	5	Mauritanie	_			1			1
Bhoutan	<b>.</b>	_	_	<del>                                     </del>	1		1	Mexique	5		4				9
Bolivie	4	2	1	<u> </u>	40		7	Moldova	1	3					4
Bosnie-Herzégovine	89	102		┢	16	3	210	Mongolie	1	0	1				2
Brésil	93	45	_	-		20	158	Mozambique		2					2
Bulgarie	10	4	2	<del>                                     </del>	1	1	17	Népal	3						3
Burkina Faso	5 1	4	<del>                                     </del>	<del>                                     </del>	1		6	Nicaragua	2	-				3	5 1
Burundi Cameroun	37	29	1	<del>                                     </del>	1	4	5 72	Niger Nigéria	1						1 1
Cameroun	6	6	2	<del>                                     </del>	<del>- '</del>	2	16	Norvège	1						1
	17	21				1	39	Ouzbékistan		- 1					1
Cap-Vert Chili	19	66		$\vdash$	$\vdash$	4	89	Pakistan	6	1 5	1				12
Chine	68	14	4			4	90	Pays-Bas	10	11	1			1	23
Chypre	1	14	-			- 4	1	Pérou	12	19	- '			'	31
Colombie	10	6				1	17	Philippines	4	19					5
Congo (Brazzaville)	6	3			1	1	11	Pologne	33	19	2			1	<u>5</u>
Congo (Kinshasa)	43	48		1	9	2	103	Portugal	1191	1917	55			33	3196
Corée (Sud)	9	2	4	t '			15	Rép. dominicaine	7	9	55			1	17
Costa Rica	1		7				1	Rép. tchèque	1	1					2
Côte d'Ivoire	5	12		1	2		20	Roumanie	32	19	1			13	65
Croatie	10	22		Ħ		1	33	Royaume-Uni	12	19	1			1	33
Cuba	1	1					2	Russie	19	11	1		7	·	38
Danemark	1						1	Rwanda		10				1	11
Dominique		1					1	Sao Tomé-Principe		1					1
Egypte	4	1					5	Sénégal	6	6					12
El Salvador	1						1	Serbie	56	132		4	13	6	211
Equateur	63	12			4	19	98	Serbie-Monténégro	45	365			17	2	429
Erythrée	15	16		5	15		51	Sierra Leone					1		1
Espagne	122	645	14			20	801	Slovaquie	9	8					17
Estonie	1						1	Slovénie	4	4	1			1	10
Etats-Unis	8	7	1		1	3	20	Somalie	11	1		6	7		25
Ethiopie	20	6			1	1	28	Sri Lanka	24	55		5	5	2	91
Finlande	9	1	1				11	Suède	7	2					9
France	394	329	10			28	761	Syrie	4	1		6			11
Gabon	1			1			2	Tanzanie		1					1
Gambie	1				1		2	Tchad	1						1
Ghana	1						1	Thaïlande	8	13					21
Grèce	8	5	2			1	16	Togo	11	12	1		1		25
Guatemala	ļ	1	ļ	<u> </u>				Tunisie	41	54					95
Guinée	7	5		<u> </u>	2		14	•	112	440		4		3	559
Guinée-Bissau			<u> </u>	<u> </u>	6		6	Ukraine	9	7				1	17
Haïti	4	2	L	Ь_	$ldsymbol{ldsymbol{eta}}$	4	10	Uruguay		1					1
Hongrie	11	6		<u> </u>			17	Venezuela	2	2					4
Inde	51	11	25	<u> </u>		3	90	Vietnam	10	37					47
Indonésie	1			1	$\vdash$		1	Zimbabwe					1		1
Irak	8	11	<u> </u>	3	1		23	Autres pays*		2		5	3		10
Iran	26		1	<u> </u>	lacksquare	1	28	Totaux	3508	6743	152	52	163	235	10853
Irlande	3	3		<u> </u>	Ш		6	(*) Ressortissants étran	ders n'av	ant nu n	rouver	sa na	tionalité	de manière f	ormelle
Islande	4			L	lacksquare		4	(passeport / carte d'ider							511110110
Israël	<u> </u>			1	$\vdash$		0	` '							
Italie	165	1529	6	<u> </u>	Ш	13	1713	Permis B : Permis de se			supérie	eure à	1 an		
Japon	15	4	ļ	<u> </u>	$ldsymbol{ldsymbol{ldsymbol{eta}}}$		19	Permis C : Permis d'éta							
Kenya	<b> </b>	1	ļ	<u> </u>	$ldsymbol{ldsymbol{eta}}$		1	Permis F : Admission p				quis)			
Kosovo	178	211		7	20	10	426	Permis L : Permis de du	Permis L : Permis de durée inférieure à 1 an						
							3	Permis N : Requérant d'asile (en attente de décision)							

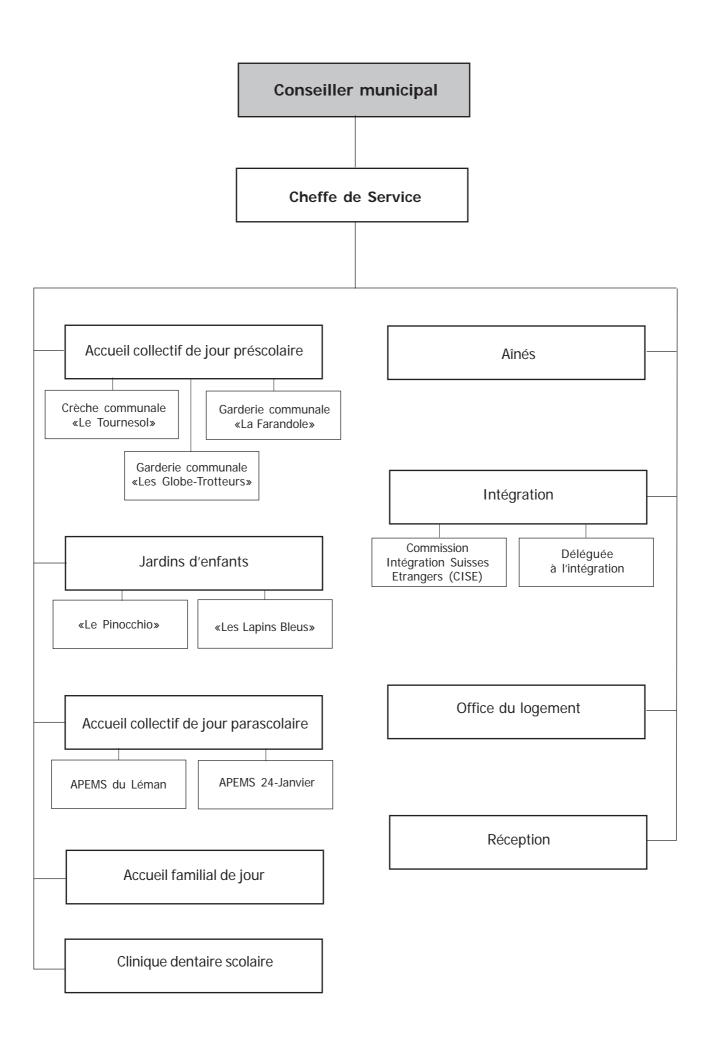
# Sécurité sociale



Directeur : M. Jean-Pierre ROUYET, Conseiller municipal

Cheffe de service :

Mme Laurence CALAME



## Sécurité sociale

La Direction de la Sécurité sociale gère les activités principales suivantes:

- · Réception des usagers
  - · Enfance
  - Réseau d'accueil de jour Renens-Crissier
  - Accueil collectif préscolaire; crèche, garderies, jardins d'enfants
  - Accueil collectif parascolaire;
     APEMS du Léman et du 24-Janvier
  - · Accueil familial de jour
  - · Clinique dentaire scolaire
  - Relations avec les institutions privées liées à la petite enfance
- Prestations en faveur des Aînés
- Intégration
  - · Pôle de l'intégration
  - Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)
- Office du logement
- Prestations sociales diverses
- Relations avec diverses institutions sociales communales et régionales
- Relations avec les organismes intercommunaux régionaux (CSR, CMS, ORP)

## Introduction

Les faits marquants de cette année ont été:

- la fête intergarderies
- la fête annuelle des aînés

- l'organisation, pour la première fois, d'une soirée de préparation à la retraite à l'intention des habitants âgés de 60 à 62 ans
- la préparation du préavis n° 26-2012 « Cautionnement communal en faveur de la Société coopérative Logacop (PQ34 La Croisée), subventionnement communal de 48 logements (aide à la pierre), location de l'école, achat de parts sociales de la Société coopérative Logacop » et son acceptation par le Conseil communal
- l'organisation d'une seconde édition du parcours interreligieux
- l'organisation d'une seconde édition du cours de communication interculturelle pour les concierges d'immeubles

## **Direction**

L'absence pour raison de maladie de la cheffe de service titulaire s'est prolongé en janvier et février 2012. La procédure de recrutement d'un ou d'une nouvelle chef-fe de service a été lancée en mars et a permis d'engager une nouvelle cheffe de service en juin. Celle-ci a pris ses fonctions au début septembre. De janvier à août, des solutions ont été trouvées pour garantir les prestations et le maintien d'un bon fonctionnement du service

## Réception des usagers

Le travail des deux réceptionnistes au rez-de-chaussée du bâtiment de la rue de Lausanne 25 a permis un accueil centralisé (guichet unique) des usagers du service de la Sécurité sociale et de l'agence d'assurances sociales. De plus, les réceptionnistes ont effectué des tâches spécifiques de soutien aux activités, telles que les renseignements aux usagers, l'établissement des attestations de domicile pour les demandeurs d'emploi, l'octroi des bons de repas, la participation à l'abonnement TL, les prises de rendez-vous, et, le cas échéant, l'orientation des usagers vers leur correspondant situé dans les étages du bâtiment (au 1er: l'agence d'assurances sociales et le pôle intégration au 2ème: l'Office du logement, la direction et le secrétariat - au 3ème: l'accueil familial de jour). Rappelons que cette organisation a été possible grâce à la rénovation du bâtiment intervenue l'année précédente.

## Enfance

## Réseau d'accueil de jour des enfants de Renens-Crissier

Le réseau d'accueil de jour de Renens-Crissier offre les trois types d'accueil prévus par la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants) soit: l'accueil collectif préscolaire, l'accueil collectif parascolaire et l'accueil familial de jour.

Au 31 décembre 2012, ses membres sont:

- Les communes de Renens et de Crissier
- · La Fondation des Baumettes
- · L'entreprise Bobst
- Le Foyer Sainte-Famille.

Au 31 décembre, le réseau propose 565 places réparties comme suit:

- 237 places d'accueil collectif préscolaire (yc places UAPE pour des écoliers du cycle initial)
- 128 places d'accueil collectif parascolaire (APEMS, y compris 12 places au Foyer Ste-Famille)
- 200 places d'accueil familial de jour

Les structures d'accueil membres du réseau sont les suivantes:

- Crèche le Tournesol. Renens ..... 18 places Garderie Les Globe-Trotteurs, Renens .... 34 places Garderie UAPE La Farandole, Renens .... 62 places • Garderie Les Baumettes, Renens...... 27 places Garderie La Roue Enchantée, Mex ...... 22 places · Centre de vie enfantine Les p'tits Mômes, Crissier ..... 46 places APEMS du Léman. Renens ..... 40 places · APEMS du 24-Janvier, Renens ..... 40 places APEMS de la Vernie, Crissier ..... 36 places • Foyer Sainte Famille, Renens ...... 40 places
- Accueil familial de jour, Renens et Crissier ..... 200 places autorisées (y compris 27 places pour des écoliers au repas de midi)

(dont 12 en APEMS)

En outre, une collaboration spécifique avec les jardins d'enfants renanais, les Lapins bleus et le Pinocchio, permet d'offrir des places d'accueil d'urgence.

L'organe décisionnel du Réseau Renens-Crissier est le Comité de pilotage (COPIL) composé de représentants de toutes les structures d'accueil. Sous la présidence du Municipal de la Sécurité sociale de Renens (avec comme vice-présidente son homologue de la Commune de Crissier), ce COPIL s'est réuni à cinq reprises en 2012.

Les thèmes de discussions ont principalement portés sur:

- la liste d'attente du réseau
- · les critères de priorité
- l'application informatique Bambino
- le manque de places dans les UAPE et l'augmentation de 5 places UAPE au foyer Ste-Famille

- la modification des directives concernant le capital absences à l'accueil de jour et le forfait payé pour la formation aux accueillantes en milieu familial
- les modalités de facturation des repas aux parents
- la représentation du réseau à la faîtière des réseaux vaudois
- la validation de la clé de répartition des frais administratifs du réseau et les coûts de journée
- les conséquences de l'introduction de la taxe sur les déchets et de la taxe au sac
- une réflexion sur le RDU (revenu déterminant unifié)
- une réflexion sur les fluctuations des coûts de prise en charge du déficit par les membres

## Coordination des structures de l'enfance

Pour assurer une meilleure cohérence entre les structures d'accueil collectif et familial de Renens et appuyer les directeur-trices au niveau de la gestion de projets, un poste de responsable du secteur de l'enfance à 50% a été créé au mois d'avril 2012.

Des rencontres entre les différents responsables des lieux d'accueil préscolaires, parascolaires et de l'accueil familial de jour ont été organisées afin de trouver une ligne pédagogique commune et de favoriser les synergies possibles. Le développement de projets de soutien pédagogique aux équipes a aussi commencé, notamment dans les colloques des différents lieux d'accueil.

Parmi les différents projets menés à bien dans le secteur de l'enfance, on citera, l'organisation de la fête annuelle inter-garderies qui a permis, le 22 mai, à 150 enfants de se retrou-

ver à la salle de spectacles sur le thème de la nature.

En automne, la soirée «partenaires petite enfance», a réuni toutes les équipes éducatives des structures de la Commune. La réunion a

eu lieu à la Grange, le 20 novembre, afin de préparer le thème annuel de 2013 ainsi que la fête de l'enfance.

Enfin, un spectacle de cirque a été mis sur pied pour les lieux d'accueil de la petite enfance et plusieurs articles ont présenté l'activité du secteur de l'enfance dans le journal communal «Carrefour-infos».

## Accueil collectif préscolaire

## Crèche «Le Tournesol»

La crèche Le Tournesol accueille quotidiennement 18 enfants, âgés de 3 mois à 2 ans et demi, répartis en deux groupes, bébés et trotteurs, selon leur âge, entre 6 heures 45 et 18 heures 30, 220 jours par an.

En 2012, 54 enfants ont fréquenté la crèche à temps partiel ou à plein temps, souvent issus de fratries déjà présentes dans d'autres lieux d'accueil du réseau, et représentant neuf nationalités différentes. Le revenu moyen des parents s'est situé autour de Fr. 10'114.-.

La journée type au Tournesol commence par l'animation du petit-déjeuner puis par un accueil en chansons, comptines, histoires ou marionnettes. Les enfants entament alors leurs activités, autour du thème annuel. Bébés et trotteurs vivent des découvertes riches en apprentissages avec du matériel varié: tissus, graines, balles, instruments de musique, papiers, gros coussins de psychomotricité, livres, peinture.

Le repas de midi est servi à 11 heures. Toutes les assiettes des bébés, différentes selon leur âge, ainsi que le menu des grands sont préparés par la cuisinière, sur place, à partir de produits frais et variés.



Fête inter-garderies

Les menus sont contrôlés par la diététicienne du label «Fourchette Verte» et deux testeurs, également parents, viennent manger ponctuellement avec les enfants.

Après le repas, vient le moment des changes, du lavage des dents et de la sieste.

L'après-midi, de nouvelles activités ont lieu avec tous les enfants, en particulier ceux qui arrivent entre 14 heures et 14 heures 30, à l'intérieur, ou à l'extérieur, dans le magnifique jardin et en promenade dans le quartier.

Les parents viennent rechercher leur enfant entre 16 heures 30 et 18 heures 30. Avant le départ, les éducatrices ont encore l'occasion de raconter des histoires, de proposer un moment de chants, de jeux calmes ou de mouvements, permettant de libérer le trop plein d'énergie. Avec soin, elles partagent avec les parents le vécu de la journée des enfants, répondant aux questions si nécessaire.

La crèche ferme à 18 heures 45, une fois les locaux rangés.

Pour que les enfants soient à l'aise au Tournesol, une attention particulière est vouée aux liens entre les parents et l'équipe, notamment par des rencontres trimestrielles autour du thème annuel et avec une activité variant à chaque rencontre.

En 2012, deux rencontres de parents ont eu lieu le soir ainsi que deux fêtes: la fête d'été, le 26 juin, dans le jardin du Tournesol, et celle de la fin de l'année, le 18 décembre, dans la Grange où 27 familles sur 29 étaient présentes.

Les éducatrices organisent au minimum un entretien annuel avec les parents des enfants dont elles sont les référentes, afin d'échanger autour du développement de l'enfant ainsi que sur des questions d'éducation. Pour l'équipe éducative, ce travail d'accompagnement est prioritaire, la crèche étant aussi un lieu de prévention.

Avec quatre familles vivant des difficultés particulières, des entretiens ont eu lieu trimestriellement en présence des organismes de soutien partenaires (Action éducative en milieu ouvert AEMO, service éducatif itinérant SEI, etc).

Les colloques hebdomadaires ont permis d'échanger autour de ques-

tions organisationnelles ou d'affiner les projets vécus avec les enfants et les familles. Les thèmes pédagogiques, liés à la vie des petits enfants, ont été abordés lors d'un colloque mensuel de soirée, en présence de toute l'équipe.

Deux stagiaires de l'école de formation d'éducatrices de l'enfance et quatre jeunes envoyés par l'orientation professionnelle, ou d'autres lieux de formation, ont été engagés pour des stages d'une durée d'une semaine à six mois. L'apprentie gestionnaire en économie familiale a terminé sa formation avec succès, à la fin de l'année scolaire. Après son départ, une personne en emploi temporaire subventionné a été engagée à la cuisine, pour 6 mois.

## Garderie «Les Globe-Trotteurs»

La garderie des Globe-Trotteurs offre 34 places d'accueil journalières pour des enfants âgés de 1 an et demi à quatre ans, en deux groupes trotteurs et moyens, de 6 heures 45 à 18 heures 30, 220 jours par an.

En 2012, 85 enfants, provenant de 74 familles et 15 nationalités et cultures différentes, ont été accueillis. Le salaire moyen des parents s'est situé autour de Fr. 7887.-.

En avril 2012, la garderie a changé de direction suite au renforcement de la coordination des structures d'accueil de l'enfance de la Ville de Renens. Le responsable d'équipe a été promu et suit actuellement la formation de directeur d'institutions sociales et socio-sanitaires.

Ce changement s'est fait dans un esprit de continuité avec ce qui a été construit au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'institution. A ce propos, la journée pédagogique de novembre a été consacrée à la révision de la ligne pédagogique. Il y a six ans que cette garderie a ouvert ses portes et de nombreux projets sont nés et ont évolué. Il était temps de les évaluer pour repartir avec de nouvelles pistes à réaliser. Ce travail d'évaluation et d'évolution devrait durer jusqu'à l'été 2014.

L'accueil des familles renanaises est un véritable défi quotidien que l'équipe a toujours autant de plaisir à relever. Il s'agit de construire des liens de sécurité et de confiance entre parents, enfants et personnel. Des liens qui se doivent d'être durables, au-delà des difficultés engendrées par les aléas du quotidien et les enjeux de la diversité de la population. Que ceux-ci soit au niveau socio-professionnel, économique ou culturel.

Pour cela, l'ensemble du personnel de l'institution a participé à une journée de réflexion et d'élaboration de concepts de travail autour du thème de la relation aux parents, en intégrant des éléments théoriques en lien avec les enjeux des différences socioculturelles.

Ce travail d'accueil, d'intégration, d'accompagnement et de soutien des familles a questionné les éducatrices et éducateur sur leur rôle et ses limites. Nous avons dû collaborer avec différents secteurs du Service de protection de la jeunesse SPJ, ou du CHUV, par exemple. Ces collaborations avec d'autres professionnels tels que pédopsychiatres, assistants sociaux ou enseignants spécialisés sont une véritable richesse pour les familles et l'équipe éducative.

Accueillir des enfants signifie les soutenir dans leurs apprentissages, garantir les conditions optimum pour leur développement, leur proposer des terrains d'éveil culturel. Une garderie au centre-ville comprend un certain nombre de désavantages environnementaux, en particulier par rapport à la sécurité des déplacements. En contrepartie, cela offre un vrai potentiel de découverte. La Ville de Renens permet ainsi aux enfants de bénéficier des prestations des bibliothèques, des salles de gymnastique, du dépaysement du bois du Caudray et, depuis peu, du marché du mercredi.

Accueillir des parents implique de les intégrer dans cette microsociété qu'est une garderie; un lieu de vie où sont véhiculées les valeurs et les règles de notre société. Pour favoriser cette intégration et l'implication des parents dans ce cheminement, les projets habituels ont continué de vivre à la garderie des Globe-Trotteurs.

Ainsi, les parents ont participé à deux réunions leur permettant de venir échanger avec d'autres parents et l'équipe éducative autour de leurs vécus et expériences.

Ils ont également eu la possibilité de participer, avec leurs enfants, à des moments d'animation à la garderie, que ce soit autour de chants, d'activité créatives ou de lectures en différentes langues. Les enfants ont pu déguster plusieurs spécialités culinaires du Maroc, du Brésil ou de France, que l'un ou l'autre parent a préparées et fait découvrir.

Enfin, deux fêtes ont réuni familles et professionnels. La fête d'été a eu lieu le 5 juillet pour clore l'année scolaire. Elle a été organisée au refuge du Censuy. Les enfants s'y sont rendus l'après-midi pour préparer la fête: maguillage, décoration, brochettes de pains cuits au feu de bois. La seconde fête, en fin d'année le 13 décembre, s'est déroulée dans les flocons de neige d'une soirée de décembre. Une maman est venue l'après-midi maquiller les enfants. En fin d'après-midi, parents et enfants ont fait un bricolage ensemble, avant de se réunir dans le jardin des Globe-Trotteurs, pour écouter un conte et chanter, avant de se réchauffer autour d'une soupe et d'un thé chaud.

#### Garderie - UAPE «La Farandole»

La Farandole peut accueillir 32 enfants en garderie et 30 écoliers en UAPE, de 6 heures 45 à 18 heures 30, 220 jours par an. Les enfants, âgés de la naissance à 6 ans, sont répartis en quatre groupes (nursery, trotteurs, moyens et écoliers).

En 2012, La Farandole a accueilli 105 enfants à temps partiel ou à plein temps, de 22 nationalités différentes. Le revenu moyen des familles a été de Fr. 8'264.-

Les éducateurs de la Farandole ont vécu l'aboutissement écrit de leur projet institutionnel, faisant suite à deux ans de réflexion, d'échanges, de maturation, d'aller-retour entre la théorie et la pratique quotidienne. Ce projet met notamment en exergue les valeurs de la Farandole, la place centrale des familles et des enfants et la déontologie de la structure.

Les équipes éducative, logistique et administrative ont participé, le 28 avril 2012, dans la forêt d'Assens, à un samedi pédagogique sous la forme «d'apprentissages expérientiels par l'aventure et la nature», afin de consolider et de mieux appréhender les liens inter-équipes et la cohérence entre elles.

Comme chaque année, chaque secteur d'âge a vécu au rythme du développement des enfants accueillis et de leurs besoins propres, valorisant le jeu libre comme activité principale. Un certain nombre d'actes pédagogiques ont été réfléchis et menés par tous les temps, en lien avec le projet inter-garderies «la nature sous toutes ses coutures».

Le secteur nursery-trotteurs a expérimenté les siestes au jardin. Les enfants se sont régulièrement promenés à pied et en poussette trois places, ce qui a permis aux enfants de découvrir le quartier et la nature qui entoure la garderie. L'équipe éducative a approfondi le thème de l'éveil sensoriel chez l'enfant. Réfléchissant aux matériaux, aux objets, à l'accessibilité pour les plus jeunes à des matières saisonnières telles que la neige ou les feuilles mortes. Un atelier musical a été proposé une fois par semaine aux bébés et aux trotteurs.

Dans le secteur des moyens, la garderie s'est muée en lieu d'expérimentation ville-nature avec la découverte des animaux, des fleurs, des arbres du quartier, puis de la ville, la culture de notre jardin potager et la cueillette de nos figues et de nos raisinets parfois encore verts. Les enfants ont participé à la fabrication de gelées et de compotes de pommes du jardin, dégusté le sirop de sureau de la forêt, visité les moutons, découvert des champignons, glissé dans la boue et les feuilles. Ils ont expérimenté et découvert par eux-mêmes, toujours encadrés et sécurisés par l'adulte

soutenant leur autonomie.

Les éducateurs du groupe des jeunes écoliers se sont donné les moyens de faire découvrir aux enfants la vie dans la nature et leur place au sein de ses éléments. Au fil des saisons, ils ont passé de nombreux moments à l'extérieur, valorisant le jeu libre et la découverte sensorielle des éléments naturels qui les entourent: fabrication de cabanes, nourrissage d'un hérisson, écoute des oiseaux, promenade dans les feuilles mortes, grillades en forêt. Toutes ces découvertes permettent de soutenir le travail de coopération et d'entraide extrêmement important chez les jeunes écoliers. L'année scolaire a été clôturée par un match de foot parents-enfants à la forêt des Biondes, agrémenté par une collation.

En 2012, La Farandole a organisé trois réunions de parents sous la forme de «thé-parents». Ce moment convivial permet d'offrir aux parents un lieu de rencontre, d'écoute et de partage, de permettre aux familles d'échanger leurs expériences dans un lieu connu et sécurisé, de créer un lieu de prévention et de soutien à l'exercice de la parentalité et de consolider le lien institution-famille.

La Farandole, en tant qu'institution formatrice, a soutenu et guidé son apprentie de 3ème année ainsi qu'une stagiaire maturité de 4ème année ASE en vue de leurs examens finaux et de leur futur professionnel. Dans le secteur logistique, nous avons accueilli plusieurs stagiaires en partenariat avec l'ORIF, ce qui a exigé en sus du travail quotidien, un suivi et un accompagnement spécifique de la part de l'employée de maison. La formation-accompagnement mise en place en 2011 pour les éducateurs ASE et auxiliaires a aussi été proposée aux collaborateurs de niveaux ES.

## Jardin d'enfants communal «Le Pinocchio»

Le Pinocchio dispose de 15 places, ouvertes tous les matins de 8 heures 30 à 11 heures 15 et les mardis et jeudis après-midi de 13 heures 30 à 16 heures 15, hormis les vacances scolaires.

En 2012, 70 enfants âgés de 2½ à 4½ ans ont été accueillis, deux à quatre demi-journées par semaine.

Cette année, l'équipe éducative du Pinocchio a explicité son travail pédagogique aux parents par des panneaux visuels et explicatifs, mettant en valeur les notions éducatives abordées dans des actes simples du jardin d'enfants. Ces panneaux ont permis des échanges et une meilleure compréhension de la pédagogie pour les familles, une valorisation et une



Farandole - Promenade

meilleure visibilité de leur travail pour les éducatrices. Le personnel éducatif a proposé un rendez-vous individuel à chaque parent dont l'enfant quittait le jardin, afin de faire un bilan et de vivre un moment de partage.

De nombreuses situations particulières, sociales ou de développement de l'enfant, ont été accompagnées et soutenues par les éducatrices qui ont participé activement à différents réseaux et qui ont adapté leur travail quotidien afin de permettre l'insertion d'enfants dits différents.

Les éducatrices ont organisé une course d'école à la Roseraie de la Vallée de la Jeunesse, lieu de découvertes sensorielles riches. Les enfants, ainsi que les éducatrices, se sont émerveillés devant les couleurs, les formes et les différents parfums offerts par ces éléments naturels. Plusieurs bénévoles ont accompagné cette sortie.

Dès la rentrée d'août de nombreuses activités ont été mises en place en lien avec le nouveau thème intergarderies. Le Pinocchio a commencé son voyage sensoriel à travers les continents, les odeurs d'épices, les goûters différents et les fruits exotiques, les matières et techniques de créativité, la musique, les chants et la psychomotricité, au fil des pays traversés. Pour clore l'année, les parents ont été invités à vivre avec leur enfant un atelier de découvertes gustatives et olfactives de différents thés, agrémenté d'un goûter.

## Jardin d'enfants communal «Les Lapins bleus»

Les Lapins bleus offrent 15 places tous les matins de 8 heures 30 à 11 heures 15 et tous les après-midi sauf le mercredi de 13 heures 30 à 16 heures 15, durant les périodes scolaires

En 2012, 91 enfants âgés de de 2½ à 4½ ans ont été accueillis, deux à quatre demi-journées par semaine.

En sus, à 64 reprises, un enfant a été accueilli en dépannage dans les places dites d'urgence, s'adressant aux parents ayant ponctuellement besoin d'une garde. Ce travail très spécifique complexifie le travail de l'équipe éducative et demande une disponibilité particulière à l'enfant et à sa famille.

Les éducatrices ont fait découvrir la nature aux enfants avec des pives, un hérisson, des feuilles mortes et des glaçons .... A l'extérieur et à l'intérieur du jardin, les enfants ont pu s'approprier certains éléments naturels, bricoler, découvrir les habitats et l'alimentation de certains animaux. Pitchiouioui l'escargot et son copain la marionnette hérisson leur ont même fait déguster des vers de terre en pâte de marrons.

Durant l'année 2012, les éducatrices ont régulièrement proposé l'atelier musique qui permet aux enfants de découvrir différents instruments, de s'enrichir de sons et de musiques différents, de découvrir leur corps à travers la rythmique.

En été, un grand pique-nique canadien a pu rassembler les familles dans le jardin des Lapins bleus. Un buffet coloré, aux senteurs multiculturelles a agrémenté ce moment de partage et de rencontre.

Lors de ses colloques hebdomadaires, l'équipe éducative a réfléchi sur le thème de «la qualité». Revisitant chaque moment de vie du jardin d'enfants en lien avec leurs actes pédagogiques. Faisant suite à cette démarche, l'équipe éducative a explicité aux parents l'importance du jeu libre dans la vie du jardin. Sachant que ces jeux permettent l'enrichissement global du développement de l'enfant, que ce soit au niveau moteur, social, affectif, intellectuel et créatif.

Les enfants inscrits pour la rentrée ont déjà été accueillis en visite-jeux avec leurs parents dans le courant du mois de juin, afin de découvrir ensemble le jardin d'enfants et de vivre une première approche.

Le jardin d'enfant s'étant doté lors de sa rénovation d'une nouvelle cuisinière, les enfants ont participé à des activités cuisine marquant la fin de l'année, goûtant, dévorant, décorant leurs œuvres avant de les rapporter à la maison

## Accueil familial de jour

Au cours de l'année 2012, 48 accueillantes en milieu familial au bénéfice d'une autorisation d'accueil d'enfants, y compris les personnes ayant cessé leur activité, ont accueilli 293 enfants à la journée ou à la demijournée (250 pour Renens et 43 pour Crissier) et ont effectué 56 dépannages d'accueil d'enfants.

On peut donc dire que le mode d'accueil familial de jour répond à un réel besoin des parents devant exercer une activité lucrative ou rechercher un emploi par le biais de l'ORP (Office régional de placement) ou du CSR (Centre social régional).

La coordinatrice a maintenu un lien régulier avec les accueillantes pour assurer le contrôle et la surveillance de l'accueil. Afin de se ressourcer et de consolider leurs connaissances en matière d'éducation des enfants, les accueillantes ont pu compter sur quatre soirées d'appui pédagogique en lien avec leur activité et ont trouvé des réponses à leurs questions, notamment avec le cours «soins d'urgence aux petits enfants», lequel comprenait des exercices pratiques accompagnés d'un lien théorique animé par un médecin expérimenté du service des Urgences de l'Hôpital de l'enfance.

Un groupe de parole a réuni les accueillantes pour trois soirées suivies et leur a permis d'exprimer leurs difficultés ou de faire part de leur expérience en toute confidentialité.

En avril 2012, une cérémonie a marqué la fin de la formation de base des nouvelles accueillantes en milieu familial.

Un souper de fin d'année a réuni les accueillantes et les cadres de l'accueil familial de jour dans un moment récréatif très apprécié.

Durant l'année, de nombreux contacts avec les familles d'accueil et les parents ont été établi par la coordinatrice qui a été souvent confrontée à des situations sociales difficiles; le suivi d'une formation continue, sous forme d'analyse de pratique, lui a permis de remplir au mieux sa fonction auprès des familles. Au cours des nombreux échanges avec les accueillantes, elle a pu relever leur enthousiasme à exercer leur activité auprès des enfants et des familles, ainsi qu'une réelle motivation à suivre les soirées de formation continue.

Afin de recruter de nouvelles accueillantes de jour, la coordinatrice a organisé deux soirées d'information et de présentation de l'activité d'accueillante de jour, dont une à Crissier. Une quinzaine de personnes intéressées à obtenir une autorisation d'accueil d'enfants ont participé à ces soirées, mais seules trois ont poursuivi leurs démarches, les autres préférant renoncer et se diriger vers une autre activité mieux rémunérée.

En effet, depuis la loi du 20 juin 2006 sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), les conditions d'exercice de l'accueil familial sont devenues plus exideantes, ainsi que les critères pour obtenir une autorisation d'accueillir un ou des enfants à son domicile. De ce fait, certaines candidates doivent. ou sont incitées, à renoncer à leur proiet d'accueillir des enfants dans leur foyer. Bien que n'ayant pu répondre à toutes les demandes de placement, la coordinatrice a orienté les parents vers d'autres organismes, telles que les crèches et garderies, les APEMS ou, le cas échéant, sur la liste d'attente commune au réseau d'accueil de jour des enfants ou les a encouragés à chercher par eux-mêmes une solution à leur besoin.

En conclusion, on relève que les accueillantes en activité ont collaboré avec des parents satisfaits de la prise en charge de leurs enfants et ont maintenu un lien régulier avec la coordinatrice qui assure le contrôle et la surveillance de l'accueil.

## Accueil collectif parascolaire

## APEMS du Léman

En cette année 2012, l'APEMS du Léman a soufflé sa troisième bougie. Il a accueilli chaque jour une douzaine d'enfants pour le petit-déjeuner, en moyenne 36 élèves pour les repas de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis, une vingtaine d'élèves les mercredi midis et 20 à 25 enfants l'après-midi.

L'espace repas mis à disposition des 7<sup>ème</sup>-9<sup>ème</sup> année scolaire remporte toujours un vif succès. La plupart des élèves se font chauffer un repas au micro-ondes ou pique-niquent. Durant l'année, 31 repas chauds ont été commandés pour un dépannage auprès de l'APEMS.

Dîner à l'APEMS du Léman



Activité lecture et jeux



## Statistiques accueil familial de jour au 31 décembre 2012

	Total	Renens	Crissier
Accueillantes en activité	43	38	5
Nouvelles accueillantes	6	5	1
Accueillantes en cours d'évaluation	1	1	0
Enfants placés	197	171	26
Enquêtes socio-éducatives	10		

#### APEMS du 24-Janvier

L'APEMS du 24-Janvier quant à lui, a fêté sa 2ème année et a accueilli chaque jour une dizaine d'enfants le matin, en moyenne 35 élèves pour les repas de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis, une quinzaine d'élèves les mercredis midis et entre 15 à 23 enfants l'après-midi.

Chaque APEMS peut accueillir quarante élèves des cycles I et II (1ère à 4ème primaire) et CYT (5ème et 6ème) de 7 heures à 9 heures, avant l'école, avec possibilité de prendre un petitdéjeuner, puis de 11 heures 30 à 14 heures pour le repas de midi et de 15 heures à 18 heures 30 après l'école, ainsi que le mercredi aprèsmidi dès 11 heures.

Les APEMS sont gérés par une directrice qui est présente un jour sur deux dans chaque structure, ainsi qu'une assistante socio-éducative (ASE), deux animatrices et une employée de maison, présentes chaque iour sur chacun des sites.

Les repas sont élaborés et livrés dans les APEMS par AFIRO, qui propose des menus variés et d'excellente qualité gustative. Le traiteur ainsi que les structures sont labélisés «Fourchette Verte».

Les deux APEMS de Renens travaillent en étroite collaboration pour que chaque enfant puisse avoir accès à toutes les activités proposées.

Les mercredis après-midi, les enfants participent avec toujours autant de plaisir à l'atelier «Petits-Chefs», atelier de cuisine, où ils vont préparer ensemble une recette pour le goûter. Durant l'année scolaire 2011-2012, le fil conducteur des activités proposées était «La Suisse». Les enfants ont découvert diverses spécialités helvétiques, les cantons, fait une magnifique fresque, une poya, peint des paysages,...

Pour clore l'année scolaire, les enfants ont chanté «le pays Romand», pour le plus grand plaisir de leurs parents, avant de partager un moment convivial autour d'un apéritif avec des spécialités.

## Clinique dentaire scolaire

La clinique dentaire scolaire a poursuivi sa mission de dépistage des caries. Les écoliers de 132 classes ont été examinés, soit plus de 2'400 enfants.

La situation dentaire des élèves s'est quelque peu améliorée: 41.5% des enfants n'ont pas de caries (contre 35.9% en 2011). Il serait prématuré de tirer des conclusions mais ce chiffre est encourageant.

En effet, la prévention des caries dentaires et la prophylaxie sont au coeur de l'activité de la clinique. Durant l'année 2012, l'assistante en prophylaxie a passé deux fois dans les classes enfantines et une fois dans les classes primaires, en avril et mai. Elle a aussi donné une instruction sur le brossage des dents aux élèves des classes de 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années. L'assistante en prophylaxie a été bien accueillie par les enseignants.

La médecin dentiste a donné des formations aux éducateurs-trices de la petite enfance du Foyer Sainte-Famille à Renens, aux parents participant à l'activité «Sur le chemin de l'école», aux parents de la garderie de la Farandole, aux accueillantes en milieu familial et aux infirmières de la petite enfance de l'Espace Préven-

# tion Lausanne. La dentiste a aussi participé aux discussions avec l'AVASAD et une infirmière de la petite enfance, en vue d'un programme de prévention, et dialogué avec l'équipe de la crèche du Tournesol.

## tion Lausanne. La dentiste a aussi participé \_\_\_\_\_\_ **Statistiques clinique dentaire scolaire au 31.12.2012**

Nombre de classes de l'école obligatoire	132	Pourcentage d'élèves sans carie	41.5%
Nombre d'élèves de l'école obligatoire	2409		
Nombre de consultations données	1920	Nombre de contrôles fait à la clinique	354
Montants des soins effectués avec participation communale, en francs	162'220	Montant de la subvention communale, en francs	29'055

La clinique dentaire a participé au sondage fait par l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) sur la prise en charge financière des soins dentaires des enfants.

Au niveau des ressources humaines, un renouvellement important a eu lieu dès juin 2012 puisque toute l'équipe de la clinique dentaire a changé.

## Aînés

## Prestations en faveur des aînés

#### Réseau des partenaires aînés

Ce réseau s'est réuni à deux reprises. En avril, la réunion a eu pour thème «mobilité et aînés» avec une présentation par des urbanistes de l'association «Rue de l'Avenir». En octobre, il a été question de l'alimentation pour les personnes du 3ème âge avec une présentation par le cuisinier de l'EMS de la Fondation des Baumettes. Ces réunions ont permis également des échanges d'informations entre les participants lors des tours de table.

#### Fête des aînés

La traditionnelle Fête annuelle des aînés, qui s'adresse à toutes les personnes en âge AVS - soit 3'054 invitations envoyées pour cette édition - a eu lieu le mardi 19 juin 2012 à la salle de spectacles.

Michel Bühler et ses musiciens ont régalé les quelques 570 personnes présentes sur les chansons de l'album «Voyageur». Ce deuxième passage de Michel Bühler dans le cadre de la Fête des aînés confirme que le public a toujours autant de plaisir à rencontrer cet artiste engagé, sensible, tendre et drôle.

A l'issue du spectacle, les invités se sont restaurés au buffet préparé par la boulangerie Fuchs de Renens et servi par des collaborateurs et collaboratrices du service de la Sécurité sociale, de l'Agence d'assurances sociales, ainsi que l'apprentie du service du personnel et l'apprenti du service Bâtiments.

## Nonagénaires -Centenaires

En 2012, la Municipalité a fêté le nonantième anniversaire de 27 personnes (39 en 2011, 31 en 2010). A cette occasion, il leur a été remis un cadeau à choix, d'une valeur de Fr. 200.-, le livre «Renens de la campagne à la ville» et un bouquet de fleurs ou deux bouteilles de vin.

Une délégation municipale a également fêté 5 centenaires (3 en 2011, 7 en 2010).

## Bons de repas

Cette année, 384 bénéficiaires (366 en 2011, 341 en 2010) des prestations complémentaires ont utilisé 16'140 bons de repas (15'492 en



Fête des Aînés

2011, 15'060 en 2010), destinés à payer des repas dans les cafés et restaurants partenaires de l'opération, à Renens, Chavannes ou Ecublens.

Chaque bénéficiaire a droit à un carnet de 12 bons (Fr. 5.- l'unité, soit une valeur de Fr. 60.-) par trimestre, équivalent à Fr. 240.- par année.

A noter que cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés de la Commune mais plus largement aux bénéficiaires des prestations complémentaires. Dans les faits, la très grande majorité des utilisateurs est en âge AVS.

## Soirée d'information à la préparation à la retraite

Depuis 2005, la Municipalité organise une réception bisannuelle des personnes arrivant à l'âge AVS, destinée à les remercier du travail effectué et à fêter leur accès à la retraite.

En complément de cette manifestation et forte du constat que l'arrivée à la retraite pose un certain nombre de questions administratives, financières, sociales, voire personnelles, la Direction de la Sécurité sociale a souhaité mettre sur pied une soirée de préparation à la retraite qui permette d'aborder toutes ces interrogations de manière concrète et de proposer des pistes de réflexion.

Cette première édition a eu lieu le mardi 18 septembre à 20 heures, à la salle de spectacles de Renens et a réuni 107 personnes sur les 301 Renanaises et 266 Renanais, âgés entre 60 et 62 ans, invités à participer à la soirée.

Le Directeur d'AvantAge a présenté la retraite à la lumière des différents aspects personnel, financier et administratif. Son exposé a été suivi d'un moment d'échanges et de questions et la soirée s'est terminée sur un apéritif.

Au vu du succès de cette première édition et de l'intérêt marqué pour les questions posées par cette étape de la vie, cette manifestation sera reconduite tous les deux ans, en alternance avec l'accueil des nouveaux retraités

## Transports des personnes à mobilité réduite

La Ville de Renens participe au coût des déplacements pour les personnes à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser les transports publics. Le droit à ces prestations est établi sur la base d'une évaluation ergothérapeutique ou médicale qui détermine le transporteur adéquat, THV ou taxis.

Ainsi, dès 2007, les communes partenaires attribuent toutes 96 bons par année et reconnaissent THV et Taxis Service comme transporteurs agréés. Le prix du bon à charge des bénéficiaires est passé de Fr. 2.60 à Fr. 3.- dès le 1er janvier 2012, le solde du coût des transports étant pris en charge par les communes selon que les courses sont thérapeutiques ou de loisirs.

Pour Renens, en 2012, 213 bénéficiaires (208 en 2011, 205 en 2010) ont effectué 6'081 courses (6'642 en 2011, 5'631 en 2010) soit 1'361 courses médicales et 4'720 courses loisirs qui ont été subventionnées par la Commune pour un total de Fr. 103'314.- (Fr. 116'326.20 en 2011, Fr. 101'465.- en 2010/ Fr. 86'743.- en 2009).

Sur le total de ces courses, 5'344 ont été assurées par Taxis Service, soit le 87.9% (88.9% en 2011, 86,1% en 2010, 81,7 % en 2009, 78.9% en 2008, 70.9% en 2007 et 58.7% en 2006).

L'analyse de ces chiffres montre une augmentation continue du nombre de bénéficiaires, témoignant du besoin confirmé de cette prestation. Par contre, le nombre de courses a diminué, probablement en raison du fait que les bénéficiaires ont effectué moins de courses (moins 6.5% pour les courses loisirs et moins 15.8% pour les courses médicales).

Le coût moyen par bénéficiaire a diminué, se portant à Fr. 485.05 (Fr. 559.25 en 2011, Fr. 495.- en 2010, Fr. 438.- en 2009, Fr. 361.- en 2008). Cette diminution s'explique par la réduction du nombre de courses par rapport à 2011 (- 561) notamment pour le transporteur Taxis Service.

Le coût moyen de la course, quant à lui, s'établit à Fr. 17.00 (Fr. 17.50 en 2011, Fr. 18.- en 2010, Fr. 18.55 en 2009, Fr. 19.30 en 2008, Fr. 20.45 en 2007 et Fr. 22.60 en 2006).

Comme pour les bons de repas, cette prestation ne s'adresse pas exclusivement aux aînés mais est très largement utilisée par eux.

## Intégration

L'année 2012 a été marquée par la préparation de la nouvelle politique d'intégration voulue par la Confédération et visant la mise en place de programmes cantonaux, eux-mêmes déclinés en programmes communaux. Ainsi, dès 2014, la Confédération et les cantons réglementeront l'encouragement spécifique de l'intégration dans le cadre de conventions détaillées. Cette thématique a été débattue tout au long de l'année 2012 par les Conférences suisse et latine de l'intégration dont fait partie la déléguée à l'intégration.

Par ailleurs, le secteur intégration s'est étoffé, pour la première fois, de la collaboration d'une stagiaire qui a participé à l'ensemble des tâches du secteur et du suivi de la Commission Intégration Suisses Etrangers.

Le secteur intégration entretient des liens étroits avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme dont un collaborateur est présent au Service de la Sécurité sociale chaque mardi de la semaine pour encourager et soutenir le développement de projets sur l'ensemble de l'Ouest lausannois.

Au-delà de l'activité de réseautage et de lobbying pour obtenir des financements et promouvoir la politique d'intégration de la Ville, le secteur intégration soutient plusieurs associations et développe des activités spécifiques:

## Spectacle «Un fou noir au pays des blancs»

Le spectacle «Un fou noir au pays des blancs» de Pie Tshibanda a été présenté le 20 janvier 2012 à la salle polyvalente du collège de Vaudaire, grâce à une collaboration entre le secteur intégration et l'ARAVOH. Une classe d'accueil a également eu le plaisir de rencontrer le comédien pour une matinée de discussion.

## Campagne contre le racisme «La Diversité, une valeur suisse?»

La Conférence latine des délégués à l'intégration, dont fait partie la Ville de Renens, a lancé, du 21 au 28 mars 2012, une campagne dans le cadre de la semaine contre le racisme. Une campagne d'affichage a ainsi habillé les panneaux de la SGA de toute la Romandie et du Tessin pendant une dizaine de jours avec le slogan «la Diversité, une valeur suisse?». Le visuel décliné autour de quatre thématiques (travail, école, sport et vie de quartier) a également servi comme support pour des sets de table. Le secteur intégration a distribué plus de 2'500 sets de table auprès de restaurants partenaires de la Commune.

## «Sur le Chemin de l'Ecole»

Le projet Sur le Chemin de l'Ecole est un programme de sensibilisation au français destiné aux enfants commençant l'école à la rentrée scolaire ainsi qu'à leurs parents. L'atelier a été reconduit pour la quatrième fois d'avril à juin 2012 et a accueilli 20 enfants en âge pré-scolaire et leurs parents. Le projet reçoit un financement du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et de l'Office fédéral des migrations, de plus le secteur intégration de la Commune de Renens en assure l'organisation et la co-animation.

«Sur le Chemin de l'Ecole»





Affiche du spectacle

#### «Place aux histoires»

Place aux histoires, projet d'éveil au livre de l'association «Osons les livres», s'est tenu chaque mercredi aprèsmidi de mai à août 2012, grâce au soutien financier et organisationnel de la Commune. Sur la Place du Marché, quatre animatrices se sont installées sur leurs couvertures avec petits et grands pour lire des histoires. Donner goût au récit permet de sensibiliser les enfants allophones au français et de lutter contre l'illettrisme, l'échec scolaire ou l'exclusion sociale. Il favorise également les liens intergénérationnels.

#### Fête des voisins

Pour la première fois, la Ville de Renens a participé au mouvement «Immeubles en fêtes» en distribuant des kits aux habitants de la Commune désirant organiser une fête dans leur immeuble. Munis de t-shirts, ballons, flyers et affiches, les organisateurs, dont les collaboratrices du secteur intégration, ont facilité la création de liens entre voisins afin de favoriser la cohésion sociale et la solidarité de proximité. Ce sont en tout seize fêtes des voisins qui se sont annoncées dans la Commune.

## «Demain Florissant»

Le secteur intégration a participé à la poursuite du projet interdisciplinaire «Demain Florissant» lors de plusieurs séances. Les activités d'intégration liées au projet se développeront en 2013.

## Observatoire de la Sécurité -Projet de vidéo-communautaire «Renens, Place du Marché: dialogues et rencontres»

La déléguée à l'intégration a participé aux séances du Comité de l'Observatoire de la Sécurité et a pris part au projet participatif de vidéo-communautaire réalisé par des habitants de Renens et l'équipe du Rel'Aids, favorisant le dialogue et visant à une meilleure compréhension mutuelle dans une lutte contre l'exclusion et les stigmatisations.

## Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS)

Un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) a été lancé cette année dans la Commune avec l'appui du secteur intégration et des responsables du réseau lausannois. Dans une



Formation en communication interculturelle pour les concierges d'immeubles

logique de gratuité et de réciprocité, le réseau est ouvert à chacun pour un ou plusieurs échanges de savoirs qui peuvent être classiques, manuels, culturels, scolaires ou basés sur une expérience de vie. Le réseau prend forme et s'est donné rendez-vous en 2013.

#### Communication interculturelle

Le succès de la formation en communication interculturelle pour les concierges d'immeubles de l'année dernière a donné l'impulsion d'une nouvelle édition, organisée et co-animée par la déléguée à l'intégration. Le cours a fait l'objet d'un reportage de la RTS, diffusé le 4 décembre dans l'émission «Vacarme».

## «Réseau cohésion sociale»

La déléguée à l'intégration a rencontré régulièrement ses partenaires du tissu associatif de la Ville. Le réseau cohésion sociale a été réuni à deux reprises en 2012. Deux structures ont pu présenter un volet de leurs activités (Croix Bleue et Programme Valore de la Fondation Le Relais). Plus de vingt associations et institutions composent le réseau et les membres ont été très nombreux à répondre présents aux réunions. Un catalogue de présentation des partenaires a été constitué cette année et sera bientôt diffusé auprès des membres, suite à leur demande. Le secteur intégration a également organisé une rencontre avec les partenaires concernés au moment de la mise en place du projet de vidéo-communautaire à la Place du Marché en vue d'identifier les offres possibles de chacun.

## Plate-forme des cours de français

Le secteur intégration a participé aux réunions de la Plate-forme des cours de français organisée par le Bureau cantonal de l'intégration (BCI). Elle réunit les différentes structures d'enseignement du français et de défense des migrant-e-s ainsi que les instances communales.

## Rapport sur les carrés confessionnels musulmans

Un rapport sur les carrés confessionnels musulmans a été rédigé par le secteur afin que la Municipalité puisse se faire une idée sur la question.



Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE)

Voici onze ans que la Commission favorise l'intégration des personnes de nationalité étrangère à Renens, dans une logique de réciprocité et de coresponsabilité entre personnes de nationalité suisse et migrants.

Le mois de juin a été un mois particulièrement dynamique pour la CISE avec pas moins de trois activités. Le 1er juin a été l'occasion d'organiser la fête des voisins dans le quartier de Florissant. Pour la troisième année consécutive, la CISE a organisé un tel évènement dans un quartier de Renens afin d'aller à la rencontre des habitants et créer un moment d'échanges et de convivialité.

La CISE a aussi accueilli, à la Salle de spectacles de Renens, les Assises de l'immigration pour leur  $10^{\rm eme}$  édition. Cette rencontre annuelle, organisée par la Chambre cantonale consultative des immigrés (CCCI) s'est déroulée le samedi 9 juin 2012 à la Salle de spectacles sur le thème «Quelle diversité pour l'école?». La CISE a également tenu un stand à l'occasion de Festimixx le week-end des 16-17 juin

sur le terrain de Verdeaux. Les festivaliers ont pu participer au Quizz «Testez votre suissitude» sur une carte géante de la Suisse.

Dans sa plénière de septembre, les activités du BCI et sa mission dans l'Ouest lausannois ont été présentées.

Cette année a été aussi l'occasion d'organiser une sortie à Vallorbe en octobre. Les participants ont ainsi visité le Centre d'Enregistrement et de Procédure (CEP). Ils ont par ailleurs rencontré l'association ARAVOH, le Service d'Aide Juridique aux Exilés et les aumôniers du CEP. Ils ont ainsi pris connaissance du travail précieux et indispensable que mènent ces structures.

Après le succès de l'année dernière, le Parcours interreligieux a été reconduit cette année. Les nombreux intéressés sont allés à la rencontre de l'Eglise Adventiste, l'Armée du Salut, le Temple Hindou et la Chapelle de Malley, le samedi 17 novembre.

La CISE a émis des propositions à la Municipalité pour l'attribution du Mérite de l'Intégration. Cette année, c'est l'engagement des missions catholiques espagnoles, portugaises et italiennes qui a été salué.

2012 a aussi été l'occasion de réfléchir aux cours de langue et de culture d'origine à Renens. Le groupe de travail Ecole s'est penché sur la question et a rédigé un courrier à la Municipalité. La question de la gestion des déchets, notamment dans les jardins familiaux, a aussi été abordée. Un groupe de travail verra le jour l'année prochaine.

En plus des réunions des groupes de travail, la CISE s'est réunie comme à l'accoutumée quatre fois en plénière et en séances de bureau.

En 2012, la CISE a soutenu:

- La publication d'un livre de recettes du monde par l'association Franc Parler;
- La production du livre «Kosovo, version originelle», par le photographe Bertrand Cottet;
- La Nuit du Conte organisée par la Bibliothèque interculturelle Globlivres et l'association L'oreille qui parle;
- La fête des 15 ans de l'association Femmes Solidaires sans Frontières;
- La Conférence «Mieux accompagner nos enfants dans leur scola-

rité» coordonnée par l'association KOMKAR.

Par ailleurs, la CISE a participé à plusieurs manifestations, parmi lesquelles:

- La réception des nouveaux bourgeois et des jeunes de plus de 18 ans;
- La rencontre avec les Commissions des étrangers et d'Intégration du Canton de Vaud;
- La journée annuelle de la Commission fédérale pour les questions de migration.

Le rapport d'activité de la CISE pour l'année 2012 est disponible auprès du secteur intégration.

#### Permanence Info-Natu

La permanence Info-Natu, issue de la CISE, a accueilli les candidats et candidates à la naturalisation chaque premier mardi du mois de 19 heures à 21 heures dans les locaux de la Bibliothèque interculturelle Globlivres. Environ 20 personnes étaient présentes à chaque permanence. Cette année, les personnes ont assisté entre une et cinq fois à la permanence.

Afin de réunir toutes les personnes ayant passé par la permanence en 2012, un repas canadien a été organisé après la dernière séance de l'année. Une nouvelle accueillante a rejoint l'équipe des quatre personnes déjà présentes pour accueillir les candidats. Un dossier à l'usage des accueillants a été constitué.

## Office du logement

## Missions et activités

L'Office communal du logement est chargé des missions suivantes:

- établir la statistique annuelle des logements vacants
- préaviser les demandes d'autorisation concernant les travaux de démolition, transformation, rénovation ou changement d'affectation d'appartement ou de maison d'habitation conformément à la loi du 4 mars 1985 (LDTR)
- préaviser les demandes d'autorisation concernant l'aliénation d'ap-

- partements loués conformément à la loi du 11 décembre 1989 (LAAL)
- suivre l'évolution des charges liées au parc des logements subventionnés par la Commune et préaviser les nouvelles demandes d'aide à la construction et à la rénovation de logements conformément à la loi du 9 septembre 1975 (LL)
- établir la liste d'attente des logements subventionnés et informer les candidats de la libération d'un logement
- suivre l'occupation des appartements de secours.

## Statistique des logements vacants 2012

Au 1er juin 2011, le nombre de logements vacants à Renens s'élevait à 17 sur un total de 9'955 logements, soit un taux global de vacance de 0,17% largement inférieur au seuil de pénurie fixé à 1.5% de logements vacants. Ce taux particulièrement bas signe une situation de crise persistante sur le marché locatif communal, avec un taux moyen de logements vacants inférieur à 1,5% depuis 2002 (0,07% en 2011, 0,09% en 2010, 0,07% en 2009, 0,3% en 2008, 0,7% en 2007, 0,6% en 2006, 1,5% en 2005, et 0,3% de 2002 à 2004). On voit cependant que le taux de vacance en 2012 est plus élevé que les années précédentes. Des pointages effectués durant l'année nous indiquent qu'il n'y a que peu d'autres périodes pendant lesquels on trouve 17 logements vacants sur la Commune en même temps.

A titre de comparaison, le taux de logements vacants en juin 2012 était de 0,2% dans l'Ouest lausannois et 0,6% dans l'ensemble du canton (chiffres quasiment identiques à 2011).

## Préavis LDTR et LAAL

En 2012, l'Office du logement a examiné 4 demandes d'autorisation fondées sur la LAAL (3 seulement en 2008, 2009 et 2010 mais 8 en 2011), et 2 demandes fondées sur la LDTR (1 en 2011, 2 en 2010, 4 en 2009 et 7 en 2008). Suivant les préavis favorables de la Commune, le canton a délivré les autorisations requises, en fixant les montants maximum des loyers après travaux soumis au contrôle de l'Etat.

## Logements subventionnés

Au 31 décembre 2012, la Commune participait à l'abaissement des loyers de 86 appartements de 2,5 pièces à 4,5 pièces (86 en 2011 et 117 en 2010) pour un budget global de Fr. 122'144.-. Entièrement constitués d'immeubles en mains de propriétaires privés (coopératives et fondations d'utilité publique notamment), les logements subventionnés sont répartis entre l'avenue du Simplon 7A à E (37 logements), le chemin des Corbettes 1 à 9 (40 logements) et la Place du Marché (9 logements).

Depuis le 1er janvier 2012, le service de la Sécurité sociale gère la liste d'attente des préinscriptions pour les candidats aux logements subventionnés. Au cours de l'année, 7 logements subventionnés se sont libérés et leurs locataires ont été remplacés par des candidats de la liste d'attente. Au 31 décembre 2012, cette liste d'attente comprenait 253 dossiers.

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis n° 26-2012 «Cautionnement communal en faveur de la Société coopérative Logacop (PQ34 La Croisée), Subventionnement communal de 48 logements (aide à la pierre)», le parc de logements subventionnés sera augmenté de 48 unités dès 2015.

## Appartements de secours

Depuis juillet 2007, la Commune dispose de 4 logements de secours destinés prioritairement à l'accueil de familles provisoirement sans toit suite à une expulsion. En 2012, ces logements ont été occupés toute l'année par des familles en situation difficile encadrées par l'Office du logement ou le CSR.

## Appartements adaptés/ protégés de la Savonnerie

12 appartements adaptés/protégés pour des personnes âgées dont la situation nécessite des adaptations architecturales sont en location à l'Avenue du 14 Avril 12. 6 d'entre eux sont au bénéfice d'une aide financière de la Commune pour les locataires de Renens touchant les prestations complémentaires AVS/AI.

## Réseau partenaires logements

Les contacts avec les divers partenaires logements (gérances et coopératives) se sont intensifiés en 2012, entre autres par une séance permettant de discuter des problèmes de perte du logement et du relogement d'urgence.

## Prestations sociales diverses

#### Secours communaux

Ce fonds communal permet d'octroyer des aides financières ponctuelles et exceptionnelles, adressées par les écoles ou présentées par les assistants sociaux du CSR. Ces versements ne dépassent en principe pas la somme de Fr. 500.- par demande et ne représentant donc que des «coups de pouce».

Ces demandes de secours communaux englobent également la prise en charge d'une partie des frais de camps d'école à la montagne et/ou de colonies de vacances ainsi que des devoirs surveillés lorsque les familles des élèves concernés ne disposent pas de revenus suffisants.

En 2012, 112 personnes (94 en 2011, 90 en 2010, 102 en 2009, 97 en 2008) ont bénéficié des secours communaux pour un montant de Fr. 22'426.50 (Fr. 24'483.- en 2011, Fr. 21'900.- en 2010, Fr. 18'860.- en 2009, Fr. 20'375.- en 2008).

Sur ces 112 personnes:

- 63 enfants (49 en 2011, 49 en 2010, 68 en 2009, 58 en 2008) sont concernés pour des aides de financement aux camps et études surveillées pour un montant de Fr. 6'733.- (Fr. 6'428.- en 2011, Fr. 4'890.- en 2010, Fr. 6'180.- en 2009, Fr. 5'825.- en 2008).
- 49 familles ou personnes seules (45 en 2011, 41 en 2010, 34 en 2009) sont concernées par des situations présentées par les assistants sociaux du CSR pour un montant de Fr. 15'693.-(Fr. 18'055.- en 2011, Fr. 17'010.en 2010, Fr. 13'031.- en 2009).

Si le nombre de bénéficiaires a augmenté en 2012, les montants octroyés individuellement ont été généralement moins élevés.

#### Dons de Noël

En 2012, 13 personnes, adultes et enfants (14 en 2011, 14 en 2010, 23 en 2009, 26 en 2008), ont pu bénéficier d'une aide bienvenue pen-

dant les fêtes de Noël pour un montant total de Fr. 2'400.- (Fr. 2500.- en 2011, Fr. 2500.- en 2010, Fr. 2'950.- en 2009, Fr. 3'950.- en 2008). Les montants varient entre Fr. 150.- et Fr. 400.- selon que les personnes sont seules ou en famille.

#### Fonds des activités sociales

Ce fonds n'a pas été utilisé en 2012.

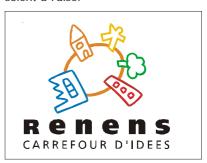
## ETS au sein de l'Administration communale

Sur les quatre postes d'emplois temporaires subventionnés ouverts en 2005 au sein de l'administration communale, deux postes ont été occupés au Service Environnement-Maintenance et un poste au sein de la crèche du Tournesol durant l'année 2012.

Au CTC, un ouvrier de maintenance a complété, pour une période de 5 mois, l'équipe des balayeurs dans leurs tâches quotidiennes et un aide jardinier a renforcé l'équipe des jardiniers aux espaces verts pendant 6 mois.

A la crèche le Tournesol, une aide gestionnaire en intendance a été engagée pour une durée de 6 mois. De par son travail, elle a participé activement à la préparation des repas, secondant ainsi la cuisinière, s'occupant spécialement de la préparation des assiettes pour les bébés. Elle a aussi aidé l'équipe pour des travaux de désinfection des jeux, de rangements des salles de sieste ainsi que pour les travaux autour de l'entretien du linge.

Comme cette personne est malentendante, enfants, équipe éducative et parents ont dû apprendre à communiquer autrement. Cette ouverture à une réalité différente n'a pas toujours été facile mais riche en découvertes. La collaboration qui s'est installée a été très formatrice pour tous et a rendu chacun attentif à la tolérance et à la recherche de solutions pour que tous les partenaires soient à l'aise.



# Relations avec les institutions sociales, aînés et petite enfance

En 2012, la Commune de Renens a soutenu de nombreuses associations actives dans le champ social, dont quelques exemples sont cités ici:

## Services de l'entraide familiale

## EFRE - permanence «Contact-chômage»

La permanence Contact-chômage, situé à la rue de l'Avenir 25, est ouverte tous les lundis matins et les jeudis matins et après-midi. Les chômeurs peuvent y échanger et rencontrer un soutien dans la rédaction de leurs curriculum vitae et leurs lettres de motivation. Ce service est gratuit pour les chômeurs de l'ouest lausannois, puisque les sept communes avoisinantes le subventionnent.

La subvention de la Ville de Renens se monte en 2012 à Fr. 24'000.-.

En 2012, la permanence a effectué 139 ouvertures (136 en 2011, 126 en 2010, 94 en 2009) et accueilli 1'187 personnes (899 en 2011, 848 en 2010, 776 en 2009). Ce service a établi 1'404 curriculum vitae (709 en 2011, 436 en 2010, 344 en 2009) et rédigé 2'499 lettres de motivation (1642 en 2011, 1266 en 2010, 1669 en 2009).

## EFRE - «Vestiaire»

Le Vestiaire de l'EFRE est situé à la rue de l'Avenir 25 et s'ouvre à toute personne désireuse d'acheter des habits, chaussures, jouets ou vaisselle à très bon prix, ou de les mettre en vente. Le Vestiaire est ouvert les mardis et jeudis après-midi sauf pendant les vacances scolaires.

En 2012, plus de 4'000 articles ont été déposés au Vestiaire dont la moitié a été vendue.

La subvention annuelle de Fr. 23'340.de la Ville de Renens couvre le loyer du bureau et du Vestiaire.



## EFRE - Ludothèque le «Potiron» de l'FFRF

Le Potiron se situe à la rue de la Source 2 et est animé par 9 bénévoles. Il est ouvert les mercredis après-midi de 14 heures à 17 heures 30 et fermé pendant les vacances scolaires.

En 2012, en moyenne 30 familles ont fréquenté régulièrement la ludothèque, sur les 37 après-midi d'ouverture. 536 prêts ont été réalisés sur une collection d'environ 500 jeux et jouets disponibles.

La Ville de Renens subventionne la ludothèque à hauteur de Fr. 9'840.- par année, couvrant ainsi le loyer et les charges du local de la rue de la Source 2.

## Liens avec les associations partenaires aînés

## Groupe BBB -Biondes-Baumettes-Bugnon

Issu du diagnostic communautaire mené dans ces trois quartiers par Pro Senectute en 2010/2011, le groupe BBB s'est réuni à deux reprises sous la présidence du Conseiller municipal. La réunion début juillet a été l'occasion de présenter le film de Bettina Oberli « Les mamies ne font pas dans la dentelle » au local communautaire des Biondes. La réunion de novembre a eu pour thème « Les tables conviviales » avec une présentation d'une animatrice de Pro Senectute à l'espace-rencontre d'Eterpy.

# Relations avec les institutions liées à la petite enfance

Le service de la Sécurité sociale entretient des relations régulières et soutient financièrement le Jardin d'enfants de Florissant, Ruisseau d'amitié, l'association «Aux quatre coins» et l'atelier «Aux quatre couleurs».

Relations avec des organismes intercommunaux ou régionaux

## Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de cette Con-

férence. Celle-ci s'est réunie à cinq reprises en 2012, sous la présidence de Chavannes lors du 1er semestre, puis de Crissier, dès juillet. Les principaux thèmes abordés durant l'année ont été les suivants:

- Echanges et informations concernant l'ORP (chômage), l'ARASOL (aide sociale, PC famille, rente pont, problématique des expulsions et des logements de secours, travailleuse sociale logement), l'APREMADOL (soins à domicile) et ARCOS (placements en EMS).
- Poste de suivi pour le désendettement dans l'Ouest lausannois, confié au CSP, avec deux lieux d'accueil des usagers à Lausanne et à Bussigny. Rencontre avec la directrice du CSP et les collaboratrices responsables de cette prestation.
- Répartition des subventions entre les communes de l'Ouest lausannois pour les permanences chômage de l'EFFRE et du Défi, et pour les cours de Français en Jeu. Rencontre avec les responsables de Français en Jeu en lien avec son budget 2013.
- Echanges d'information et réflexions sur les mesures sociales d'accompagnement liées à l'introduction de la taxe au sac.
- Echanges d'information sur l'organisation des communes dans l'octroi d'aides ou de dons.
- Echanges et réflexions sur l'opportunité de développer un poste de conseiller école-famille dans l'Ouest lausannois.

## Politique régionale en matière de dépendances et prévention

La Direction de la Sécurité sociale participe aux travaux de la commission de Lausanne-Région «Dépendances et Préventions». La présidence pour la législature 2011-2016 est tenue par Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, la vice-présidence étant assurée par M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens.

En 2012, la commission s'est réunie à sept reprises et a notamment abordé les sujets ci-dessous.

La promotion de la santé et prévention en milieu scolaire. Rencontre et discussion avec le médecin responsable de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS).

- Une présentation du projet « Nom de code respect» par la représentante romande de ARIP qui a mis sur pied ce projet visant à lutter contre les violences sexuelles et à améliorer l'estime de soi et l'image de la femme. Le souhait que des communes autres que Renens (qui avait mené le projet-pilote en 2010) reprennent cette idée, a débouché sur l'organisation d'une conférence «Violences sexuelles et adolescence» qui s'est tenue le 12 septembre à Lausanne.
- L'adoption du règlement pour l'utilisation du fonds de prévention permettant de subventionner des actions ou manifestations de prévention. Les demandes de la part de communes membres de Lausanne Région doivent parvenir à la commission qui donne son préavis et les soumet au Bureau de coordination de Lausanne Région.
- La réalisation de deux sites web par un collaborateur de la Fondation du Relais, l'un dénommé «Statistiques sociales» et l'autre «Addiction-Vaud». Ces deux sites seront disponibles dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2013.
- La réalisation d'une «Brochure de prévention aux migrants» basée sur la traduction des newsletters aux parents d'Addiction Info Suisse (anciennement ISPA). Le travail est finalisé par des duos constitués d'un interprète communautaire et d'un jeune migrant. Au final, une diffusion par les jeunes ayant participé au projet est prévue. La commission de promotion de la santé et de lutte contre les addictions financera ce projet à hauteur de 30'000 francs.
- Une première réflexion sur la réalisation d'un dossier constitué de fiches et de guides pratiques sur le thème «Partage de l'espace public et prévention» à l'intention des Municipaux et des professionnels. Ce travail conséquent est prévu en 2013 et déboucherait en 2014 sur l'organisation d'une journée de réflexion.
- L'élaboration du budget 2013 de la commission qui se monte à 535'000 francs, soit Fr. 1.45 par habitant.



## Centre social régional (CSR -ARASOL)

Le Conseiller municipal en

charge de la sécurité sociale siège au comité de direction de l'association régionale pour l'action sociale.

Les séances 2012 ont notamment porté sur les sujets suivants:

- l'augmentation du nombre de dossiers RI, atteignant un niveau sans précédent (1'287 dossiers au mois d'octobre 2012)
- la mise en œuvre du nouveau système d'information du revenu déterminant unifié (SI RDU)
- la facture sociale et la participation des communes
- l'extension des locaux de l'ARASOL
- les exonérations des taxes sur les déchets pour les bénéficiaires du RI
- l'organisation des agences d'assurances sociales
- · la conseillère école-famille
- le droit aux vacances dans le statut du personnel et le règlement sur la formation

Les relations entre le CSR et le service de la Sécurité sociale ont également été intensifiées autour de la question du logement, grâce à l'arrivée d'une assistante sociale spécialisée dans cette thématique.

Des informations détaillées sur le Centre social régional et l'ARASOL sont disponibles dans leur rapport d'activité 2012.

## Office régional de placement de l'Ouest lausannois (ORPOL)

L'Office régional de placement de l'Ouest lausannois, situé à Renens, couvre les communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix. Il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises de sa région. La régionalisation choisie par le SECO permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Cet office est notre partenaire privilégié pour toutes questions relatives aux conditions du chômage, aux droits de la personne sans emploi et aux statistiques générales relatives au chômage sur l'Ouest lausannois. A cet égard, et dans le cadre du maintien de contacts réguliers, l'ORPOL est représenté au sein du réseau «cohésion sociale».

Concernant les statistiques transmises, précisons que depuis 2009, l'ORPOL ne nous fournit plus de données «maison», spécifiques à la Commune, mais nous transmet les statistiques établies par le SCRIS pour le district de l'Ouest lausannois. Ces statistiques sont régulièrement transmises au Conseil communal dans le cadre du communiqué de la Municipalité pour les mois de juin et décembre.

## Programme Bio+OL



Créé à l'initiative de Renens, en 2004, le programme BIO+OL bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 80'780.-. (37 mesures à hauteur de Fr.71'780.- et soutien exceptionnel de Fr. 9'000.-)

Sa mission est de recevoir rapidement et, sans trop de démarches administratives, des jeunes en difficulté dans leur parcours de formation professionnelle, pour leur permettre d'établir en quelques semaines un bilan complet de leurs compétences, aptitudes et intérêts et de les aider dans leurs recherches de formation.

Au 31 décembre 2012, le BIO+ a accueilli 79 jeunes dont 36 Renanais. En comptant les renouvellements, ce sont 37 dossiers concernant des jeunes de Renens qui ont été suivis par le BIO+. L'âge moyen des participants était de 17,8 ans. La répartition entre filles et garçons a été de 57% de garçons et 43 % de filles. Un peu plus de la moitié des participants était suisse (57%), 42% se trouvait au bénéfice d'un permis B ou C, et 1% d'un permis F, le nombre de permis F a sensiblement diminué. Comme les années précédentes, une grande majorité des participants était issue de VSO (45), une partie de VSG (11), une dizaine avait suivi une scolarité à l'étranger, les autres se répartissaient dans les catégories des classes D, R et classes d'accueil. Pour les participants ayant quitté la mesure en 2012, la majorité a eu accès à un apprentissage (30%), à une solution préprofessionnelle (26% SEMO, 6% mesure de transition principalement UTT, 8% mesure du CSR), un

préapprentissage (4%) ou un emploi (4%) et 19% ont abandonné leur suivi.

## Français en Jeu

En 2012, le bureau de l'Ouest lausannois, à



Renens, a reçu 437 inscriptions. 54 personnes ne se sont jamais présentées au cours et 50 personnes sont restées en liste d'attente.

333 apprenants ont pris part à l'un des 22 cours proposés par Français en Jeu dans le district de l'Ouest lausannois.

Pour Renens, le nombre d'apprenants a été de 104 en 2012, soit 34.8% du total des apprenants; auxquels s'ajoutent 15 apprenants qui ont participé au cours spécialisé «Apprendre l'école Renens».

La Ville de Renens a soutenu Français en Jeu pour un montant de Fr. 21'912.- dont Fr. 7'600.- de loyer.

#### **Association Lire et Ecrire**

En 2012, la section Lausanne et Région de Lire et Ecrire a organisé 15 cours dans l'ouest lausannois. Trois cours ont eu lieu à Renens. Une permanence d'inscription est ouverte à Renens et permet d'orienter les demandes.

152 personnes ont suivi des cours, dont 37 habitants de Renens (24% du total). Plusieurs prestations sont en outre proposées à Lausanne pour les apprenants de l'ouest lausannois (atelier d'écriture, de compréhension de texte, lecture à haute voix et atelier pédagogique personnalisé).

Des actions de sensibilisation ont été menées, telles que mailings à des médecins généralistes, annonces dans le Carrefour-Info, stand d'information à Festimixx et à la Migros de Renens, à l'occasion de la journée mondiale de l'alphabétisation le 8 septembre, ainsi que des rencontres régulières avec le CSR à Renens.

Le soutien de la Commune de Renens s'élève en 2012 à Fr. 19'600.- dont Fr. 7'600.- destinés au loyer des locaux de la permanence.



#### **Association Franc-Parler**

L'association propose des cours de français et les associe à des activités diverses. En 2012, 130 apprenants ont suivi l'un des 15 cours hebdomadaires. 6 apprenantes ont fréquenté le cours réservé aux femmes. Parmi les activités de l'association, l'année 2012 a été marquée notamment par un «mois du goût» en mars, des cours de tricot et la participation au festival Festimixx. De nouveaux flyers ont été édités.

La Ville de Renens soutient l'association à hauteur de Fr. 10'000.-

## Association des Familles du Quart Monde



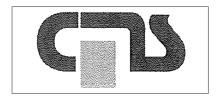
La Ville de Renens est l'une des huit communes de l'ouest lausannois à soutenir les activités de l'association des familles du Quart Monde par une subvention de Fr. 71'500.- destinée à financer les charges salariales de l'équipe d'animation, de gestion et de logistique.

Le but de l'association est de renforcer les personnes dans leurs capacités à entreprendre des démarches quotidiennes, par exemple de désendettement, de les faire participer à l'organisation de petits évènements, d'améliorer les ressources des personnes précarisées et d'offrir un accompagnement individuel.

En 2012, un tissage a été réalisé à plusieurs mains pour symboliser les liens dans la vie collective. Deux nouveaux rendez-vous ont été proposés chaque mois à la maisonnée de Bourg-Dessus: l'atelier émergence (danse et chant) et l'espace d'écoute et de parole (temps de partage autour d'une préoccupation quotidienne).

L'association a participé au festival Festimixx par une activité créative pour les enfants et une saynète de théâtre. Une action de théâtre de rue a eu lieu sur la place du Marché le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, pour inviter les passants à visionner le film «Joseph l'insoumis».

Des cours ou des témoignages ont été donnés dans les HES de quatre cantons. Des interviews de personnes en situation de précarité ont été réalisées dans le cadre d'une consultation pour la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.



## CMS de Renens nord Crissier et Renens sud - APREMADOL

L'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL) regroupe sept communes de l'Ouest (toutes, sauf Prilly qui fait partie de l'APROMAD) et a pour but la gestion opérationnelle, financière et administrative des quatre CMS situés dans son giron: Renens nord, Renens sud, Ecublens et Bussigny.

Le Municipal de la Sécurité sociale de Renens siège au comité de direction avec ses homologues des six autres communes et six autres membres hors exécutifs choisis pour leur intérêt pour la cause médico-sociale.

Le comité de direction s'est réuni à huit reprises durant l'année. Les objets de discussion et de décisions ont porté notamment sur:

- le programme annuel de l'Association
- la gestion des ressources humaines
- le projet IRIS qui permettra l'introduction en 2013 d'un nouveau logiciel de gestion plus efficace des agendas et du suivi des soins par les équipes de terrain, en lien avec l'utilisation de smartphones et/ou de tablettes
- la problématique du parcage des véhicules du personnel de terrain dans les communes de l'Ouest lausannois
- le suivi financier et l'élaboration du budget 2013
- des liens avec l'Association vaudoise pour l'aide et soins à domicile (AVASAD) qui est l'Association faîtière cantonale.

L'activité des Centres médico-sociaux (CMS) de Renens vise à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé, en favorisant son autonomie et son intégration sociale tout en facilitant l'appui de son entourage.

En 2012, les équipes pluridisciplinaires ont assuré 41'252 heures de prestations, dont la majorité concerne les

soins de base et l'aide au ménage. Globalement, l'ensemble de ces heures a augmenté de 3% par rapport à l'année précédente. Les soins infirmiers représentent également une part importante de l'activité. Le nombre de repas livrés s'est accru, tout comme les interventions concernant des démarches sociales.

## Profa - Planning familial

La relation qu'entretient la Municipalité avec le centre Profa se situe au niveau de sa représentation dans la Commission consultative, dont la présidence est assurée par le Municipal de la Sécurité sociale.

La Commission consultative du Planning, composée des Municipaux des affaires sociales de l'ouest lausannois, de membres de partis politiques et de représentants du planning, se réunit annuellement, afin, notamment, d'examiner et de commenter le rapport d'activités et discuter de sujets de préoccupation commune ou de développement souhaité dans les activités du planning.

En 2012, un dépistage gratuit et une sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles ont été proposés aux habitants de Renens. Le lancement de l'opération a eu lieu le 1er décembre, lors de la journée mondiale contre le sida.

Pour de plus amples informations, le rapport d'activités du Centre de Planning familial est à disposition.

## Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO)

Le 26 avril 2012, la direction de la Sécurité sociale a rencontré la secrétaire générale de la Fédération vaudoise de coopération pour discuter des projets en recherche de financement. Sur cette base, trois projets ont été retenus qui se répartissent les Fr. 20'000.- inscrits au budget:

- L'organisation DIL SE au Népal, dont le partenaire local est la Women's Foundation of Nepal, première année de contribution sur trois ans, pour une subvention de Fr. 7'500.-. Il s'agit d'un centre d'accueil pour femmes et enfants et d'une production de tissage.
- L'organisation E-Changer au Nicaragua, une année de contribution, pour une subvention de Fr. 7'500.-, dont le but est l'amélioration des conditions des petites entreprises.
- L'organisation Peace Brigades, pour une subvention de Fr. 5'000.-Depuis 1981, Peace Brigades International réalise un important travail d'observation et de soutien aux défenseurs des droits humains menacés.

## **Conclusions**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,					
Nous concluons le présent rapport en vous priant de	bien vouloi	r voter les conclusions suivantes:			
LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,					
Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,	,				
Ouï le rapport de la Commission de gestion,					
APPROUVE					
la gestion de l'exercice 2012 et en donne décharge aux organes responsables.					
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 mars 2013					
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ					
La Syndique :		Le Secrétaire :			
Marianne Huguenin	(LS)	Jean-Daniel Leyvraz			